N° 746 40e Année Tome CCXIII 15 Juillet 1929

MERCVRE

DE

FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France........ *4 fr.* | *Étranger*........ *4 fr. 50*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous n'avons pas augmenté notre tarif d'abonnement depuis le premie juin 1925, bien qu'au cours de ces quatre années nous ayons successivemen subi de considérables aggravations de charges. Ceux qui nous suivent, abonnés et acheteurs au numéro, n'ignorent point que nous sommes toujours le derniers à modifier nos prix. Mais il ne nous est plus possible de les maintenir. En fixant à 85 francs, à dater du premier septembre prochain, l'abonnement annuel en France, nous restons bien en deçà de l'indice 5 qu serait légitimement applicable, puisqu'en 1914 ce même abonnement étai de 25 francs. Au surplus, et selon notre usage constant, nous désirons offri à nos abonnés un moyen d'éloigner l'effet de cette mesure, et nous avons décidé que *tous les abonnements en cours*, quelle que soit leur date d'expiration, *pourront* jusqu'au 31 août *être renouvelés* au tarif d'aujourd'hui *pou 3, 6 ou 12 mois*. Donc, non seulement les abonnements expirant à une date antérieure au 31 août sont renouvelables sans augmentation jusqu'à cette date, mais encore ceux qui prennent fin à une date postérieure peuvent être *jusqu'au 31 août* renouvelés par anticipation pour une période partant de leur expiration. Nous devons cependant préciser qu'un abonnement *nouveau* souscrit avant le 31 août pour ne commencer que le premier septembre sera compté au nouveau tarif. Il va de soi qu'il n'est dû aucun supplément sur les abonnements en cours.

Le tarif applicable aux abonnements *nouveaux* partant du premier septembre et aux abonnements *non renouvelés* au plus tard le 31 août est le suivant :

	France et Colonies	Étranger — Pays accordant le 1/2 tarif postal	Étranger — Pays n'accordant pas le 1/2 tarif postal
Un an	85 fr.	105 fr.	125 fr.
Six mois	46 »	56 »	66 »
Trois mois	24 »	29 »	34 »
Un numéro	5 »	5 75	6 50

Comme on le voit, le *Mercure de France* est toujours le moins cher des grands périodiques français.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de fin juin est remarquable et vaut d'être remarquée. Elle a été caractérisée par deux attaques des baissiers qui ont provoqué un sérieux recul et, sur les rachats des « accompagnateurs » du mouvement, par un redressement final assez accentué.

Ce sont là « jeux de bourse » auxquels il ne convient pas d'attacher une extrême importance. Chacun sait en effet que les professionnels sont des « spéculateurs », dans le sens le plus mauvais du mot. Leur action n'a jamais cessé d'être parasitaire, car elle vient se greffer inévitablement sur les ordres de la clientèle sérieuse. Il en résulte une amplitude déformante des mouvements normaux du jeu des capitaux.

Ce qu'il convient de considérer dans la liquidation de fin juin, ce n'est pas l'ampleur des mouvements enregistrés en l'espace de quelques jours, mais bien le sens de ces mouvements. Indiscutablement ils indiquent une baisse.

Retenons tout d'abord le bon marché des reports : — 2 3/4 o/o en moyenne sur le marché officiel. Il est anormal, eu égard au taux élevé du « call money » pratiqué à New-York, centre d'attraction actuel de tous les capitaux européens disponibles, c'est-à-dire des liquidités des grands établissements de dépôts. Il est d'autant plus anormal que les indices des prix de détail vont se relevant sans cesse en France. Et la meilleure preuve qu'on puisse donner de cette assertion, c'est la hausse décidée des prix de vente de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Parmi les autres indices de baisse figurent en bonne place la surproduction indéniable de certaines matières premières : charbon, produits métallurgiques, pétrole, caoutchouc, soie artificielle, engrais azotés etc... Les producteurs, sans doute, s'organisent, en vue d'une rationalisation et d'une meilleure répartition des débouchés. Ils créent bien des cartels de vente dans le but de soutenir les prix. Mais peuvent-ils prétendre lutter sérieusement contre une crise de sous-consommation, s'il est démontré que la capacité d'absorption de la grande majorité a fléchi ?

Or, cette capacité faiblit. S'il en était autrement, on ne verrait pas notre balance commerciale accuser un croissant déséquilibre des importations et des exportations. Nous exportons moins parce que nous produisons trop cher, parce que les impôts sont trop nombreux et trop élevés, parce que notre industrie doit supporter des charges considérables résultant de la loi de 8 heures et bientôt de la loi démagogique sur les assurances sociales.

De tout temps, la tenue de la Bourse a été considérée comme la meilleure indication, très vivante, de l'évolution de l'activité économique. Il convient de s'en souvenir et de se pénétrer de cette vérité que les cours atteints l'an dernier escomptaient trop largement les possibilités d'augmentation des prochains dividendes, surtout si l'on tient compte des multiples augmentations de capital survenues ces derniers temps.

Nos Rentes maintiennent cependant une allure satisfaisante, qui s'explique par l'abaissement voulu du loyer de l'argent chez nous. Mais les Banques, les Chemins de fer, les Charbonnages du Nord, les grosses Valeurs Métallurgiques, nombre d'affaires de Produits Chimiques se ressentent péniblement de cette constatation qu'il est impossible de songer sérieusement à distribuer, pour 1929, des dividendes très supérieurs à ceux de 1928.

Une reprise de la spéculation à New-York, due essentiellement à l'abondance d'or, a pu momentanément stimuler les Porphyriques américaines. Elle a trouvé indifférentes, sur les divers marchés européens, toutes valeurs cuprifères. Et il y a lieu de noter que les exportations de cuivre faites par les Etats-Unis tendent à faiblir.

Les Pétroles restent sous le coup de la mauvaise impression laissée par l'échec de la Conférence des Pétroliers américains de Colorado Springs. Et les déclarations optimistes des Présidents de la Royal Dutch et de la Shell Transport commencent à être retenues comme l'indication de prochaines augmentations de capital.

Aux Caoutchoucs, l'inaction persiste. Si, en effet, les perspectives sont meilleures pour ce qui concerne l'augmentation de la consommation, on ne peut oublier ce fait essentiel que la plupart des plantations vendent à terme, c'est-à-dire à l'avance, partie de leur récolte. Comment, dans ces conditions, les Malacca, les Eastern Rubber, etc... pourraient-elles bénéficier du raffermissement des cours du « crêpe », survenu depuis la fin de 1928 ?

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie, (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux. *PARIS-259-31* ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnement doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

ESSAIS EN VERS ET EN PROSE

DE

ROUGET DE LISLE

—

Au cours d'un article paru ici même sur *la Marseillaise et Rouget de Lisle* (1), il n'a pas été fait mention d'une édition de ce chant national publiée sous les yeux et par les soins de l'auteur dans ce petit volume d'*Essais* qu'il offrit au public, à Paris, en 1796. Le texte de cette édition de la *Marseillaise* est d'ailleurs exactement le même que celui qu'il devait donner plus tard, en 1825, dans les *Cinquante chants français* et dont il adressait une copie autographe à David d'Angers, en février 1829 (2). Dédié tout d'abord au maréchal Luckner, le 25 avril 1792, sous le titre de *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, ce dernier figure dans notre recueil sous cette désignation nouvelle : *Le Chant des combats, vulgairement l'Hymne des Marseillois*, et l'attribution de l'hommage en est faite, cette fois, *aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris*, qui avait péri sur l'échafaud le 12 novembre 1793, et dont Rouget de Lisle était le neveu.

Ce volume, à peu près introuvable aujourd'hui, et qu'un des biographes de Rouget de Lisle qualifiait, en 1869, de rareté bibliographique (3), permet d'apprécier la valeur

(1) *Mercure de France*, 15 décembre 1923, p. 600-625.

(2) *Ibid.*, p. 623.

(3) Adolphe Chevassus, *Illustrations jurassiennes* ; *Rouget de Lisle*, Lons-le-Saunier, 1869, in-8°, p. 83.

littéraire de l'auteur et de lui assigner la place qu'il occupe dans l'histoire littéraire de la fin du dix-huitième siècle. C'est, en général, une réunion de petites pièces de société assez agréablement rimées où se rencontrent parfois des vers bien frappés et des pensées ingénieuses ou délicates, mais qui ne s'élèvent guère au-dessus d'une honnête médiocrité et qui n'offrent rien pouvant laisser pressentir le chant sublime et immortel conçu par lui dans un moment d'enthousiasme patriotique. On y remarque toutefois quelques pièces d'un caractère politique ou historique, qui témoignent de sa fidélité à ses amis de la première heure, à ceux-là, en particulier, qui avaient assisté à Strasbourg à l'enfantement de la *Marseillaise* et qui depuis avaient misérablement disparu à peu près tous dans la tourmente révolutionnaire. Ces pièces, en partie de circonstance, et de valeur inégale, apportent, en outre, pour la biographie morale de l'auteur, des données appréciables qui suffiraient, à défaut d'autres raisons, pour justifier leur réimpression, d'autant plus que bien peu nombreux sont ceux qui pourraient dire les avoir jamais lues. Ce sont ces poésies, au nombre de quatre, qui sont publiées plus loin.

La période de la vie de Rouget de Lisle qui s'écoule du 25 août 1792, date de sa suspension, jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), est passablement obscure. On n'en connaissait, jusqu'en ces derniers temps, que ces deux faits principaux, sa rentrée momentanée dans l'armée et son incarcération à l'époque de la Terreur. Des documents nouveaux, ou du moins qui n'avaient pas été utilisés, ont permis à M. Tissot, son biographe le plus sûr et le mieux informé, de faire la lumière sur les vicissitudes de son existence mouvementée.

Rouget de Lisle avait quitté Huningue quelques jours après sa suspension par Lazare Carnot. On constate encore sa présence dans cette ville le 28 août ; après quoi, on le voit « errant en Alsace » (1), indécis de ce qu'il devait

(1) « Lorsqu'il fit son explosion (le *Chant de l'Armée du Rhin*), quelques

faire. Toutefois, apprenant que l'ennemi s'avançait sur le territoire français, il fut pris de remords, et se rendit à Colmar où il sollicita de reprendre du service dans l'armée comme volontaire. Il en écrivit au lieutenant-général Valence, qui fit à sa requête le plus bienveillant accueil, lui disant dans sa réponse de venir le voir, qu'il aurait « bien soin de l'auteur d'une chanson devenue le cri général de la République » (1). Rouget de Lisle rejoignit Valence à Verdun, prêta le serment civique devant les commissaires qui lui donnèrent acte de sa réhabilitation provisoire (à ce grave moment, on n'avait pas trop de tous les dévouements) et s'en fut retrouver à l'armée du nord son nouveau chef qui se l'attacha en qualité d'aide de camp. Il prit part au siège de Namur, qui tombait le 2 décembre 1792 au pouvoir des troupes républicaines, et s'y distingua par sa bravoure et son zèle (2). Rentré à Paris en janvier 1793, les bizarreries de son caractère ou quelque incartade ignorée décidèrent sans doute son général, si bien disposé qu'il fût à son endroit, à se priver de ses services et à se séparer de lui : sa solde lui fut supprimée ; bientôt il était suspendu comme capitaine du génie, et, en septembre, il tombait sous la loi des suspects. C'est alors qu'il se retira à Saint-Germain-en-Laye. Décrété d'accusation le 18 septembre 1793, il était incarcéré le 24 du même mois (3). Bientôt

mois après, j'étais errant en Alsace, sous le poids d'une destitution encourue à Huningue, pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du 10 août ... » *Cinquante chants français*, Paris, 1825, p. 83, cité dans le *Mercure de France* (1923), p. 607.

(1) Eugène Charavay, *Catalogue de vente d'autographes*, le 26 novembre 1883, n° 246, cité par Thiersot, *Rouget de Lisle, son œuvre, sa vie*, Paris, 1892, p. 339.

(2) « Je soussigné, cy devant général de division des armées de la République, déclare qu'ayant été chargé de la conduite des attaques des châteaux de Namur, en 1792, j'ai vu pendant la durée de ce siège le citoyen Joseph Rouget y servir avec zèle, bravoure et intelligence dans sa qualité d'ingénieur. En témoignage de quoi, je lui délivre le présent certificat. A Paris, le 19 brumaire de l'an III de la République françoise, une et indivisible.

« Signé : BOUCHET. » (Arch. du ministère de la Guerre).

(3) « Le Comité de Salut public arrête que le citoyen Rougez, surnommé de Lille, ci devant officier du génie et retiré à Saint-Germain, sera mis sans délai en état d'arrestation. Charge le ministre de la Guerre de l'exécution du

relâché, il était de nouveau arrêté sur un ordre du Comité de Salut public en date du 17 nivôse an II (6 janvier 1794) (1) pour des motifs restés inconnus, mais que l'on peut vraisemblablement attribuer à son intempérance de langage et à l'absence de toute prudence dans l'expression de ses opinions politiques, en un temps où il fallait soupeser avec soin ses moindres paroles.

Rouget de Lisle mit à profit sa réclusion forcée pour composer son chant sur les *Héros du Vengeur*, dont la fin tragique autant que glorieuse, survenue dans la journée du 1er juin 1794, avait eu en France un retentissement énorme. La chute de Maximilien Robespierre, le mois suivant (9 thermidor = 27 juillet), lui inspirait un hymne dont il fit hommage à la Convention, qui témoigna sa satisfaction en recommandant son auteur au Comité de Sûreté générale, lequel, sur l'intervention énergique de Tallien, le faisait mettre aussitôt en liberté (2).

Rouget de Lisle, qui songeait sérieusement à rentrer dans l'armée, adressa une demande d'emploi, le 19 brumaire an III (9 novembre 1794) au Comité de Salut public, en même

présent arrêté. » (Arch. nat. *Arrêtés du Comité de Salut public*, 2e vol., p. 337 : séance du 18 septembre 1793.) — A noter ce nom de « Rougez » pour « Rouget ». Rouget de Lisle n'était pas noble, mais appartenait à la bonne bourgeoisie. L'adjonction « de Lisle » à son nom patronymique ne remonte qu'à 1777 ou 1778, et fut faite pour faciliter au jeune homme son entrée à l'École militaire, où l'on ne recevait alors que des cadets gentilshommes.

(1) « Le Comité de Salut public arrête que le ministre de la Guerre fera mettre sans délai le citoyen Rougez, dit de Lille, cy-devant officier du génie, en état d'arrestation. » Signé au registre : Carnot, Barère, Robespierre, Collot d'Herbois, Billaut-Varennes, R. Lindet, Couthon. (Arch. nat. Arrêtés du Comité de Salut public, nivôse an II, p. 101).

(2) « Le citoyen Rouget de Lille, auteur de l'*Hymne des Marseillois*, détenu, fait hommage à la Convention d'un hymne dithyrambique sur la conspiration de Robespierre et la révolution du 9 thermidor. La Convention décrète mention honorable de l'offre de l'hymne patriotique, la renvoie au Comité d'Instruction publique, et la demande de mise en liberté au Comité de Sûreté générale. » (*Extrait du procès-verbal de la séance de la Convention du 17 thermidor, an II.* — *Procès-verbal de la Convention nationale*, t. XLIII, p. 41.) « Je ne connaissais point Tallien, écrit Rouget de Lisle dans son *Historique et souvenirs de Quiberon*, pas même de vue, et nuls rapports n'existaient entre nous. Il savait que j'étais detenu, et quelques jours après le 9 thermidor, il fit signer ma liberté par le Comité de Sûreté générale ; là commencèrent nos relations. » *Mémoires de tous*, Paris, 1834, t. II, p. 40.

temps qu'il réclamait le paiement de sa solde, resté en souffrance depuis le 1er janvier 1793, ou bien sa mise en jugement. Réintégré comme capitaine de première classe par décret du 20 mars 1795 (30 ventôse an III), il était désigné deux mois après pour rejoindre l'armée du Rhin, quand Tallien, délégué comme commissaire du peuple dans les départements de l'Ouest, lui proposa de l'accompagner à Quiberon à titre de volontaire, sans qualité bien définie, malgré sa réintégration officielle (1). Rouget de Lisle accepta cet offre et quittait Paris le 1er juillet en compagnie de Tallien et Blad, collègue de ce dernier. Rouget a laissé le récit vivant de cette campagne de moins d'un mois où Lazare Hoche écrasa l'insurrection royaliste, à la secrète satisfaction du gouvernement britannique, qui l'avait perfidement encouragée et soutenue. Sa relation, qu'il ne devait rédiger que trente-six ans plus tard, en 1831 (2), sur des notes prises par lui au jour le jour à Quiberon, et confrontées d'une part sur les rapports officiels de Hoche et de Tallien, de l'autre sur les sources républicaines et royalistes, parues dans l'intervalle, se recommande autant par sa sincérité et son exactitude que par le ton plein d'humanité dont il raconte ces événements lamentables ; elle n'a rien perdu de son très réel intérêt et se classe parmi les meilleures qui soient restées, en même temps qu'elle vient clore dignement sa carrière d'écrivain.

Rouget de Lisle s'y élève énergiquement contre toute capitulation qui aurait été accordée aux vaincus et, comme il le dit, c'est même le but principal de cet opuscule « de prouver que cette capitulation non seulement n'existe point, mais qu'elle ne put exister » (3).

(1) A. Estignard le qualifie d'« aide de camp volontaire du général Hoche». *Portraits francs comtois*, t. I (1885), p. 292.

(2) *Ibid*, page 118. Sur le «problème» de la capitulation du jeune et infortuné Sombreuil à laquelle il se refuse de croire, Rouget de Lisle déclare « depuis trente-six ans » y chercher une solution. Or, l'événement auquel il fait allusion remontait à 1795 ; il a donc dû rédiger son mémoire ou y mettre la dernière main en 1831, pour le publier quelque temps après, en 1834.

(3) *Mémoires de tous*, t. II, p. 4.

Rentré à Paris dans la soirée du 28 août (11 fructidor an III), Rouget de Lisle rejoignait le lendemain à la Convention Tallien, qui rendit compte de son mandat.

Conçu dans le ton grandiloquent et déclamatoire de l'époque, ce discours n'en est pas moins très habile et très complet, bien que l'auteur s'excuse d'avoir été pressé par le temps pour le préparer (1). Il l'avait rédigé de concert avec Rouget de Lisle ; il n'est pas étonnant de trouver dans la rédaction de ce dernier les mêmes idées, souvent exprimées dans les mêmes termes que ceux employés par Tallien, car il ne faisait en somme que reprendre son bien. Le député Fréron, prenant la parole après Tallien, vint mettre en relief la belle conduite tenue par Rouget de Lisle à Quiberon, et s'exprima ainsi : « La Convention nationale vient de décréter qu'il sera fait mention honorable de l'armée victorieuse des lâches émigrés et des généraux qui ont dirigé l'attaque de Quiberon. J'appelle l'intérêt et la justice des comités de gouvernement sur l'auteur de l'hymne que vous venez d'entendre, sur Rouget de Lille, qui sait également chanter la liberté et combattre pour elle. Ce nouveau Tyrtée n'a point quitté la tête des colonnes républicaines, commandées par Hoche ; il n'a point quitté les représentants du peuple ; et n'ayant pas d'emploi dans nos armées, quoique officier du génie réintégré, c'est en volontaire qu'il a servi dans cette mémorable action. Il est blessé à la cuisse d'un coup de mitraille. Je demande que le Comité de Salut public s'occupe promptement des moyens de le récompenser, en lui donnant de l'emploi dans les armées de la République » (2). Cette dernière proposition fut aussitôt décrétée, et la « fête » se termina par le *Chant du Départ*.

(1) Cf. la réimpression de l'ancien Moniteur, t. XXV, p. 354 et suivantes. Hoche écrivait à Tallien, le 27 thermidor an III (14 août 1795) : « Si vous avez fait une carmagnole, c'est en élevant beaucoup un pauvre garçon qui voudrait bien rester ignoré : mes ennemis ne vous le pardonneront certainement pas. Votre style n'est pas celui d'un Barère : votre rapport est aussi exact qu'il est bien écrit, quant aux *preux*. » Alexandre Rousselin, *Vie de Lazare Hoche*, an VI de la République, t. II, p. 211.

(2) Réimpression du *Moniteur*, t. XXV, p. 258.

Promu chef de bataillon le 2 mars 1796 (12 ventôse an IV), Rouget de Lisle, pour des raisons encore mal connues, et par un de ces coups de tête auxquels il n'était que trop enclin, envoya le 29 du même mois sa démission motivée, sans réfléchir que cette nouvelle incartade allait lui fermer, pour toujours cette fois, sa rentrée dans l'armée (1). Rendu à l'inaction et fort réduit sans doute dans ses ressources pécuniaires, il songea à publier l'ensemble de ses compositions littéraires et musicales, dont quelques-unes, jusqu'alors, n'avaient paru qu'en feuilles volantes, bientôt détruites ou perdues. C'est ainsi qu'en dehors de la *Marseillaise*, dont le nombre des éditions n'avait pas laissé d'être considérable, mais qui toutes avaient été faites en dehors de lui (ce qui explique les variantes, les adjonctions et les suppressions qu'elles présentent) *l'Hymne à la Raison*, *l'Hymne à la Liberté* avec la musique de Pleyel, *l'Hymne de Roland à Roncevaux*, *l'Hymne aux héros du Vengeur*, le *Chant de Thermidor*, avaient contribué à maintenir dans le public le souvenir de son nom et la notoriété flatteuse qui s'attachait à sa personne (2).

Ce petit volume de 157 pages, plus 4 pages de musique notée, élégamment édité par P. Didot l'aîné (3), est dédié à Méhul, alors dans tout l'éclat de sa réputation et de son talent. L'épître légèrement déclamatoire, rédigée dans le style du temps, est ainsi conçue :

A Méhul,

Reçois, ami, ce tribut de l'estime et de l'admiration.

Une âme fière et sensible, des talens sublimes, la dignité du

(1) Cf. sa lettre au ministre de la Guerre, *Mercure de France* (1923), p. 605 et note 2.

(2) Ch. dans Tiersot, *Histoire de la Marseillaise*, la *Bibliographie*, p. 149.

(3) Le volume est intitulé : ESSAIS || EN VERS ET EN PROSE || *par Joseph Rouget de Lisle* || *à Paris* || *de l'Imprimerie de P. Didot l'aîné* || *an Ve de la République* || 1796. Il porte en épigraphe sur le titre cette pensée d'Addison : *A day, an hour of virtuous liberty, is worth of whole eternity in boundage. Caton* d'Adisson (*sic*), act. 2, scène 1). — (Trois exemplaires existent à la Bibliothèque nationale sous la cote Ye. 12500, Rés. Ye, 3247, Rés. Ye, 3248).

véritable artiste, tels sont les titres auxquels il est offert. Qu'ils sont beaux, comparés à ces titres mensongers qui jadis attiraient tous les hommages auxquels j'eusse peut-être sacrifié comme tant d'autres, mais qu'enfin je sais apprécier !

Chantre d'Euphrosyne, d'Adrien, de Stratonice et de Mélidore, tu es l'orgueil de tes rivaux ; ton siècle te contemple ; la postérité t'appelle. Puisse la couronne qu'elle te destine s'embellir à tes yeux par cette fleur qu'y ajoute l'amitié !

JOSEPH ROUGET DE LISLE (1).

La réponse de Méhul, que nous ne connaissons que par l'analyse qu'en donne un catalogue de vente d'autographes où cette pièce a passé, n'est pas moins curieuse ; elle témoigne de l'amitié de Méhul pour Rouget de Lisle et du cas particulier qu'il fait de son hommage (2).

Des quatre poésies de ce volume ici mentionnées, la première qui se présente est intitulée : *Le Chant des combats, vulgairement l'Hymne des Marseillois, aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris.* Ce dernier mort sur l'échafaud, le 11 novembre 1793.

Elle est accompagnée de cette épigraphe tirée d'Horace et qui ne pouvait être mieux choisie : *Exegi monumentum* : (Horace, ode 24, liv. III) et est datée de *Strasbourg, jour de la proclamation de la guerre.* Ce sont les six couplets traditionnels, avec le refrain exactement le même pour chacun d'eux (3), déjà parus dans le *Mercure* (15 décembre 1923, p. 623.)

(1) *Essais*, p. 1.

(2) Eugène Charavay, *Catalogue d'autographes, vente du 26 novembre 1883*, n° 242.

(3) Ayant dit, dans le *Mercure de France* du 1er décembre 1923, qu'en l'absence de tout autographe daté de la *Marseillaise* établissant son antériorité sur l'édition de Dannbach, c'était cette dernière qui devait être considérée comme l'original, un ancien collaborateur du *Journal d'Alsace-Lorraine* a répondu dans le numéro du 15 janvier 1924 du *Mercure* que l'original daté de la célèbre composition existait parfaitement et avait été reproduit en fac-similé le mardi 6 juin 1911 dans le n° 138, mentionné par erreur 126, du journal alsacien. Cette précieuse pièce provient d'une certaine dame Parcelet-Morny, « à laquelle Rouget de Lisle l'avait remise le jour même où l'hymne fut chanté chez le maire Dietrich, comme à une amie, avec laquelle il faisait parfois, à Strasbourg, de la musique ». Il ressort des paroles mêmes de l'honorable correspon-

La seconde est le *Roland à Roncevaux, chant de guerre, aux mânes de Frédérik Diétrich, premier maire de Strasbourg*. Ce dernier, comme on sait, avait été guillotiné à Paris le 28 décembre 1793. Quant au *Roland à Roncevaux*, il avait été écrit à Strasbourg, quelques jours seulement après la *Marseillaise*. Dans le recueil de 1796, la pièce est précédée de l'épigraphe : *Dulce et decorum est pro patria mori* (Horace, ode 2, liv. III, v. 13). Rouget de Lisle a fait précéder ce chant de quelques lignes de préface qui viennent l'expliquer :

ROLAND A RONCEVAUX, *chant de guerre.*

J'ai cherché ici à renouveler cette fameuse romance de Roland, qui était le chant de guerre de nos ancêtres. Sedaine avait eu le premier cette idée dans son opéra de *Guillaume Tell*; mais le cadre où il l'a placée ne lui a pas permis de la développer. J'ai profité sans scrupule de quelques-uns des traits de Sedaine. Ce n'est point un plagiat, c'est un hommage rendu à cet homme célèbre, et une manière franche d'indiquer la source où j'ai puisé.

Le chant de Roland a plus de rapport avec les circonstances actuelles qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. Comme ceux d'aujourd'hui, les Français d'alors combattaient pour leurs lois et leur liberté contre les Maures, qui, après avoir subjugué l'Espagne, menaçaient d'envahir le reste de l'Europe (1).

dant que cette copie autographe datée, remise entre les mains de Mme Parcelet-Morny, ne peut être la même que celle envoyée ce même jour (25 avril) par Rouget de Lisle au maréchal Luckner.

Or, c'est ce dernier autographe daté qui a été incontestablement le manuscrit original remis par le maréchal Luckner à Dannbach aux fins d'impression. Rouget de Lisle, informé du bon accueil fait par le maréchal à son chant de guerre, a très bien pu en remettre une autre copie autographe, quelques jours après, à Mme Parcelet-Morny en l'antidatant du 25 avril : le seul point intéressant pour Rouget de Lisle étant de rappeler la date glorieuse du jour où ce chant avait été remis. Rouget de Lisle a dû très vraisemblablement offrir de même à plusieurs de ses amis des copies autographes de sa composition, toujours avec la date du 25 avril, quel que fût d'ailleurs le jour où il leur en aurait fait don. Il en existe peut-être encore aujourd'hui et que l'on ignore. La collection du *Journal d'Alsace-Lorraine* manquant à la Bibliothèque nationale, je n'ai pu voir cette intéressante reproduction de la *Marseillaise* avec les détails qui sans doute l'accompagnent

(1) *Essais*, p. 93-100.

Sedaine, étant mort à Paris le 17 mai 1797, a lu certainement ce poème de Rouget de Lisle. On verra que ce dernier, comme d'ailleurs tout le monde de son temps, avait sur *la Chanson de Roland* les idées les plus fausses et les plus baroques. Dans son poème, rédigé en style « troubadour » de l'époque, il fait de Roland, le neveu de Charlemagne, le fiancé d'Aude, le premier des douze pairs, une sorte de ténor d'opéra-comique qui en est la caricature. Il ne connaissait sans doute le personnage que par *l'Orlando furioso* de l'Arioste, si l'on en juge par le paladin Renaud qui figure dans ce poème.

Il conte Orlando e'l suo cugin Rinaldo

(CANTO I°, VIII).

Le travestissement fait sourire, et, quand on a lu l'élucubration effarante de Rouget de Lisle, on pense involontairement à la réponse du cardinal Hippolyte d'Este à l'Arioste lui offrant un exemplaire de son *Orlando* : « *Messer Lodovico, dove mai avete pigliato tante coglionerie* ? (1) »

Par une coïncidence curieuse, Roncevaux, la célèbre vallée de la Navarre où l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne avait été anéantie par les Gascons en 778, devait être occupé par les troupes républicaines le 17 octobre 1794, deux ans après la composition du *Roland* de Rouget de Lisle.

Aux mânes de FRÉDÉRIK DIÉTRICH,
premier maire de Strasbourg.

Dulce et decorum est pro patria mori.
(HORACE, od. 2, liv. III, v. 13.)

ROLAND.

Où courent ces peuples épars ?
Quel bruit fait trembler la terre,
Et retentit de toutes parts ?...
Ami ! c'est le cri du dieu Mars,
Le cri précurseur de la guerre,
De la gloire et de ses hasards.

(1) P.-L. Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie* (Paris, 1812), t. IV, p. 355, et note 1.

Mourons pour la patrie!
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.
Voyez-vous ces drapeaux flottans
Couvrir les plaines, les montagnes,
Plus nombreux que les fleurs des champs ?
Voyez-vous ces fiers mécréans
Se répandre dans nos campagnes
Pareils à des loups dévorans ?

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

UN SOLDAT.

Combien sont-ils ? combien sont-ils ?

ROLAND.

Quel homme ennemi de sa gloire
Peut demander : « Combien sont-ils ?... »
Eh ! demande où sont les périls,
C'est là qu'est aussi la victoire.
Lâche soldat ! combien sont-ils ?...

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Suivez mon panache éclatant,
Français ! ainsi que ma bannière,
Qu'il soit le point de ralliement.
Vous savez tous quel prix attend
Le brave qui dans la carrière
Marche sur les pas de Roland.

Mourons pour la patrie!
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Fiers paladins, preux chevaliers,
Et toi sur-tout, mon frère d'armes,
Toi, Renaud, la fleur des guerriers,
Voyons de nous qui les premiers,
Dans leurs rangs portant les alarmes,
Rompront ce mur de boucliers.

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Courage, enfans ! ils sont vaincus ;
Leurs coups déjà se ralentissent,
Leurs bras demeurent suspendus...

Courage ! ils ne résistent plus ;
Leurs bataillons se désunissent,
Chefs et soldats sont éperdus...

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Quel est ce vaillant Sarrazin
Qui seul, arrêtant notre armée,
Balance encore le destin ?...
C'est Altamor !... c'est lui qu'en vain
Je combattis dans l'Idumée,
Mon bonheur me l'amène enfin.

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Entends-tu le bruit de mon cor ?
Je te défie à toute outrance :
M'entends-tu, superbe Altamor ?...
Mon bras te donnera la mort,
Ou si je tombe sous ta lance,
Je m'écrierai, fier de mon sort :

Je meurs pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Je suis vainqueur, je suis vainqueur !...
En voyant ma large blessure,
Amis ! pourquoi cette douleur ?...
Le sang qui coule au champ d'honneur,
Du vrai guerrier c'est la parure,
C'est le garant de sa valeur.

Je meurs pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Il convient de voir maintenant l'emprunt fait par Rouget de Lisle à Sedaine dans son drame de *Guillaume Tell*, représenté à Paris au mois de mars 1791.

C'est à la scène VII du troisième acte où on lit :

(Les mêmes, les femmes arrivent, Mme Tell à leur tête ; elles ont des pains, des cruches pleines de vin et des armes.)

Mme TELL.

Nous venons toutes mourir avec vous.

LES FEMMES.

Oui, oui, oui, nous ne vous quitterons pas.

MELKTAL.

Qu'entends-je ?

SURLEMANN.

Ce sont nos femmes.

MELKTAL.

Qu'elles se taisent, et qu'elles écoutent : écoutez braves femmes, et faites chorus :

A Roncevaux,
Dans les clairs-vaux,
Roland courant à la victoire
Chantoit tout-haut
Dans les clairs-vaux,
Aux camarades de sa gloire,
Aux compagnons de ses travaux :
Mourons, mourons pour la Patrie,
Un jour de gloire vaut cent ans de vie.
Le plus bel instant de la vie
C'est quand on meurt pour sa patrie.

SECOND COUPLET.

Combien sont-ils ?
Combien sont-ils ?
Lorsque l'on vole à la victoire,
On demande où sont les périls ?
Eh ! qu'importe combien sont-ils ?
Mourons, mourons pour la Patrie ;
Un jour de gloire vaut cent ans de vie.

(On voit paraître les signaux sur les hauts monts) (1).

La troisième poésie empruntée au recueil est intitulée : *Les Héros du Vengeur, chant national, aux Marins français.*

Ce poème, bien que contraire à la vérité historique, ne manque pas d'un certain souffle. Rouget de Lisle a usé du

(1) GUILLAUME TELL, *drame en trois actes, en prose et en vers, par le citoyen Sedaine ; musique du citoyen Grétry. Représenté, au mois de mars 1791, sur le ci-devant Théâtre Italien.* — Prix, 30 sols. — A Paris, chez Maradan, Libraire, rue du Cimetière Saint-André-des-Arts, nº 9. *Seconde année de la République françoise.* — La musique avec les paroles de ce chant sont données à la fin du volume, et terminent le recueil. *Théâtre de Sedaine*, s. d., tome VI, p. 58-59.

privilège accordé par son poète favori, Horace, aux peintres comme aux poètes d'obéir à toute leur fantaisie ; il ne s'en est pas fait faute. Mais Rouget de Lisle a tenu à idéaliser son sujet, et s'est surtout inspiré du rapport grandiloquent de Barère à la Convention, plutôt que du procès-verbal de Renaudin, le capitaine du vaisseau *le Vengeur*, d'une forme autrement émouvante dans sa mâle simplicité. Il est vrai qu'il y a grande chance pour qu'il n'ait jamais connu ce dernier rapport.

On sait les faits. En mai 1794, à ce moment où la disette en France commençait à se faire durement sentir, un convoi de grains venant des Etats-Unis était attendu dans un port de l'Océan ; la flotte anglaise avait ordre de s'emparer des navires américains ou de les couler, et l'escadre française, armée à Brest, celui de s'opposer aux tentatives de l'ennemi. Parmi les vaisseaux qui composaient l'escadre figurait *le Vengeur*, de soixante-quatorze canons, dont le capitaine Renaudin venait de prendre possession le 25 mars 1794. Un premier combat avait eu lieu le 29 mai, au cours duquel *le Vengeur* reçut le feu de dix bâtiments anglais.

Le 1er juin, attaqué par trois vaisseaux ennemis, dont deux de premier rang bien supérieurs en force, *le Vengeur* démâté, prenant eau de toutes parts, était voué à un désastre inévitable. Le dévouement de l'équipage n'avait toutefois pas été inutile, puisque le convoi était passé et avait pu débarquer sa cargaison ; mais ce ne fut pas sans le payer chèrement. Dans l'impossibilité de résister plus longtemps, et tout moyen de retraite lui étant fermé, Renaudin fit amener son pavillon qu'on mit en berne, montrant ainsi qu'il renonçait à une lutte meurtrière autant que vaine, et qu'il se rendait à discrétion, demandant des embarcations pour échapper à la mort. Un certain nombre de canots anglais répondirent à cet appel et recueillirent à leurs bords tout ce qu'ils purent prendre de ces malheureux. Renaudin, accompagné de son jeune fils, se réfugia dans un canot sans se soucier de tous ceux qu'il laissait derrière lui.

Ceux-ci espéraient toujours voir revenir les chaloupes anglaises, mais il n'en fut rien. Aussi ces hommes, qui avaient affronté d'un cœur tranquille les horreurs de cette lutte gigantesque, eurent-ils un moment de désespoir bientôt réprimé ; jugeant qu'il ne fallait compter sur aucun secours, ils se résignèrent stoïquement à leur sort et s'abîmèrent dans les flots, aux cris poussés par plusieurs d'entre eux de : *Vive la République*, dernier adieu à la France, à laquelle ils avaient fait le sacrifice de leur vie. D'après le procès-verbal de Renaudin, l'équipage comptait 723 hommes, dont 267 s'étaient rendus aux Anglais ; 456 avaient été tués au cours des deux combats du 29 mai et du 1er juin ; enfin le nombre de blessés, malades ou morts y est estimé à 250, ce qui donne 206 hommes qui, restés sur *le Vengeur*, s'engloutirent avec lui.

Quant à Renaudin, envoyé au cautionnement de Tavistock avec quatre de ses officiers et le commis aux revues du *Vengeur*, il fut promptement remis en liberté, grâce à un échange de prisonniers consenti par le gouvernement anglais.

Le 13 août, il était à Brest d'où il écrivait au ministre de la Marine pour lui annoncer son retour et lui faire part du récit du *drame*. Cinq mois après, le Comité de Salut public le nommait contre-amiral, le 29 octobre 1794, et Jal, son historiographe le plus autorisé, d'écrire : « L'histoire doit une mention honorable à cet homme, qu'on a trop oublié jusqu'ici... Barère a immortalisé *le Vengeur*, sans prononcer le nom de son capitaine. Rendons à celui-ci la juste part qui lui revient dans cette immortalité. *Le Vengeur*, c'est Renaudin ; c'est par Renaudin que *le Vengeur* fut grand... » Une objection pourtant se pose aussitôt. Comment Renaudin a-t-il pu consentir à quitter son bord avant de s'être assuré que tous les hommes d'équipage du *Vengeur* étaient en sûreté. Son devoir n'était-il pas de se retirer le dernier ou de périr avec eux ? Comment expliquer l'acte du Comité de Salut public récompensant Renaudin sans même l'avoir fait

passer préalablement devant un conseil d'enquête, et les marques particulières d'estime que Jal, si bon juge en la matière, lui témoigne d'autre part, en s'abstenant de toute allusion à une conduite si étrange et si insolite ? Autant de questions qui viennent à l'esprit et dont la solution n'est pas douteuse, mais qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici. Quant à Rouget de Lisle, qui n'a dû connaître que le rapport de Barère, il s'est contenté de broder d'après ce dernier des strophes harmonieuses, en contradiction toutefois avec la réalité : il fut certainement dupe de la communication emphatique du rusé conventionnel qui savait — quant à lui — à quoi s'en tenir sur la façon dont les choses s'étaient passées (il parlait plus d'un mois après le naufrage du *Vengeur*), mais qui avait sans doute ses raisons pour égarer l'opinion publique.

Voici, d'ailleurs, son rapport à la Convention dans la seance du 9 juillet 1794, qui fut immédiatement suivi du chant national de Rouget de Lisle.

Barère, au nom du Comité de Salut public :

Citoyens, le Comité m'a chargé de faire connaître à la Convention des traits sublimes qui ne peuvent être ignorés d'elle ni du peuple français.

Depuis que la mer est devenue un champ de carnage, et que les flots ont été ensanglantés par la guerre, les annales de l'Europe n'avaient pas fait mention d'un combat aussi opiniâtre, d'une valeur aussi soutenue, et d'une action aussi terrible, aussi meurtrière que celle du 13 prairial, lorsque notre escadre sauva le convoi américain.

Van Stabel, en conduisant la flotte américaine dans nos ports, a passé à travers des flots teints de sang, des cadavres et des débris de vaisseaux. L'acharnement du combat qui avait précédé l'arrivée du convoi a prouvé combien nos escadres sont républicaines, puisque la haine du nom anglais a dirigé les coups ; et plus les forces étaient inégales de la part des Français, plus la résistance a été grande et courageuse. Les matelots anglais revenus dans leur île n'ont pu dérober à l'histoire cet aveu remarquable...

Citoyens, quittons des insulaires aussi exécrables ; revenons sur l'Océan, nous y verrons des traits bien plus sublimes du courage et du dévouement patriotiques. Les armées navales de la République française et de la monarchie anglaise étaient en présence depuis longtemps, et le combat le plus terrible venait d'être livré le 13 prairial ; le feu le plus vif, la fureur la plus légitime de la part des Français augmentaient les horreurs et le péril de cette journée. Trois vaisseaux anglais étaient coulés bas, quelques vaisseaux français étaient désemparés ; la canonnade ennemie avait entr'ouvert un de ces vaisseaux, et réunissait la double horreur d'un naufrage certain et d'un combat à mort.

Mais ce vaisseau était monté par des hommes qui avaient reçu cette intrépidité d'âme qui fait braver le danger, et l'amour de la patrie qui fait braver la mort.

Une sorte de philosophie guerrière avait saisi tout l'équipage ; les vaisseaux du tyran anglais cernaient le vaisseau de la République, et voulaient que l'équipage se rendît : une foule de pièces d'artillerie tonne sur *le Vengeur*, des mâts rompus, des voiles déchirées, des membrures de ce vaisseau couvrent la mer : tant de courage, tant d'efforts surnaturels vont-ils donc devenir inutiles ?

Misérables esclaves de Pitt et de Georges, est-ce que vous pensez que des Français républicains se remettront entre des mains perfides et transigeront avec des ennemis aussi vils que vous ? Non, ne l'espérez pas ; la République les contemple, ils sauront vaincre ou mourir pour elle ; plusieurs heures de combat n'ont pas épuisé leur courage ; ils combattent encore ; l'ennemi reçoit leurs derniers boulets, et le vaisseau fait eau de toutes parts.

Que deviendront nos braves frères ? Ils doivent, ou tomber dans les mains de la tyrannie, ou s'engloutir au fond des mers. Ne craignons rien pour leur gloire ; les républicains qui montent le vaisseau sont encore plus grands dans l'infortune que dans les succès.

Une résolution ferme a succédé à la chaleur du combat : imaginez le vaisseau *le Vengeur*, percé de coups de canon, s'entr'ouvrant de toutes parts et cerné de tigres et de léopards anglais ; un équipage composé de blessés et des mourans, luttant contre les flots et les canons ; tout à coup le tumulte du combat, l'effroi du danger, les cris de douleur des blessés cessent : tous montent

ou sont portés sur le pont. Tous les pavillons, toutes les flammes sont arborés ; les cris de *Vive la République ! Vivent la liberté et la France !* se font entendre de tous côtés ; c'est le spectacle touchant et animé d'une fête civique plutôt que le moment terrible d'un naufrage.

Un instant ils ont dû délibérer sur leur sort. Mais non, citoyens, nos frères ne délibèrent plus ; ils voient l'Anglais et la patrie. Ils aimeront mieux s'engloutir que de la déshonorer par une capitulation ; ils ne balancent point ; leurs derniers vœux sont pour la liberté et pour la République ; ils disparaissent. (*Un mouvement unanime d'admiration se manifeste dans la salle, des applaudissemens et des cris de* Vive la République ! *expriment l'émotion vive et profonde dont l'assemblée est pénétrée...*) *Séance du 21 messidor*, p. 173-174 (1).

Voici maintenant des extraits du procès-verbal rédigé par Renaudin et les officiers de son état-major.

De ce procès-verbal, où est minutieusement décrit le drame du treize prairial (1er juin) et que Jal a publié *in extenso* dans son *Dictionnaire critique*, auquel on pourra se reporter, il n'est donné ici que le début et le passage relatif à la reddition du *Vengeur* et à l'abandon d'une partie de l'équipage, peu d'instants avant que le vaisseau ne s'abimât dans les flots.

Aujourd'hui, premier messidor, l'an deuxième de la République française une et indivisible, nous soussignés, capitaine, officiers, sous-chef civil et autres personnes de l'équipage du vaisseau *le Vengeur*, coulé bas le treize prairial dernier, nous trouvant prisonniers de guerre au cautionnement de Tavistock, en Angleterre, assemblés pour rédiger le récit des événements qui ont précédé et entraîné la perte dudit vaisseau *le Vengeur*, faisant partie de l'escadre du contre-amiral Villaret, y avons procédé ainsi qu'il suit.

...Le vaisseau *le Vengeur* cependant approchait sensiblement du moment où la mer allait l'engloutir. Le danger s'accroissait de la manière la plus alarmante, malgré les efforts de l'équipage

(1) *Gazette nationale* ou *le Moniteur universel*, n° 29?, 22 messidor, an II (10 juillet 1794), p. 169 et suiv.

à pomper et à puiser. Nous vîmes sortir du groupe ennemi deux de nos vaisseaux, dont un, *le Trente-et un Mai*, venait de passer près de nous. Il fit naître parmi nous quelques espérances de salut; mais elles furent bientôt évanouies. Il se disposait à nous prendre à la remorque, lorsque les Anglais se débrouillèrent et le forcèrent de s'éloigner en chassant de notre côté. L'eau avait gagné l'entre-pont; nous avions jeté plusieurs canons à la mer; la partie de notre équipage qui connaissait le danger répandait l'alarme; ces mêmes hommes que tous les efforts de l'ennemi n'avaient pas effrayés frémirent à l'aspect du malheur dont ils étaient menacés; nous étions tous épuisés de fatigue, les pavillons étaient amarrés en berne. Plusieurs vaisseaux anglais ayant mis leurs canots à la mer, les pompes et les rames furent bientôt abandonnées. Ces embarcations arrivées le long du bord reçurent tous ceux qui les premiers purent s'y jeter. A peine étaient-ils débordés que le plus affreux spectacle s'offrit à nos regards : ceux de nos camarades qui étaient restés sur *le Vengeur*, les mains levées au ciel, imploraient, en poussant des cris lamentables, des secours qu'ils ne pouvaient plus espérer, bientôt disparurent et le vaisseau et les malheureuses victimes qu'il contenait. Au milieu de l'horreur que nous inspirait à tous ce tableau déchirant, nous ne pûmes nous défendre d'un sentiment mêlé d'admiration et de douleur. Nous entendions, en nous éloignant, quelques-uns de nos camarades former encore des vœux pour leur patrie; les derniers cris de ces infortunés furent ceux de *Vive la République!* Ils moururent en les prononçant. Plusieurs hommes revinrent sur l'eau, les uns sur des planches, d'autres sur des mâts et d'autres débris du vaisseau. Ils furent sauvés par un cutter, une chaloupe et quelques canots, et conduits à bord des vaisseaux anglais.

Vient le dénombrement des victimes, rapporté plus haut. Le procès-verbal porte la signature de Renaudin et de huit officiers de son état-major qui avaient échappé au désastre.

LES HÉROS DU VENGEUR

Chant national

AUX MARINS FRANÇAIS.

LE CAPITAINE.

Le destin trahit nos exploits ;
Nos agrès, nos mâts, sont en poudre :

Céder, se rendre ! affreuses lois !...
Soldats, accourez à ma voix ;
La honte ou la mort, que résoudre ?
Répondez, quel est votre choix ?

CHŒUR

des soldats et des matelots.

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie .

LE CAPITAINE

Ce pavillon dont sur les mers
Nous devions soutenir la gloire
N'aura-t-il vu que nos revers ?
A la patrie, à l'univers,
Nous qui jurâmes la victoire,
Pourrons-nous accepter des fers ?...

CHŒUR

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Pourrons-nous au joug des Anglais
Soumettre une tête servile,
Nous, hommes libres, nous, Français ?
Parmi l'opprobre et les regrets,
Irons-nous vieillir dans leur île,
De leurs mépris dignes objets ?

CHŒUR

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Oui, suivons un transport si beau ;
Qu'un noble trépas nous honore ;
Pour nous la vie est un fardeau.
Entr'ouvrons les flancs du vaisseau,
Et que nos mains libres encore
A tous nous creusent un tombeau.

CHŒUR

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Pavillons, flammes, étendards,
Signes de triomphe et de joie,
Brillez sur ces flottans remparts.
O liberté ! de toutes parts
Que ta bannière se déploie,
Et charme nos derniers regards !

CHŒUR

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Approche, superbe vainqueur !
Approche, les vaincus t'attendent,
Prêts à couronner ta valeur.
Tu diras à ton dictateur
Comment les vrais Français se rendent :
Qu'il frémisse au nom du *Vengeur* !

CHŒUR

Mourons pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

LE CAPITAINE

Voici le moment glorieux ;
Notre immortalité commence !
Sur l'avenir fixons les yeux...

TOUS

Les bras tendus vers la flotte française :

Amis, recevez nos adieux :
Douce patrie ! heureuse France !
Entends, reçois nos derniers vœux.

Je meurs pour la patrie !
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

(*La vaisseau s'abyme.*)

Dormez du sommeil des héros,
Guerriers, républicains fidèles !
Dormez ; des palmes immortelles
Croissent pour vous du sein des eaux.

Aux saintes pages de l'histoire,
Aux cœurs sensibles des Français,

La reconnaissance à jamais
Va consacrer votre mémoire.

Dormez du sommeil des héros,
Guerriers, républicains fidèles!
Dormez, des palmes immortelles
Croissent pour vous du sein des eaux.

Le quatrième poème qui suit est dédié aux mânes de « Victor Broglio » (1), Victor de Broglie, le même que nous avons vu maréchal de camp à l'armée du Rhin et suspendu par Hoche à Huningue en 1792, en même temps que Rouget de Lisle (2) : bientôt arrêté et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, Victor de Broglie montait sur l'échafaud le 27 juin 1794 à l'âge de trente-sept ans.

Rouget de Lisle apprit la triste nouvelle dans sa prison du château de Saint-Germain-en-Laye et ne fut pas sans concevoir des craintes sérieuses pour sa propre vie, lorsqu'un mois après, jour pour jour, Robespierre tombait le 9 thermidor (27 juillet). Rouget de Lisle composait aussitôt *le Chant de Thermidor*, qu'il dédiait aux mânes de son illustre et malheureux ami, Victor de Broglie, victime de l'épouvantable tyrannie qui, pendant deux ans, avait pesé sur la France, la couvrant de ruines et de sang. Le 30 juillet, Rouget de Lisle adressait son Chant à la Convention nationale : Tallien, le principal instigateur de la chute de Robespierre, lut avec une vive curiosité ce poème : sensible aux sentiments qui y étaient exprimés et flatté dans son amour-propre, il faisait signer par le Comité de sûreté

(1) Cette forme « Broglio » n'est pas une erreur typographique; on la retrouve dans les *Mémoires* de Vauban qui parle du « Comte de Broglio ». Quant à la suppression de la particule, la défaveur où elle était alors l'explique suffisamment. Sur la liste officielle des officiers destitués par les commissaires de l'Assemblée nationale à l'Armée du Rhin, en août 1792, figurent, en date du 17, « Victor Broglie, maréchal de camp » ; et, en date du 25, « Rouget de Lisle, officier du génie ».

(2) *Mercure de France* (1923), p. 605, et note 1. — « Le comte de Broglio » dit le comte de Vauban dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la Vendée* (Paris, 1806), p. 82.

Il s'agit de Joseph de Broglie, parent de Victor. On sait que Joseph de Broglie fut fusillé le 30 juillet 1795 avec d'autres royalistes, à Vannes, où ils avaient été transférés.

générale la mise en liberté immédiate du Tyrtée républicain. Ce fut, comme dit ce dernier, le commencement de leurs relations (1). On a paru surpris que Rouget de Lisle, avec les opinions plutôt royalistes qu'il professait, lui l'homme de 1789 mais non de 1793, ait pu se lier d'amitié avec Tallien qui avait voté la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, alors que l'on connaît l'hostilité irréductible que Rouget nourrissait contre les régicides (2). La raison en était dans la reconnaissance qu'il lui portait pour l'avoir fait sortir de prison après le 9 thermidor, à un moment où sa vie était en danger. Rouget de Lisle fréquenta dès lors chez Tallien où il était attiré par l'esprit et la grâce de la belle Mme Thérèse Cabarrus, la maîtresse de Tallien, que ce dernier avait épousée le 6 nivôse an III (26 décembre

(1) Cf. plus haut, p. 4, n. 1.

(2) Il existe à ce sujet une anecdote typique et fort peu connue, rapportée par Chasle De La Touche : « [Rouget de Lisle] detestait les régicides. Voici une anecdote qui le prouve et que m'a racontée M. de Carnaud. Ils se promenaient ensemble aux Tuileries, lorsqu'ils aperçurent l'abbé Grégoire, avec lequel Rouget de Lisle se trouvait lié, je ne me souviens pas pourquoi ni comment. Son parent, patriote de 89, fort estimable, cruellement désillusionné par une révolution sanglante, après n'avoir désiré qu'une réforme paisible, n'épargnait ni les excès révolutionnaires ni les coupables. Il reprochait amèrement à Rouget de Lisle sa liaison avec Grégoire qui, en sa qualité de prêtre, aurait dû se trouver cent fois trop heureux d'être dispensé, par son éloignement de la Convention, d'émettre son vote dans le fatal procès de Louis XVI, et qui, sans y être obligé ni provoqué, avait pourtant, par une lettre toute bénévole, donné l'assentiment le plus entier à la mort du juste ; en sorte que régicide par choix, par goût, il était le plus coupable de tous et n'avait pas même la lâche excuse de la peur, alléguée par tant d'autres. Cette particularité était inconnue à Rouget de Lisle, parce que le nom ni le vote de Grégoire ne figuraient dans aucun appel nominal. Il n'ait la possibilité d'une telle conduite de la part d'un homme qu'il estimait pour les sentimens philanthropiques dont il se parait. Pour s'en éclaircir, il le rejoignit, lui répéta mot à mot tout ce que venait de dire son parent, en le sommant en quelque sorte de s'expliquer sur ce qu'on lui reprochait. L'abbé Grégoire, déconcerté, balbutia une réponse que Rouget de Lisle ne lui donna pas le temps d'achever. Il lui déclara vivement que tout était fini entre eux et qu'il le priait de ne plus penser à lui. Je tiens cette anecdote du témoin, un des hommes les plus honorables que j'aie connus. Il me l'a racontée devant plusieurs personnes. Pas une ne doutait de sa vérité. » *Relation du désastre de Quiberon en 1795 et réfutation des Souvenirs historiques de M. Rouget de Lisle*, Paris, 1838, in-8°, p. 225. Rouget de Lisle n'a sans doute jamais su la conduite, aussi généreuse que délicate, que l'abbé Grégoire avait tenue à son endroit en 1827. Cf. *Mercure de France* (1923), numéro du 15 décembre, p. 608.

1793), *Notre-Dame de Thermidor*, comme on l'appelait dans les salons à la mode. Aussi, ayant plus tard à le juger, en 1831, il prend nettement son parti, sans le flatter toutefois, et plaide les circonstances atténuantes. « Tallien, écrit-il, le premier moteur du 9 thermidor, et qui, depuis cette mémorable journée, fixait tous les regards; homme chez qui la révolution développa des talens et de l'énergie, mais dont elle avait commencé par fausser le jugement et le caractère impétueux et facile; homme que la fougue de l'âge et des passions, le délire de l'époque, et peut-être l'impatience d'un sort obscur, entraînèrent à des excès dont la reconnaissance nationale même n'a pu l'absoudre, mais qui délivra son pays de l'effroyable Robespierre, rendit un service immense à l'humanité, d'innombrables services individuels, même à ses ennemis, et soutint avec courage et persévérance le résultat d'un élan généreux; homme qui mérita que ses torts fussent oubliés, du moins qu'ils ne fussent point exagérés, envenimés par l'ingratitude et la calomnie, qu'elles respectassent son malheur, son indigence, sa vieillesse infirme et persécutée, et qu'aujourd'hui elles se taisent devant son tombeau (1). » Ces sentiments, qu'on peut ne pas partager, sont toutefois très respectables sous la plume de Rouget de Lisle et ne sauraient lui faire tort.

LE CHANT DE THERMIDOR

Hymne

aux mânes

DE VICTOR BROGLIO.

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida...

(HORACE, ode 3, liv. III.)

Envoyé à la Convention nationale de ma prison au château de Saint-Germain, le 12 thermidor, an II.

Aux prodiges de la Victoire
Qu'un autre consacre ses chants;
Que ses vers mâles et touchans

(1) *Mémoires de tous*, t. II, p. 39 (*Historique et souvenirs de Quiberon*).

Célèbrent les fils de la Gloire.
En vain leur courage indomté
Nous gagnait cent et cent batailles :
Le crime au sein de nos murailles
Allait tuer la liberté.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui même a veillé.

Dans l'abîme avec quelle adresse
Les monstres savent t'attirer !
Ils sont prêts à te dévorer,
Leur regard encor te caresse.
Le pur langage des vertus
Est sur leurs lèvres mensongères,
Leurs âmes sont les noirs repaires
Où tous les forfaits sont conçus.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Long-temps leur audace impunie
Trompa notre crédulité :
En invoquant la liberté
Ils préparaient la tyrannie :
Le jour, ils maudissaient les rois,
Leurs entreprises sacrilèges ;
Et la nuit, ils creusaient les pièges,
Tombeau du PEUPLE et de ses droits.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Voyez vous ce spectre livide
Qui déchire son propre flanc ?
Enivré, tout souillé de sang,
De sang il est encore avide.
Voyez avec un rire affreux
Comme il désigne ses victimes !

Voyez comme il excite aux crimes
Ses satellites furieux !...

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Ce Dieu que proclamaient leurs bouches,
Qu'ils blasphémaient au fond du cœur,
Du PEUPLE éternel protecteur
Contre ses assassins farouches,
Dieu jette un regard menaçant
Sur le tyran, sur ses complices ;
C'en est fait, déjà leurs supplices
Laissent respirer l'innocent.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé ;
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Pars, vole, active renommée !
Vole,... aux deux bouts de l'univers,
Du Peuple écrasons ces pervers,
Que la nouvelle soit semée.
Peins nous citoyens et guerriers
Terrassant d'un même courage
Les rois dans les champs de carnage,
Les factieux dans nos foyers.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

Vous que l'amour de la patrie
Arma du poignard de Brutus, (1)
Il faut un triomphe de plus ;
Sans lui votre gloire est flétrie.
Jusque dans ses derniers canaux
Desséchez un torrent funeste :

(1) Allusion à la séance du 9 thermidor où Tallien avait paru avec un poignard « pour percer le sein de Robespierre » si la Convention ne le décrétait pas d'accusation.

Frappez, exterminez le reste
Des assassins et des bourreaux.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

L'arbre auguste dont la verdure
Défend ton front majestueux
Offre désormais à tes vœux
Une ombre plus douce et plus pure.
Des vents contre lui déchaînés
Bravant l'effort, le souffle immonde,
Bientôt il couvrira le monde
De ses branchages fortunés.

Chantons la liberté, couronnons sa statue ;
Comme un nouveau Titan le crime est foudroyé :
Relève ta tête abattue,
O France ! à tes destins Dieu lui-même a veillé.

La dernière pièce qui vient terminer ces différents poèmes ne s'élève pas au-dessus de la plus vulgaire médiocrité ; mais soutenu par la musique de Pleyel, l'*Hymne à la Liberté* fut accueilli avec ferveur et jouit d'un véritable succès. Il nous est permis aujourd'hui d'en juger autrement. Il est dédié aux mânes d'Achille Du Châtelet qui, avec Philippe-Frédéric Dietrich, Victor, le ci-devant prince de Broglie, et d'autres, avait été présent, le 25 avril 1792, à Strasbourg, à la première audition de la *Marseillaise* dans l'hôtel de l'infortuné maire de la ville. Le père d'Achille Du Châtelet, né en 1727, colonel à deux reprises du Régiment des Gardes françaises, avait été ambassadeur en Autriche et en Portugal, et était mort sur l'échafaud en 1794. Le fils, qui avait servi comme général dans l'armée du Nord où il avait été grièvement blessé, n'avait pas tardé à être arrêté comme appartenant au parti girondin : il s'empoisonna dans sa prison et mourut après de longues souffrances.

C'était un homme plein de cœur, à l'esprit délicat et

très cultivé, qui rappelait sa grand'mère, Mme Du Châtelet, la « sublime Emilie », comme l'appelait Voltaire, laquelle était morte le 10 septembre 1749, à l'âge de quarante-deux ans, dans les circonstances particulières que l'on sait.

HYMNE A LA LIBERTÉ

(Musique de Pleyel).
Aux mânes d'Achille Du Châtelet.

Seque probat moriens.
(LUCAIN, liv. VIII, v. 620.)

Loin de nous le vain délire (1)
D'une profane gaîté !
Loin de nous les chants qu'inspire
Une noble volupté !
Liberté simple,
Viens, sois l'âme de ces vers,
Et que jusqu'à nos concerts,
Tout porte en nous ta noble empreinte !

Sous tes fortunés auspices,
Vois tes enfans réunis
Goûter les douces prémices
Des biens que tu leur promis.
D'un pur hommage
Ils honorent tes autels :
Roi, du sein des immortels
Daigne sourire à ton ouvrage.

Brûlant d'un zele intrépide,
Fier de te connaître enfin,
Le Français sous ton égide
S'élance au plus beau destin.
Par mille obstacles
En vain croit-on l'arrêter :
Quel effort peut résister
A ceux que guident tes oracles ?

(1) Le fond de cet hymne date des commencemens de la Révolution. Il fut exécuté à Strasbourg à la cérémonie de l'acceptation du premier acte constitutionnel. Traduit en allemand sur le même rhythme, il passa le Rhin et fut accueilli avec transport par les habitans de Brisgaw. Souvent de la rive libre du fleuve, j'ai entendu le rivage opposé retentir de ce chant consacré à la liberté française. Les circonstances l'ont soumis à bien des changemens : puisse-t-il ne plus en subir. — (R. DE L.)

Sur ses oppresseurs antiques
Le PEUPLE a conquis ses droits :
Nos vils préjugés gothiques
Sont remplacés par les lois.
L'or et les titres
Né dispensent plus les rangs ;
Les vertus et les talens
En sont les suprêmes arbitres.

Du Rhin jusqu'aux Pyrénées,
Des bords que ceint l'Océan,
Jusqu'aux plaines couronnées
Par les cimes du Mont-Blanc,
Plus de barrières !
O Liberté ! désormais
Sous ce beau nom de Français,
Tu ne vois qu'un peuple de frères.

Pour renverser ton empire
Le despotisme aux abois
Rugit, s'agite, conspire,
Arme la horde des rois.
Que les rois tremblent !
Ce crime, c'est le dernier :
Leur chute est près d'expier
Les nœuds sanglans qui les rassemblent :

Ils franchirent nos limites
Ces superbes potentats ;
Leurs cent mille satellites
Infestèrent nos états.
Tyrans, esclaves,
Comme l'ombre fuit le jour,
Tout a fui, tous sans retour
Ont disparu devant les braves.

Salut, roches helvétiques,
Berceau de la liberté !
Salut, provinces belgiques,
Où son culte est reporté !
Plages lointaines
Qu'affranchirent nos efforts,
Répondez à nos transports :
Vos vengeurs ont brisé leurs chaînes.

On le voit, ces vers sans allure qui se traînent péniblement n'ont que l'excuse de l'intention ; mais qu'ils sont loin de ceux de la *Marseillaise* où Rouget de Lisle, pour une seule fois, sous l'étreinte passagère d'un patriotisme en délire, fut touché par l'inspiration créatrice qui semble s'être épuisée dans son effort même, pour ne jamais plus revenir (1). En tout cas, l'exhumation des poésies qu'on vient de lire permet d'apprécier toute la distance qui les sépare de ce chant national entré désormais dans l'immortalité, et d'assigner à son auteur la place plutôt effacée qu'il occupe parmi les écrivains de son temps (2).

L. THUASNE.

(1) « Mais lorsque devenue guerrière [la Révolution] s'élança sur les champs de bataille, elle eut besoin d'un Tyrtée pour émouvoir ses soldats. Elle le créa, comme elle fit ses généraux, par l'enthousiasme. Un simple officier d'artillerie (*sic*), Rouget de Lisle, se trouva poète et musicien. Un seul jour et pour une seule œuvre, l'inspiration lui vint pour ne plus revenir, comme à ce Tynnichus de Chalcis dont parle Platon, qui n'eut dans toute sa vie qu'un moment d'ivresse poétique, où, sous les étreintes de la muse, et comme malgré lui, il improvisa un hymne sublime. La *Marseillaise* est de même : un accès, un transport et comme une explosion de fureur martiale. Ce formidable cri de guerre exhale en les redoublant toutes les colères qui fermentent dans les âmes viriles quand le sol natal est envahi, quand l'indépendance nationale est menacée..... Quelques strophes frémissantes, l'élan d'une phrase musicale ont suffi pour vaincre l'Europe. » E. Gérusez, *Histoire de la littérature française pendant la Révolution* (1789-1800), Paris, 1877, p. 191-192.

(2) Ce n'est toutefois pas le sentiment du *Journal de Paris* qui, dans son numéro du 20 floréal an VI (9 mai 1798), venant à parler du *Chant des Vengeances*, opéra de Rouget de Lisle,« auteur des paroles et du chant de la Marche des Marseillois et d'un volume de poésies fugitives qui lui donne un rang distingué parmi les gens de lettres », ajoute, à propos de l'opéra : « Ce que nous avons pu comprendre au milieu du bruit de timbales et autres instrumens bruyans qui accompagnent le chant, c'est qu'il s'agit de se venger enfin de la férocité et de la perfidie du Gouvernement anglois, seul artisan des malheurs auxquels la France est en proie depuis sa révolution... » p. 963 (nº 230), à la rubrique : *Spectacles, Théâtre de la République et des Arts*. Quant à Marie-Joseph Chénier, il ne prononce pas une seule fois le nom de Rouget de Lisle dans son *Rapport historique sur l'état et les progrès de la littérature depuis 1789* : il est vrai qu'il ne parle pas davantage de son propre frère André. L'ouvrage ne fut publié que quatre ans après sa mort, à l'Imprimerie royale, en 1815, in-4°.

Voici maintenant, par le détail, la composition de ce recueil, avec les *incipit* :

Page 1. A Mehul.

Page 3. *Epître à Caumartin de Saint-Ange, intendant de Franche-Comté,*

sur les services qu'il fit distribuer aux pauvres de Besançon pendant l'hiver de 1789.

Eole, en mugissant, sur nos tristes contrées...

P. 7. *Olympe* *

Vous avez vu dans un verger (a).

P. 9. *A Madame Pas...*

sur sa grossesse.

(Grenoble, 1er janvier 1786.)

Tout nouvel an voit de nouveaux prodiges...

P. 11. *A Nice* *

La nuit la plus obscure...

P. 14. *A Madame de Meff...*

en lui envoyant un éventail qu'elle m'avait confié dans un bal à Embrun, et que j'avais emporté par mégarde.

(Mont-Dauphin, 15 août 1785).

Contrit et fort humilié.

P. 17. *L'autre Aspasie.* *

A Madame de L'Es...

La voyez-vous cette belle Aspasie ?

P. 19. *L'Argument rétorqué.*

Conte.

Depuis trente ans un vieux prêtre en chasuble...

P. 21. *L'époux malheureux* *.

Un jeune officier, marié tout récemment à une femme qu'il adorait, avait amené chez lui un de ses camarades, son ami intime. Au bout de trois mois, obligé de s'absenter pour quelques jours, il trouva à son retour sa femme et son ami disparus avec des preuves non équivoques de leur intelligence. On a su depuis qu'ils étaient passés en Italie. C'est ce malheureux époux qui parle ici.

Ô vous qui portez dans mon cœur...

P. 24. *Vers*

pour mettre sur un portefeuille

(quatrain)

Des secrets de l'amour je suis dépositaire...

P. 25. *A Mlle de R...*

Novice à l'abbaye de Lons-le-Saunier, où elle devait incessamment prendre l'habit ; sur sa ressemblance prétendue avec Madame de B...

Toi ressembler à cette virtuose...

P. 27. *A Nice* *

Dans le jardin de laquelle j'étais forcé de passer la nuit.

Nice, quand tu m'auras quitté...

P. 29. *Chant funèbre sur la mort de Victor d'Arc...*

Pleurez, pleurez, jeunes compagnes...

(a) Toutes les pièces lyriques de ce recueil marquées d'une * ont été mises en musique par l'auteur des paroles. On les trouve avec accompagnement de piano ou harpe et de violon au magasin de musique, rue des Fossés Montmartre, n° 4 ; chez PLEYEL ; rue des Petits-Champs, n° 24, près la rue Chabannais ; et chez les frères GAVEAUX, passage Feydeau. — (R. de L.).

P. 31. *A Madame B...*
en lui envoyant des violettes au milieu de l'hiver.
Le triste hiver désole la nature...

P. 33. *Romance à Hélène G...*
parodiée sur un air fort en vogue dans les montagnes du Dauphiné.
Or voyez, ma tant douce amie !

P. 35. *A la même,*
qui s'était embarquée sur un radeau pour aller joindre son mari parti de la veille pour la campagne.

(Mont-Dauphin, 12 juillet 1786.)

Nos beaux esprits du bon vieux temps...

P. 43. *A Madame Pla...*
qui, la première fois qu'elle chanta devant moi, prit une voix fausse, grêle et tremblotante, absolument semblable à celle d'une vieille.
Des rossignols de l'Ausonie...

P. 45. *A Victoire de N...*
avec laquelle on me trouvait de la ressemblance.
Lorsque je vis votre aimable figure...

P. 46. *Allégorie parodiée sur un air de Pleyel.*
A M. et Mme de G...
Un papillon jeune et galant

P. 49. Le lendemain des noces,
A Madame R...
Lorsque sur vous, par un fatal caprice...

P. 51. *Hymne au soleil couchant* *.
Cécile.
Quels flots d'azur, de pourpre étincelante...

P. 53. *A Julie de Lum...*
A qui Pasc... avait adressé une critique sur un grand chapeau dont elle faisait sa coëffure ordinaire.

(Mont-Dauphin, 15 août 1781.)

Pour contrôler votre toilette...

P. 57. Le chant de combats, vulgairement l'hymne des Marseillois, *aux mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris* (Cf. ci-dessus, p. 264).

P. 62. Planche gravée.

P. 63. *Adélaïde et Monville*, anecdote (en prose) (p. 63-98).

P. 99. Roland a Ronceveaux *, chant de guerre. (Cf. ci-dessus, p. 266).

P. 105. *Hymne à la Raison* *
à mon ami Pourtier-Larnaud.
Quand déchirant les voiles sombres...

P. 110. *A M. et Mme de L..*
Ces stances furent chantées dans une sérénade qu'on leur donna la première nuit de leurs noces.
Abandonnez Cythère...

P. 112. *A Laure,*
masquée en Pierrot dans un bal.
Pierre joli...

P. 113. *A Emilie Du Ch.*
Jeune coquette, en vain tu crois...

P. 115. *Le Curé et le Bedeau,*
Conte.
Certain pasteur, à la voix stentorée...

P. 117. *Epitaphe de Rosette,*
jolie serine qui avait été mutilée d'une patte dans le nid, qui vint mourir sur la main de sa maîtresse, et qu'on enterra au pied d'un rosier.
Le sort cruel dès ma jeunesse... (a)

P. 118. *L'homme reconnaissant à Dieu*
Hymne imité de l'anglais d'Adisson (*sic*).
Quand, transporté vers toi du terrestre séjour...

P. 121. *A Célestine de Ranc.*
Pourquoi sans cesse réclamer...

P. 123. LES HÉROS DU VENGEUR
Chant national aux Marins français.
(Cf. ci-dessus, p. 275).

P. 127. *A D.*
en lui envoyant quelques bouteilles d'un excellent vin blanc.
La vapeur aimable et chérie...

P. 129. LE CHANT DE THERMIDOR *
Hymne aux mânes de Victor Broglio.
(Cf. ci-dessus, p. 280).

P. 134. *A De V...*
qui m'avait adressé des vers dans mon lit.
Malgré le jour, en dépit du soleil...

P. 136. HYMNE A LA LIBERTÉ
(*musique de Pleyel*)
aux mânes d'Achille Du Châtelet.
(Cf. ci-dessus, p. 284).

P. 140. *A Madame de L...*
qui faisait une quête pour payer les mois de nourrice d'un enfant dont la mère était morte en couches et dont le père était aveugle.
On voit dans certaine chanson...

P. 142. *Tom et Lucy,**
romance historique.
Toi dont le cœur trouve des charmes...

P. 1 9. *Hymne au Printemps.*
Salut, printemps joli...

(a) Air de Jean-Jacques : Je l'ai planté, je l'ai vu naître, *etc*...

P. 152. MOI (*a*)

(Strasbourg, 1er mai 1792.)

Parler sans fard,...

P. 153. *A Zalmé*

sur sa perruque blonde.

Des vers ! sans nom !... Ah ! je devine.

P. 159. *Chant de l'hymne à l'Espérance*

(gravé par Richomme)

P. 160-163. Musique gravée avec les paroles.

Bibl. nat. Ye 12.500.

(*a*) Cette petite pièce autobiographique, écrite sans prétention, est la seule (en dehors des quatre poèmes reproduits plus haut) qui mérite d'être citée.

MOI

(Strasbourg, 1er mai 1792.)

Parler sans art,
Penser sans fard,
C'est ma devise.
Aller, venir,
Rester, courir,
Veiller, dormir
Tout à ma guise,
C'est mon plaisir.
Femme discrète,
Et joliette,
Mais pas coquette,
C'est mon désir.
Pour ma patrie
Donner ma vie,
C'est mon espoir.
Mauvaise tête,
Le cœur honnête,
C'est mon avoir.
Amour extrême
Aux bonnes gens,
Guerre aux méchans,
C'est mon système.

L. T.

LE RENOUVEAU DE LA CHANSON DE ROLAND

—

La *Chanson de Roland* est l'Iliade de « l'âge des cathédrales », l'Iliade de la chrétienté, l'Iliade de la France.

Cependant, tant d'efforts, pendant tant de temps, de tant de savants et d'écrivains, pour la restituer, la populariser, n'émouvaient que les érudits, quelques lettrés, et un minimum d'écoliers. L'âge des cathédrales est si lointain, si différent du nôtre !

Or, depuis peu, cet âge prend actualité et faveur. On désire le connaître autrement que par les truculentes, les caricaturales fantaisies romantiques. Et on s'y plaît si fort que le *Tristan* de M. Joseph Bédier réalise davantage d'éditions que quelque roman au goût du jour : car le goût du jour s'est porté là. Ainsi pour la *Chanson de Roland*.

C'est que, depuis un demi-siècle, un mouvement parti de la poésie : l'initiateur fut Baudelaire — a révolutionné tous les arts, et plusieurs sciences, gagnant toutes les expressions de la pensée.

D'où nécessité d'une version nouvelle de la *Chanson de Roland*. De par son éminente dignité, sa précellence, son étrange aventure, et... son actualité, à tous les points de vue.

Etrangeté de son aventure et origine. Le 15 août 778, Charlemagne ramène d'Espagne son armée victorieuse.

En un col des Pyrénées, des montagnards basques surprennent l'arrière-garde, la massacrent, disparaissent impunis. Le chef de cette arrière-garde était un certain Roland, préfet de la « marche » de Bretagne (?) Trois cents ans après, à Hastings, Guillaume le Conquérant mène en

croisade des Normands et autres Français : la gloire de Roland est devenue si universelle que, selon un récit fameux, le jongleur Taillefer la célèbre, la chante, pour mettre le feu au cœur de ses frères d'armes, que chantait il au juste, nous l'ignorons encore. Cette gloire inonde toute la Chrétienté, jusqu'aux terres germaniques et scandinaves, du XIe siècle au XVIe. Roland figure aux martyrologes, d'où seul le scrupule des Bollandistes l'écarte, à regret, faute de documents certains. Soudain, l'épopée s'effondre presque d'un coup, en même temps que l'héroïsme chevaleresque ; Cervantès et son *Don Quichotte*, Rabelais et son *Gargantua*, le Tasse avec sa fade *Jérusalem délivrée*, l'Arioste avec son *Roland furieux*, la ridiculisent, tandis que l'Humanisme, la Réforme et les Guerres de Religion, disloquent la Chrétienté. C'est la « Renaissance », c'est l'oubli. A peine un vague ressouvenir chez des paysans épelant la *Bibliothèque Bleue*, qualifiée bientôt les *Contes bleus*.

Trois siècles encore. Suite logique de la Réforme et de la « Renaissance », la Révolution fait émigrer l'abbé Guillaume de la Rue, historien normand : réfugié à Oxford, il déterre dans la bibliothèque, à même un fouillis de manuscrits légués 150 ans auparavant, un poème normand dont le 4002e et dernier vers est le désormais fameux :

[Ci falt la Geste que Turoldus déclinet.]

En 1834 il en publiera des extraits, dans le même temps (1832) que Monin, jeune normalien, exhumait de notre bibliothèque Nationale un remaniement parisien du XIIIe siècle. L'élan était donné. On sait le reste (1).

Qui était ce Touroulde : l'auteur ? un remanieur ? un copiste ? un des mille jongleurs dispersant à tous vents des versions du poème ? On ne sait encore, on ne saura peut-être jamais. M. Joseph Bédier présume l'œuvre initiale composée vers 1110 ou 1120 (peu de temps donc avant *Tristan*). M. Boissonnade l'assimile à Guillaume Touroulde,

(1) La première édition complète est due à Francisque Michel : Paris, 1837.

clerc d'Avranches, devenu en 1128 chanoine de Tudéla : non loin de Saragosse et Roncevaux. Et le héros, Roland ? On l'ignore tout à fait : seule l'épitaphe, retrouvée, d'un des combattants, fournit la date précise du combat. Aventure unique : l'unique approchant quelque peu serait celle de Shakespeare ; encore, les œuvres de l'énigmatique auteur du triple *Hamlet* ne demeura-t-elle ensevelie — relativement — que durant un siècle.

Sa précellence, son éminente dignité. Marque des chefs-d'œuvre, la perfection, l'intangible perfection. On n'y saurait rien ajouter, en rien retrancher : marque des classiques.

Ce poème, qui est un roman, et qui est de l'histoire, observe les trois unités, comme les tragédies grecques et celles de notre second grand siècle. Action : tout gravite autour de Roland, mais Roland symbole de la Croisade, et non telle ou telle, mais la croisade perpétuelle que doit mener tout chrétien. L'action et le temps : trois « journées », comme chez les Espagnols, en cinq actes, comme chez les Français. Une brève exposition engage les trois épisodes : la trahison, les suites de la trahison, le châtiment de la trahison ; un bref épilogue fait prévoir une action future, prochaine, laquelle réintroduit en conclusion le sujet initial : l'éternelle Croisade. Le temps et le lieu : tout le nœud de l'action tourne entre Saragosse et Roncevaux, avec deux interludes symétriques : l'évocation de la rescousse de l'émir payen, enfin le retour triomphal à Aix-la Chapelle, où expirera la fiancée de Roland, où expiera le traître ennemi de Roland. Le poète apporte un scrupule tel qu'il souligne que chaque journée, commencée avec l'aube, s'achève avec le jour ; même, par un artifice, il fait survenir d'Asie à Saragosse l'émir payen le lendemain même, peut-être le jour — où le roi payen Marsile vient d'y rentrer vaincu et moribond.

Art et composition. On attendrait la monotonie d'une action qui — superficiellement — consiste en trois batailles

consécutives, toutes pareilles, toutes en combats singuliers, lesquels sont précédés, comme dans l'*Iliade*, de dénombrements de combattants. Le poète varie, nuance, gradue, renouvelle les péripéties avec un art, une aisance, faits pour émerveiller. Les épisodes, incidents, décor toujours présent, rappelé, cerné par quelques traits en enluminure, s'y enclavent naturellement, font rebondir une action dont ils demeurent indissolubles.

Les caractères. Rien du masque roidi, rien de la marionnette, encore moins du caricatural. Rien en ce guerrier des brutes Achille ou Sigurd-Siegfried ; il vit pour aimer : Dieu et ses saints, la France et Charlemagne, et ses amis, et tous les Français ; il s'attendrit autant qu'il s'indigne, et raisonne de sens rassis. Son frère d'armes, « le courtois Olivier » : Pylade et Patrocle, Mentor aussi, nous le retrouverons en Sancho Pança, Horatio, aussi en Panurge et Sganarelle-Léporelle, et c'était déjà Ulysse. Le duc Naymes est un Nestor moins bavard. L'archevêque Turpin, étonnante réalisation, vécut en Eginhard, revivra dans cet évêque frappant si dur à Bouvines, peu d'années plus tard : mais d'une massue, afin de ne pas répandre le sang ; et renaîtra en frère Jean des Entommeures. Ganelon n'a rien du traître de mélo, du traître né : c'est un brave et subtil que jalousie et cupidité dévoieront... jusque-là où elles poussèrent le connétable de Bourbon. Charlemagne, patriarcal, pontifical, Agamemnon sans vanité, aux traits qu'il garde de notre Charlemagne historique en ajoute que nous reverrons en notre Louis XIV vieux : entre Malplaquet et Denain.

Deux seules femmes : la reine payenne Bramimonde, la vierge chrétienne Aude la belle. Quelques traits suffisent à nous en faire lire toute l'âme : en l'une, déjà des aspects de lady Macbeth et Agrippine ; en l'autre, ceux des fiancées de Shakespeare, Corneille et Racine.

Nul des personnages épisodiques — et ils sont nombreux, — qui n'apparaisse gravé, enluminé, caractérisé en un mi-

nimum de traits essentiels, physiques et moraux, inoubliables ; tel ce payen, Grandoine, qui, cherchant Roland dans la mêlée et se voyant soudain en sa présence, soudain se voit frappé d'un réflexe d'inhibition qui l'immobilise.

Le vrai héros, c'est la religion du « Dieu fils de Marie ». Puis, enfin, héros collectifs : au ciel les anges, sur terre le peuple chevalier des fils aînés de l'Eglise de Dieu : *Gesta dei per Francos*, disait dans le même temps le moine chevalier Guibert de Nogent.

Certains ont découvert en Roland un héros solaire : un mythe ; ainsi Achille, Hercule, Sigurd, Thésée et autres, et jusques à Jésus-Christ. Sans se faire évhémériste, il semble que ce soit pousser un peu bien loin. Un homme d'esprit, le romancier du *Capitaine Corcoran*, Alfred Assolant, a irréfutablement démontré que Napoléon était aussi un symbole astronomique ! De même ici : Charlemagne-Jupiter, Roland-Achille-Apollon, l'invulnérable trahi qui se refléterait en Olivier, Ganelon-Hagen-Pâris, traître hivernal, la crépusculaire Aude, les douze pairs Zodiacaux... Il surnage pourtant du vrai en ces exégèses aventureuses, comme pour tout héros ; puisque le héros, d'autre manière que le saint, est l'humain se surélevant vers la divinité : en ce sens, tout héros est mystique et mythique, solaire aussi, par conséquent.

Mais le merveilleux n'intervient pas. Sauf lorsque le Seigneur, renouvelant sa faveur envers Josué, suspend le déclin du soleil en faveur de Charlemagne pourchassant les payens. Car nos pères professaient ce qu'exprimera Jeanne d'Arc : Les hommes combattent, et Dieu, s'ils le méritent, leur accorde la victoire ; aide-toi, le Ciel t'aidera. Alors, le Ciel permet à ces simples hommes des réussites surhumaines, puisque s'étant comportés en surhommes. Différence essentielle du miracle avec le simple prodige.

Ainsi, le « ressort » sera l'amour de Dieu, et, pour l'amour de Dieu, l'amour de la patrie, terre des pères, amour

de la famille, de la Chrétienté et des frères chrétiens, avec amour de l'honneur, charité spirituelle.

Ainsi, nulle métaphore, nulle comparaison imagée, même quand sont évoquées les « fleurs du Paradis », car nos pères voyaient matériellement dans le séjour des Bienheureux un infini jardin. Toujours le style direct : à la française. Non que dépourvus d'imaginative. Ils en ruisselaient. Tellement qu'en toute vision directe de quoi que ce fût de matériel, ils voyaient spontanément et reconnaissaient l'objet spirituel dont elle est le symbole terrestre : la blonde antilope transfigurée en la licorne immaculée, transperçant tout ce qui est impur, et que seule peut réduire une vierge. Telle, au xve siècle, Jeanne d'Arc est spontanément baptisée *la Pucelle* : elle ne saurait être que telle, pour authentifier « au nom de Dieu » la légitimité de naissance et d'héritage du fils de France discuté, et admettre à la victoire et au sacre, « de par le roi du Ciel », du roi sur la France, « fille aînée de l'Eglise ».

La métrique et mise en vers. Touroulde chante en décasyllabes : ainsi tout le monde alors. Non qu'il ignore l'alexandrin (inventé, dit-on, par l'autre Normand Alexandre de Bernay) : çà et là il en use, quand il le juge utile, comme tout le monde alors. Pourquoi ? Il procède par assonances, bien que connaissant fort bien la rime : dont il use quand lui convient. Pourquoi ?

Erreur de croire l'assonance plus aisée : c'est le contraire, et ceux qui la pratiquent aujourd'hui ne l'éprouvent que trop. Même, l'assonance de Touroulde et de ceux du xiie siècle implique des difficultés plus sérieuses, exige une plus sévère oreille que les nôtres, et surtout nos rimes. C'est en effet à l'oreille seule qu'eux s'adressent. Nous aux yeux, qui sommes devenus des scribes. Plus facile de réussir de médiocres alexandrins, et même de bons, que même de mauvais décasyllabes ; plus aisé de mauvaises rimes que des assonances fautives et cela s'entend de soi de fausses assonances sont même pratiquement impraticables...

pour qui s'adresse à l'oreille. On s'en rend directement compte à seulement se réciter la *Chanson de Roland.* Quand une mode nouvelle porta à rimer les décasyllabes, puis, surtout, à les étirer en alexandrins, non seulement le résultat poétique fut désastreux, non seulement l'équilibre du poème chavira, mais sa pensée même fut noyée.

Tant tout concept poétique est indissociable de son expression adéquate, et tant telles formes sont plus ou moins propices.

Nous ne concevrions plus aujourd'hui une *Chanson de Roland* sinon en alexandrins et rimes plates, et réussirions mal à la réaliser autrement, de même l'*Enéide*, de même l'*Iliade*. Il est la forme sous laquelle Victor Hugo transposa Virgile et les Chansons de Geste. Il nous apparaît la matière noble, la matière louable : la seule. La plus malléable aussi : quelque chose comme le ciment armé. Il a mille qualités. Multiforme, il se partage en 2, en 3, en 4, en 6, et davantage, grâce au rejet, à l'enjambement. On peut le sauver d'une monotone uniformité par le croisement des rimes, l'intercalage de déca, octosyllabes : stances, strophes ; il se confond complaisamment avec la prose : et, ne le faut-il pas, afin de reposer l'oreille, l'esprit, la vue ? Une suite obstinée d'alexandrins que tend un souffle continûment lyrique lasse jusqu'à l'insupportable : le fantastique acrobate Hugo le fait trop voir dans tant de distendues divagations de *La Fin de Satan*, la *Légende des Siècles*, etc... Et le père Gagne, et Emmanuel Signoret ! Oratoire d'essence, l'alexandrin invite à parler sans fin pour ne rien dire, ou dire des riens. Son ambition latente, sa fatalité, est le sublime : seulement, le sublime est une crise, une explosion, parfois un éternuement.

Si malaisés de sublimes alexandrins, trop aisé est-il d'en réussir de beaux, et de médiocres jouant le beau, et le sublime surtout. Remplissages prestigieux du commis-voyageur épanouissant des arcs-en-ciel de cravates multicolores, ou qui gonfle sa valise de vieilles chaussettes et,

pour éberluer les hôteliers, ajoute du poids en y logeant des fers à repasser.

— « Le parfait écrivain » de la *Chanson de Roland* a « cette qualité souveraine, la noblesse, écrit Joseph Bédier... les allures aristocratiques de son art, et la fière tenue, très raffinée, d'une langue ingénieuse, nuancée, volontaire, et qui révèle un souci constant de distinguer l'usage vulgaire du bon usage. Ce style est déjà d'un classique, il est déjà un style noble... une langue littéraire. »

Langue française plus que nulle autre, enfin : purement fille du génie national ; claire, directe ; franche. Directe : analytique ; langue du discours et du chant : orale ; syntaxe, grammaire, orthographe, vocabulaire, elle s'est décapée de tout le résidu latin.

Oui, la « Renaissance » lui fut néfaste. Et l'aura été à tout le génie national.

Les orgueilleux « humanistes » du XVIe se vantaient spécialement de « la restitution des bonnes lettres humaines », mais avec le sous-entendu, perfectionné, de Pic de la Mirandole : « *De omni re scibili... et quibusdam aliis* ».

Quand Voltaire accrocha l'étiquette « Renaissance », il ne fit que préciser leur ambition intime. De même, quand le même Voltaire tira « patriote » de patrie, terme dont usait déjà Philippe le Bel, ce fut pour l'appliquer à Vauban, non au grand ingénieur français, mais bien à Vauban utopiste et de pareille utopie que le chimérique Fénelon : citoyen de l'Europe, de l'humanité, ainsi que le comprendront les utopistes de 89, humanistes humanitaires. Tout cela se rejoint.

Humanistes, pédants, paperassiers de basoche, accablèrent notre orthographe nationale d'un fouillis de lettres parasitaires, abusives, incongrues ; le vocabulaire, de mots, expressions, tournures latines, grecques, hébraïques, et tourneboulèrent la syntaxe par leur acrobatie gréco-latine. Ronsard, les Estienne, Montaigne, Rabelais, Descartes, et MM. du Parlement, prétendirent par des voies diverses,

rendre le français, — le français parlé, à leurs oreilles langue vulgaire parce que français parlé, parlé par tous, — le rendre langue noble : comme à leurs yeux l'était la latine, puisque langue des matières sacrées et débats philosophiques ou scientifiques, et puisque écrite : puisque morte. Dès lors, deux idiomes : le vulgaire, ou parlé, et le noble, parlé de moins en moins, mais récité, et surtout écrit. L'imprimerie, automatiquement, multiplia ce divorce initial.

Ceci n'est que la face matérielle.

Spirituellement, les humanistes rompaient avec le passé national et traditionnel. Généralement athées à des degrés divers, sans que se démêle au juste si humanistes parce qu'athées, ou plutôt athées parce qu'humanistes, leurs croyances (si l'on peut dire), toutes livresques, allaient aux divinités payennes, entendues de façon allégorique et décorative : à la seule Beauté, la beauté payenne.

Mépris plus ou moins de leur époque et leur pays, qu'ils s'arrogent de civiliser, pour lesquels ils ressentent la tendresse protectrice des filles d'Eson qui plongaient leur père dans une cuve d'eau bouillante pour le rajeunir ; et Ronsard voulant anoblir ses princes en leur ascendance, les fait descendre de Francus, fils d'Hector, fils de Priam. Si leur apparaît triviale leur langue maternelle, le reste le leur est autant : religion, tradition, histoire. Leur loyalisme politique est à la fois parfaitement sincère et d'alibi. Car la « Réforme », issue du même divorce avec le passé, restait par-dessus tout religieuse, alors qu'eux écartaient toute religion : ainsi Ronsard déçoit-il les Huguenots, qui comptaient sur son appui. Lui, préfère ses princes, et par patriotisme, et par dégoût de la grossièreté teutonne et de son pseudo-christianisme, et par éloignement surtout de tout christianisme. Si être humaniste n'eût consisté qu'en l'amour et culture des beautés antiques, le Moyen Age l'était autant, fût-ce le peu sévère Jean de Meung du *Roman de la Rose*. Seulement, ce Moyen Age n'oubliait point que, grecques, arabes ou hébraïques, les Circé véhiculaient tous les

faux cultes. Lui s'était abreuvé d'Antiquité : la « Renaissance » s'en gava, sans choisir, jusqu'à l'empoisonnement... *et quibusdam aliis...*

Pour en revenir à notre littérature française, celle-ci n'aura récupéré son génie natif qu'au XVIIe siècle. Mais seulement pour la prose ; inimitable, celle-ci. Et, fait bien remarquable, alors que, du XIIe au XVe siècle, le Moyen Age a traité tous sujets sous la forme poétique, le XVIIe siècle est si prosaïque que son unique vrai poème est en prose : le *Télémaque*, où, en effet, les contemporains saluèrent unanimement une suite, et réplique, et équivalant à l'*Enéide*. D'ailleurs, cette prose à lui, lyrique, mais surtout oratoire, influera sur J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Hugo, Michelet, Flaubert, Barrès.., adultérant la prose lucide selon Voltaire ou Diderot, laquelle ne recouvrera sa santé que par Baudelaire et ses *Petits poèmes en prose,* Rimbaud et ses *Illuminations*.

C'est également de Baudelaire que date notre renouveau de poésie *nationale*. Baudelaire et sa postérité : la génération symboliste. Bien plus, et je rejoins ici mon point de départ, le mouvement, la révolution symboliste, n'a pas été seulement poétique, seulement littéraire ; elle a renouvelé les arts, même les sciences. Entre autres nous ramena-t-il à nos origines traditionnelles. Si après Gaston Paris, Léon Gautier et autres, Joseph Bédier et ceux qui l'ont suivi, ont restitué, magnifié la *Chanson de Roland*, *Tristan et Iseult* et tout le trésor national, c'est qu'un élan universel vers les sources nationales les avait en quelque sorte portés. — Aussi osé-je inclure la poésie française entre ces deux qui, à huit cents ans de distance, ont, pleinement, sincèrement, sans littérature, posé, résolu le problème de l'homme devant la destinée : le poète des *Fleurs du mal*, le poète de la *Chanson de Roland*. Entre eux deux : François Villon.

FAGUS.

LA CHANSON DE ROLAND

—

I

Notre grand roi l'empereur Charlemagne,
Sept ans tout pleins demeuré en Espagne,
Jusqu'à la mer prit la terre hautaine :
Plus n'est château qui devant lui se tienne,
Murs et cités n'a plus nul à contraindre,
Hors Saragosse assis sur la montagne;

En mécréant le roi Marsile y règne,
Il sert Mahom, Appollon y proclame,
Rien n'y fera : le malheur doit l'atteindre!

II

Le roi Marsile est là, dans Saragosse;
Se retirant dans son verger sous l'ombre,
Sur son perron de marbre bleu s'allonge :
Autour de lui sont plus de vingt mille hommes;

Il interpelle et ses ducs et ses comtes :
— « Oyez, seigneurs, quel fléau nous encombre!
L'empereur Charles de France la douce
En ce pays est venu nous confondre;

Plus n'ai d'armée qui lui puisse répondre,
Ses gens, nuls gens capables de les rompre :
Conseillez-moi tels que de sages hommes,
Préservez-moi de la mort et la honte! »
Nul des payens qui d'un seul mot réponde,
Hors Blancandrin, du castel de Val Fonde.

III

C'est Blancandrin des payens le plus sage;
Par sa vaillance il fut vrai chevalier,
Prudhomme aussi, pour aider, conseiller.
Il dit au roi : — « N'en soyez effrayé!
Offrez à Charle, à l'orgueilleux, le fier,
Loyal service et soumise amitié :
Force lions, ours et chiens lévriers,
Sept cents chameaux, mille faucons mués,
D'or et d'argent trois cents mulets chargés,
Cinquante chars tout prêts à charroyer;

Offrez-lui tant de besants monnayés
Qu'en puisse-t-il solder ses soudoyers,
Lui soumettant qu'ayant tant guerroyé
Dans Aix en France il se peut reposer,
Vous l'y suivrez sitôt la Saint-Michel
Pour recevoir la loi de chrétienté,
Et son vassal en toute loyauté!
Qu'il veuille otages il en faut envoyer,
Et dix, et vingt, pour mieux l'affriander,
Et mettons-y nos enfants, moi premier :
Dût-il périr, le mien soit désigné!
Car mieux vaut-il eux leur tête y laisser
Que perdre, nous, seigneurie et fierté,
Et donc réduits en serfs à mendier! »
Et les payens : — « Il faut bien l'accorder! »

IV

Il dit encor : — « Sire, par ma main dextre
Et par la barbe à mon sein ventilée,
Vous allez voir leur armée se défaire :
Les Francs iront en France dans leurs terres;
Quand chacun d'eux gagnera son repaire,
Charles sera dans Aix en sa chapelle;
La Saint-Michel il donnera ses fêtes,
Les jours fuiront et passeront vos termes,

Lui n'entendra de nous mot ni nouvelle :
Comme il est fier et dans son cœur cruel,
A nos otages il tranchera leurs chefs :
Mais mieux vaut-il qu'eux y laissent leurs têtes
Que perdre, nous, claire Espagne la belle
Et tous souffrant mille maux et détresses! »
Et les payens : — « Cela pourrait bien être! »

V

Le roi Marsile a son dessein fixé;
Il fait venir Clarin de Balaguer,
Estramarin et Eudropin son pair,
Et Priamon, et Garlan le barbet,
Et Mâchimer et son oncle Maheu,
Et Joyner et Malbien d'outremer,
Plus Blancandrin pour dire sa pensée :
Des plus félons, dix qu'il vient d'appeler!

— « Seigneurs barons, vers Charlemagne allez :
Il tient son siège à Cordre en la cité;
Branches d'olive en mains vous porterez,
Signifiant paix et humilité;
Si par votre art vous savez m'accorder,
Vous recevrez or et argent assez,
Et terre et fief tant que vous en voudrez! »
Et les payens : — « Vous nous voulez combler! »

VI

Le roi Marsile a son dessein fixé,
Aux siens il dit : — « Donc, Seigneurs, vous irez,
Vous porterez des branches d'olivier
Pour signifier paix et humilité;
A Charlemagne le roi vous direz,
De par son dieu qu'il ait merci de moi :

Il ne va voir ce prochain mois passer
Que ne l'aie joint, et mille chevaliers

Pour recevoir la loi de chrétienté,
Etant son homme et de cœur et de foi ».
Et Blancandrin : — « Et vous réussirez! »

VII

Dix blanches mules a mis à part Marsile,
Offertes à lui par le roi de Sicile,
Freins garnis d'or, selles d'argent serties;
Y montent ceux qui portent sa missive,
Entre leurs mains tiendront branches d'olive
Et joindront Charle en française baillie :
Ils l'englueront, en vain s'en garde-t-il!

VIII

Notre empereur est tout fête et liesse :
Cordres est prise et ses murs sont en pièces
Et abattues ses tours sous les pierriers;
Riche butin pour tous les chevaliers,
Argent et or, fourniments précieux;
En la cité nul payen n'est resté :
Tous sont occis ou sinon baptisés.

Notre empereur est dans un grand verger;
Autour de lui Roland et Olivier,
Le duc Samson et Anseïs le fier,
Geoffroi d'Anjou : c'est son gonfalonier;
Là sont encor Gérin et Gérier,
Maint autre preux aussi bien assemblé :
De douce France ils sont quinze milliers.
Sur blancs tapis assis les chevaliers,
A légers jeux les jeunes amusés
Et aux échecs, plus graves, les aînés,
Et s'escrimaient les tendres bacheliers.

Et sous un pin auprès d'un églantier,
Tout en or pur un fauteuil est dressé :
Le roi qui tient France douce s'y sied;

Blanche a la barbe et tout fleuri le chef,
Noble son corps, sa contenance fière,
A qui le cherche il est tout désigné;
Donc pied à terre ont mis les messagers,
Le saluant par paix et amitié.

IX

C'est Blancandrin qui parle le premier;
Il dit au roi: — « Salut au nom de Dieu
Le Glorieux qu'il faut tous adorer!
Mon noble roi Marsile fait mander
Qu'il a enquis la loi de sainteté;

Sur tous ses biens vous veut avantager :
Ours et lions, lévriers enchaînés,
Sept cents chameaux, mille faucons mués,
D'or et d'argent trois cents mulets chargés,
Cinquante chars dont charrois vous ferez,
De tant d'or pur et besants fins comblés
Que vous pourrez tous vos soldats payer.

En ce pays longtemps êtes resté :
Ver Aix en France en paix retournerez,
Vous y joindrez mon maître, il le promet,
Là recevant la loi que vous tenez,
A jointes mains de vous recommandé,
De vous tiendra l'Espagne pour régner. »
Notre empereur a vers Dieu mains levées,
Et puis baissa la tête et se prit à rêver.

FAGUS.

ALFRED DE MUSSET FONCTIONNAIRE

Victor Hugo a recherché la renommée passionnément et la fortune avidement. Ces deux déesses ont répondu docilement et rapidement à ses appels.

Alfred de Musset s'est soucié médiocrement de l'une et de l'autre. C'est pourquoi la première ne l'a comblé de ses faveurs que sur le tard, presque à titre posthume, et la seconde s'est montrée rebelle à ses vœux, jusqu'à la fin de ses jours.

Mais il ne s'agit point ici de comparer les mérites respectifs et de peindre les caractères de deux grands poètes du XIX[e] siècle, dont Louis Veuillot a défini assez exactement les tempéraments respectifs par ce jugement en raccourci : « L'un idolâtre son génie, l'autre le dédaigne, voilà pourquoi nous n'avons de l'un que des éclairs, de l'autre que des fragments. » Libre d'ailleurs à chacun de s'inscrire en faux contre cette sévérité, tout au moins d'en tempérer la rigueur.

Cette étude est entreprise surtout pour établir un parallèle entre l'auteur des *Nuits* et de *Rolla*, et entre celui de *Boule-de-Suif* et de *l'Héritage*. Parallèle d'existence, s'entend, car de comparaison littéraire il ne saurait être question.

Or, ils ont cela de commun que, pour faire face aux besoins pressants de la vie quotidienne, l'un et l'autre ont émargé aux budgets ministériels, en un mot, qu'ils ont été fonctionnaires, Maupassant seulement aux débuts de sa carrière, Musset jusqu'à sa dernière heure. Marquons aussi ces différences : le premier a suivi la filière admi-

nistrative, le second, d'esprit plus naturellement indépendant, s'est réfugié dans des postes de bibliothécaire; en outre, Maupassant s'est acquitté de sa tâche avec répugnance, en gentleman offensé de cette astreinte; Alfred de Musset, au contraire, en bon gentilhomme de race qui pense qu'il n'est pas de sot métier.

Bibliothécaire, donc fonctionnaire, le poète l'a été tant qu'il a pu, et loin de chercher à s'évader de ce que le célèbre conteur a considéré comme une geôle insupportable, il a estimé que cette sujétion était une garantie d'indépendance, tout au moins une poire pour la soif, et il n'a pas dissimulé son désappointement quand la politique, secondée par une rancune féminine, lui imposa une période de chômage. Cette divergence de point de vue a, du reste, déterminé des effets opposés, pour ainsi dire contradictoires. Maupassant s'est piqué de ponctualité, Musset de désinvolture, chacun dans l'exercice de ses fonctions respectives.

Cette existence administrative d'Alfred de Musset, très peu connue, je me propose de la retracer, en puisant mes documents aux sources originales, en utilisant aussi une étude de Maurice Clouard, publiée il y a une trentaine d'années et où sont inscrits, dans l'ordre chronologique, les pièces que cet écrivain consciencieux avait déjà pu réunir (1).

§

Alfred de Musset fut *employé* dès le plus jeune âge. Son père l'exigeait.On n'était pas riche à la maison, et ce père, Victor de Musset-Pathay, auteur polygraphe intarissable, n'entendait pas raillerie sur ce chapitre. Sachant, par expérience, le peu de revenus qu'on tire des œuvres

(1) La bibliographie de M. Maurice Clouard, parue en 1899, dans la *Nouvelle Revue*, semble avoir été excellente. Disons, tout de suite, que la plupart des documents cités par lui sont extraits des journaux de l'époque. Les catalogues d'autographes de la maison Charavay ont fourni aussi un sérieux appoint.

littéraires, peu lues et peu lisibles, il avait demandé lui-même, de tout temps, aux administrations de l'Etat, un supplément de ressources.

Victor de Musset-Pathay avait été, en effet, dès février 1794, « chef du secrétariat-général du bureau central des commissaires ordonnateurs des guerres de l'armée de l'Ouest ». Puis il avait continué sa carrière dans divers bureaux ministériels, à travers l'Empire et la Restauration, jusqu'en 1818 qu'il fut destitué pour excès de libéralisme; il la reprit en 1828 et y persista jusqu'à sa mort en 1832 (2).

Il voulait donc que ses enfants fissent comme lui et, pour s'assurer un gagne-pain, missent leur travail au service de l'Etat. S'ils devenaient, quand même, poètes, ce serait du surcroît, sinon un accident fâcheux.

Son fils cadet, Alfred, essaya de s'échapper par la tangente, en exprimant le désir de se faire avocat ou médecin. Ce n'était point l'avis de la mère, née Guyot-Desherbiers, d'une famille également littéraire, qui l'aurait préféré ingénieur-polytechnicien; mais, plus raisonnable que son mari, elle insistait pour ne point contrarier ses enfants dans leur vocation. Nous avons un témoignage de cet état d'esprit dans une lettre qu'elle écrivait, à ce sujet, le 31 août 1827, à une amie, M[me] Grille (3).

Alfred de Musset prit donc des inscriptions à l'Ecole de droit, mais il n'était fait ni pour la chicane ni pour les sophismes; il se dégoûta vite de l'enseignement du code et se réfugia à l'Ecole de médecine. Les premières leçons de dissection lui inspirèrent une horreur insurmontable

(2) Maurice Dumoulin : *Les ancêtres d'Alfred de Musset* (1911). — Victor de Musset-Pathay, né en 1768 et destiné à l'Eglise avait obtenu, tout jeune, un canonicat au titre laïc. Infidèle à ces débuts, il entra, à pleines voiles, dans la Révolution, tandis que son frère aîné se faisait tuer à l'armée de Condé. Sa sœur avait épousé un chanoine — prêtre celui-là — d'avec lequel elle divorça. On voit que dans cette famille, les opinions furent ondoyantes et diverses. Il ne leur restait à tous de commun qu'un attachement opiniâtre à la noblesse de la race, et ni Alfred ni son frère Paul ne consentirent jamais à aucune concession sur ce point.

(3) Maurice Dumoulin, *op. cit.*

et, au bout de quelques semaines, il se sauvait à toutes jambes (4).

Alors il se fit agréer, à titre d'expéditionnaire, dans une maison de banque. Nous avons connu un membre de la famille Demachy qui assurait détenir de vieux papiers avec l'en-tête de sa banque, au dos desquels étaient griffonnées les ébauches des *Contes d'Espagne et d'Italie.*

« Pierre qui roule n'amasse pas mousse. » Le père exigeait avec plus d'âpreté qu'Alfred gagnât sa part d'entretien à la maison. Il le colloqua dans les bureaux du bonhomme Febvrel, entrepreneur de chauffage militaire, qui lui assurait 125 francs d'appointements mensuels.

Arsène Houssaye dit à ce propos (5) :

> Voyez-vous d'ici ce gentilhomme obligé de rengainer son épée et de tailler sa plume pour calligraphier au milieu des bûches. Il n'y a point de sot métier, surtout le dernier jour du mois, le jour de paie, pour parler en prose... Ce train de vie dura six mois.

Par cette obéissance filiale, Alfred de Musset témoignait d'un véritable héroïsme. Il valait mieux que cela et le sentait. Excellent élève du lycée Henri IV, lauréat des concours universitaires, il avait le droit d'ouvrir les grandes portes. En outre, il se savait poète et on l'y savait autour de lui. Né le 11 décembre 1810, il avait publié, le 31 août 1828, donc à l'âge de 17 ans, un premier essai dans le *Provincial,* de Dijon : *Un rêve,* tel est le titre de la ballade, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui annonce les plus heureuses dispositions (6). La pièce fut remarquée et, dix-huit mois après, vers la fin de 1829, l'éditeur Urbain Canel acceptait de lui publier les *Contes d'Espagne et d'Italie.* Afin de corser l'aspect du volume, il lui imposait de l'allonger de 500 vers au moins. Qu'à

(4) Dr Raoul Odiot : *Etude médico-psychologique sur Alfred de Musset* (1906).

(5) Arsène Houssaye : *Les Confessions,* tome I (1885).

(6) *Œuvres complètes d'Alfred de Musset,* publiées par Edmond Biré, tome I (1907).

cela ne tienne! Au bout de six mois, l'auteur lui apportait *Mardoche*.

Il lâcha alors le bureau Febvrel et se mit à fréquenter le Cénacle, où il fut admis d'emblée et où trônait Victor Hugo. Bien accueilli, il y recueillit les éloges flatteurs des connaisseurs, mais le public ne s'empressait pas, et la vente ne rapportait rien ou presque rien.

Décidément mieux valait être bureaucrate. Musset-Pathay se faisait de plus en plus pressant et, pour mieux tenir son fils sous sa coupe, il essaya de le présenter au ministère de la guerre, où lui-même occupait un emploi de chef de bureau depuis l'arrivée au pouvoir de M. de Martignac. Le 22 janvier 1830, il écrivait à son ministre, le général Decaux de Blanquetot :

> Monseigneur,
>
> Je prends la liberté de solliciter de Votre Excellence l'admission de mon second fils, Louis-Charles-Alfred de Musset, dans les bureaux de votre ministère.
>
> Ce jeune homme, âgé de dix-neuf ans, a reçu l'éducation donnée par le gouvernement. Le prix d'honneur, remporté par lui en 1827 au collège Henri IV, et le deuxième prix d'honneur, la même année, au concours général de tous les collèges, témoignent de son goût pour l'étude et le travail.
>
> Je suis avec respect, etc.
>
> Signé : VICTOR DE MUSSET, chef de bureau de la Justice militaire.

On lit en marge : « A porter sur l'état des candidats » (7). Pas la moindre allusion, dans cette requête, à la réputation littéraire naissante du postulant.

Alfred de Musset ne se révolta point; ce n'était pas son genre, mais il éluda la pilule en faisant des traductions, en s'essayant à la peinture, au dessin, bricolages qui l'aidaient à vivre péniblement, il est vrai. Son père étant mort du choléra, en 1832, il cessa d'être contrarié dans ce qu'on pourrait appeler le vagabondage à travers les arts libéraux.

(7) *Archives du ministère de la Guerre*, publié par Maurice Dumoulin, *op. cit.*

Il se traîna ainsi jusqu'en 1837. A cette époque le duc d'Orléans, qui fut son condisciple au lycée Henri IV, lui offrit un poste d'attaché d'ambassade à Madrid. Mais alors l'emploi était gratuit et Musset se voyait réduit aux abois. Le mince héritage paternel avait été vite dissipé, et le malencontreux voyage à Venise, avec une dame de six ans plus âgée que lui, n'avait pas peu contribué à ce fâcheux résultat. Il se trouvait même à ce point obéré qu'il écrivait à Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes,* pour le prier d'intervenir auprès de leur ami commun, M. d'Ortigue, en vue d'un prêt de 2.000 francs (8).

La démarche aboutit-elle? Mystère. Cependant le poète demeurait besogneux et fut tout heureux et tout aise quand le duc d'Orléans, toujours désireux de l'obliger, le fit nommer, en 1838, bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, aux appointements de 3.000 francs. Ce n'était point la fortune, mais la possibilité de vivre et de s'adonner à quelques fantaisies. La place était honorable. Musset-Pathay, au témoignage de Paul de Musset, n'avait-il pas été lui-même un moment, grâce à l'appui de Sémonville, bibliothécaire de la Chambre des Pairs?

Le ministre de l'Intérieur était alors Montalivet, fils de l'ancien ministre de Napoléon qui, en 1814, avait nommé ce même Musset-Pathay chef de bureau dans son département, poste dont l'avait congédié, en 1818, le ministre Lainé.

Qu'étaient les Montalivet? Le premier, Jean-Pierre Bachasson de Montalivet, devait sa fortune à sa femme, Louise Starot de Saint-Germain, de famille obscure quant aux apparences, mais dans les veines de laquelle coulait un sang illustre, puisqu'on la disait fille de Louis XV (9). De plus, le lieutenant Bonaparte, en garnison à Valence,

(8) Jean Bernard : « Le 110e *anniversaire d'A. de Musset* », *L'Eclair,* 13 décembre 1920.

(9) Cf. *Le Curieux,* par Nauroy, tome II (1886-89), et *Louis XV intime et les petites maîtresses,* par le Comte Fleury (1909).

et déjà hanté par des idées de grandeur, avait flirté avec elle, et le mari avait plus tard largement tiré parti des agréables souvenirs qu'il en gardait. Le fils, Marthe-Camille, n'eut qu'à suivre l'ornière creusée par le char paternel. Ancien élève de l'Ecole polytechnique où il s'appliqua à organiser des *ventes* carbonaristes, ce qui lui valut d'être licencié en 1822 (10), il excipa de cette prétendue persécution pour se hisser à son tour au pouvoir sous le règne de Louis-Philippe.

Ministre de la Liste civile, il maniait fort bien les chiffres, mais on ne peut être au courant de tout. Montalivet ignorait donc Musset et les *Contes d'Espagne et d'Italie*. Néanmoins il avait ouï dire que ce jeune homme avait comparé la lune à un point sur un i, et ce point ne lui disait rien qui vaille. Malgré la protection de l'héritier du trône et la recommandation de Buloz, il fallut six semaines de pourparlers avant de décider cet homme-chiffre à accepter dans ses bureaux ce contempteur de l'astre des nuits (11).

Voici donc notre poète entré dans l'engrenage administratif. Il avait alors vingt-six ans, et c'est, je crois, l'heure de reproduire son portrait, tel que l'ont laissé de lui ses contemporains.

D'abord Lamartine :

Des yeux rêveurs plutôt qu'éclatants, une bouche très fine, indécise entre le sourire et la tristesse (11 *bis*).

Maintenant Gustave Claudin (Eurotas) bohème de lettres, très fin observateur, qui a vécu dans la familiarité de tous les écrivains marquants du milieu du XIXe siècle.

Alfred de Musset avait des cheveux blond-cendré que n'eût pas dédaignés une jolie femme. Il était élancé et ressemblait un peu à un brillant officier de hussards. Avec des yeux

(10) G. Ruet : *Histoire de l'Ecole polytechnique* (1887).
(11) *Biographie d'Alfred de Musset* par Paul de Musset (1877).
(11 *bis*) Lamartine : *Dix-huitième et dix-neuvième cours de littérature.*

bleu-faïence et myopes à l'excès, ce qui donnait à son regard une fixité qui pouvait passer pour de l'impertinence. Il avait très grand air, causait peu et semblait toujours plongé dans une sorte de misanthropie dédaigneuse. Mais quand on le connaissait, il était doux, affable, ne parlait jamais de lui et ne contestait le talent de personne (12).

Ajoutons qu'en dépit de sa liaison avec le duc d'Orléans, il ne témoignait aucune disposition pour le métier de courtisan. Sans opinion politique arrêtée, il avait cependant horreur des révolutions, et toute tentative de désordre l'exaspérait. Quand le régicide Meunier tira sur Louis-Philippe une balle d'ailleurs inoffensive, il ne crut pas s'amoindrir en flétrissant, dans une belle pièce de vers, l'assassinat et l'assassin. Le roi ne prêta aucune attention à ce témoignage de loyalisme. Le poète, qui avait voulu simplement soulager sa conscience, ne prit garde à cette indifférence. Et comme le comte de Paris vint au monde quelques jours après, il adressa au père, le duc d'Orléans, des stances qui furent partout admirées et que la *Revue des Deux Mondes* s'empressa de publier. C'était le compliment d'un ami à un ami, plus que l'hommage d'un futur sujet à son prince. Cependant l'heureux père s'en montra très ému et envoya à l'auteur une épingle incrustée d'un diamant. Alfred de Musset se crut alors autorisé à lui présenter une supplique pour le prier de hâter sa nomination au poste de bibliothécaire, qui tardait en raison de l'opposition persistante de Montalivet :

Monseigneur, écrivait-il, les journaux annoncent que M. Vatout est chargé de la réorganisation de la bibliothèque de la « Maison du Roi ». J'ose recourir à la bonté de Votre Altesse et la supplier de me recommander à M. Vatout. J'espère, en cette occasion, que Votre Altesse Royale me pardonnera de l'importuner et qu'elle ne voudra bien voir dans les demandes que je lui adresse qu'un désir de cultiver, grâce aux bontés de

(12) Gustave Claudin : *Mes souvenirs; les boulevards de 1840 à 1870* (1884).

Votre Altesse, des goûts qui ont dirigé toutes mes études et auxquels ma position ne me permet pas de me livrer entièrement (13).

Cette lettre contient, on le voit, un aveu timide et implicite. Alfred de Musset est non seulement talonné par des besoins pressants, mais il est obsédé par la hantise du pain quotidien. L'auteur des chefs-d'œuvre qui font aujourd'hui notre joie et notre admiration, mais qui, à l'époque, n'étaient appréciés que d'une élite, voudrait au moins que la possibilité de vivre lui fût assurée par un fixe.

La supplique ne demeura point sans résultat. Le duc d'Orléans, qui se serait plus grandement honoré en prenant sur sa dotation de prince héritier la somme nécessaire pour lui constituer une pension suffisante, répliqua en faisant expédier sa nomination de bibliothécaire du « ministère de l'Intérieur ». On a vu plus haut que le nouveau « fonctionnaire » n'avait pas dissimulé sa satisfaction d'obtenir ces 3.000 francs de rente qui lui étaient une garantie relative de liberté.

Le décret était parfaitement régulier. En voici le texte, à titre de curiosité :

Arrêté :

Nous, pair de France, ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur.

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. M. Alfred de Musset est nommé Conservateur de la Bibliothèque du ministère de l'Intérieur, de la collection des médailles et du dépôt des ouvrages publiés à Paris et dans les départements.

Art. II. M. Alfred de Musset jouira, en ladite qualité, et à partir du 1er novembre prochain, d'un traitement annuel de trois mille francs, qui sera imputé sur le crédit du chapitre 1er du budget de notre ministère.

Art. III. Le secrétaire-général du ministère et le chef de

(13) L'original de cette pièce figure au catalogue des autographes de M. Charles Keismer. Vente de l'hôtel Drouot, 12 mai 1889 (Paris, G. Charavay, in-8°, n° 126).

division de comptabilité générale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 1838.

MONTALIVET.

Comme le décret était accompagné d'une lettre aimable du secrétaire-général, M. Edmond Blanc, invitant le nouveau promu à venir s'entretenir avec lui de « différentes choses relatives à ses fonctions, » Musset ne pouvait faire autrement que de remercier le ministre, et il le fit en termes excellents :

Paris, 23 octobre 1838.

Monsieur le Comte,

Permettez-moi de vous témoigner la vive reconnaissance dont me remplit la lettre pleine de grâce et de bonté par laquelle vous voulez bien me prévenir de la décision que vous venez de prendre à mon égard. Je ne puis répondre à la faveur dont vous m'honorez qu'en vous suppliant de croire que je m'estimerai heureux si mes services peuvent être de quelque utilité.

Veuillez aussi être persuadé, monsieur le Comte, que si mon travail et mes efforts peuvent jamais me conduire à quelque succès, je n'oublierai, en aucune circonstance, que c'est à vous que je le devrai.

Je suis, avec le plus profond respect, monsieur le Comte, votre très humble et très dévoué serviteur.

ALFRED DE MUSSET.

Convient-il de prendre au sérieux cette promesse d'être « bon employé », ou ne doit-on la considérer que comme clause de style? J'incline pour la première hypothèse; car la sincérité fut une des qualités du poète. Mais ses honorables scrupules, s'il en eut, furent assez vite levés. Jusque-là, sous les ordres du chef de division Cavé, il n'existait à l'Intérieur qu'un « garde du dépôt », chargé de la « Bibliothèque du ministère et du dépôt des ouvrages de souscriptions ». La disparition du titulaire, M. Besançon, coïncide avec la création du poste de bibliothécaire attribué à Musset, poste également rattaché

à la même direction, premier bureau de la division des Beaux-Arts.

L'Intérieur occupait alors le 101 de la rue de Grenelle, et les bureaux se trouvaient répartis au 124 et au 126 de la même rue et aux 62 et 66 de la rue de Lille. Il semble bien qu'à cette époque fût déjà conçu un projet de refonte des locaux. C'est ce qui expliquerait l'accueil, plutôt embarrassé, fait au nouveau fonctionnaire, quand il se présenta, le 1er novembre 1838, pour exercer son emploi. On ne put lui indiquer ni les obligations de son service ni l'emplacement de sa bibliothèque. De guerre lasse, il écrivit, le 4 novembre, au secrétaire général, M. Edmond Blanc, une lettre où il lui demande des instructions et, ajoute-t-il :

> ... L'ignorance même du lieu où je dois me présenter, me font prendre la liberté de vous rappeler la promesse que vous avez bien voulu me faire.
>
> J'ai l'honneur d'être monsieur, avec la plus haute considération,
>
> Votre très humble et très dévoué serviteur
>
> ALFRED DE MUSSET (14).
>
> 59, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Satisfaction lui fut enfin donnée, et cette lettre laisse planer des doutes sur la légende, longtemps persistante au ministère, d'une réponse qu'il aurait faite à un ami, étonné de le rencontrer souvent aux abords du paradis promis et introuvable : « Je suis venu voir si ma bibliothèque existe réellement. »

Quoi qu'il en soit, Musset ne dissimule pas son espoir de posséder bientôt un emploi régulier, comme il n'avait jamais caché son désir de l'acquérir. Il s'en ouvrait d'avance à Aimée d'Alton, à laquelle il faisait une cour assidue après sa rupture définitive avec George Sand :

(14) Maurice Clouard, *op. cit.*

Septembre 1838.

Tu te figures peut-être, mon cher cœur, que mes grandeurs nouvelles me tournent la tête et que, selon l'habitude reçue, je commence par être ingrat. Je ne suis que très affairé de deux façons. C'est-à-dire qu'il faut que je finisse ma nouvelle, l'infortunée *Margot* (15), au milieu de démarches et de courses. Il n'y a encore rien de terminé et tu as *lampionné* (sic) un peu vite. Cependant tout est sûr autant que possible. Je crois que ce ne sera que 4.000 francs, et encore non sans peine. Pas un mot à qui que ce soit. Je t'aime (16).

Deux mois plus tard la place est prise. Le vainqueur exprime son contentement et il écrit à la même :

15 novembre 1838.

... Je suis en fonction, c'est-à-dire que j'ai enfin vu l'ancienne bibliothèque qu'on va transporter pour moi dans une neuve. Je n'ai pas encore ce qui s'appelle un sou; ce ne sera qu'au bout du mois. Mais je dois t'avouer que je suis content, que je me sens hardi et surtout résolu...

Cette correspondance, plus amicale qu'amoureuse, entre Alfred de Musset et Aimée d'Alton, dont nous a gratifiés M. Léon Séché, n'est dépourvue ni de charme ni d'intérêt, quoique la vraie passion en soit absente, parce qu'il y règne presque partout le ton de la confiance.

Le poète avait été présenté à la jeune fille en mars 1837. Comme elle était à peu près de son âge, étant née le 11 septembre 1811 et que sa grâce était étourdissante autant que manifeste sa coquetterie, il lui fit la cour par passe-temps plus que par entraînement.

Le père d'Aimée d'Alton, Alexandre, né à Brive le 20 avril 1776, et mort à Versailles le 20 mars 1859, appartenait à l'émigration jacobite, dont le rôle sournois au cours de la Révolution française et de sa préparation dans les Loges du rite écossais est encore énigmatique, tout au moins inexpliqué.

Le père d'Alexandre Dalton avait constitué une sorte

(15 *Margot* parut le 1er oct. 1838 dans la *Revue des Deux-Mondes*.
(16) *Alfred de Musset. Lettres d'amour à Aimée d'Alton* (1837-38), publiées par Léon Séché (1910).

de fortune dans sa ville de refuge, en fondant, avec plusieurs de ses co-émigrés, une filature de coton. Son fils, engagé volontaire en 1792, parvint rapidement au grade de général de division, et se signala dans les guerres de Vendée où il contribua puissamment à l'arrestation et à l'exécution de Stofflet (17).

Aimée Dalton fut sensible aux hommages poétiques de son adorateur, mais la meilleure preuve que l'amour entrait pour une faible part dans leur liaison, c'est qu'elle refusa de l'épouser quand il lui proposa ce dénouement, et qu'elle lui préféra son frère Paul. Dès lors, Alfred se résigna, sans peine ni jalousie, à ne plus la considérer que comme sa belle-sœur.

J'ai dit qu'il fut toujours intraitable sur la question de race. Même aux heures d'abandon, il s'oubliait à dire brutalement au général : « Vous êtes comte et pair de France; pourtant je parie que vous êtes moins gentilhomme que moi » (18).

Cette diversion des amours d'Alfred de Musset et d'Aimée d'Alton, rencontrée en route, m'ont un peu éloigné de mon sujet. J'y reviens en notant que sa nomination de bibliothécaire, sans soulever de sérieuses protestations, provoqua cependant la verve satirique des petits journaux d'opposition, entre autres du *Charivari*. Leurs plaisanteries, d'assez mauvais goût, affectent de considérer la place comme une sinécure, paiement des stances sur la naissance du Comte de Paris. Quant aux autres titres du prébendé, les plaisantins affectent de les ignorer.

Et pourtant, la faveur était, en vérité, bien mince. La Monarchie de Juillet essaya de la compléter en monnaie gratuite, en nommant le poète chevalier de la Légion d'Honneur. Voici la lettre qui l'informait de cette décision :

(17) Léon Séché : *Alfred de Musset. Lettres d'amour à Aimée d'Alton* (1910).
(18) Maurice Donnay : *Alfred de Musset* (1914).

Paris, ce 30 avril 1845.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que par une ordonnance, signée le 24 courant, le Roi vous a nommé Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur.

Je me félicite, monsieur, d'avoir à vous transmettre ce témoignage de la bienveillance de Sa Majesté et de l'estime qu'elle fait de vos travaux.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique,

SALVANDY.

A monsieur Alfred de Musset, homme de lettres (19).

Cette distinction était beaucoup, à l'époque, pour un jeune bibliothécaire et bien peu pour l'un des plus nobles illustrateurs de la pensée et de la langue française, d'autant qu'à cette date Alfred de Musset, quoique âgé seulement de 34 ans, était pour ainsi dire, achevé d'imprimer. Ce qu'il a publié depuis ne vaut pas ce qu'il avait écrit auparavant. Remarquons toutefois que la lettre de M. de Salvandy s'abstient de toute allusion à la qualité de bibliothécaire du nouveau décoré et ne le considère que comme homme de lettres.

Balzac et Frédéric Soulié recevaient d'ailleurs la croix en même temps que lui et l'*Illustration* du 3 mai 1845 commentait favorablement cet hommage accordé à des écrivains, faveur encore assez rare. Le *Moniteur* du 1er mai se bornait à enregistrer le fait, sans l'accompagner d'aucune réflexion.

On commençait d'ailleurs, en haut lieu, à comprendre qu'Alfred de Muset méritait des égards spéciaux et la même année, soi-disant pour lui ménager plus de loisirs, on nommait à ses côtés un sous-bibliothécaire, M. Merlin, auquel on confiait le dépôt de la librairie, tandis que le poète cumulait les fonctions de « Bibliothécaire et Conservateur des médailles ».

Il reste sous les ordres du chef de division Cavé, et son

(19) Cette lettre a figuré dans une vente de l'hôtel Drouot, le 4 juin 1926.

traitement demeure fixé à la somme de 3.000 francs, équivalent à celui d'un sous-chef de 3e classe. Son bureau avait été transféré au 103 de la rue de Grenelle depuis 1840.

Y faisait-il fréquemment des actes de présence? Ses biographes assurent que non. En outre, on possède plusieurs billets de lui adressés à ses collègues, pour les prier de remettre à un tiers le montant de ses appointements mensuels. Voici, au surplus, la teneur de l'un d'eux (20) :

Monsieur Marette au ministère de l'Intérieur,
Je serais obligé à Marette s'il veut avoir la complaisance re remettre au porteur mes appointements du mois de mars.
Son humble serviteur

ALFRED DE MUSSET, 31 mars 1849.

Cette négligence de paraître à l'heure psychologique au ministère prouve son insouciance plus encore que le dédain de ses fonctions, et il serait exagéré d'en conclure qu'il les ait constamment considérées comme une sinécure.

Les « Souvenirs », peu sincères, de sa gouvernante, Adèle Colin, font à peine allusion à son métier officiel et se perdent en petits détails. C'est ainsi qu'elle nous apprend que son maître possédait, en propre, quelques petites rentes. La gouvernante était chargée d'aller les toucher aux Finances à la fin des trimestres et, chaque fois, assure-t-elle, à sa grande humiliation, elle se heurtait à des oppositions, les employés criant, à tue-tête, les noms des créanciers et celui du débiteur et les chiffres (21).

Ce qui permettrait néanmoins de croire qu'Alfred de Musset traitait avec trop de désinvolture son devoir de

(20) Catalogue d'une collection d'autographes dont la vente a eu lieu à l'hôtel Drouot, le 30 mai 1896 (Paris, Etienne Charavay, in-8, n° 85).

(21) *Dix ans chez Alfred de Musset*, par Mme Martellet, née A. Colin, sa gouvernante (1899) et *Alfred de Musset intime*, souvenirs de sa gouvernante (1906).

fonctionnaire, c'est que son chef de division fulmina, à ce propos, un rapport concluant à la révocation.

Révoquer M. Alfred de Musset! s'écria le Comte Duchâtel, alors ministre, mais vous n'y songez pas. Songez, Monsieur, que nous devons nous trouver honorés de compter dans notre administration un collègue tel que lui. Arrangez-vous pour aplanir les petites difficultés dont vous me parlez (22).

C'est M[me] de Janzé qui nous révèle cet incident dont les contemporains s'entretinrent un instant (23). Le rapport n'existe plus, il est vrai, mais il est impossible d'en nier l'existence (24).

L'attitude du Comte Duchâtel, en cette circonstance, est digne d'éloges. Homme de tradition, il voulut ne considérer l'octroi d'un poste officiel à un illustre poète que comme une survivance du temps où les *grâces* du roi soutenaient discrètement le talent malheureux, en vue de récompenser les efforts déjà accomplis ou d'encourager les efforts à accomplir.

Je reviendrai sur ce sujet au cours de cette étude. Sous le règne de Louis-Philippe, il subsistait encore quelques traces de l'ancien gouvernement paternel qui prévoyait les besoins de chaque sujet et s'efforçait d'y pourvoir sans les froisser. Avec l'avènement de la démocratie, tout change. Dè les débuts de la Révolution de 1848, Alfred de Musset est brutalement révoqué par les nouveaux venus. L'histoire de ce congédiement inattendu vaut d'être narrée.

§

Qui connaît aujourd'hui le citoyen Recurt? Qui même a entendu prononcer son nom? Et cependant il fut un instant ministre de l'Intérieur et caressa l'espoir de pas-

(22) Vicomtesse de Janzé : *Etudes et récits sur Alfred de Musset* (1891).

(23) Aucun dossier administratif concernant Alfred de Musset ne figure actuellement dans les archives du ministère de l'Intérieur; mais je dois ici exprimer ma reconnaissance envers M. Coudor, son actuel successeur à la Bibliothèque, pour l'obligeance avec laquelle il a guidé mes recherches.

(24) Voir notamment *le Pamphlet quotidien illustré* du 20 juin 1848 et la *France Nouvelle* du 24 juin 1848.

ser à la postérité. La postérité, dont nous sommes, saura, en effet, qu'il a existé, mais seulement pour avoir attaché son nom à un acte irraisonné autant qu'inqualifiable, à la révocation du poète immense des *Nuits,* sans même s'être demandé s'il ne le privait pas de son pain quotidien. Voici le texte du décret, signé par Ledru-Rollin :

Paris, 15 mai 1848.

Au nom du Peuple,
Le ministre de l'Intérieur arrête :
Le citoyen Alfred de Musset, bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, est révoqué de ses fonctions.

Et au-dessous :

Le ministre de l'Intérieur arrête :
Le citoyen Marie Augier est nommé aux fonctions de bibliothécaire au ministère de l'Intérieur. Il jouira d'un traitement de 3.000 fr., à partir du 1er mai courant.

LEDRU-ROLLIN.

M. Recurt, médicastre de campagne, s'était affirmé républicain sous la monarchie, et la révolution victorieuse l'avait bombardé ministre pour cette unique raison, et, elle n'en avait pas eu d'autre pour bombarder Ledru-Rollin quasi-dictateur.

Il semble bien que les auteurs et promoteurs de cette vilenie en aient eu honte, car le décret ne parut pas au *Moniteur*, et la victime elle-même ne fut informée officiellement que six semaines plus tard, par un garçon de bureau qui lui remit le papier à domicile, le 18 juin, accompagné d'une lettre du secrétaire général de l'Intérieur, M. Carteret.

Il semble bien aussi que le bénéficiaire de la révocation, le citoyen Marie Augier, qui n'avait de commun avec le célèbre auteur dramatique, Emile Augier, que le nom patronymique, ait eu un sursaut de décence, qu'il ait négligé d'occuper son poste et refusé, à la fin du mois, d'émarger les 250 francs affectés à l'emploi (25).

(25) La comptabilité des premiers mois de la République de 48 est

On doit croire enfin que Ledru-Rollin ne se soit rendu aucun compte de sa signature donnée à l'aveuglette et dans le tas. Comme l'observait le *Pamphlet quotidien*, cet avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat était « ignorant des Belles-Lettres comme un saumon », ne comprenant pas qu'on pût exprimer sa pensée autrement qu'au prétoire ou à la tribune. Il est donc probable qu'il ne se soit pas aperçu de l'incongruité de son paraphe.

D'éliminations en éliminations, on en arrive presque fatalement à conclure que la responsable de l'exécution sommaire fut George Sand. Elle était alors, soit par caprice, soit par ambition, l'Egérie du mastodonte Ledru-Rollin et rédigeait en chef le *Bulletin officiel de la République*, où elle insérait des articles incendiaires qui ne furent pas sans doute étrangers à l'explosion sanglante de Juin et qui, en attendant, faisaient trembler les bourgeois. Toute puissante, sachant qu'Alfred de Musset avait besoin de sa sinécure, elle n'aura pas hésité à lui faire connaître, par voie détournée, qu'elle ne reculait devant aucun moyen pour le punir d'avoir pris au tragique sa trahison amoureuse de Venise.

Cette hypothèse fut, tout au moins, admise comme vraisemblable par les contemporains, et l'examen des faits paraît la confirmer. A qui, en effet, Alfred de Musset portait-il ombrage? A personne, en vérité, car nul homme ne fut plus attentif à ne s'attirer aucun ennemi. Tout en se sentant bec et ongles, il s'est appliqué, toute sa vie, à fermer l'un et à rentrer les autres.

Quelques défenseurs irréductibles de tous les actes des hommes de 48 disent, pour les excuser, qu'ils furent choqués de voir l'aristocrate Musset faire précéder son nom de la particule, au mépris d'une circulaire du gouvernement supprimant toute marque de noblesse. Misérable défaite. Il aurait fallu alors punir tous les anciens nobles,

absolument fantaisiste, et il est probable que toutes recherches aux Finances, pour éclaircir ce point, seraient vaines. M. Marie Augier s'est toujours défendu avec acharnement.

y compris la ci-devant baronne du Devant, car Alfred de Musset ne faisait, en ceci, que se conformer à l'usage universellement adopté de s'asseoir sur les décrets des maîtres d'un jour et de persister à se nommer comme ils étaient accoutumés à être nommés.

La seule explication qui pourrait innocenter George Sand du soupçon qui pesa sur elle et qui alourdit toujours sa mémoire serait celle-ci : Le cri : « A nous les places! toutes les places! » n'avait pas encore été cyniquement poussé, mais il faisait implicitement partie du programme des vainqueurs, faisant écho à celui des femmes de la halle se prélassant dans les salons dévastés des Tuileries: « C'est nous qui sont les princesses! » La place administrative du poète était petite, mais place quand même, suffisante à calmer quelque appétit médiocre, soit celui de Marie Augier, rédacteur subalterne à la *Réforme*, soit de tout autre de pareil niveau.

J'expliquerai tout à l'heure pourquoi les 3.000 francs, alloués au bibliothécaire par le ministère de l'Intérieur, étaient fort utiles à Musset. Auparavant il importe de rappeler comment la nouvelle de sa révocation fut accueillie dans le public et dans la presse indépendante. Aussitôt qu'elle eut transpiré, malgré les cachotteries des coupables et malgré la discrétion de la victime, ce fut une clameur de réprobation et un sursaut de dégoût. Pas un journal qui ne tînt à honneur de manifester ces sentiments.

A tout seigneur tout honneur. Alexandre Dumas traduisit ainsi l'indignation générale dans la *France Nouvelle* du 16 juin 1848 :

Il y a des choses que nous ne laisserons jamais passer dans l'ombre, sans aller à elles et sans les traîner au grand jour de la place publique.

Alfred de Musset, l'auteur des *Romances espagnoles*, du *Spectacle dans un fauteuil*, de cinq ou six romans, de dix nouvelles adorables qui sont dans toutes les mémoires, de vingt proverbes charmants qui sont sur toutes les tables,

Alfred de Musset vient d'être révoqué de ses fonctions de bibliothécaire au ministère de l'Intérieur. Qui a permis cet inqualifiable renvoi? Est-ce vous, M. Recurt? Oui! Mais qui êtes-vous pour toucher à un nom comme celui que nous venons de prononcer? D'où venez-vous, si vous ne le connaissez pas? De quel droit, vous qui êtes obligé, pour ajouter un titre à votre nom, de vous appeler « républicain de la veille », de quel droit venez-vous, fort de la position que vous avez escamotée, reprendre à un homme de génie la position qu'il a conquise?...

Comment! Voilà un écrivain qui a doté notre langue d'une admirable poésie; voilà un poète qui est le frère de Lamartine, de Hugo et de Byron; voilà un romancier qui est le rival de l'abbé Prévost, de Balzac, de George Sand; voilà un auteur dramatique qui, avec un seul acte, a fait gagner, en un jour, à la Comédie-française, plus d'argent que vous ne lui en donniez en six mois; voilà enfin un de ces penseurs qui, pas une seule fois, n'a sacrifié la dignité de l'art aux ambitions de fortune et de position; voilà un génie qui n'a demandé aux hommes que la liberté de vivre et de penser à son aise, qui n'a jamais été ni d'un club politique, ni d'une coterie littéraire, et il se trouve un ministre qui passe et, en passant, lui prend pour y mettre qui donc? la place qui lui assurait cette liberté qu'il demandait et qui n'était pas même l'*aurea mediocritas* d'Horace. Oh! c'est pitié qu'il y ait tant de places en France, que nos républicains en ont tous, qu'ils en ont pour eux, pour leurs frères, pour leurs fils, pour leurs neveux, pour leurs coiffeurs, pour leurs valets de chambre, pour leurs usuriers, et qu'il se trouve un poète, Alfred de Musset, à qui la République vienne prendre sa place!...

Ils ne savent donc pas, les hommes qui font de pareilles choses, qu'ils n'avaient qu'un moyen de tranmettre leurs noms à l'avenir, c'était de faire juste le contraire de ce qu'ils font!

Ils ne savent donc pas qu'il y a une royauté que ni émeutes, ni barricades, ni révolutions, ni république ne changent; c'est la royauté de la pensée et du génie...

Le *National* reproduisit cette philippique le 16 juillet suivant, avec commentaires d'autant plus vifs que les auteurs de l'attentat perpétré contre ce roi littéraire étaient déjà rentrés dans le néant, soit Ledru-Rollin,

d'abord par la retraite à la suite d'un vote hostile du parlement, puis par l'exil à la suite des journées de juin qu'il avait fomentées, soit par le simple évanouissement politique comme Recurt et quelques autres, disparus dans la nuit.

Tout homme de lettres, respectueux de sa profession, pensa s'honorer en mêlant sa voix aux malédictions fulminées contre le malencontreux décret du 6 mai 1848. George Sand cependant, et par accord tacite, fut tenue à l'écart des brocarts et aménités décochés de tous côtés.

Le *Charivari* qui, on l'a vu plus haut, avait daubé le poète sur la nomination de 1838, racheta ce péché en s'indignant sincèrement à l'occasion de la révocation.

Le *Gamin de Paris,* dans son numéro du 24 juin, raille et tutoie Recurt qui se taxait de savant :

On dit que les savants n'aiment pas quelquefois les poètes, mais tu ne peux invoquer cette excuse, toi...

Dans ce concert de persiflage, le *Pamphlet quotidien* se distingue. Pas un numéro où quelqu'une de ses boutades, parfois cruelles, ne vise les auteurs et fauteurs du méfait; il adjure la « Société des gens de lettres » de venger l'affront fait à la corporation tout entière dans la personne d'Alfred de Musset.

Il serait évidemment fastidieux de multiplier les citations. Lancinés par cette avalanche de flèches, les coupables essayèrent de se défendre en rejetant sur des anonymes la responsabilité de la faute ou en excipant d'alibis. Recurt joua sur les dates, prétendant n'avoir reçu son portefeuille que le 5 mai, et comme l'arrêté porte cette date, ce n'est pas lui qui put le soumettre à la signature de Ledru-Rollin. Carteret, le secrétaire général de l'Intérieur sous le principat de Ledru-Rollin, cherche à équivoquer et n'aboutit qu'à une grossière absurdité: « M. de Musset, avance-t-il, n'a pas été révoqué, mais admis à faire valoir ses droits à la retraite. » Or,

la victime n'avait pas alors dix ans de service au lieu des trente requis. Comme Musset avait, en 1838, à peine 27 ans, il aurait fallu qu'il eût été nommé bibliothécaire en sortant de nourrice. L'indigne facétie de Carteret eut le sort qu'elle méritait. Alfred de Musset se donna lui-même la peine de la relever, et c'est la seule fois qu'il daigna se mêler à cette écœurante polémique. Il s'abstint de se plaindre quand le coup le frappa, et exprima à ses amis l'avis qu'on observât le silence absolu à ce sujet et qu'on laissât coupables et bénéficiaires, les uns à leur honte, les autres à leur feuille d'émargement du bout du mois.

Pourtant les témoignages de sympahie dont on l'accablait méritaient au moins quelques mots de remerciement. Il s'acquitta de cette dette de reconnaissance et de bienséance avec la noble politesse qui lui était coutumière. C'est ainsi qu'il écrivit à Alexandre Dumas :

Mon cher Dumas,

Je viens de lire la *France Nouvelle* et j'irai vous serrer la main. Mais il faut que je vous remercie à l'instant même de la vive émotion que je ressens. Vous me rendez fier, mon ami, et vous me donnez le droit de l'être. Lorsqu'un homme tel que vous daigne écraser une petite maladresse sous de si belles et si nobles paroles.

Une autre impression encore m'a été au cœur, c'est votre vieille amitié, toujours jeune, et ce sentiment plein de force et de dignité qui fait qu'ayant dans les mains l'arme la plus puissante et la plus redoutable, si vous tirez l'épée pour attaquer, c'est, en même temps, pour défendre.

A vous de cœur,

ALFRED DE MUSSET.

Au journal la *Patrie* qui, pour l'honneur du citoyen Recurt, feignait de croire que la nouvelle de la révocation était controuvée, il écrivait :

Monsieur,

Je lis dans votre journal qu'on avait annoncé par erreur que je suis destitué de la place de bibliothécaire et que le ministre fait démentir ce bruit. Voici, à ce sujet, la lettre

que j'ai reçue, un mois après sa date (suit la lettre de Carteret, datée du 8 mai 1848). Cette lettre, vous le voyez, est aussi claire que laconique. Quant aux droits à la retraite, pour en avoir il faudrait que j'eusse été nommé à l'âge où j'apprenais à lire. Veuillez croire, monsieur, que je n'aurais jamais songé à entretenir le public d'une chose d'aussi peu d'importance, si je n'étais touché des marques d'intérêt et de bienveillance que j'ai reçues de la presse à cette occasion.

Veuillez, etc.

ALFRED DE MUSSET.

Là aussi je borne mes citations. Les lettres du poète contribuèrent à alimenter le mépris déversé sur ceux qui mentaient effrontément pour dissimuler leur sottise, et l'émotion mit plusieurs mois à se calmer.

Il se dégage de l'incident au moins deux moralités : 1° l'exemplaire cohésion des hommes de lettres, à quelque parti qu'ils appartinssent, pour la défense d'un des leurs; 2° la constatation que le génie d'Alfred de Musset était dès lors reconnu et proclamé comme un de ceux qui honorent le plus notre race. Alexandre Dumas se fit, on vient de le voir, l'éloquent interprète de ce sentiment unanime.

Beaucoup de lecteurs en tireront sans doute cette conclusion que la privation d'une rente de 3.000 francs, au détriment d'un auteur à grand succès, ne valait pas une telle levée de boucliers, et que ce fut beaucop de bruit pour une « misère ».

Détrompons-les. Cette « misère » servait à atténuer beaucoup de « misères » au pluriel.

Sans doute le nom de Musset était, en 1848, et depuis quelque temps, sur toutes les lèvres et ses œuvres en place d'honneur sur bien des tables; de plus, ses pièces étaient frénétiquement applaudies, mais le gros public, celui qui fait les succès d'argent, ne mordait pas encore. L'élite seule, dont le nombre est, en somme, assez limité, ne lui assurait qu'un succès d'estime. Comme Voltaire, il aurait pu s'écrier :

J'avais beaucoup de gloire avec fort peu d'argent.

Ses comédies étaient applaudies, mais ne se jouaient qu'au Théâtre-Français, par intermittences. Et la Comédie nationale donne, avec cette façon de procéder, moins de droits d'auteur que les autres théâtres où les pièces à succès se jouent sans interruptions; la mode des tournées provinciales et des exportations fructueuses à l'étranger était alors fort peu développée.

Sans doute Musset n'avait qu'à présenter à Buloz ou à tout autre directeur de Revue l'une ou l'autre de ses productions, soit en vers, soit en prose, et elles étaient immédiatement insérées. Mais les Revues ne payaient au maximum que 5 francs la page, et on ne va pas loin avec 30 ou 40 pages.

Sans doute encore les éditeurs s'empressaient d'accueillir ses manuscrits, mais Musset ignorait l'art de se faire valoir, soit timidité et maladresse, soit fierté, et il acceptait, sans marchander, les prix qu'on lui offrait.

Ajoutez à ces sources de pénurie, presque permanente, les frais de la vie mondaine, car Alfred de Musset aima toujours fréquenter dans les salons, frais compliqués par les habitudes de la vie de bohème, car il mena toujours les deux de front, quoiqu'il préférât la première et que sa nature le détournât de l'autre; ajoutez aussi l'aléa des revenus littéraires qui font se succéder les vaches maigres aux vaches grasses, et l'on comprendra que les 250 francs de fin de mois, tombant régulièrement dans son escarcelle, fussent, chaque fois, les bienvenus.

Néanmoins Alfred de Musset ne se serait point départi de sa réserve si les journaux n'avaient bruyamment pris fait et cause pour lui, et même après s'être acquitté envers eux du devoir de gratitude, sous forme de simple remerciement, il continuait à recommander le silence à ses meilleurs amis.

Il est vrai, écrivait-il à Mme de Girardin, que je ne suis pas conservé en qualité de conservateur. Mais je pense qu'il y

a quelque accommodement, et je vous demande comme un service de n'en rien dire.

Malgré le vif plaisir que m'a fait votre lettre, je ne vous en fais pas de remerciements. On ne remercie pas une personne comme vous de se montrer brave et charmante.

ALFRED DE MUSSET (26).

En dépit de ce ton en apparence dégagé, l'état de gêne véritable où le plongeait la privation de sa prébende administrative ne fut bientôt plus un secret pour personne. L'Académie-Française elle-même s'émut et, pour remédier à cette situation, elle imagina « l'accommodement » le plus maladroit qui se puisse imaginer. Les 40 Immortels dont aucun, à l'exception de Lamartine et de Victor Hugo, ne lui montait à la cheville, lui décernèrent, dans la séance du 17 août 1848, le prix d'encouragement aux jeunes poètes pauvres, fondé par M. de Maillé de Latour-Landry, d'une valeur de 1.300 francs.

Cet épisode grotesque de notre histoire littéraire est trop connu pour qu'il soit utile d'y insister. L'affront dépassait, en quelque sorte, celui de la destitution du poste de bibliothécaire. Le lauréat le ressentit vivement et il hésita entre le refus pur et simple de l'aumône ou son attribution à une œuvre sociale. Il finit par distribuer cet argent aux blessés des « journées de juin », après avoir pris l'avis de tous les siens, révoltés autant que lui-même.

Un autre secours le dédommagea et, celui-là, entre tous acceptable. A l'instigation de la « Société des gens de lettres » et conformément au rapport du citoyen Victor Hugo, représentant du Peuple, un crédit global de 980.000 francs fut voté, le 24 juillet 1848, pour indemniser les directeurs et artistes dramatiques lésés par la Révolution; les auteurs dramatiques en eurent leur part et Alfred de Musset fut inscrit en tête de liste pour mille francs. « Tu penses bien que, cette fois, j'ai

(26) Vicomtesse de Janzé, *op. cit.*

accepté, manda-t-il à sa mère, le 14 septembre. Non, ce n'est point comme à l'Académie. »

L'opinion s'émut de nouveau, et si nous ne craignions d'encombrer cette étude, nous pourrions reproduire de curieux articles ironiques publiés à ce sujet, notamment par le *National*.

L'incongruité de l'Académie paraissait d'autant plus surprenante que le bénéficiaire du prix d'encouragement était, depuis assez longtemps, candidat à l'un des fauteuils de l'illustre Compagnie, où, sans aucun doute, il serait mieux à sa place que la plupart de ses 39 collègues.

Celle-ci, pressée par l'opinion, finit par s'en rendre compte et, le 12 février 1852, elle l'accueillit sous la coupole, aux applaudissements des lettrés du monde entier (27).

Avec Alfred de Musset, il faut constamment en revenir aux questions d'argent. L'Académie ne siège qu'une fois par semaine, le jeudi, et les *jetons* qu'elle alloue à chacun de ses membres, présents à la séance, sont fort minces, le taux en ayant à peine varié depuis Louis XIII. Quand il avait quitté son froc à palmes vertes, la misère en habit noir persistait à demeurer la compagne du grand poète dont la renommée s'affirmait de plus en plus, et qui est aujourd'hui en plein épanouissement.

Pourquoi, pensera-t-on, les Pouvoirs publics, placés en face de la réprobation générale dont la mesure du 6 mai 1848 avait été l'objet, n'ont-ils rapporté le décret, purement et simplement? Sans doute ils n'y ont pas songé, et c'est la seule réponse que nous trouvions à cette instinctive interrogation.

Ils n'y songèrent que sous le second Empire, auquel on peut reprocher bien des défauts, mais qui ne fut pas servi par un personnel de mufles, il est équitable de le reconnaître.

(27) La réception eut lieu le 27 mai suivant.

Le 18 mars 1853, le ministre de l'Instruction publique écrivait, en effet, à Alfred de Musset :

Mon cher monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens de vous nommer bibliothécaire du ministre de l'Instruction publique aux appointements de 3.000 fr. Ces fonctions, que vous n'avez point sollicitées, mais que je désirais, depuis longtemps, vous confier, ont été rendues vacantes par un mouvement qui ne dérange aucune position acquise. Je m'estime infiniment heureux d'avoir pu réparer, en partie, les torts que vous ont faits nos discordes, aujourd'hui oubliées. Je regrette seulement d'avoir si peu de chose à offrir à un des hommes dont le talent honore le plus la littérature de notre temps.

Veuillez, etc.

H. FORTOUL (28).

Cette lettre honore autant le signataire que le destinataire. L'un et l'autre avaient été collaborateurs à la *Revue des Deux Mondes*. On doit regretter, avec M. Hippolyte Fortoul, qu'il ait eu si peu de chose à offrir. Certainement Colbert et Louis XIV auraient trouvé plus et mieux. De tout temps, les hommes de lettres et les artistes de tout ordre, quand ils ne débutent pas nantis de rentes solides, ont eu besoin de Mécènes pour marcher dans la vie à l'abri des soucis matériels qui paralysent l'inspiration. Peu importe que les libéralités se trompent quelquefois d'adresse; la pension attribuée à Racine fait suite à celle de Chapelain et la rachète. Colletet et l'abbé de Pure sont accablés des faveurs de Richelieu, mais ces faveurs, précisément parce qu'elles se sont trompées d'adresse, rehaussent celles dont seront bientôt comblés les Corneille, les Boileau, les Molière, les Quinault, les Poussin et les Lesueur. Tant pis pour la démocratie de ne point comprendre que les encouragements tangibles al-

(28) La bibliothèque de l'Intérieur était pourvue d'un titulaire. M. Marie Augier ayant décliné la succession du poète, on ne lui trouva pas de remplaçant certain avant le 1er janvier 1849, en la personne d'un M. Niel, auparavant chef de bureau au même ministère. Sa nomination s'opéra sans bruit et sans insertion au *Moniteur*, pas plus que la révocation d'Alfred de Musset.

loués aux Beaux-Arts contribuent davantage à l'honneur des nations et autant à leur prospérité que les subventions distribuées au hasard et au profit des campagnes électorales.

Pour en revenir au cas d'Alfred de Musset, que je me suis attaché, dans cette étude, à ne montrer que sous son jour le moins connu, celui du fonctionnaire de l'Etat, satisfait de l'être, regrettant de ne plus l'être et heureux de le redevenir, collègue affable des centaines de ses collègues du ministère et n'en offusquant aucun de sa gloire, Alfred de Musset se montra-t-il aussi peu assidu à l'Instruction publique qu'à l'Intérieur? Il est difficile de le savoir. Il n'a laissé de traces de son passage à ce second poste que des quittances du genre de celle-ci, datée du 20 juillet 1855 :

> Reçu 250 fr. pour mon indemnité du mois de juillet 1855 de mes fonctions de bibliothécaire du ministre de l'Instruction publique (29).

On peut cependant, sans témérité, supposer que la bienveillance de M. Fortoul le dispensait de tout excès de zèle et qu'il s'accommodait volontiers de cette tolérance. Le ministre avait eu soin, d'ailleurs, de le munir de collaborateurs. Son titre officiel était celui de « Conservateur », mais à côté de lui apparaît un autre « Conservateur », égal en grade, M. Vincent, aussi membre de l'Institut et chargé de la *Collection des Sociétés savantes.* Au-dessous M. Renault, sous-chef de bureau, administre le « Dépôt légal ».

Le poète est donc libéré de tout service l'astreignant à la ponctualité, et son histoire au n° 116 de la rue de Grenelle est vierge d'anecdotes (30).

(29) Cité d'après une vente de l'expert Charavay par M. Jean Bernard dans l'*Eclair* du 13 décembre 1920.

(30) Malgré les obligeantes recherches de M. de Bernard de Seigneureus, chef du Service intérieur de l'Instruction publique, il n'a pas été possible de trouver même trace, dans ce ministère, d'un dossier administratif concernant Alfred de Musset. D'ailleurs, le bibliothécaire ne tou-

Il devenait maladif et M. Rouland, successeur de M. Fortoul, et également bien disposé à son égard, lui écrivait le 25 août 1856 :

Donnez à votre santé tous les soins qu'elle réclame et conservez précieusement au ministère le Bibliothécaire dont il s'honore à juste titre.

Fonctionnaire respectueux, Alfred de Musset répondait aussitôt.

Mercredi, 27 août 1856.

Monsieur le ministre,

Je ne puis assez remercier Votre Excellence des paroles pleines de bonté qui me sont adressées de sa part. Cette bienveillance, toujours si rare, est doublement précieuse à un malade. J'essayerai de l'être le moins longtemps possible, afin de pouvoir bientôt vous porter moi-même l'expression de ma sincère reconnaissance.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très dévoué serviteur (31).

Alfred de Musset languit encore un an, et le 1er mai 1857, le ministère de l'Instruction publique perdait son bibliothécaire et la France un de ses plus grands poètes. Je devrais donc clore ici cette étude, mais puisque j'ai traité, par son petit côté, d'une personnalité aussi puissante, je m'en voudrais de terminer sans avoir hasardé quelques appréciations sur ses grands côtés, ceux qui lui ont acquis l'admiration universelle.

« Le bonhomme nous éclipsera tous », disait Boileau en parlant de La Fontaine. « Ce recueil est un ramassis de chefs-d'œuvre », ajoutait Voltaire, en rejetant avec dépit un volume de Fables qu'il avait feuilleté avec le désir d'y découvrir matières à critiques.

L'univers entier ratifie depuis trois siècles ces deux sentences. Le Bonhomme éclipse Racine, Corneille, Boileau surtout, et ses Fables sont un ramassis de chefs-

chait pas d'appointements, mais une *indemnité* sur les « Fonds spéciaux » du cabinet du ministre.

(31) Léon Séché : *Alfred de Musset* (*Correspondance 1827-1857*) (1907).

d'œuvre. Convient-il de comparer Alfred de Musset et La Fontaine? Les deux poètes ont assurément un trait commun : le désordre extrême de leur vie privée, et leurs panégyristes les plus déterminés voudraient bien, s'il se pouvait, retrancher la moitié de leurs vies, comme Hyppolite de son père Thésée.

Mais en poésie, comme en tout, l'excellence de l'œuvre est indépendante de la moralité de l'ouvrier.

Alfred de Musset éclipse-t-il ses rivaux contemporains, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Vigny, Baudelaire, pour ne citer que les plus fameux? Bien osé qui se permettrait d'en décider. Il faut au moins cent ans de réflexions pour colloquer les surhommes à leur vraie place, et cent ans sont loin d'être écoulés depuis la mort du dernier trépassé d'entre eux.

Ses œuvres complètes sont-elles « un ramassis de chefs-d'œuvre »? L'idolâtre le plus convaincu de son génie n'oserait l'affirmer.

Force est donc d'en revenir au jugement de Louis Veuillot. « Il dédaigne sa muse et sa muse ne lui dicte que des fragments. »

Mais quels fragments :

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre...
Regrettez-vous le temps où d'un siècle barbare...
Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire... etc., etc.

Et tant d'autres morceaux qui chantent dans toutes les mémoires (32).

Il faut avouer pourtant que beaucoup de ces airs de bravoure sont amenés péniblement. Pressé d'arriver au but, le poète chemine souvent, sans s'en apercevoir, dans les broussailles et à travers les chemins rocailleux. Le splendide feu d'artifice éclate parfois dans la nuit.

(32) On chercherait en vain dans toute l'œuvre de Musset trace d'inspiration administrative, alors qu'elle fourmille chez Maupassant et Coppée. On ne pourrait raisonnablement attribuer aux impressions de son séjour au ministère de l'Intérieur ce vers de Rolla :

Tout est bien balayé sur vos chemins de fer.

Ce sont les couleurs éblouissantes de Rembrandt illuminant les ténèbres.

Le « dernier des humains » est celui qui cheville

a-t-il écrit lui-même. Et il cheville énormément, sans toutefois mériter la sévère épithète.

La gloire éternelle d'Alfred de Musset sera d'avoir été le chantre incomparable et sincère de l'amour, de l'amour ressenti et jamais fictif comme celui de Ronsard; de l'amour sensuel, il est vrai, mais rehaussé, épuré même par un profond amour mystique, parce que sa noble nature n'admetait pas que l'un pût être étranger à l'autre.

Il se différencie ainsi d'Horace, de Tibulle, de Properce, d'Ovide, de Parny, de Loti, et, qu'on me pardonne ce blasphème, de Lamartine lui-même, dont *Graziella* n'est que le panégyrique de la séduction.

C'est pourquoi, tant que vivra une jeunesse véritablement et idéalement passionnée, Alfred de Musset restera son poète de prédilection.

Et tant que durera la langue française, ses vers voleront de bouche en bouche.

Enfin, tant qu'il y aura des bureaux, les fonctionnaires se glorifieront de l'avoir compté au nombre de leurs collègues.

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

LE MYTHE DE LA DANSEUSE OBSCÈNE

—

Il est émouvant de trouver aux deux extrémités du monde, chez deux nobles races d'hommes que sépare toute l'épaisseur de la terre, un même épisode singulier de légende sacrée. Deux mythologies aussi étrangères l'une à l'autre que la grecque et la japonaise ont en commun ce trait mystérieux : une danseuse, en dévoilant la partie secrète de son corps, apaise une déesse irritée.

Il n'y a pas d'apparence que le mythe japonais dérive de loin du mythe grec. Il ne se rencontre avec lui que sur ce point. Par tout le reste il en diverge. La concordance n'est donc pas à expliquer par un transport de fables. Elle a une cause plus profonde. En Grèce et au Japon, l'épisode mythique recouvre et décèle un rite très ancien, un rite obscène et vénérable qui dut être commun à une grande partie de l'humanité quand, fatiguée d'errer à la poursuite de la proie animale, elle s'essaya, ignorante et inquiète, à la vie agricole.

I

Comparons d'abord les deux récits sacrés.

Le mythe japonais n'a été consigné par écrit qu'au VIIe siècle de notre ère, dans le *Kojiki,* livre « d'anciennes paroles » qui fut composé en 712 sur l'ordre de l'impératrice Gemmyô (1). Les « anciennes paroles » furent dictées par une vieille femme, Hieda no Aré, qui les savait par cœur. C'étaient, croit-on, les traditions des Katari-bé,

(1) *Kojiki or Records of ancient matters*, traduction de B. H. Chamberlain, Londres, 1882.

corporations de prêtres-aèdes qui avaient le dépôt des hymnes sacrés et de la musique antique.

L'épisode d'Uzumé s'intercale dans la légende chantée de la Grande Déesse des clans du Sud, qui est l'ancêtre céleste de la dynastie impériale. Déesse du Ciel, du Soleil, de la Nature entière, Amatérasu règle l'agriculture. Elle trace et plante les rizières. Au ciel, elle célèbre la liturgie d'où dépend la nouvelle récolte, liturgie que l'empereur répète sur la terre. Au ciel, elle tisse les vêtements sacrés qu'à son imitation ses prêtresses tissent sur la terre.

La Grande Déesse est en butte aux injures de son frère, l'impétueux Susanoô. Il efface les limites des rizières qu'elle a plantées. Il souille de ses excréments le temple où devant elle est offert le grain nouveau. Patiente, elle a essayé d'atténuer de tels sacrilèges par des paroles euphémiques. Un dernier sacrilège la force à se retirer.

J'emprunte la traduction de M. N. Matsumoto (2).

Un jour que la Grande Déesse tissait les habits divins dans un atelier sacré, il dépouilla de sa peau un Cheval-tacheté-du-ciel et le jeta par un trou qu'il avait fait au sommet de la maison. A l'instant, une tisseuse céleste, saisie de frayeur, piqua de sa navette ses parties sexuelles et mourut. Alors la Grande Déesse effrayée entra dans la Grotte-rocheuse-du-ciel, en obstrua l'entrée d'un rocher et y demeura cachée. Dans tout l'univers régna l'obscurité et il y eut une nuit éternelle.

Alors les huit cents myriades de dieux s'assemblent dans le lit desséché de la rivière Ama-no-Yasu et demandent au dieu Omoikané de trouver un plan d'action. Selon le plan, ils font fabriquer un miroir fascinant et le pendent à un arbre devant la grotte avec d'autres amulettes : étoffes d'écorce et étoffes de chanvre. Le dieu Ama-no-Koyané psalmodie une longue incantation. Il faut un dernier charme.

La déesse Ama-no-Uzumé s'entoura les bras avec Ombre-du-

(2) *Essai sur la mythologie japonaise.* Paris, Geuthner, 1928, p. 20-22. Ce livre est un remarquable essai d'interprétation de la mythologie japonaise par les anciens rites japonais.

soleil-du-ciel (3). Elle orna ses cheveux avec une plante rampante et, tenant dans ses mains un bouquet de feuilles de bambou, renversa un bac (4) sur lequel elle monta et qu'elle fit gronder sous ses pieds en dansant. Possédée par l'esprit divin, elle exhiba ses seins et abaissa l'attache de ses vêtements jusqu'à ses parties sexuelles. Alors les huit cents myriades de dieux se mirent à rire tous ensemble.

Aussitôt, la Grande Déesse entr'ouvre la porte de la grotte. Elle demande la cause de ce rire. « Nous rions, répond-on, parce que nous possédons une déesse qui l'emporte sur toi! » Le miroir lui est présenté. Elle avance hors de la grotte. Une corde est tendue derrière elle. A l'instant la terre s'éclaire. L'ordre est rétabli. Le dieu Susanoô doit payer une rançon. On lui coupe la barbe et la moustache, on lui arrache les ongles et on le chasse du ciel.

Ce récit est, en termes de mythe, la description d'un rituel qui a pour objet de chasser la vieille année, de purifier la nature et d'y ramener la lumière et la vie. L'acte décisif est la danse bruyante, enthousiaste d'une femme, parée de la jeune verdure, qui découvre ses seins et son sexe. Elle déchaine le rire des dieux et fait sortir de sa cachette la déesse solaire.

Passons au mythe hellénique.

Il figure sous une forme très atténuée dans l'hymne homérique à Déméter. Ce bel hymne en vers épiques fut probablement composé dans la première moitié du VIe siècle avant notre ère, pour un concours d'aèdes, à Eleusis, sur le thème de l'éloge de Déméter (5).

La grande déesse, fondatrice et législatrice de la vie agricole, est dans le deuil et la colère parce que sa fille a été ravie par le dieu des enfers.Après avoir jeûné au ciel pendant neuf jours, elle descend sur terre, déguisée

(3) Mousse lycopode du mont céleste Kagu.
(4) *Uke*, grand baquet rond qui pouvait servir de pirogue.
(5) *The Homeric Hymnes*, edited by Th. W. Allen and E. E. Sikes. London, 1904, p. 10-12. — P. Foucart, *Les Mystères d'Eleusis*, Paris, 1914, p. 260-261.

en vieille femme crétoise. Accueillie à Eleusis par le roi Kéléos et la reine Métanire, elle est engagée comme nourrice de leur fils nouveau-né. La reine, frappée de son éclat divin, lui offre un lit de repos.

> Mais Déméter aux fruits nombreux, aux dons splendides
> ne voulut pas s'asseoir sur le lit brillant.
> Elle garda le silence, baissant ses beaux yeux
> jusqu'à ce que la diligente Iambé lui eût offert
> siège massif et mis dessus toison d'argent.
> Elle s'assit et des mains ferma son voile.
> Longtemps, muette, elle se tint chagrine sur l'escabeau,
> à nul ne dit mot, de rien ne s'occupa
> mais sans rire, sans goûter mets ni breuvage,
> resta épuisée du regret de sa fille à large ceinture,
> jusqu'à ce que par moqueries la diligente Iambé
> en bouffonnant beaucoup amena la chaste souveraine
> à sourire, à rire, à être de belle humeur.

Déridée, la déesse consent à manger. Elle accepte le *kykéon,* brouet de semoule et de menthe sauvage qui fut sans doute le plus ancien mets qu'on sut faire avec les céréales. Le sens du mythe est que les hommes jeûnaient comme la déesse, car la terre était stérile. La déesse ayant ri et mangé, les hommes vont manger de nouveau. La terre redevient féconde.

L'élégant aède, épigone d'Homère, ne dit pas par quelles bouffonneries Iambé obtint ce grand résultat.

Clément d'Alexandrie dans son *Protreptikon* (II, 20) fait une diatribe contre les mystères païens. Il nous a conservé un fragment, malheureusement trop court, d'un autre hymne éleusinien, attribué à Orphée. Ce qu'a fait Iambé, qui là est appelée Baubô, est décrit sans réticence, bien que le détail soit obscur pour nous. Voici ce que dit Clément :

> Après avoir reçu Déméter, Baubô lui tend le *kykéon.* Celle-ci, ayant refusé de le prendre et n'ayant pas voulu boire parce qu'elle était en deuil, Baubô, irritée comme si par là on la méprisait, découvre son sexe et le montre à la déesse. A cette vue, Déméter s'épanouit; elle consent à prendre le breuvage dès qu'elle a eu ce spectacle. Voilà les mystères

secrets des Athéniens! Oui, voilà ce que disait Orphée! Je te citerai les propres paroles d'Orphée :

> A ces mots elle retroussa ses robes et montra en entier
> l'indécent contour du corps. Et parut l'enfant Iacchos
> (elle l'agitait de la main) riant, sous les jupes de Baubô.
> Lors donc que la déesse eut ri, ri à cœur joie,
> elle accepta l'écuelle polie où était le *kykéon.*

Cette apparition de l'enfant Iacchos est demeurée inintelligible jusqu'aux fouilles que Th. Wiegand et H. Schrader ont faites à Priène en 1895-1896. Dans le temple local de Déméter, qui date du IVe siècle avant notre ère, ils trouvèrent des statuettes étranges. Sans tête, ni torse, elles figurent un ventre de femme, avec l'indication nette du sexe et, au-dessus, les traits d'un visage (6). En somme, un ventre animé par des yeux, un nez, une bouche. Hermann Diels a montré, en 1901, que ce sont là des statuettes de Baubô (7). Le nom de Baubô, d'après Empédocle (8), signifiait justement le *Ventre.*

Quant au visage tracé sur le ventre, c'est celui de l'enfant Iacchos. Arnobe (*Adv. nationes,* V, 25) nous apprend comment Baubô apprête la partie la plus féminine de son corps. « Elle lui fait prendre un aspect plus soigné (*facit sumere habitum puriorem*) et la rend lisse à la ressemblance d'un garçon dont le poil n'est encore dur ni hirsute (*et in speciem levigari nodum duri atque hystriculi pusionis*). » Il nous donne l'explication des mots obscurs : *elle l'agitait de la main.* Voici comment il paraphrase le fragment orphique cité par Clément d'Alexandrie :

> A ces mots elle troussa sa robe depuis le bas et présenta aux yeux des traits figurés sur le bas-ventre (*formatas inguinibus res*). Baubô les secouant du creux de la main (*quas cava succutiens Baubo manu*), car ils formaient un visage enfantin (*nam puerilis ollis vultus erat*) les claque, les manie gentiment (*plaudit, contrectat amice*).

(6) Th. Wiegand et H. Schrader, *Priene,* Berlin 1904, fig. 149-154.
(7) *Poetarum philosophorum fragmenta.* Berlin, Weidmann, 1901, p. 166.
(8) Allégué par Hésychius, s. v. Βαμνῶ (Βαυβῶ)

Paul Perdrizet commente ainsi Arnobe : « Baubô pour dérider Déméter s'était grimé le ventre. Elle y avait dessiné la face de l'enfant Iacchos. Ainsi accommodée, elle avait exécuté la danse du ventre devant Déméter. A chacune de ses contorsions la figure que Baubô s'était dessinée autour du nombril semblait rire » (9).

Ainsi la danse de Baubô-Iambé est bien la même, avec un raffinement de plus, que celle d'Ama-no-Uzumé. Dans les deux, le dévoilement de la nudité féminine est le charme impérieux qui vainc la déesse obstinée.

Est-il possible de trouver dans les faits ce qui répond à ce mythe ingénu?

II

Baubô en Grèce, Uzumé au Japon ne sont pas sans attache au réel. Ancêtres légendaires de prêtresses qui ont parfaitement existé et sont historiquement connues, elles personnifient l'une et l'autre un sacerdoce immémorial.

Au Japon, les prêtresses Sarumé sont fières d'être la postérité de cette Uzumé qui à l'origine des temps a dansé devant la Grande Déesse. A leur tête, elles ont une prêtresse principale, Sarumé-no-Kimi, chef de la lignée.

Si l'empereur régnant est le descendant et l'héritier de la Grande Déesse Amatérasu, en face de lui Sarumé-no-Kimi représente son aïeule à elle, la céleste Uzumé. Sur terre, d'après la tradition sacrée, la prêtresse a même précédé l'empereur. Quand Amatérasu décida d'envoyer au Japon son petit-fils Ninigi, souche de la future dynastie impériale, devant lui elle envoya Ama-no-Uzumé qui, avec le dieu Saruta-hiko, composa l'avant-garde victorieuse. Ce récit semble conserver le souvenir d'un temps

(9) P. Perdrizet, *Bronzes grecs d'Egypte de la Collection Fouquet*. Paris, 1911, p. 42-43. Voir aussi Ch. Picard, *L'épisode de Baubô dans les mystères d'Eleusis* (*Congrès d'histoire du Christianisme*, II). Paris, Rieder, 1928. Il est impossible de voir avec le P. Lagrange (*Revue Biblique*, 1929, p. 80) dans ce que manie Baubô un instrument d'illusion, semblable au *baubôn* fabriqué par le cordonnier d'un mime célèbre d'Hérondas.

où, avant qu'il y eût un empereur, une grande prêtresse tenait le rôle suprême.

Dans le Japon historique, Sarumé-no-Kimi et les prêtresses de son sang perpétuent un sacerdoce féminin, de type matriarcal. Leur fonction principale est de célébrer à l'automne, dans lé palais impérial, au milieu d'un chœur de cent voix féminines, une cérémonie religieuse appelée Mitama-shizumé.

Cette cérémonie, sur laquelle je reviendrai, remonte plus haut que tout souvenir. Le premier empereur, Jimmû, la fonda, dit-on, la première année de l'histoire. Dans les annales officielles du Japon (10) elle est signalée dès l'an 685. Nous savons que sous l'empereur Mommû (697-707), elle fut fixée au jour de la pleine lune, à la fin de l'automne.

Or, elle a toujours été rattachée au rite originel accompli efficacement par la grande aïeule des prêtresses. Un texte du IXe siècle atteste qu'elle est en relation avec la danse d'Ama-no-Uzumé devant la Grotte-rocheuse-du-Ciel (11). Nous verrons qu'elle renouvelle bien, sous une forme noble et décente, mais avec le même sens profond, l'acte formidable qui assura le retour de la lumière et de la vie.

Au Japon, la danseuse obscène est donc la personnification d'un sacerdoce féminin très antique, très honoré, qui a traversé les âges et n'a cessé de remplir une auguste fonction dans l'Etat.

Il en est de même en Grèce.

Dans l'île de Paros qui, entre la Crète et Eleusis, est une très vieille escale du culte de Déméter, on a trouvé un ex-voto du Ier siècle de notre ère, dédié par une prêtresse aux trois grandes divinités d'Eleusis : à Déméter Thesmophoros, à Coré, à Zeus Eubouleus (Pluton). Après

(10) *Nihongi*, trad. W. G. Aston, Londres, 1896, p. 373, cité par Matsumoto, p. 82.
(11) *The Kogoshûi or gleanings from ancient histories*, trad. G. Katô et H. Hoshino, 1924, cité par Matsumoto, p. 87.

les noms divins, la dédicante a ajouté : *et à Baubô* (12). Ainsi l'obscène Baubô, qui fait tant rougir Clément d'Alexandrie, était adorée et implorée à Paros, à l'époque romaine, par une prêtresse en charge. Il est probable qu'aux côtés des dieux d'Eleusis elle représentait la première prêtresse.

A Eleusis même, en opposition à la légende que défend l'hymne homérique, une autre légende faisait accueillir Déméter par Baubô et son époux Dysaulès (13). Baubô était aussi nommée *la nourrice de Déméter* (14), ce qui implique qu'elle lui avait donné le *kykéon*. Dans l'hymne orphique cité par Clément elle le donnait en effet. Voilà les traces d'un récit sacré où Baubô tenait auprès de Déméter le rôle principal.

Or, c'est d'un tel récit que se réclamait la prêtresse de Déméter à Eleusis. Nous avons, en effet, le titre et quelques mots d'un plaidoyer qui fut prononcé devant le tribunal des héliastes au nom de la prêtresse de Déméter dans un procès qu'elle avait intenté à l'hiérophante. Il y est question de Dysaulès, l'époux de Baubô. Paul Foucart en a justement conclu qu'une partie des discours « avait pour sujet les mythes relatifs à l'arrivée de la Déesse et à ceux qui l'avaient accueillie, car c'était de ces légendes que les familles sacrées d'Eleusis faisaient dériver les droits auxquels elles prétendaient (15). » Il y a donc lieu de penser que la prêtresse de Déméter était l'héritière de l'office sacré et des privilèges de Baubô.

Elle appartenait à une antique famille sacrée, désignée par le nom des femmes, les Philleidai, dans laquelle elle était choisie par le sort. Elle occupait dans l'enceinte sacrée une maison entretenue aux frais du temple. Parmi les cultes accumulés au bord du saint champ de blé, elle

(12) *Inscr. gr. insul.* tome XII, fasc. 5, n° 227.

(13) Harpocration, s. v. Δυσαύλης cité par Foucart, p. 467.

(14) Hésychius, s. v. Βαμνῶ

(15) Foucart, p. 218-219, 467. Le plaidoyer est attribué à Dinarque (*Orat. attic.*, éd. Didot, t. II, p. 451 et 463).

était gardienne des rites primordiaux. Malgré l'importance qu'avaient prise l'hiérophante et le dadouque, chefs d'autres familles sacrées, c'est elle et non l'hiérophante qui était l'*éponyme* du temple : à l'époque impériale encore, les bases des statues consacrées dans le lieu saint sont datées par le nom de la prêtresse de Déméter (16). Dans un fragment de décret qui nous est parvenu elle est nommée avant l'hiérophante (17). C'est elle et non l'hiérophante qui présidait la très vieille fête hivernale des aires, les *Haloa*. L'hiérophante Archias, qui avait immolé une victime à cette fête, fut condamné pour impiété par les héliastes (18).

La fête des *Haloa*, apanage de la prêtresse de Déméter, avait pour centre une cérémonie secrète, réservée aux femmes. C'était une véritable « initiation des femmes » (19), ébauche primitive de l'initiation qui était conférée aux deux sexes par les Grands Mystères. Nous savons seulement qu'on y façonnait des gâteaux à l'image des organes sexuels, que les femmes y portaient des simulacres de même sorte, qu'elles échangeaient entre elles des railleries et des propos obscènes et qu'un repas où le vin coulait en abondance leur était servi (20). En religion primitive, l'obscénité a toujours une signification agraire: elle vise la fécondité des champs. Cette cérémonie de sauvagesses avait pour objet de ranimer la terre. On y reconnaît deux éléments essentiels du mythe de Baubô : l'obscénité efficace, la rupture d'un jeûne (21). On y peut voir de petits mystères rudimentaires, les mystères de Baubô.

Aux Grands Mystères, la prêtresse de Déméter avait en-

(16) *Ephém. archéol.*, 1887, p. III, cité par Foucart, p. 217.
(17) *Corpus inscr. attic.*, t. II, 484, cité par Foucart, p. 218.
(18) Démosthène, *Contre Néère*, 116, cité par Foucart, p. 217.
(19) Scholie de Lucien, *Rhein. Mus.*, 1870, p. 557, citée par Foucart, p. 216.
(20) Scholie de Lucien, citée par Foucart, p. 56-57.
(21) Un jeûne suivi d'un banquet et l'obscénité rituelle caractérisaient aussi les *Thesmophories*, cérémonie très répandue en Grèce, réservée aux femmes et du même type que les *Haloa*.

core un rôle essentiel. A l'égal de l'hiérophante et du dadouque, elle était « celle qui initie les mystes » (22). Elle mimait avec l'hiérophante l'union effective de Déméter et de Zeus. L'hiérophante la saisissait et l'entraînait dans une retraite ténébreuse. On éteignait les torches et la foule des mystes « attendait son salut de ce qui se passait dans l'obscurité entre les deux personnages » (23). Hippolyte ajoute ce détail précieux : « L'hiérophante n'est pas mutilé comme Attis, mais s'est rendu eunuque au moyen de la ciguë et a renoncé à toute génération charnelle. Quant à Eleusis, la nuit, au milieu de feux sans nombre, il célèbre les grands et ineffables mystères, il élève la voix et crie ces paroles : L'auguste a enfanté un garçon sacré, Brimô Brimos ! c'est-à-dire la Forte le Fort » (24). A cette partie des mystères, la prêtresse jouait le rôle de Déméter, schématiquement.

A un autre moment, était-elle Baubô? On doit l'admettre si on prête foi à la burlesque description que fait Psellos des scènes exécutées dans la salle des initiations à Eleusis :

Les mystères de ces démons, par exemple ceux d'Eleusis, représentent le mythique Zeus accouplé à Déo ou Déméter et à la fille de celle-ci, Phéréphatté ou Coré. Et parce que dans l'initiation les étreintes aphrodisiennes allaient intervenir, Aphrodite marine semble sortir d'un certain membre viril artificiel. Puis chant nuptial pour Coré. Les initiés chantent :

Du tympanon j'ai mangé,
des cymbales j'ai bu,
Le *kernos* (25) j'ai porté,
sous le lit nuptial j'ai passé.

(22) Suidas et Photius s. v. Φιλλεῖδαι. Contre Foucart (p. 216), rien n'indique ici que les mystes soient uniquement des femmes.

(23) Astérius, *Encomion martyr*, p. 113 B cité par Foucart, p. 477. Cf. Tertullien, *Adv. Gentes*, II, 7. « Pourquoi la prêtresse de Déméter est-elle enlevée, si Déméter n'a pas subi pareille chose? »

(24) *Philosophumena*, V, 8 (trad. A. Siouville, Paris, Rieder, 1928, p. 150-152).

(25) Vase liturgique à compartiments, contenant les divers produits de la terre.

On accomplit aussi l'accouchement de Déo : supplications de Déo, potion de fiel, maux de cœur. Là-dessus pantomime de jambes de bouc autour des testicules, parce que Zeus, après avoir appliqué à Déméter le droit de la violence, coupa des couilles de bouc qu'il déposa sur leur sein, à elle et à lui. Sur le tout, les rites de Dionysos, la ciste, les galettes bosselées, les initiés de Sabazios, les Klodones et Mimallones (26) célébrant la Mère, un assourdissant chaudron de Thesprotie, un gong de Dodone, un Corybante par-ci, un Courète par là, pantomimes de démons. Là-dessus Baubô se troussant les cuisses et le peigne féminin : c'est ainsi qu'on appelle le sexe, par pudeur. Ainsi dans l'obscénité on achève l'initiation (27).

La description est de basse époque et d'un ennemi. Les rites augustes du paganisme s'y transforment en un grotesque sabbat. Tout de même, elle a l'air assez documentée. Nous y trouvons mêlés aux rites proprement éleusiniens ceux d'autres cultes. De tels emprunts étaient réels. Ce qui nous choque peut-être le plus, c'est le désordre dans lequel les scènes semblent se succéder. Nous aimerions une belle ordonnance logique. Mais ces rites amoncelés au cours des âges avaient pu garder une certaine indépendance. Il est possible aussi que l'ordre suivi dans les « choses montrées » fût variable. C'était le cas aux Thesmophories. Dans Aristophane, un homme s'est déguisé en femme pour assister aux Thesmophories. Une enquêteuse l'interroge sur les cérémonies de l'année précédente et lui demande: « Lequel des rites a été révélé le premier (28) ? »

Les représentations de choses sexuelles avaient certainement la première place dans les mystères d'Eleusis (29). Elles étaient devenues assez stylisées pour ne heurter

(26) Prêtresses orgiastiques de Cybèle.

(27) Psellos, *Quaenam sunt Graecorum opiniones de daemonibus*, 3 (éd. Migne) cité par Jane Harrison. *Prolegomena to the study of the Greek Religion*, 3e éd. Cambridge, 1922, p. 568.

(28) *Thesmoph.* 629 (trad. H. Van Daele, Paris, Les Belles-Lettres, 1928, p. 44).

(29) Voir le mémoire plus haut cité de Ch. Picard, *L'épisode de Baubô dans les mystères d'Eleusis.*

ni la décence ni le bon goût. Il est remarquable que d'après Psellos, l'acte de Baubô clôt les mystères. Il serait l'achèvement de tous les rites de fécondité, le sommet de l'action sacrée.

En Grèce et au Japon, le mythe de la danseuse obscène est la transposition en légende religieuse d'un rite solennel entouré de respect, pieusement pratiqué d'âge en âge. La prêtresse de Déméter et Sarumé-no-Kimi sont les réelles titulaires d'un sacerdoce féminin dont Baubô et Uzumé sont les mythiques prototypes.

III

L'acte de Baubô et d'Uzumé ne doit pas être compris comme un simple geste. Il a tout un magique environnement de musique, de cri et de danse.

La japonaise Uzumé est musicienne. On lui attribue l'invention des deux principaux instruments de musique: la flûte et le *koto,* sorte de cithare. Selon un ancien récit (30), au moment où la Grande Déesse se cacha dans la Grotte-rocheuse-du-Ciel, Ama-no-Uzumé prit un bambou de la montagne céleste Kago, creusa des trous entre les nœuds et souffla. C'est l'origine de la flûte. Puis elle rangea l'un près de l'autres les arcs de chasseurs célestes et frappa leurs cordes. C'est l'origine de la cithare.

Dans la cérémonie Mitama-shizumé, dont l'institution est sa gloire, on joue de la flûte et de la cithare et un chœur de cent chanteuses accompagne les gestes de l'auguste prêtresse. Comme son ancêtre légendaire celle-ci renverse un bac, monte dessus et dix fois le fait retentir en le frappant d'un pilon. Huit fois, elle pousse un long cri rituel que le cérémonial transcrit ainsi :

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!

(30) *Gengenshû* dans *Kofudori-itsumon-Kôsho,* tome III, p. 59, cité par Matsumoto, p. 86.

Le thème indécent a disparu, mais l'orchestration a subsisté.

La grecque Baubô-Iambé a inventé *l'ïambe,* c'est-à-dire le pas à trois temps, la valse antique. Sur ce rythme était chantée une poésie gaie et délurée où la causticité et l'obscénité étaient de règle. Archiloque la fit sortir du temple, la marqua de son génie et la laissa parée et prête à entrer dans la comédie d'Aristophane. Archiloque était de cette île de Paros où nous avons trouvé Baubô adorée. Son grand-père Tellos avec d'autres pionniers avait transporté Déméter à Thasos (31). Lui-même il a composé un hymne à Déméter. Le lien de la poésie ïambique au culte éleusien est certain (32).

Dans le temple d'Eleusis les bouffonneries liturgiques devaient donc être chantées et dansées sur un rythme à trois temps, désinvolte et mordant. L'ïambe était accompagné par deux instruments de musique, différents de la flûte et de la cithare ordinaires, l'*ïambiké* et le *klepsïambos.*

Selon Psellos, l'entrée en scène de Baubô était précédée par diverses danses orgiaques. Aux coups frappés sur le chaudron de Thesprotie et sur le gong de Dodone font très lointainement écho ceux que frappe sur le bac renversé la prêtresse japonaise.

Le cri rituel a plus de pouvoir encore en Grèce qu'au Japon.

En se rendant en cortège d'Athènes à Eleusis, les mystes poussaient le cri : *iacchos!* qu'ils redoublaient à leur arrivée. Ce cri était doué d'une formidable efficacité. Hérodote conte que peu de jours avant la bataille de Salamine, un Athénien passé au service des Perses et l'ancien roi de Sparte Démarate virent du côté d'Eleusis un nuage de poussière qui semblait soulevé par trente mille hommes. Il en sortait une clameur où l'Athénien

(31) Pausanias X, 28, 3.
(32) Voir A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque,* II, 3e éd., Paris, 1914, p. 191.

reconnut le mystique *iacchos*. Le Spartiate demanda de quoi il s'agissait. « Il est impossible, expliqua l'Athénien, qu'un grand malheur n'arrive pas à l'armée du Roi. Cette voix est une vertu divine qui vient au secours des Athéniens et des alliés. Si elle porte vers le Péloponèse, le péril est pour Xerxès et l'armée de terre. Si elle va vers Salamine et les vaisseaux, c'est la flotte du Roi qui est en danger. Les Athéniens célèbrent chaque année cette fête en l'honneur de la Mère et de la Fille.... Le cri que tu entends est le *iacchos* poussé à cette fête (33). »

Le cri *iacchos* dégageait donc un souffle terrible, capable de détruire tout ce qui souillait les abords d'Eleusis.

Or, le même mot désigne à la fois la clameur des mystes et l'enfant dont le masque rieur apparaît sur le ventre nu de Baubô. Clameur et apparition vont de pair. En poussant de tous leurs poumons ce glapissement guttural prolongé en exclamations: *iak-khos!* les mystes appelaient l'enfant Iacchos. Ils aidaient au plein succès de l'action sacrée, comme le fait la prêtresse japonaise en criant : *Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!*

IV

A l'origine, cet orage de musique, de danse et de cris, préparait le rite extrême : l'audacieux dévoilement de la prêtresse.

Le rude geste de Baubô et d'Uzumé appartient à la magie sympathique. C'est un prestige d'exemple. C'est une amorce. De même que devant le ciel inexorable qui refuse la moindre goutte d'eau on fait couler de l'eau pour l'exciter à donner de la pluie, de même, quand la nature irritée suspend ses généreux enfantements, on lui montre les mamelles et le tiède sein d'une femme pour lui rappeler d'être féconde.

L'exhibition des organes féminins anticipe sur l'accou-

(33) Hérodote, VIII, 65.

chement. C'est un augure de fécondité. Dans le mythe japonais, lorsque Uzumé a montré ses trésors génitaux, les dieux disent à la Grande Déesse : « Nous rions parce que nous possédons une déesse qui l'emporte sur toi. » Ils piquent ainsi sa jalousie pour qu'à son tour elle fasse voir qu'elle n'est pas brehaigne.

Dans le mythe grec, l'invitation à l'enfantement s'exprime de façon plastique. Sur le ventre poli de Baubô déjà paraît visible, préformée, la riante face de l'enfant qui en doit jaillir. A Déméter boudeuse on présente, de manière engageante, non seulement le sein, mais le produit délicieux du sein.

Le geste pathétique par quoi la femme dicte à la nature le grand devoir n'a pas existé qu'en mythe. Il a été naïvement pratiqué. Aux deux bouts du monde, on lui a prêté le pouvoir de chasser les démons de la stérilité et de réjouir l'universelle Mère.

Les Aïnos qui ont précédé les Japonais dans leurs îles bénies content que le héros de leur race, Ainurakkur, rencontra le démon de la famine. Il essaya de l'empoisonner, mais en vain. Alors, la sœur du héros dénoua les attaches du vêtement qui recouvrait ses seins. Aussitôt le ciel devint clair à l'orient, sombre au couchant et le démon de la famine fut tué par le héros (34). Chez les Aïnos, il est interdit à la femme de montrer ses seins. La raison de ce *tabou* est justement le pouvoir redoutable qu'aurait ce dévoilement, pouvoir qu'il faut sévèrement régler.

A Rome, le rite cru du dénudement féminin s'est perpétué jusqu'à la fin des temps païens, à la fête des *Floralia*.

Flora, « la belle Romaine », était, nous apprend le scoliaste de Juvénal, la *servante de Cérès* (35). Elle était donc auprès de la déesse latine ce qu'était Baubô auprès

(34) I. Kindaichi, *Ainu no Kenkyû (Etudes sur les Aïnos)*, p. 232-234, cité par Matsumoto, p. 131.
(35) *Ministra Cereris (Schol. Cornut. in Iuv. VI, 249).*

de Déméter. Les fêtes de Flora se célébraient en avril, à la saison douteuse où la terre à demi réveillée hésite à fleurir. Elles consistaient en vives sonneries de trompettes et en jeux de théâtre où des courtisanes luttaient entre elles comme des gladiateurs. Au cours du spectacle, le peuple leur demandait de se mettre entièrement nues. Une fois que Caton d'Utique assistait aux jeux, le peuple n'osa pas réclamer la nudité des actrices. Caton se retira pour que l'antique usage fût observé (36). Nous trouvons ainsi, aux temps classiques, une survivance avilie, mais tenace du dévêtement rituel. La signification en était encore bien comprise. Arnobe dit clairement :« Cette Flora est génitrice et, par la sainte obscénité des jeux (*sancta obcœnitate ludorum*), elle prend bon soin que les champs fleurissent » (37).

Le type gracieux de la Vénus pudique, où la déesse nue couvre ses charmes de ses deux mains, paraît dérivé de statuettes archaïques où ce que la main cache était au contraire montré du doigt. Il s'agissait sans doute d'idoles magiques. Elles éternisaient le geste de Baubô et donnaient à la Terre Mère une perpétuelle et muette exhortation.

Quant au grand rire qui dans le mythe japonais comme dans le grec salue le geste de la danseuse, il est rituel aussi. Salomon Reinach l'a bien interprété (38).

Ce rire-là est le signe que la vie renaît qu'on avait crue éteinte. Déméter sourit, Déméter rit. C'est donc que son chagrin, pareil à la mort, se dissipe. Elle dévore aussitôt le brouet de céréales, marquant que pour tous le jeûne finit, la vie reprend. Au Japon les innombrables dieux de la nature rient tous ensemble, de ce rire immense qu'ils ont aussi dans Homère. La robe ouverte d'Uzumé déchaîne le rire des dieux, c'est-à-dire, après une léthargie morose, l'universel éclatement de la vie.

(36) Valère Maxime, II, 10, 8.
(37) *Adv. nationes*, III, 23.
(38) *Le rite rituel* (*Cultes, mythes et religions* IV, Paris 1912), p. 115.

V

Dans la Grèce policée pas plus que dans le Japon courtois, une prêtresse grande dame n'a pu rester tenue par la piété de montrer ce par où elle était femme. Sur ce point essentiel, le rite préhistorique s'est atténué ou effacé. Ce qui a subsisté nous instruit pourtant encore sur la valeur de la cérémonie entière.

Le rituel oral de la cérémonie Mitama-Shizumé a été conservé en un texte archaïque où nous pouvons suivre l'ordre des gestes (39).

Après être montée comme son ancêtre sur un bac renversé qu'elle frappe d'un pilon, la prêtresse récite une incantation de huit strophes qui commence ainsi :

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!
Au ciel et sur la terre on fait résonner le pilon.
On le fait résonner. Les dieux mêmes, comme moi,
entendent le pilon!

Le grand bruit de cris et de coups de pilon est donc destiné à appeler l'attention des dieux. La suite montre qu'ils se sont retirés au creux du ciel. Il s'agit de les faire revenir sur la terre.

A la deuxième strophe est découvert un objet qui peut piquer la curiosité. C'est la grande épée de huit mains rapportée du ciel par le dieu Nigi-hayahi.

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!
Aux prêtresses qui voudront la Grande Epée
qui est au temple Furu d'Iso no kami,
à celles qui la voudront nous la présenterons!

Pendant la troisième strophe sont montrés les flèches et les arcs de divins chasseurs. En frappant les cordes des arcs, Uzumé a inventé la cithare qui a le pouvoir de faire descendre les esprits divins.

La quatrième strophe évoque la Grande Déesse Ama-

(39) *Nenchû-gyôgi-hishô* dans Suzuki *Norito Kôgi*, tome II, p. 93-116, cité par Matsumoto, p. 83-85. Ce texte est d'un déchiffrement difficile.

térasu. Elle définit le but principal de la fête: « prendre les âmes » de la Déesse. (Les dieux comme les hommes ont plusieurs âmes.) Ici peut-être la charmeuse primitive faisait son sortilège.

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!
Nous désirons prendre les âmes de l'opulente Déesse du Soleil qui daigne se lever!...

Un peu après, les prêtresses sont conviées à se couronner d'herbes rampantes, comme le fit Uzumé dans sa danse. Elles imiteront ainsi les génies immortels qui donnent à la terre sa verdure.

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!
Ornez vos cheveux des herbes rampantes, afin qu'on vous prenne pour les génies immortels de la montagne Anashi!

Les deux dernières strophes accompagnent le rite *furu* qui consiste à secouer (*furu*) dans une grande boîte, enveloppée d'étoffe d'écorce, dix talismans apportés du ciel par le dieu Nigi-hayahi : deux miroirs, une épée, quatre joyaux magiques, une écharpe de serpent, une écharpe de guêpe, une écharpe d'être mystérieux (40). Par ce récit, les dieux sont ramenés sur terre.

Achimé! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô! O-ô-ô-ô!
A la boite des âmes suspendant les étoffes d'écorce
laissons se prendre les Mâles!...

Les dieux dont les augustes âmes sont montées
maintenant daignent revenir.
En portant la boîte des âmes nous faisons revenir
les âmes qui étaient parties.

Après cette incantation, on récite dix fois : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit neuf, dix! A chaque fois, un membre de la famille Nakotomi (41) fait un « nœud des âmes ». Dans toutes les magies nœud signifie attache

(40) Les dix talismans qui servent à la cérémonie Mitama-shizumé sont énumérés dans le *Kujiki* (éd. *Kokushi-taikei*, p. 321-322) cité par Matsumoto, p. 82.

(41) Une des familles sacrées, chargées du culte à la Cour. On peut les comparer aux familles sacrées d'Eleusis.

durable. Les dieux amenés sur la terre y sont solidement fixés.

Ce précieux rituel, qui sent la forêt et le village en rumeur à l'aube d'hiver, nous renseigne sur toute la cérémonie dont le mythe d'Uzumé est le livret sacré. Au long d'une période morne de jours sombres et de dents longues, les dieux ont été absents. Il s'agit à toute force de rappeler les âmes divines, de leur tendre des pièges, de les prendre par la curiosité, la jalousie, le désir, par le bruit, la musique, l'exemple, les talismans, tout enfin, et de les fixer, oui, de ramener sur terre non seulement la Grande Déesse barricadée dans sa grotte du ciel, mais tous les dieux dont le rire fait la splendeur et l'abondance du monde.

Les augustes âmes de l'Empereur et de l'Impératrice sont aussi des âmes divines. Si la nature languit, c'est qu'elles se sont retirées aussi. Elles aussi sont rappelées. « On met l'âme de l'Empereur dans une boîte qui est ensuite installée dans le sanctuaire et qui est gardée pendant une année (42). » C'est le moyen de mettre à l'abri et de retenir sur terre la vertu féconde qui émane de l'Empereur.

Les morts sont des sortes de dieux épars. Eux aussi ils seront rappelés. Par l'efficace du rite *furu*, « les morts eux-mêmes revivront » (43). La cérémonie, accomplie au bénéfice de la nature, pourra l'être encore pour le bien-être des morts.

Une telle évolution est à peine indiquée au Japon. En Grèce elle est complètement achevée.

Les mystères d'Eleusis sont, pour l'objet premier, analogues à la cérémonie japonaise. Le but est là aussi de *ranimer* la nature. En langue de mythe, il s'agit de faire rire une déesse plongée dans une aride torpeur. Ou encore

(42) Matsumoto, p. 87. Lire la belle étude de sir James G. Frazer sur les périls de l'âme (*Tabou et les périls de l'âme*, trad. H. Peyre, Paris, Geuthner, 1927.

(43) *Kojiki*, p. 321-322. Matsumoto, p. 82.

il s'agit de faire remonter au jour une déesse qui a été ravie au fond des enfers. Les deux thèmes veulent dire la même chose. Les Grecs les ont adroitement mêlés. De la déesse chagrine et de la déesse absente ils ont fait la Mère et la Fille et ils ont expliqué le chagrin de l'une par l'absence de l'autre.

Les rites primitifs d'Eleusis étaient purement agraires (44). Ils étaient accomplis pour ressusciter les énergies de la Terre. Mais par un mouvement naturel d'idées, le destin des morts sous le tertre funéraire se liait à celui des divinités souterraines. On fit un pas de plus. On inventa d'initier d'avance les vivants à leur future vie d'outre-tombe. Officiellement on les présenta aux Deux Déesses, pour que plus tard elles leur fissent bon accueil. On les associa eux-mêmes aux aventures divines, aux mystiques retours. Ainsi furent constitués les Mystères. Leur portée et leur intérêt dépassèrent infiniment ceux des rites primitifs. La garantie d'immortalité heureuse attira des foules immenses qui étaient indifférentes à la fertilisation du champ d'Eleusis.

Dans les cérémonies ainsi transformées, le souvenir de l'acte prestigieux de Baubô ne se perdit pas. Il dominait, en particulier, la journée préparatoire aux Mystères.

Le 19 Boédromion, la procession des mystes partait d'Athènes en dansant et en lançant le puissant cri : *iacchos!* Les éphèbes l'escortaient, lance au poing, bouclier au bras, myrte à la tête. Sur la voie sacrée d'Eleusis, il y avait de nombreux reposoirs. A la traversée du pont du Céphise, il était de règle qu'un homme masqué assaillît de moqueries les citoyens illustres en les désignant par leur nom. D'après Héracléon, ce rôle aurait été tenu par une courtisane (45). Les plaisanteries et la pétulance étaient ce jour-là au concours. Un myste, dans Aristophane (46), fait cette prière: « Déméter, reine des saintes

(44) Foucart, p. 251.
(45) Hésychius, s. v. γεφυρίς cité par Foucart, p. 335.
(46) *Grenouilles,* 384-393.

orgies, fais-moi en sécurité tout le jour jouer et danser, dire beaucoup de plaisanteries, beaucoup de choses sérieuses, et, après avoir joué et raillé d'une façon digne de ta fête, porter le ruban du vainqueur ».

Cette journée portait le nom d'*Iacchos*, si lié à celui de Baubô. L'esprit lascif et effronté de Baubô habitait les mystes qui accouraient à Eleusis célébrer les mystères de fécondation et de régénération.

Iacchos, l'enfant rieur que le cri : *iacchos* suscitait, devint aussi le chef idéal du cortège et, comme dit Strabon, « le démon des mystères de Déméter » (47). Aristophane (48) lui dédia ces strophes ailées : « Iacchos, ô Iacchos, viens en ce pré danser dans le thiase sacré! Du myrte fécond agite sur ta tête la couronne moussue! D'un pied hardi bats aux mystes pieux l'effrénée, la folâtre, la toute gracieuse, la religieuse, la sainte danse!... Debout! le voici qui agite des flammes dans ses mains, Iacchos, ô Iacchos, lumineuse étoile de la fête nocturne! Le pré s'allume de feu. Le genou des vieillards tressaute. Ils secouent les tracas et les longs ans du vieux temps, grâce à une sainte fonction. Toi dont la torche flambe, avance, entraîne vers l'humide plaine en fleurs, ô bienheureux, les danses de la jeunesse! »

A travers les espaces et au delà des siècles, les chœurs d'Eleusis et ceux du palais japonais se répondent. Le myrte couronne ici les têtes, comme font là-bas les herbes rampantes. Des deux côtés de la terre, un long cri cadencé, une danse religieuse, une suave musique prolongent et harmonisent les sauvages hurlements par lesquels des hommes très anciens réveillaient la Nature et excitaient une femelle dévêtue à lui montrer hardiment l'organe qui enfante.

PAUL-LOUIS COUCHOUD.

(47) Strabon I, 1, 24.
(48) *Grenouilles*, 324-353.

BAUDELAIRE
DISCIPLE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

—

Saint Thomas d'Aquin devrait être le patron des romanciers. D'abord parce qu'il a été lui-même un personnage de roman. Pour le détourner de se faire dominicain, ses parents s'avisèrent d'introduire dans sa chambre un « belle fille sans pudeur », comme dit la chronique. Mais plus résolu que saint Antoine, le jeune Thomas coupa court aux tentations possibles en chassant la belle fille avec un tison enflammé. Qu'on loue ou qu'on blâme cette façon d'être incandescent, elle n'est point à la portée des âmes médiocres.

Ensuite, Saint Thomas a conçu, rêvé, écrit le plus extraordinaire roman qui soit. On peut — nous dirons même qu'on doit lire la *Somme théologique* comme un roman d'aventures où évoluent des personnages formidables : Dieu, Jésus, la Vierge, les Anges, les Démons, l'Humanité ressuscitée. Ces personnages sont définis, décrits, expliqués, montrés dans leur essence, dans leurs actes et dans leur intimité avec un souci du détail et une assurance documentaire que rien n'égale. Saint Thomas contemporain de Saint Louis, est le Balzac de l'au delà. Il sait — et il l'affirme — que « le son de la trompette » ne sera pas la cause de notre résurrection, mais qu'il faut entendre, par le son de la trompette, soit la voix du Christ, soit son apparition. Il sait — et il affirme — que nous ressusciterons avec nos cheveux, nos ongles, nos intestins — tous nos organes — et tels que nous étions ou que nous aurions pu être à la fleur de notre virilité. Il sait — et il affirme — que la côte d'Adam dont fut créée la première femme ressuscitera dans Eve seule

(comme, ajoute-t-il, le sperme ne ressuscite pas dans celui qui engendre, mais dans celui qui est engendré. Il sait — et il affirme — qu'après la résurrection, « les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris. » Nul besoin, alors, d'un tison enflammé pour mettre à la raison toute *libido incitans ad turpes actus,* selon la délicate expression du saint qui n'est point sans penser aux « visions mutuelles » facilitées par la réunion, en un même lieu, d'une prodigieuse humanité sans voiles.

Saint Thomas nous apprend comment se meuvent et se nourrissent les Anges; que les corps des saints seront lumineux après résurrection; que les damnés ressusciteront sans difformités corporelles; que les enfants morts en bas âge reviendront avec la taille de l'homme fait, et que les corps des méchants continueront d'être soumis aux lois de la pesanteur. Il hésite toutefois sur un point, et se contente de dire, quant au lieu du jugement dernier, que le Christ descendra, pour juger, du mont des Oliviers; qu'une grande multitude peut tenir dans un petit espace, et qu'il suffit de supposer un espace quelconque dans ce lieu, pourvu que de là tout le monde puisse voir le Christ élevé dans l'air et tout resplendissant de clarté.

Il faut ajouter que saint Thomas, avant Einstein, a parfaitement compris la relativité du temps. L'éternité est simultanée, dit-il, et le temps est successif. Il conçoit, à propos des Anges, qu'il n'y a pas de différence entre le passé et l'avenir. Dans sa *Vie de l'Espace,* M. Maeterlinck se montre effaré de l'incompréhensible synthèse qui réunit le passé et l'avenir dans ce qu'il appelle « un éternel présent. » Et Einstein propose, trébuchant peut-être dans la métaphysique, de voir dans le temps la quatrième dimension. Mais saint Thomas, lui, se meut à l'aise dans ce vertige. Il fait du temps la mesure propre du mouvement et du repos, en entendant par repos l'état de ce qui est susceptible d'être mû, et il lui refuse le caractère de

l'éternel, « le temps ayant un *avant* et un *après* ». Or, l'éternité n'a ni *avant* ni *après*. Ainsi, quoique bardé des textes d'Aristote et farci de scolastique, saint Thomas rejoint ou dépasse, plus souvent qu'on ne pense, les philosophes modernes et nos savants d'avant-garde. Les partisans des théories einsteiniennes peuvent, dans une certaine mesure, se réclamer de sa doctrine, de même que les adversaires de Newton, car l'auteur de la *Somme* déclare expressément que « la lumière n'est pas un corps ». Si l'on n'admet pas avec lui qu' « il y a des eaux matérielles au-dessus du firmament », si l'on doute de son empyrée et de son troisième ciel, on ne saurait suivre sans un vif intérêt ce qu'il expose, du seul point de vue de la foi, touchant l'origine et les qualités de la matière informe, et par quoi il s'accorde assez bien avec l'ésotérisme de la chimie actuelle. Il n'est donc pas surprenant que le thomisme soit à la mode.

Mais ce qui semble déconcertant, ce sont les preuves évidentes, qu'une lecture même superficielle des *Fleurs du mal* révèle de l'influence exercée par saint Thomas sur Baudelaire. Un rythme secret accorde ces tempéraments d'apparence dissemblable et subordonne clairement le poète au théologien. Par exemple, Baudelaire écrit:

> Un ange furieux fond du ciel comme un aigle,
> Du mécréant saisit à pleins poings les cheveux,
> Et dit, le secouant : « Tu connaîtras la règle!
> Car je suis ton bon ange, entends-tu? Je le veux! »

Nous sommes, avec ces quatre vers, dans le droit fil du Thomisme. L'ange fond du ciel : saint Thomas, étudiant le mouvement local des Anges, admet qu'ils ne se meuvent pas instantanément, mais dans le temps, et qu' « ils peuvent être en un instant dans un lieu, et dans un autre instant dans un autre lieu, sans qu'il y ait, entre ces deux instants aucun temps intermédiaire ». D'autre part, « les anges sont des esprits qui tiennent lieu de ministres, exerçant leur ministère en faveur de ceux qui

doivent être les héritiers du salut ». Enfin, les Psaumes disent que « le Seigneur a chargé ses anges de nous garder dans toutes nos voies ». Ils ont donc à appliquer la règle, et comme « ils connaissent toutes choses particulières », ils peuvent s'occuper du cas d'un mécréant déterminé. Et si l'ange furieux de Baudelaire s'écrie : « Je le veux! » il en a parfaitement le droit, saint Thomas affirmant que les Anges ont une volonté. N'oublions pas qu'ils sont chargés de l'administration providentielle des choses d'ici-bas », qu'ils sont « une providence pour tout ce qui se fait en ce monde », et nous comprendrons mieux ce que Baudelaire a voulu dire dans son admirable sonnet de la *Mort des Amants* :

Et plus tard un Ange, entr'ouvrant les portes
Viendra ranimer, fidèle et joyeux,
Les miroirs ternis et les flammes mortes.

Ainsi l'auteur des *Fleurs du Mal* commente et prolonge l'auteur de la *Somme théologique*. Baudelaire est obsédé par une vision des Anges qui est toujours essentiellement thomiste. Ils sont, pour lui, « inviolés »; ils ont « des doigts magnétiques »; ils « fouettent des soleils » et l'homme doit « gagner leurs suffrages ». Baudelaire est tout pénétré de la notion de pureté angélique mise en valeur par saint Thomas avec un luxe prodigieux d'arguments. Il ne croit point ce que dit la Genèse, à savoir que « les filles des hommes engendrèrent, après que les enfants de Dieu se furent approchés d'elles ». Mais il croit, avec saint Thomas et saint Augustin, que « si les Sylvains et les Faunes, *vulgo* incubes, ont souvent assouvi sur les femmes leurs sauvages instincts, les Anges ne sont pas tombés dans ces fautes avant le déluge ».

Il est vrai qu'après s'être placé, enfant déshérité, sous « la tutelle invisible d'un Ange », Baudelaire a rimé les *Litanies de Satan,* en l'honneur de l'Ange rebelle. Mais on aurait tort de croire que dans cette pièce — d'ailleurs médiocre — la pensée du poète s'oppose à celle du théolo-

gien. Le Déchu que Baudelaire appelle « le plus savant et le plus beau des Anges » est qualifié par saint Thomas le premier, le plus grand de tous. La casuistique du saint ménage à Satan une indulgence inavouée que la logique du poète a parfaitement saisie. Il est déclaré, dans la *Somme,* que l'Ange révolté a péché « en désirant être comme Dieu, sans vouloir l'égaler ». Saint Thomas spécifie que « les démons, ayant de l'inclination pour le bien général, ne peuvent être naturellement mauvais ». Il démontre que « le mal qui consiste dans la corruption de quelques êtres peut avoir Dieu pour cause »; il ajoute qu' « il n'y a pas d'être qui soit mauvais par essence ». On ne saurait, après cela, refuser à Lucifer, créé dans la grâce, au ciel empyrée, comme les anges bienheureux, les plus larges circonstances atténuantes. Baudelaire les lui accorde tout de suite : il représente l'Ange révolté

Comme un imprudent voyageur
Qu'a tenté l'amour du difforme,

et par « difforme » il faut entendre tout ce qui se rapporte à l'humanité imparfaite. D'ailleurs saint Thomas fait cette révélation imprévue que les mauvais anges « ont des rapports avec les bons, par suite de la ressemblance de leur nature, ce qui leur permet de communiquer entre eux ». Les Démons sont donc l'objet de grands égards. Ajoutons qu'ils les méritent, car « *il y a des choses qui existent et que les mauvais anges voudraient voir non existantes, et beaucoup qui n'existent pas et qu'ils voudraient voir exister* ».

Ce que saint Thomas définit ainsi, c'est la révolte des esprits généreux contre les absurdes iniquités de la création et de la destinée humaine. Qui ne voudrait anéantir des choses qui existent : la maladie, la douleur, l'ignorance, l'égoïsme? Qui n'a rêvé de voir apparaître des choses qui n'existent pas, comme la fraternité des peuples et la liberté sans limites de l'individu, à condition que cette double expansion s'accomplisse dans l'ordre et soit

réglée par le bon sens? De sorte que le Diable, avec ses anges révoltés contre Dieu, devient l'interprète de l'angoisse des hommes et de leurs plus nobles aspirations. Cette angoisse et ces espoirs, Baudelaire les a formulés en disciple fidèle qui prend sur lui toutes les responsabilités et tous les risques de la pensée secrète de son maître :

Car c'est vraiment, Seigneur, le meilleur témoignage
Que nous puissions donner de notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule d'âge en âge
Et vient mourir au bord de votre éternité.

Baudelaire doit donc à saint Thomas sa tendance à la dépravation mystique, c'est-à-dire son goût d'une curiosité et d'une logique à ce point dangereuses qu'elles limitent la toute-puissance divine : « Car Dieu ne peut faire ce qui implique contradiction, et sa toute-puissance ne saurait empêcher les choses passées d'avoir existé ». Et c'est encore dans la *Somme* que Baudelaire a pris sa hantise du néant. Il faut constater d'abord que saint Thomas est très explicite en ce qui concerne la fin du monde. Il dit qu' « il y a dans le ciel une révolution qui n'est finie qu'après 36.000 ans, et il n'est pas probable que le monde dure autant de temps ». Il s'ensuit que « le Temps cessera un jour, quand le mouvement du ciel cessera lui-même ». Ce qui mène le saint à une conclusion imprévue: « Dieu, le plus noble des êtres, étant sans mouvement, l'immobilité est absolument plus noble que le mouvement ». Or, le point de doctrine se retrouve, aigu et subtil, dans le vers fameux:

Je hais le mouvement qui déplace les lignes.

Comme si cela ne suffisait pas, pour qu'il soit impossible de se méprendre sur ce qu'il pense de la vie, Baudelaire précise d'autre part :

L'homme, ivre d'une ombre qui passe,
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.

Et c'est encore de son terrible maître que le plus aristocrate des poètes maudits tient sa douloureuse misogynie. Baudelaire a été impuissant à aimer vraiment la Femme, parce qu'il l'a trop méprisée et redoutée. Son impertinent conseil donné à la maîtresse préférée : « Sois charmante et tais-toi ! » est d'un homme inhabile aux caresses et qui s'est qualifié lui-même de « bizarre amant » . La Femme est trop loin de l'Ange et trop peu intellectuelle pour que Baudelaire n'ait pas éprouvé de la honte et du remords, chaque fois qu'il s'est abandonné à son charme impur.

L'amoureux pantelant, incliné sur sa belle,
A l'air d'un moribond caressant son tombeau.

Les plus beaux vers des *Fleurs du Mal* sont une invective contre l'éternel féminin, une révolte contre son joug, même lorsque le poète s'y soumet. Et nous entendons, à travers Baudelaire, la voix autoritaire de saint Thomas, proclamant que, d'après Théophraste, « il ne convient pas au sage de se marier ». La tare du mariage est dans son accomplissement même, et le saint ne l'autorise, au fond, que pour deux raisons : d'abord parce que le mariage est un « calmant » qui vaut ce qu'il vaut; ensuite, parce qu'il répond mieux que les unions libres à l'intérêt supérieur de l'enfant. *Sed procreatio filiorum non potest esse sine carnali conjunctione,* dit saint Thomas, comme à regret. Il ajoute : *Ergo actus matrimonialis non est peccatum.* Mais avec quelle joie il condamnerait le mariage, si l'on pouvait procréer des enfants sans l'accomplissement obligé de l'acte charnel ! Il revient sur ce point à chaque instant; il cite saint Augustin : « La femme ne doit pas se marier pour autre chose que pour être mère ». Il continue : « Le père est plus noble que la mère ». Il appelle saint Paul à la rescousse : « L'homme n'existe pas pour la femme, mais la femme pour l'homme ». Et il introduit cette réserve qui, développée, bousculerait tout notre Code civil : « Si, dans le mariage, le consentement mental

manque de la part de l'un des contractants, il n'y a mariage ni pour l'un ni pour l'autre ». Ainsi l'union d'un homme et d'une femme n'a d'autre but que la maternité.

C'est là où l'œuvre de saint Thomas prend une importance historique. Les fins qu'il a données au mariage ont sans nul doute été pour beaucoup dans l'admirable organisation de la famille dont notre civilisation a le droit de s'enorgueillir. La gloire de saint Thomas, c'est d'avoir, par avance, fondé le devoir sur la « loi naturelle » qu'il invoque si souvent, loi naturelle toute opposée à « la loi de nature » qui, aux yeux de la philosophie matérialiste, justifie les pires aberrations de l'individu, les détraquements féminins et la dégoûtante vulgarisation des turpitudes « coulant à pleins bords » comme la démocratie. La loi naturelle exige que la femme élève et aime ses enfants. Mais où Baudelaire l'a-t-il célébrée? Il semble que sur ce point spécial, il n'ait pas suivi la leçon de son inspirateur...

Si. Il a connu cette leçon. Et le drame vient précisément de ce que la loi naturelle a été violée en ce qui le concerne. Il n'a pas été réchauffé par l'amour maternel et sa vie en a été empoisonnée. Il a montré, au moment de sa naissance,

> Sa mère épouvantée et pleine de blasphèmes!

Il l'a vue

> Qui vers son miroir penche un lourd amas d'années
> Et plâtre artistement le sein qui l'a nourri.

Il confirme, par son exemple, la profondeur et la justesse de vues du théologien. Manquer à la loi naturelle, c'est causer un désordre; c'est amener la souffrance et la peine; c'est commettre un péché. Baudelaire, parlant de l'enfant délaissé, a écrit ce vers révélateur :

> Tous ceux qu'il veut aimer l'observent avec crainte...

Et comme il demeure, malgré tout, dans la tradition thomiste, il conclut :

Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance
Comme un divin remède à nos impuretés...

Il apparaît donc qu'en étudiant la *Somme théologique* et les *Fleurs du Mal,* on se trouve en présence d'un phénomène littéraire sans doute unique. L'œuvre du poète est le prolongement de celle du Père de l'Eglise; la voix de l'un complète et commente la pensée de l'autre; ils se répondent, à six cents ans d'intervalle, comme les apôtres d'un même enseignement. Le tison enflammé dont Saint Thomas traquait l'impudique, continuant de brûler à travers les âges, est venu incendier le cœur de Baudelaire, ce triste cœur d'un sensitif de génie, trop lucide pour n'être pas douloureux. Rien, sans doute, n'a jamais troublé l'orgueilleuse et péremptoire sérénité de saint Thomas d'Aquin, abondant en périlleuses certitudes. Mais Baudelaire, disciple pitoyable, a expié pour son maître, puisqu'il a connu l'indicible humiliation de n'être pas compris et de n'être pas aimé.

EUGÈNE THEBAULT.

LE CHARBON ARDENT [1]

—

XII

« ... Le temps qui passe, quinze jours déjà, amortit les offenses; il n'éteint pas les angoisses. Car il y a des infamies qui germent lentement, que rien ne déracine... Si j'étais un homme ordinaire, l'homme que je devrais être, que me ferait après tout cette conjecture-là? Avais-je tant d'illusions, me croyais-je d'une origine avouable, à défaut d'une naissance avouée? Tout est dans la nature, n'est-ce pas, et si la chose était vraie, pourquoi serait-elle plus terrible, plus honteuse qu'une autre? Les gens ne la savent pas. Peut-être ne la sauront-ils jamais. Et moi-même je n'en serai jamais éclairci. Je ne connaîtrai même pas si l'ignoble Sazeret, mon beau-père, cet individu, a parlé à bon escient : une invention de la haine? mais des êtres de son espèce ne savent pas si bien inventer. Il est mouchard de vocation, de profession. Il a dû se renseigner au moment de mon mariage. D'autres l'ont renseigné. D'autres savent. D'autres murmurent l'histoire quand, par hasard, ils parlent de moi.

Parmi ces autres il en est qu'elle scandalise; il en est qu'elle fait rire, plaisanter grassement. Je vois d'ici Hulin et sa bande, si jamais cela venait à leurs oreilles. Faudrait-il en tuer un? Tuer? pour venger quelle offense? elle ne retombe pas sur moi. Je suis la victime. Je suis peut-être l'expiation.

Expier? Expier, cela ne veut pourtant rien dire. Expier

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 742, 743, 744 et 745.

au nom de quoi? aux yeux de qui? Ma raison n'y démêle rien. Allons! je suis un homme fort. J'ai déjà assez réfléchi à toutes les révélations qui pouvaient se présenter. Mais je n'avais pas vu surgir celle-là. Pour me tenir responsable, il faudrait croire à quelque chose. Oh! mon Dieu, faites que je ne croie à rien... Les gens qui ont la foi, comme ils disent, et qui ont de l'instruction en ces matières, trouveraient cette supplication grotesque. Oui, je suis grotesque, à force d'avoir peur. Voilà que je prie pour ne pas prier. Et si je priais jamais, serait-ce donc avec reconnaissance? Ils disent que leur Dieu arrive comme un voleur; peut-être aussi comme un bourreau. La belle gratitude que je dois! Tous les autres hommes ou presque, tous ceux que je vois en tout cas — en oubliant ceux qui sont morts et que j'ai vus mourir — tous haïraient. Moi, je ne peux pas. Je suis trop faible. Au fond, on ne peut haïr que ses égaux. La Force inconnue en quelque sorte m'écrase. Elle ne me réclame que le respect, la soumission. Ah! c'est fait. Je ne demande même pas grâce. Je demande seulement, au fond de mon cœur, qu'elle se soit trompée...

Peut-elle se tromper? Tout s'éclaire maintenant. Il y a quinze jours, je ne savais pourquoi elle m'aurait choisi. Je le devine. Je repousse ce que je devine. J'y suis indifférent, après tout. J'en ai horreur. Quoi au juste? Horreur ou indifférence? Horreur, oui horreur, comme de la mort. D'ailleurs, cette espèce de malédiction équivaut bien à la mort, puisqu'elle condamne à ne plus vivre comme on vit. Il n'y a plus pour moi de vie normale, de bonheur tranquille. Il n'y en a jamais eu. Je comprends à présent pourquoi je n'en avais pas la vocation, pourquoi je n'en avais pas la force. Car il faut de la force pour être heureux. J'envie les animaux, les brutes et les gens qui leur ressemblent. Je les ai assez dédaignés, sans savoir pourquoi je n'étais pas né de leur race. A eux je ne paraîtrais qu'un détraqué, un malade, un superstitieux. Aucun être

au monde, même ceux que j'aime — surtout ceux-là — ne pourrait pousser la sympathie jusqu'à s'imaginer à ma place. Personne ne trouverait que des consolations, des humiliations à m'offrir, des conseils de courage et de scepticisme. Drôle de remède! On ne soigne pas ainsi la tare native. On n'efface pas la tache indélébile qui renaît sans cesse sous la peau.

Il y a bien une classe d'hommes à qui je pourrais présenter mon cas; une classe de médecins des âmes, il paraît que rien ne les effraie ni ne les étonne. Mais je n'en connais pas, je n'en veux pas connaître. A présent moins que jamais. Me voit-on leur dire que ma honte est un peu la leur? qu'ils sont sujets au péché comme les autres, bien qu'ils fassent profession d'y renoncer? Mais ils me feraient jeter à la porte, par un homme à hallebarde! ou bien ils me regarderaient avec horreur et pitié, comme si je n'avais pas assez de pitié et d'horreur de moi-même! ou bien l'un d'eux me traiterait avec douceur, me parlerait presque comme un complice, me dirait que tout se pardonne, se rachète, se remet : c'est leur doctrine commune; ils la professent sans doute pour ne pas éloigner à jamais les impénitents. Mais moi, je ne veux même pas de ces bonnes assurances, de ces calmants. Je ne suis pas de la foule, moi, je ne suis pas de ces bonnes gens qui ont un petit scrupule, un petit remords, et qui, l'oubliant, se remettent à vivre... Plus j'y songe, mieux je découvre que ma destinée était plus dure, qui sait? plus rare, plus distinguée... ah! ce mot est ridicule!

Alors, est-ce que je devrais aller trouver ceux qui justement ne se trouvent pas dans le monde, ceux qu'on appelle des saints, et qui, dit-on, mènent tout exprès une vie d'exception, entre quatre murs, pis qu'en caserne, pour racheter leurs fautes et celles d'autrui? Ceux-là, je n'ai aucun moyen de les approcher. Je ne saurais leur parler, ni me présenter à eux. Ils diraient : qu'est-ce que ce petit employé de banque qui se permet d'avoir des

visions? Non, non; il faut vivre où je suis, et d'ailleurs la pénitence est plus subtile, plus doucement cruelle que celle dont souffrent les martyrs, les suppliciés, les moines au désert, et tous ces personnages de légende. Aujourd'hui cela ne relève plus des faits-divers. Mais cela existe toujours; il y a des volontaires par ordre, désignés d'office... comme moi. Ils prennent l'autobus, ils grattent dans un bureau; personne ne songe à écrire leur histoire. Ils échappent à tous les yeux, à tous les comptes. Sauf aux yeux peut-être, sauf aux comptes de Celui que j'appelle la Force. Je l'appelle ainsi parce que je ne lui ai pas vu encore de visage, et que je ne veux pas lui donner son nom. Mais s'il a de la justice, de la pitié, pourquoi est-ce qu'il m'oublierait tout à fait? Il m'a puni; il me connaît donc.

Il ne me punit pas seul. Nous sommes peut-être bien nombreux dans le monde. Je n'en soupçonne pas d'autres; ils m'ignorent de leur côté. A quoi d'ailleurs nous reconnaîtrions-nous? à ce que nous cachons justement, à ce que la vie empêche de proclamer... Il me semble que notre première marque commune doit être celle-ci: que nous ne voulons plus le bonheur... Le bonheur! c'est une chose bien vague, si inconsistante que beaucoup d'hommes croient n'y plus croire, mais ils y croient cependant; quelques déceptions, quelques guignes, et on s'imagine désillusionné pour toujours... Peuh! c'est du dépit amoureux; les gens dans ce cas pensent bien au fond qu'ils ont droit à ce qui leur est refusé. Moi je ne pense pas avoir aucun droit, je n'en ai jamais eu. C'est ce qui a toujours empoisonné (oh! en secret, comme les microbes) une vie qui pourrait sans cela paraître à peu près semblable aux autres. Voilà que je m'en fais gloire aujourd'hui, faute de mieux peut-être, et après avoir subi une crise plus forte, plus décisive. Drôle de gloire! je m'en passerais bien... Non, non, soyons franc: je ne m'en passerais pas.

... Allons, cela devait arriver : Gabrielle est partie hier. Elle demeurera désormais avec sa sœur Simone dans un logement meublé qu'on leur a trouvé rue Bergère, en haut, paraît-il, d'une maison fort honorable, toute occupée par des bureaux. Qui le leur a trouvé, qui le leur paie? je veux dire : qui le paie à Simone? je m'en doute bien, et je ne le demanderai pas. Il faut peut-être abandonner les êtres au péché qui les attend, et qui ne compte guère pour eux : ce n'est pas les petites âmes qui en sont responsables; d'autres paient à leur place. Qui sait? peut-être paierai-je pour Gabrielle, à qui je n'aurai pu ni donner ma tendresse ni assurer une vie honnête :... c'est la chose elle-même, la chose qui s'y opposait. Je le vois bien.

Est-elle perdue tout à fait pour moi? je ne sais pas; je n'ai eu pour elle que les sentiments les plus tendres, les plus profonds, les plus durables. Oh! c'est à en rire! ceux qui pouvaient le moins durer... Elle ne m'en veut pas encore d'ailleurs. Elle est seulement un peu étonnée. Elle est toujours aussi enfant, aussi pure, aussi confiante. Mais que sera-ce si nous sommes un beau jour tout à fait séparés? Il y aura contre moi les conseils et l'exemple de cette grue de Simone, il y aura la vie même, qui est féroce contre les cœurs purs, — bref ce que j'appelle au fond le mal, et qui est presque un pouvoir souverain. Ma petite Gaby, Gabrielle, vous qui étiez peut-être née pour moi, vous la seule qui acceptiez ce pauvre bonheur que je pouvais vous offrir (vous faire espérer, veux-je dire), du moins plus tard, si vous m'oubliez, ne me haïssez pas ! Je ne pourrai rien vous expliquer. Vous n'êtes, comme vous dites, qu'une petite fille. Déjà il a fallu me taire devant vous, passer pour un lunatique, un paresseux, un homme qui recule devant le plaisir, le bonheur, le péché... je leur donne ce nom. Un homme qui ne sait pas séduire une femme, écrire à un homme de loi, changer d'existence, accepter des responsabilités. Voilà au

juste ce que j'ai paru être. Est-ce que je n'étais pas autre chose?

... Du moins je n'ai pas pour elle d'inquiétudes immédiates. Les demoiselles Granger ont sous-loué leur pavillon du plateau, pour le 15 octobre, après-demain, à une famille qui leur en donne un bon prix. C'est un employé des contributions directes qui vient de Bourges, et qui, nommé aux bureaux de l'avenue de Choisy, aurait couché sous les ponts plutôt que de renoncer à une place dans la capitale. J'ai été chargé de faire visiter les lieux, de m'entendre avec le locataire. Il a deux enfants, le locataire, une femme obèse, et un chien : la niche ne sera plus vide. Ils n'auront pas peur, ces gens-là, ni de l'hiver ni de la solitude. Ils avaient des meubles à placer. Bientôt il n'y aura plus rien là-haut qui rappelle ce que j'y ai vu; et personne ne saura l'histoire de l'inconnu qui courait si bien la nuit et qui a dû recevoir dans le gras du bras droit mon coup de revolver. Personne, sauf moi, qui dois l'oublier et pour cause...

... M. Latapie n'a plus du tout d'ankylose pour saluer, et s'il continue à faire une tête étrange, ce n'est plus par crainte ou par remords. Il n'a pas soupçonné quelqu'un, si près de lui, de savoir son secret. Avec le temps il en aurait peut-être de la fierté; il tournerait peut-être l'affaire à son honneur : un pauvre homme au fond, pas plus mauvais que d'autres, simplement désolé de vieillir.

... Cette Simone a vraiment beaucoup de relations. Elle a fait engager Gaby dans un grand ciné près de l'Ecole Militaire, qui s'appelle le *Minerva*. Là il n'y a pas de chômage; dix séances par semaine, en tout près de trente heures. Une salle plus grande encore que celle où nous avons vu ensemble les Polynésiens enchantés : des fresques le décorent, représentant des ruines, des cascades, des perroquets, et pour les musiciens une toute petite porte près de l'orchestre, comme une chatière dans la façade. C'est là que je l'ai attendue avant-hier pour la

première fois. Je suis arrivé en avance. La caissière, une grosse blonde, était à la grande entrée dans sa boîte de verre, où elle écrivait des comptes. J'ai lié conversation avec elle, et je lui ai fait de tête ses multiplications. Elle m'a beaucoup remercié. La pluie ruisselait au dehors, devant le carrelage étincelant, et on entendait, malgré le tambour des portes intérieures, ronfler l'orchestre où Gaby ne tient que le cinquième archet. La caissière m'a fait avouer que j'attendais une petite demoiselle de l'orchestre. Elle m'a montré un des appareils de jeux automatiques qui sont plantés contre le mur dans le corridor, et m'a dit : — Vous savez, si vous voulez correspondre avec votre amie, apportez vos lettres ici, on les glissera derrière, et elle les y prendra. Ça sert souvent de poste restante. Moi je surveillerai pour qu'on ne vous les chipe pas. Vous aurez le troisième appareil à droite sous l'escalier. Je vous dis ça, parce qu'on a souvent des ennuis dans la vie pour la correspondance. » Elle a été étonnée quand je lui ai dit : Mais nous nous voyons librement! C'est ma fiancée. Et elle m'a félicité de ce qui est en somme un mensonge.

... Peut-être était-il grand temps que Gabrielle n'habitât plus chez moi, et moi à l'auberge d'Arcueil. Je ne pouvais m'empêcher d'aller la voir, rue Montbrun, à mon domicile, quand ce n'eût été que pour montrer à la concierge que je n'avais pas honte devant elle. La situation ne pouvait plus durer, à cause du danger plutôt que de l'équivoque. Je ne craignais rien de moi, et Gaby ne me craignait pas non plus, pas assez : nous nous tenions ensemble comme des époux que l'habitude blase, mais ceux-là, l'habitude les rapproche aussi de corps, à certaines heures. Nous nous asseyions calmement sur le fauteuil rouge, sur le lit. Elle finissait sa toilette devant moi. Elle reprisait ses bas, elle chauffait des fers, elle se frisait sans fausse honte. Un soir, elle m'a mené derrière la porte, dans le coin le plus obscur, en fermant bien les rideaux,

et elle m'a dit : Vous allez avoir peur! vous allez voir le Diable! Elle passait un peigne dans ses cheveux secs qui crépitaient, lançaient des étincelles. Elle riait de jouer ainsi avec l'apparence du mal, et peut-être aussi de me défier par la menace et non plus par la tendresse. Je préfère la menace, c'est plus facile de résister.

... L'autre soir, mardi je crois, nous devions dîner ensemble. Elle m'arrive presque en courant, accompagnée d'un jeune homme à casquette. Elle lui dit en me montrant : Voilà mon fiancé. Et moi j'ai salué, j'ai tendu la main. Il a soulevé sa casquette. Il a dit : Oh! mille pardons, et il a tourné le dos. C'était un suiveur, elle me l'a expliqué en riant aux éclats : mais pas un suiveur ordinaire.

A preuve qu'il la suivait depuis le pont de Billancourt, où il l'avait remarquée en tramway. Il lui faisait pitié; c'était un mécano des usines Girault, si maigre, si pâle, si fatigué et si poli du reste. Il ne parlait pas argot, il avait engagé une conversation très correcte, mais il avait supplié Gaby de venir dîner avec lui. Elle l'avait traîné jusqu'à la rue de Vanves, et c'est là que bien surpris, bien confus de me voir, il s'est perdu dans la foule. Je ne l'ai pas détesté, ce garçon; il ne semblait pas trop gouape. Etait-ce un Russe, un provincial ,un pauvre type enfin? Il n'avait pas arrêté de se plaindre du boulot, du quartier, des longs trajets à faire. Il cherchait peut-être une femme tendre, une vraie femme... A-t-il su qu'il l'avait trouvée? et qui de nous deux, maintenant que nous sommes séparés, lui et moi, pour toujours, qui aura la plus grande tristesse?

Voilà que je m'apitoie sur les suiveurs! Depuis qu'elle est en ville, Gaby m'a conté de curieuses histoires sur ces gens-là. En particulier sur les messieurs d'un certain âge qui la pistent et l'abordent à la sortie du *Minerva*. Il y en a qui le font au sentimental — comme celui de Billancourt (mais celui-là, il ne devait pas poser), d'autres

au plaisant et au gouailleur. Ils se plaignent et la plaignent de la solitude, de l'ennui. Ce sont les étrangers qui parlent en goujats tout de suite, comme à une fille : parce qu'ils ne savent pas reconnaître les genres, et aussi parce qu'ils ne savent en français que des phrases simples et brutales. Combien de temps cela durera-t-il? Une femme née pour être sage se défend-elle seule à dix-neuf ans? Oh! moi, je l'aurais bien défendue. Mais au prix de quoi? de ce qui allait arriver? Belle défense, beau défenseur!... Ce qui m'inquiète en y songeant, c'est qu'elle se vante parfois de son enfantillage, elle se trouve bien peu de chose dans le monde, elle qui était hier tout pour moi. Elle dit volontiers : « Moi, je n'ai aucune mémoire! » Elle ne pense jamais à la veille, jamais au lendemain. Si le bonheur ne la fixe pas quelque part, qu'est-ce qui l'empêchera de fuir si loin que je n'oserai plus penser à elle? Oh! je vais bien vite en fait d'imagination! chaque fois que je la revois en personne, je la reconnais; je constate qu'elle n'a point changé; mais c'est la pensée qui la déforme, la transforme. Un mois d'absence, un mois de songes, et elle ne m'appartiendrait plus du tout... Alors est-ce que j'accepte cette ruine, cette fin de tout? cette catastrophe? Non, je n'y veux point penser. Je suis libre cependant, libre, si je voulais, devant les hommes, et libre déjà dans mon cœur.

Alors qu'est-ce qui m'enchaîne encore? Si je me le disais franchement, j'éclaterais de rire : ce que j'attends au fond, c'est qu'Emilie, que j'ai pourtant supprimée de ma pensée, et qui ne pense guère à moi, prenne l'initiative du divorce, la responsabilité enfin... Cela ne saurait tarder, car Sazeret a dû, bien que giflé, lui en raconter de belles. On nous séparera, on me condamnera peut-être. Je serai libre, et je n'aurai rien fait pour cela. Allons, tout ira bien. Cela ne saurait tarder. Mais cela tarde. Est-ce que le père Sazeret aurait pris peur, et ne croirait même plus que j'ai une concubine, comme il dit? est-ce

qu'il faudrait donc regretter la gifle? et pourtant il y a l'autre infamie, la seule injure qui compte, et sans doute la seule vraie...

Si j'étais libre (il y faut bien des mois encore) il ne me resterait donc qu'à rappeler Gabrielle, et à accepter la vie, la chance, l'amour... Je me regarde en face, je tremble de trembler : je serai peut-être lâche devant tout cela. Un lâche, je passe déjà pour tel. Un lâche, je le suis. Mais il y a une raison à cette lâcheté que les hommes ni les femmes jamais ne comprendront... Ils me diraient que j'ai le goût de souffrir, c'est absurde; mais j'en sens l'appel, le besoin. Tout à fait comme si j'étais un coupable, un bon coupable. Ah! l'idiot que tu es; tu n'appelles de ces mots qu'un malchanceux fainéant, un guignard découragé! Ah! tu fuis la responsabilité. Et devant qui? qui t'en demanderait compte? est-ce qu'il y a, oui ou non, une Loi mystérieuse qui oblige un homme à être pour l'éternité le mari d'une femme épousée par hasard, par erreur? Enfin est-ce que tu y crois, au sacrement, alors qu'elle n'y croit pas, et que ce fut une duperie mutuelle, une comédie, une pure cérémonie? et si tu croyais au sacrement, quelles raisons en donnerais-tu? probablement une seule, que tu soupçonnes par superstition : tu as vaguement l'idée que la Loi ne pèse sur les êtres de ton espèce que pour les désoler un peu plus, pour les accabler, les arracher à la vie? c'est à peu près cela, et cela s'exprime à peine en paroles. Sur les autres, elle pèse moins lourd; même ceux qui croient pour de vrai, qui pratiquent, qui vont à l'église, ils en prennent à leur aise. Leur canif s'amuse pas mal dans le papier du contrat. Alors pourquoi moi, de nouveau? pourquoi ce sentiment bizarre et profond d'avoir été choisi comme une exception, de se trouver lié à ce qu'on n'aime pas, de ne pouvoir jamais se sentir libre? Je redemande pourquoi? ce n'est pas plus absurde que le choix d'un toit par la foudre, et non pas de tel autre, ou le choix d'une

fourmi par un talon, ou d'un corps par une maladie... Si; c'est plus absurde encore, car je suis sans doute un de ceux qui souffrent le mieux d'avoir été choisis... Alors? Alors c'est peut-être pour cela, justement, pour la chose...

Si c'était ainsi, tout s'éclaircirait à merveille! Ce serait si lumineux que la joie d'avoir compris entraînerait presque de la reconnaissance. Mais je pense que je ne comprendrai jamais au juste : la joie serait de trop.

... Il ne demeure que le doute immonde, le soupçon crapuleux sur ce que je suis de naissance. Là je ne pourrai jamais aller plus loin. A moi, on barrerait la route; à moi, on refuserait les informations qu'a recueillies l'astuce de cette brute de Sazeret. Je sais pourtant le lieu, la date. Si j'allais consulter dans les bibliothèques les journaux de Troyes, 1893? naturellement les anticléricaux. J'y découvrirais bien, en lettres de boue, un entrefilet sur quelque scandale. Mais qui me dit qu'il y a eu un scandale? C'est dans le royaume du silence que tout s'est passé. Et si les choses avaient été avouées, avaient duré, je n'aurais pas été privé dès le début de père et surtout de mère... Du reste, les bibliothèques n'ouvrent pas le soir. Alors, qui voir, qui serrer à la gorge? Pas Sazeret. Il se rétracterait plutôt. Et puis est-ce que j'irais lui offrir mon sac de honte ouvert pour qu'il en rajoute un peu? Il y a la vieille Soreau; mais est-ce qu'on fait avouer une histoire comme ça à une pauvre femme? est-ce pour lui infliger ce supplice que son fils au bout de cinq ans reviendrait, soi-disant, l'embrasser, lui cracher au visage les affronts déjà reçus? N'en a-t-elle pas eu sa part sans doute?... »

XIII

Un écouteur d'essieux redressa son dos penché entre les roues des wagons. Des jeunes gens à la portière lui

criaient : — Eh! grand'père? y a-t-il longtemps que tu tapes comme ça sur le fer?

— Quarante ans, dit-il.

Ils éclatèrent de rire, se bourrèrent de coups de poing. Il les regarda de son petit œil résigné, et, finaud, haussa les épaules et avança plus loin. Le train reprit sa marche très lente, arriva en gare de Troyes. La halle grouillait de monde. Au bout du quai l'on distinguait des bannières de velours grenat, à lettres d'or, sous lesquelles le patronage Jean-Macé et la Libre-Pensée féminine groupaient des fillettes en chandail blanc, et quelques monitrices à lunettes. Des soldats, bastionnés de paquets énormes, erraient dans la foule, s'interpellaient. Sous une fontaine, des enfants en sueur remplissaient des bouteilles, inondant le bitume d'alentour. Au dehors, la place était noire de boue, il avait plu toute la nuit. Comme partout, les cyclistes multicolores, les cafés ouverts sous des enseignes jaunes, la multitude sombre marquaient le dimanche citadin. Jean connaissait la ville. Il flâna d'abord, mais comment flâner l'esprit libre? une église sombre se présenta par la façade, puis une autre par le toit, puis un nouveau porche, un clocher... Il regardait tous ces édifices avec sang-froid, ils lui semblaient tous vétustes, les vitraux empoussiérés, les sculptures naïves et moisies. Les maisons les assiégeaient de toutes parts, les pressaient, des maisons parfois aussi vieilles, aussi sculptées, aussi frustes, d'autres rechampies, offrant des devantures glorieuses, des étalages d'épicerie ou de journaux... Une fanfare municipale tournait de rue en rue, s'arrêtant sous des fenêtres de conseillers ou de bienfaiteurs, mugissait et tambourinait une marche. Les musiciens portaient des casquettes rouges, des cuivres bien astiqués. Quand ils passèrent devant Saint-Nicaise, l'un d'eux, qui marchait sur le trotoir, entra à demi sous la voûte et de son instrument envoya un *couac* horrible qui fit tressauter les fidèles. Ses camarades l'acclamèrent. Plusieurs

étaient déjà saouls, et au lieu de défiler, esquissaient des cavaliers-seuls derrière la troupe.

Partout le bruit que ces gens-là menaient poursuivait Jean à travers la ville. Il passa une grand'place où se tenait un marché de plein air, il passa un canal, aux berges désertes, bordées de parapets très bas. Derrière la cathédrale, la petite rue Simart était encombrée à cette heure par un troupeau de bœufs qui cheminaient vers l'abattoir; et collé contre le seuil d'une maison triste, un groupe de commères jacassait. Quelques-unes vêtues de noir, un missel à la main, ressemblaient à feu Mlle Brièle; la plupart n'étaient que des mégères à cabas, chargées de pains et de légumes.

Jean ne distingua pas d'abord la maison de sa mère. Il en avait dépassé la porte, pareille aux autres. Il se renseigna. On lui dit : « Oui, qu'elle habite ici, Mme Soreau, mais elle ne revient guère qu'à onze heures. Elle fait un ménage près de l'Hôtel de Ville. » Il ne dit pas : « Je suis son fils. » Alors, sans attention particulière, on ajouta : « Elle va revenir du côté de l'Hôtel-Dieu, guettez voir. » Il avait plus d'une heure à attendre; il s'en alla, il s'assit sur un banc. Il ne pensait à rien.

La fanfare municipale avait atteint ce quartier-là et, de temps en temps, son bruit grotesque éclatait tout près. Des familles passèrent, décorées d'insignes énormes, une noce ou un pèlerinage. Des employés de chemin de fer défilaient en groupes. Le ciel fut martelé par des cloches et des horloges, puis se calma. Au bord du canal, deux voyous campagnards regardaient l'eau : « Tu peux toujours y chercher une ablette, mon vieux! disait l'un, mais plus haut, avant les tanneries, ils ont tellement de friture qu'ils en flanquent dans leur café au lait. » Voyant Jean Soreau qui écoutait, ils se dandinèrent, roulèrent une cigarette, et s'efforcèrent de porter beau. Puis ce fut l'heure où plusieurs prêtres revinrent de la cathédrale; ils allaient déjeuner d'un pas allègre, comme des

hommes à jeun. Ils maniaient d'un poing ferme leurs gros parapluies fermés. Ils causaient fort. Mais quelqu'un, solitaire sur son banc, ne voulait les entendre ni les voir, et ses yeux aperçurent seulement par terre leurs souliers vigoureux, leurs bas un peu crottés.

Quand il releva la tête, il aperçut enfin Mme Soreau, et il sentit une émotion curieuse, une espèce de honte plus vive, qui faisait battre son cœur; elle était sans coiffe ni chapeau, les cheveux hérissés et portait une pèlerine d'homme, une longue pèlerine noire, comme ceux qui venaient de passer... C'était une toute petite vieille, au teint rouge, aux yeux chassieux et brûlés. Mais elle voyait clair. Elle écarta son manteau et leva les mains : des mains rouges, épaisses, dont l'une portait un anneau de cuivre. Elle ne marqua aucune surprise.

— Te voilà! dit-elle. Qué nouvelles? Moi, je viens de mon travail.

— Le dimanche aussi? fit-il en l'embrassant.

— Bien dame! la vie est de pire en pire au marché. Et tu vas bien?

— Très bien. Je croyais que tu étais à la messe.

Cette fois, elle le regarda ébahie.

— Tiens donc! j'y vais quelquefois. J'y vais comme les autres. Il y a de belles cérémonies. Et ils ne sont pas mal vus dans le quartier.

— Qui ça? dit-il.

— Ces messieurs.

Il n'avait jamais tant contemplé cette pauvre femme; il ne sentait devant elle ni amour ni pitié; mais une tristesse nouvelle l'envahissait. Elle avait beaucoup vieilli et déchu, depuis cinq ans. Il s'étonnait de l'avoir reconnue si vite. Naguère le teint n'était pas si couperosé, ni l'œil si rouge. Peut-être bien s'était-elle mise à boire. A force de la scruter, il lui trouvait l'air piteux et cynique. Il lui racontait n'importe quoi : qu'il avait un congé de huit jours, et qu'il en avait profité pour ce voyage,

— que le métier allait bien, qu'il espérait avoir de l'augmentation.

— Combien tu as maintenant? interrompit-elle.

— Près de sept cents francs.

— Dans le temps, fit-elle, bien vrai, dans le temps, c'était beau! Mais à cette heure, qu'est-ce que c'est, un sou, qu'est-ce que c'est?

— Et tu ne te fatigues pas trop? demanda Jean à son tour.

— Ce qu'on ne peut pas faire, on le laisse.

Elle n'aimait pas être plainte, sauf par les gens charitables, par ceux qui peuvent donner une bouteille, des vieilles mitaines, un capuchon.

— Tu ne regrettes pas l'ancien temps? reprit Jean Soreau.

— Quel ancien temps?

— Le temps où tu étais jeune.

— Jeune?

Elle ne paraissait pas comprendre.

— Quand tu m'as eu, quoi?

A cette question étrange, les yeux de la vieille se figèrent et ses sourcils bourrus, un peu noirs encore, bougèrent pour la première fois. D'habitude ils étaient levés, soutenant un petit front plein de rides. Froncés, ils lui donnèrent une espèce de cruauté rustique, et l'œil gris baissa enfin.

— Je ne me rappelle pas, dit-elle.

Jean dit à sa mère :

— Si tu veux, je vais te raccompagner. As-tu ton marché à faire? Je te porterai tes paquets.

Elle répliqua vite : — Non, non, j'ai des provisions là-haut, de toutes petites. Des choses qu'on m'a données. Et puis je n'ai plus qu'une chambre sur la courette. Ça n'est pas à montrer. Ça n'est pas trop propre. Vous autres, à Paris, vous ne connaissez pas ça.

Elle jalousait son fils, mais non pas comme son fils,

comme un étranger quelconque. Vaguement elle comprit ce sentiment et pour l'adoucir, elle ajouta :

— J'ai plaisir à te voir. Tu ne viens pas trop souvent.

— Je suis venu, dit-il, il y a quatre ans et demi, quatre ans et sept mois. C'était en mars.

Elle eut un geste vague : ah! s'il fallait compter, se souvenir!

— Tu ne sais plus? reprit-il. L'année de mon mariage?

— Oui et tu es toujours bien de chez toi?

— En ce moment, répondit-il, ma femme est à la campagne.

— Il y a des gens, dit la mère, que l'air des villes ne leur convient pas. Moi, je me suis habituée depuis les temps, tu penses.

— Tu as reçu mes lettres?

— Oh oui. La Clémence, tu sais la Clémence, elle me les lit. Et tu sais, je les garde. En voilà une qui sait bien lire, la Clémence, et coudre aussi. Elle brode pour la ville. Moi, qui suis plus jeune qu'elle, je n'aurais pas de si bons yeux.

Et, comme s'il n'avait rien dit jusque-là, elle redemanda :

— Alors, qué nouvelles?

Il avait préparé un discours qu'il croyait adroit. Ces paroles lui semblèrent brusquement impossibles à prononcer. Il voyait bien qu'il eût aussi vainement jeté des pierres ou des bijoux au fond du canal. Cependant il dit :

— Tu ne trouves pas que j'ai changé, maman? Non. Ça ne m'étonne pas, toi tu ne changes pas, tu te portes bien. Moi, d'un sens, la santé va à merveille, mais il y a des changements tout de même. Figure-toi que c'est difficile à expliquer. Tu sais que j'ai été élevé chez les Frères, hein? et que jusqu'ici je n'ai pas eu beaucoup de religion? Ce sont des choses qui ne se commandent pas. Mais j'ai fait des réflexions. J'ai eu des épreuves, tu comprends, des embêtements... Alors je me demande s'il

ne faudrait pas prendre la chose au sérieux. Je ne suis plus un jeune homme, n'est-ce pas?

Elle suivait difficilement, le sourcil toujours bas :

— Quelle chose? quelle chose?

— La religion, voilà.

Ils s'étaient mis à marcher, côte à côte, sans se regarder. Jean n'entendit plus rien que le léger reniflement de la vieille, qui s'essuyait le nez avec sa grosse main rouge. Il compta huit, dix pas. Il eut l'intuition écrasante que jamais, jamais elle ne répondrait. Il dit alors d'une voix dégagée :

— Sais-tu ce que je me demandais donc? sais-tu ce que je voulais te demander aussi? Si tu ne verrais pas d'inconvénient à ce que... à ce que je mette du côté des prêtres, en somme tu m'entends? Et eux, crois-tu qu'ils y verraient à redire?

— Je ne sais point, dit la vieille.

— Parce que, reprit-il avec courage, parce qu'il y a des gens qui ont à se plaindre d'eux. Toi, qu'est-ce que tu en dis?

— Je ne sais point, fit-elle. Il y en a des bons, tu sais. Il y a de tout.

Elle avait tout à fait détourné la tête, et elle avait caché ses mains sous sa pèlerine noire. Ses pieds avançaient tour à tour, non pas chaussés de cuir, mais de chaussons de laine à boucle.

— Il y en a des mauvais aussi, dit Jean. Quand ils ont commis une faute, une sale faute, où est-ce qu'on les met? on les punit? on les fait disparaître? On doit les envoyer à la Trappe? C'est sévère, dans leur métier?

— Je ne sais point, je ne sais point; faut demander, répondait la vieille d'une voix imperceptible.

— Je croyais, dit-il, que dans le temps tu avais été en place chez eux. On m'a dit, des gens qui ne savent pas. Alors je te demande à toi, tu en as connu, oui ou non?

Elle ne sourcillait plus, et ses mains sous la laine noire

se tenaient croisées, ou serrées. Elle tenait de la gauche un gros porte-monnaie dont le fermoir de cuivre cliquetait machinalement.

— Oui ou non? redit Jean.

— Je ne sais point.

Ce fut la seule réponse. La tristesse pesa davantage sur le fils, et dans cette tristesse il y avait un mépris qu'il assumait lui-même; cela faisait une véritable oppression; faute d'être partagée, communiquée, elle allait devenir intolérable. Alors il n'existait au monde aucun être à qui il pût jeter ses bras autour du cou, offrir des larmes, même ridicules, une confidence, même honteuse?

Ils étaient revenus à la rue Simart où graillonnaient des puanteurs de cuisine, où les rez-de-chaussée résonnaient de dialogues à tue-tête, de grésillements, de chansons. Brusquement, d'un carrefour la Fanfare déboucha, tous cuivres dehors. Son fracas cadencé mit les gens aux fenêtres. Mais elle tourna, par une autre rue, vers l'Hôtel-Dieu, au grand désespoir des habitants.

— C'est des drôles! dit Mme Soreau, l'œil émerillonné. Ils vont jouer à la Préfecture, sûr et certain.

Ses mains avaient reparu, avec le porte-monnaie de cuivre, qu'elle ne torturait plus. Elle dit à son fils :

— Si tu veux, tu viendras après déjeuner, parce qu'on fait pain, nous deux la Clémence, depuis que le pain a raugmenté...

Il répliqua :

— Je ne peux pas, j'ai un train qui m'attend. Et c'est loin, la gare.

En réalité, il voulait fuir, et ce désir avait poussé subitement.

— Tu connais la gare? dit-il.

— Des fois, on y va le soir, quand les revendeurs remportent leurs marchandises, ils aiment mieux là-bas les céder à nous autres que de les vendre aux bourgeois le

vrai prix. Sans ça, hein, en rentrant ils nourriraient leurs bestiaux avec.

Elle reprit niaisement : — Alors qué nouvelles?

— Je t'en enverrai, maman. Je t'écrirai des lettres.

— Oui, dit-elle, la Clémence me les lit, tu sais, la Clémence!

Il l'embrassa sur le front, qui était sec et rêche comme un caillou. Les cheveux blancs avaient des mèches jaunes, il y perlait quelques gouttes de pluie, tombées des maisons. Elle, elle baisa son fils sur les deux joues, et le retenant :

— Tu sais, si ça ne te gêne pas de me donner des sous?

Il avait prévu la demande. Il avait économisé cinquante francs, et c'était dur cette année-là. Il lui montra le billet, plié tout exprès dans une poche. Elle en regardait le papier sonore, elle le retournait, elle dit comme remerciement :

— Faudra que je fasse la monnaie au tabac.

Elle songeait aussi : j'achèterai deux bougies et un sac à priser. Elle vit partir Jean, en se disant : Qu'est-ce que je raconterai de lui à Clémence? C'est un garçon qui fait honneur. Il est dans les écritures, il parle bien. Elle ne pensait déjà plus à leur conversation obscure. Est-ce que toutes les âmes sont faites pour se souvenir, pour survivre, pour vivre seulement?

Il erra dans les faubourgs jusqu'à cinq heures du soir, où passait un train venu de Bar-sur-Seine. Il eut l'idée de passer devant la caserne où l'avait connu le capitaine Blet; l'herbe poussait dans la cour, on y avait construit des baraques de planches, et un Annamite en treillis bleu y nettoyait un camion. Il vit aussi la maison de meulière où habitaient jadis les trois demoiselles du capitaine; des gens inconnus se prélassaient dans le petit jardin, et on avait repeint en gris la porte, la véranda avait des rideaux de perse à grands ramages. Il se retrouva aussi

devant une église toute sombre, enfoncée au fond d'une rue tortueuse, comme les vêpres finissaient. Cette fois-ci, ayant vu sortir une douzaine de personnes, dont huit orphelines conduites par une religieuse, il risqua un œil. Il vit la solitude moite, la pénombre, et il entra. Il se découvrit; il faillit prendre de l'eau au bénitier; il en regarda la vasque mousseuse où nageaient des espèces de vers sur un fond de crasse. Il fit le tour de la nef, d'abord sur la pointe des pieds, puis enhardi, ses talons sonnant sur les dalles. Il parvint à l'abside. Là il sursauta, car il y avait, toutes noires, collées à un pilier, deux espèces de sorcières informes qui égrenaient un chapelet, en pépiant tout bas, comme se défiant l'une l'autre de vitesse. Un vitrail envoyait jusqu'à leurs pieds un peu de jour, qui se retirait lentement. Et tout au fond, il y avait un homme à genoux sur le pavement, les bras en croix, devant le onzième tableau du calvaire. De loin il paraissait un soldat. De plus près, Jean s'aperçut qu'il avait cinq galons, et qu'il avait laissé sur une chaise un képi de médecin à turban de velours. Est-ce qu'il n'allait pas se relever bientôt? apercevoir Jean Soreau, seul dans ce lieu avec lui, en apparence d'élu, de fidèle, l'embrasser, l'appeler son frère? étaient-ils donc si nombreux dans la ville, sur la terre, les hommes qui venaient implorer ou questionner Dieu? Jean recula, attendit quelques minutes, et à la fin l'officier se releva, s'épousseta les genoux, reprit sa coiffure, et sortit d'un pas ferme. Ce n'était qu'un gros homme moustachu.

Le soir à Paris, Jean descendit d'un train bondé qui ramenait de Verneuil-l'Etang une multitude chantante et criarde. Beaucoup de ces gens parlaient d'autos, quelques-uns de chasse et de pêche; on s'asseyait sur des sacs dans le couloir, on liait des conversations; les femmes et les enfants dormaient déjà; les hommes semblaient fiers d'avoir vaqué au plaisir comme au devoir. Ils comparaient ce dimanche à d'autres dimanches, cette saison

à d'autres saisons; ils se comparaient entre deux du coin de l'œil et chacun s'estimait plus honorable. Des gosses juchés sur les épaules, des paquets, des bouquets, chargeaient cette foule satisfaite. Est-ce que le cas de Jean Soreau n'était pas un défi à la nature? Mais rien n'offrait sous les yeux de Soreau Jean ni d'intérêt, ni de raison de vivre, ni d'unité : tout cela n'était qu'un bien-être mensonger, un désordre choquant, qui sait? une punition mal comprise. Certes, tous ces êtres n'en avaient point du tout conscience, mais un seul parmi eux qui s'en doute, et c'est suffisant pour les racheter de leurs joies, de leur orgueil, de leur puissance, ou de ce qu'ils appellent ainsi. Ils ne souffraient pas, ils ne souffraient guère; parmi eux il y en avait probablement, sûrement, d'aussi infâmes, d'aussi coupables que les gens qui souffrent. Alors, quelle est cette injustice? Mais tout est bien au fond, tout est bien distribué; les privilégiés ont justement pour privilège de sentir les fautes d'autrui comme une plaie à leur propre chair; les vrais malheureux ont justement pour malheur de ne pas connaître leur malheur. Jean ne niait même plus que son cas, son isolement le rendît presque fier, presque satisfait. La pire infortune, c'est de ne rien comprendre en soi, autour de soi : or même depuis ce matin, depuis l'entretien de sa mère, il comprenait. Il n'avait pas horreur de lui-même. Il se trouvait libre, oh! pas au sens qu'il disait jadis à La Provenchère, mais libre de ce qui asservit les gens, du plus grand préjugé qui les enchaîne, qui est de se croire des droits à vivre parce qu'ils vivent, de se croire purs parce qu'ils n'ont rien commis...

Il errait, en pleine nuit, près de la Bastille, sur un boulevard muet, trop large, où les arbres tressaient leurs ombres inextricables; les trottoirs étaient secs, mais puaient; les façades étaient mortes; les lampes roses clignotaient sur la chaussée encore grasse. Une femme était assise sur un banc, en pleine lumière. Quand Jean passa

devant elle, il fut saisi par son attitude, par son visage. Elle ressemblait à Gaby trait pour trait.

Il s'approcha d'elle. Elle ne lui fit aucune avance, aucune rebuffade. Elle ne lui sourit même pas. Elle montrait simplement sans le savoir la même sveltesse que Gaby, les mêmes yeux puérils, les mêmes guiches rousses, et ce menton lourd à fossette. Elle disait vous, très poliment. Il n'osa plus la tutoyer, bien qu'il vît à qui il avait affaire. Elle demanda malgré tout :

— Pourquoi est-ce que vous me regardiez comme ça?

— Vous ressemblez à une sœur que j'avais.

— Ah! dit-elle résignée. Ces choses-là arrivent. Alors ça vous fait plaisir ou ça vous chagrine?

Il ne répondit pas. Il la regardait de plus belle. Comme elle lui avait pris le bras, il lui saisit la taille, et enlaça le corps maigre que l'autre aussi devait avoir... Il ne la désirait pas du tout — d'ailleurs il n'avait presque plus le sou — et s'il l'avait désirée, il aurait fui à toutes jambes. Elle le laissait causer, trop lasse ou trop paresseuse pour intervenir. Elle pensait que ces hommes-là, la confidence leur fait du bien. Elle lui apprit son nom, vrai ou faux, qui était aussi Gabrielle.

— Et on vous appelle Gaby?

— Naturellement.

Sa voix pas trop rauque, ni trop grossière. Quand ils furent sous un nouveau réverbère, il remarqua qu'elle devait porter de fausses dents et qu'elle n'avait plus la peau, le teint de la jeunesse. Il la faisait parler à son tour. Elle lui raconta une histoire quelconque, du temps qu'elle travaillait, se plaignait des agents, du quartier lointain où elle habitait, où il fallait revenir à pied vers des deux, trois heures de la nuit. En passant près d'un café, il se rappela qu'il n'avait pas dîné. Il dit à la femme :

— Vous voulez manger quelque chose?

— Si vous voulez, vous. On peut toujours.

Elle dévora des bananes, des pains au jambon, but du chocolat. Elle avait fait un signe de tête au garçon, qui devait la connaître de vue. Elle portait sous son manteau léger un vilain tricot rouge, mais elle avait des gants de fil noir, comme Gaby Granger; elle les remit avec des manières très douces. Elle remercia Jean, elle lui demanda :

— Par où est-ce que vous allez?

— Vers la Seine, dit-il.

— Ce n'est pas mon chemin, fit-elle. Alors vous ne m'accompagnez pas?

— Pas ce soir. On se quitte sans rancune?

— Oui, dit la femme. A cette heure, vous ne m'avez pas fait perdre mon temps. D'ailleurs pour le travail qu'on fait ces mois-ci! Et vous, dites-moi puisqu'on se quitte, comment on vous appelle?

— Jean.

— Ah! dit-elle, j'en ai connu un, moi aussi.

Elle tourna le dos avec la démarche d'une molle fatigue. Puis se ravisant, elle revint à lui :

— On ne s'est pas dit au revoir! fit-elle.

Et elle l'embrassa sur la joue gauche, comme faisait Gaby Granger, avec franchise, avec douceur.

XIV

M. Sazeret et Emilie, sans s'être expliqués en route, arrivèrent d'un seul pas à *La Fraternelle*. Ensemble le père et la fille frottèrent leurs semelles contre les décrottoirs rationnels qui ornaient le seuil de la baraque, c'étaient des plaques de fonte dressées sur un bassinet plein de sciure qui servait aussi de crachoir, et dont le rebord émaillé portait cet aphorisme : *La propreté est une politesse*. Sur la porte, une inscription blanche disait : *Devant la science, tous égaux :* et aussi un soleil levant,

peint par le Dr Lardy lui-même, dont chaque rayon piquait une lettre du mot *Solidarité.*

Les murs crépis s'ornaient de tableaux statistiques où se défiaient l'alcoolisme, la coopération, le mutualisme, les maladies vénériennes, l'aliénation mentale. Ces maux et ces bienfaits se figuraient là par des colonnes inégales et des personnages nus, géants ou pygmées, ornés, selon le cas, d'une étoile au front ou d'ailes noires et peints en rose bonbon ou en vert macabre. M. Sazeret poussa droit vers une petite salle, où il ne vit rien qu'un piano ouvert et des sabots rangés par terre...

— Pas ici, papa, s'écria sa fille. Là, c'est pour les petits qui répètent la cantate.

— Et où sont-ils?

— En ce moment, ils doivent être au hangar, à couper du bois pour le Docteur. Il a fait rentrer la provision d'hiver.

— Mais le docteur lui-même, grommela Sazeret, on ne le voit pas beaucoup.

— Ah! fit Emilie, il est sans doute au Laboratoire. Hier il est allé avec sa voiture à Coulommiers acheter des produits en gros chez le droguiste. Il m'avait même invitée à la promenade.

— Tu as aussi bien fait de n'y pas aller. En ville, ils sont trop pressés de bavarder sur les gens.

Ils traversèrent la grande salle qui ressemblait assez à un hangar, avec son plancher de terre battue et, dans un coin, un amas de bouteilles d'eau minérale. Le laboratoire était un cabinet pourvu d'un bureau et d'un canapé, où le docteur Lardy, en manches de chemise, et le lorgnon toujours embué de sa sueur, lisait les journaux en fumant de l'eucalyptus. Entendant frapper, il sauta sur ses pieds, et cria d'une voix douce :

— C'est vous, madame Emilie?

— Oui, c'est moi, Lieutenant Sazeret, dit l'organe martial du père.

Il ôta enfin son chapeau rond, tandis que Lardy derrière la porte enfilait une jaquette. « Entrez, entrez, cria-t-il, entrez, cher monsieur... et vous, chère petite madame. Quel plaisir! quel plaisir! Est-ce que vous me rapportez des livres?... Non, pas encore... Hein, le traité de Berget vous a plu?... Car vous savez, lieutenant, que madame votre fille et moi nous sommes actuellement passionnés de géologie et même de physique terrestre. Si vous voulez, vous lirez aussi les pages qui ont trait à la fin du monde : cette fin se produira par raréfaction de l'atmosphère, devenue très froide et composée uniquement d'hydrogène et d'hélium. Cela est fatal, cela est réglé comme papier à musique. Cela se produira sans tambour ni trompette, pas même celle, hi, hi, du Jugement dernier! Mais il y a tout lieu d'espérer que nous, personnellement, nous serons morts depuis des siècles. Nous ne pouvons vivre assez longtemps pour voir la fin finale; et d'ici là, de l'énergie, hein, du travail et de la confiance!... Posez donc votre chapeau là-dessus, lieutenant.

M. Sazeret sentait le respect lui revenir, et pour rassembler ses esprits, s'assit en deux temps. Sa fille l'imita comme une automate.

— Docteur, dit-il, je suis venu aujourd'hui moi-même pour vous exprimer toute notre reconnaissance...

— Et aussi toutes nos félicitations, dit Emilie.

— Ah oui. Vous avez lu le journal? fit le docteur.

Il avait été nommé la veille conseiller d'hygiène d'arrondissement, et les feuilles locales donnaient son portrait en l'appelant le brillant praticien, ce qui lui agréait peu, ou l'éminent homme de science, ce qui le chatouillait davantage.

— Emilie, poursuivit Sazeret, a besoin d'une conversation avec vous. Moi, je sais que mon devoir commanderait d'y assister; mais vous êtes un galant homme, et il suffit que je sois venu la présenter aujourd'hui pour que vous

compreniez que les circonstances sont graves, et comment dirais-je? impératives.

— Mais certainement, certainement, bredouilla le docteur.

Il s'épongea de nouveau. Depuis quelques semaines, il s'était rasé entièrement, et ses joues tondues luisaient sans cesse, comme raclées et graissées de neuf. Comme il se sentait les mains moites, il les frottait toutes les minutes contre ses hanches, ce qui lui donnait l'air de s'apprêter à un travail violent ou à une rixe. Il répéta ce geste en disant : A votre disposition!

— Voici l'exposé sommaire des faits, reprit le lieutenant. Je suis ici, nous sommes ici pour vous demander un conseil. Vous êtes un galant homme? Bon! vu! Vous êtes un ami sincère de la famille? Vu aussi. Ma fille ici présente peut compter sur vous? Très bien. Dites-moi si vous êtes d'avis qu'elle doive divorcer au plus tôt.

— Divorcer?

— Pour se rendre libre.

Le directeur de *La Fraternelle* fit une moue méditative, enleva son lorgnon pour rendre son regard plus vague, et dit :

— Dans une société bien organisée, les procédures d'union et de rupture, de mariage et de divorce devraient être réduites à l'enregistrement officiel de deux volontés concordantes ou discordantes, je veux dire d'un consentement, assentiment mutuel, lequel devient un dissentiment dès qu'une des parties reprend la seule indépendance qui... en somme la liberté intérieure, plus importante cent fois, aux yeux de la raison que...

Il s'arrêta, faute d'écho, et ajouta :

— Je me résume, car rien ne vaut la clarté, la franchise. Seules les intelligences déjà libres au point de vue individuel peuvent se rendre libres au point de vue social.

M. Sazeret tripotait sa moustache, soucieux de com-

prendre; mais il avait procédé à bien d'autres interrogatoires, et il dit :

— En somme, pratiquement, Emilie, sur votre conseil formel, peut et doit divorcer?

— Ah! je n'ai pas dit ça, répondit le docteur. Je ne me permettrais pour rien au monde de peser sur les décisions, que dis-je, sur les réflexions d'un esprit aussi mûri, aussi clairvoyant, aussi libre, en un mot, que celui de madame votre fille. Et notez bien...

— Ça dépend pourtant de vous, dit Emilie d'une voix mouillée, en se levant d'un seul coup.

Il lui prit la main dans les siennes, la tapota, et lui répéta : — Chère, chère petite madame! Comme vous avez raison de placer en moi votre confiance, et aussi monsieur votre père, car je profite de cette occasion, pour lui dire toute l'estime que je...

Mais il fut interrompu encore : Sazeret se leva à son tour, prit son chapeau et dit :

— Permettez. Moi je m'en vais un moment dans la grande salle. J'attendrai là-bas Emilie. Il vaut mieux qu'elle vous parle franchement. D'ailleurs elle a quelque chose à vous montrer, un papier, une lettre.

Et il disparut, sans laisser l'autre placer une parole.

— Une lettre? dit pourtant le docteur.

— De mon mari, répondit Emilie.

— Ah! oui, le monsieur Soreau enfin? Il vous propose la séparation, je parierais.

— Non, dit-elle. Pas lui, vous allez voir.

Elle tira six grands feuillets, elle se mit à lire, avec de belles intonations, non sans jeter des coups d'œil sur le docteur. Elle avait répété cette lecture et ne faisait grâce d'aucune liaison, d'aucune lenteur. Lui, il se résumait à mesure les faits, sans souci des phrases. Il n'était point bête, et savait dominer une situation.

En somme voilà le mari, un employé, pas grand'chose en somme, qui écrit des choses bizarres. Il avoue qu'il

a songé de son côté à se remarier au plus tôt. Il avait même une petite amie, qui était d'accord. Les circonstances se prêtaient de part et d'autre à une rupture légale. Il avait même fait visite à un homme de loi. Il songeait à arranger cela à l'amiable avec Emilie, à condition de prendre des torts, mais non pas d'assumer les frais — un pauvre bougre, c'est bien cela, ou alors un mufle qui sait mettre le marché en main. — Et puis voilà que rien ne va plus. Il a eu une discussion avec le beau-père. Il tient à assurer Emilie que les soupçons qui pèsent sur lui sont absolument faux : il n'a jamais eu de maîtresse, même depuis le départ de sa femme. La personne qu'il avait recueillie n'était pas sa concubine — hou, ce mot! Le garçon est sûrement un imbécile! — Si elle l'était, il le proclamerait fièrement; il trouve injurieux qu'on puisse seulement supposer une telle infamie — c'est un farceur, ou un jobard! — et insulter surtout une jeune fille dont il garde le souvenir respectueux — oh! un jobard, pas de doute!...

Car elle est partie, dit-il; elle a choisi une autre vie. Elle habite bien loin. Il ne saurait plus penser à elle. Il se fait un point d'honneur de la laisser vivre comme elle l'entend, parce qu'elle est très jeune, et qu'il a déjà trop de responsabilité à l'avoir engagée dans une voie qui ne pouvait mener à rien — (ah! ça, qu'est-ce que ça peut bien signifier?)

Ici Emilie s'interrompit, renifla courageusement et dit :

— Qu'est-ce que vous en pensez, docteur?

— Je pense, dit-il, que Monsieur Soreau est sincère et n'a pas commis d'infidélité à votre égard.

— Vous trouvez? dit-elle, pâle. Je trouve, moi, que chacun de ses mots est une offense pour moi.

— Mais non, fit-il; soyons sérieux. Les sentiments, les sentiments, on ne peut pas en tenir compte. Les actes seuls constituent des faits, voyez-vous.

Habituée à acquiescer devant lui, surtout quand il par-

lait théoriquement, elle ne dit plus rien là-dessus. Elle continua de lire, et elle lisait mal parce qu'elle cessait de comprendre... Le Docteur ne comprenait guère mieux. Jean parlait à présent dans sa lettre de scrupules, de devoir, de résignation; on aurait dit un prêche. Il faisait allusion aussi à ses nouvelles idées, à ses principes. Et finalement il y avait cette phrase : Puisque nous avons été mariés à l'église, je trouve qu'il m'est défendu à moi de demander la séparation, et si tu la demandes, si tu l'obtiens, elle ne comptera pas pour moi.

— Dites donc, il est pieux, votre mari?

— Pas du tout, dit-elle. A moins qu'il ne le soit devenu...

— Ce serait rigolo! fit un peu grossièrement le Dr Lardy.

Il pensait : — Voilà la puissance de l'épreuve! et ce Jean-là n'est même pas cocu! Tout haut il se borna à dire encore :

— Si vous voulez ma pensée, chère petite madame, M. Soreau a maintenant des scrupules religieux; et ça prouve au moins qu'il ne vous a pas trompée.

— J'espère bien, dit-elle. Est-ce qu'il se serait permis? Mon père me l'avait vaguement fait croire; mais une femme comme moi... oh! bien alors!

— Alors tout va à merveille, reprit le docteur. Mais vous, vous n'avez pas, je pense, des préjugés du même genre? Divorcée ou non, est-ce que vous ne pouvez pas disposer de votre petit cœur, Emilie?

Il reprenait la galanterie habituelle, mais sans conviction. Emilie l'agaçait un peu, avec sa pose de sérieux perpétuel, sa correction d'institutrice, et surtout la ridicule famille Sazeret. Pour un futur député, oui, un député, de l'an prochain, était-ce vraiment une union, une liaison profitable? cette grande fille un peu desséchée, qui adorait qu'on lui baisât la main et qui se gargarisait de l'appeler Docteur... Une fois, la conduisant à

Provins dans sa voiture, il l'avait enlacée et embrassée de force. Elle avait eu un sursaut de jument rétive. Le Dr Lardy n'aimait pas cette espèce-là. C'était un congestionné, il préférait les femmes expéditives, et depuis ce jour-là Emilie le laissait assez froid.

Ce soir pourtant, il lui prit encore la taille, ce qui ne lui arrivait plus jamais. Il s'assit sur le bureau, mais elle ne suivait pas le mouvement, et elle agita les feuilles de la lettre.

— Ah! dit-elle, le conseil que j'ai à vous demander n'est pas celui que suppose mon père — lui, il croit que vous avez des vues sur moi, j'aime autant vous le dire — mais tout autre chose : est-ce que vous pensez que je ne devrais pas lui montrer, à cet homme-là, que ma conscience vaut la sienne, et ma morale aussi?

— De quel homme parlez-vous?

— De mon mari, fit-elle impatientée.

— Oh! s'écria-t-il, certainement. Notre morale vaut mieux que la sienne. Fondée sur une vue rationnelle de la conscience, qui est le sentiment individuel de la dignité, et non pas sur des préjugés intrinsèques à la notion d'humanité, de devoir, de perfectionnement, il est à croire que son efficacité est très supérieure, comme celle de l'hygiène l'emporte sur les soins empiriques, et la chimie sur la connaissance des simples. Suivez mon raisonnement, Emilie : quand un chien mâche d'une herbe, il n'est pas comparable à un pharmacien de première classe qui, armé d'une ordonnance médicale et fort de sa connaissance du code, dose les substances, broie, amalgame et administre enfin le topique...

Elle ne l'écoutait plus beaucoup, toute à l'amour-propre qui s'était allumé en elle, et elle se rabâchait à mi-voix :

— Je lui montrerai, moi, à cet homme-là, à cet homme-là!

Lardy voyait ses lèvres remuer et pensait seulement :

— Au fond, c'est une chipie. Bien du plaisir chez elle! Il se rappelait l'avoir vue gifler des gosses à *La Fraternelle,* ou donner d'une voix blanche ses ordres de ménage à la mère Sazeret, qui avait d'ailleurs une vocation d'esclave. Jusque-là, il se sentait flatté de l'admiration d'Emilie, qui ne l'encombrait guère; il la voyait maintenant sur son quant-à-soi; et l'orgueil lui plaisait beaucoup moins que l'humilité.

— Si c'est le conseil que vous vouliez, dit-il, mon avis est pleinement conforme au vôtre. Les gens de l'autre bord, vous savez, ils sont trop contents quand ils croient mettre les torts de notre côté, quand ils peuvent raconter que nous avons des mœurs relâchées, une règle de vie trop large. Oui, oui, elle vient des sages de l'antiquité, notre règle de vie. Elle est toute dans ce mot : la conscience!

Autrefois il parlait seulement de liberté et de bonheur, mais alors c'était pour séduire; et quand il s'agissait du bonheur des autres, il ne le divinisait plus... Il parla, il pérora avec cette abondance redoutable qu'il avait de mots, de formules. Il s'emballait d'ailleurs avec ses idées galopantes; il soulevait avec elles la poussière et le tohu-bohu. Dès qu'on lui soumettait des desseins précis, une nécessité urgente, c'était arrêter sa course, glacer son bouillonnement; et il en voulait aux grossiers importuns.

Cette fois-ci, ce fut M. Sazeret qui poussa la porte et vit le Docteur assis sur le bureau, une main crispée sur des journaux, l'autre faisant des gestes avec l'éclair du binocle, — et Emilie debout à trois pas, qui avait sa mine des mauvais jours. Le discours s'arrêta net, et Lardy regarda l'intrus avec impatience.

— Alors, dit le lieutenant, c'est décidé?

— Oui, répliqua le docteur. Oui parbleu! c'est une question d'honneur.

— J'en suis très heureux, dit Sazeret. Et il alla serrer la main de l'homme d'honneur.

Mais sa fille lui dit :

— Mon honneur exige que je montre à mon mari que je suis aussi digne que lui de respecter l'état de mariage.

Le père resta stupéfait, et retira les mains.

— M. Lardy, reprit-elle, est tout à fait de mon avis. Il y a un point encore à régler, c'est notre incompatibilité d'humeur, à Jean et à moi. Mais quand il y a inégalité entre deux personnes, la plus évoluée doit l'emporter aisément.

— La dignité de madame votre fille, dit enfin le docteur, est quelque chose d'admirable. Serrez-moi la main, lieutenant.

Alors les mains se rapprochèrent, tâtonnèrent, s'étreignirent avec gaucherie.

Le père et la fille prirent congé et traversèrent le vaste hangar. Le docteur les suivit en s'épongeant de nouveau. Dans la salle de musique, les gosses revenus piétinaient à grand bruit. Sur le perron, on se sépara avec de beaux gestes. Une fois Lardy disparu, Sazeret dit à sa fille :

— Alors quoi, tu vas retourner avec ton ahuri?

— Ce n'est pas un ahuri, dit-elle, c'est un caractère.

— Après tout, dit-il, pourquoi pas? L'essentiel est que je ne le revoie jamais de mes yeux.

Il n'avait jamais soufflé mot de la dispute ni de la gifle. Il avait un peu peur de sa fille aussi, qui paraissait de terrible humeur. Il voulut détourner le ressentiment :

— En somme, ajouta-t-il, nous avons eu raison tout de même de consulter le Docteur, c'est tout à fait un galant homme.

— Eh! dit-elle aigrement, il sait bien ce qu'il me doit.

A ce moment, la baraque, toute proche encore, résonna d'un chœur aigu, coupé par la basse du Docteur. Puis un geste invisible coupa tout ce bruit. C'était la cantate. A mesure qu'on s'éloignait, les reprises intermittentes perdaient leur timbre, comme des quintes de toux.

XV

La dernière fois qu'il vint au ciné *Minerva*, Jean fut appelé par la caissière, qui lui voulait du bien. Cette femme lui dit :

— Monsieur, n'attendez pas ce soir votre dame. Hier, une grande belle fille, sa sœur, est venue la chercher, et elle m'a parlé à moi après. Elle m'a dit : Vous préviendrez ce monsieur qu'il laisse la paix à Mlle Granger, une fois pour toutes. Et elle a dit aussi que vous aviez des torts avec elles.

Il ne répliqua point. Il demanda seulement :

— Et Mlle Gabrielle, est-ce qu'elle a ajouté quelque chose?

— Non; elle avait l'air comme-ci comme-ça. Elle avait surtout peur de se faire attraper par l'autre. Et puis ça n'a pas duré, car des amis étaient venus les chercher en bande, avec deux petites autos. Ils se sont tous embarqués là-dedans. Ah! ça en faisait, de la jeunesse!... Mais, mon pauvre monsieur, il ne faut pas prendre la chose trop au tragique, c'est la vie, que voulez-vous?

Elle était bien embarrassée de la commission, et bien heureuse d'avoir fini, mais à voir Jean qui avait les larmes aux yeux, elle avait plus de chagrin elle-même que de curiosité; car elle était de nature sentimentale.

— Où l'aviez-vous connue, sans vous commander?

Il fit un geste vague qui signifiait : N'importe où, dans la rue, par hasard.

— Oh bien! dit la caissière.

Elle grillait de lui demander si Simone avait dit vrai, elle n'osait pas; et c'est lui qui, pour faire le brave, lui expliqua cruellement :

— Du reste que voulez-vous? je suis marié, et j'ai des devoirs de mon côté.

La caissière crut bon de répondre : — Alors, vous voyez que tout s'arrange; ces petites qu'on connaît trop

facilement, ça ne pourrait pas rester longtemps sérieuses. Ce que j'en dis, n'est-ce pas?...

Il se rappelait lui-même avoir un soir fait le même reproche à Gaby, avec l'absurdité de la logique masculine : comme si elle avait eu tort de si vite l'aimer. Elle avait bien pleuré cette fois-là, et à présent il songeait à ces pleurs qu'elle reniait sans doute, et qui ne couleraient plus jamais pour lui. Aujourd'hui, toujours indécis et confiant dans l'impossible, il revenait, Dieu sait pourquoi! Emilie allait reparaître le surlendemain; elle l'en avait avisé par lettre. Il n'avait pas refusé. Il se donnait simplement l'illusion de ses dernières libertés. Voulait-il donc trahir l'une et l'autre? Attendait-il que sa femme l'arrachât de force à Gaby ou que Gaby le quittât brutalement? Voilà. C'en était fait : la déchirure irréparable... Il comprenait maintenant qu'il avait espéré la catastrophe, il en jouissait morosement. Il n'avait aucune énergie pour se révolter, fût-ce contre lui-même; mais au fond du cœur, ce soir, il maudissait sa lâcheté. Allons! un peu de franchise : cette vocation du malheur n'arrive qu'aux lâches! Toutes ces histoires d'expiation, d'élection, billevesées, cauchemars! Est-ce que les autres humains s'en embarrassent? Ils courent après leur plaisir, et quelquefois, souvent, ils le trouvent. Du moins les forts. Les faibles, eux, sont réduits à inventer des fables pour se consoler, pour s'excuser...

Voilà les réflexions vagues qu'il menait avec lui en martelant de ses talons le trottoir. Il revenait chez lui par le boulevard de Grenelle, où des mastroquets, des bouges, des bals populaires étaient encore illuminés. Soudain il vit, à même le bitume, une grande inscription à la craie, dessinée là par quelque fille de l'Armée du Salut : *Le Seigneur ton Dieu cherche après toi*. Un plaisantin avait griffonné sur le mur à côté du bistro : *il me trouvera en face*. Et personne ne lisait d'ailleurs ces devises, sauf Jean Soreau qui n'y sentait que dérision et duperie. Il songeait que s'il n'eût été près de minuit, il

eût pu courir à la Bastille, où le viaduc du métro conduisait tout droit, et chercher sur le trottoir la malheureuse qui ressemblait à Gaby, pour l'humilier cette fois, et s'humilier avec elle: car une souillure, c'est d'abord une humiliation. Mais on était jeudi, et le lendemain, il avait le tramway à prendre à huit heures trois quarts; et la vie odieuse et monotone, et le logement à nettoyer le soir pour qu'Emilie au moins ne montrât pas en rentrant sa mine de dégoût.

Non certes, il n'irait pas la chercher à la gare. C'était lui faire trop d'accueil. Il lui laisserait la clé et un mot, la priant de venir le chercher à Cachan, au terminus du tramway, comme trois ans plus tôt, au début de leur mariage, de ce que les gens eussent appelé leurs amours. Ah! pouah! ah! quel ridicule!... Et peut-être l'amènerait-il manger au *Chien de la Vallée*. Enfin tout se passerait sans douleur; ce serait comme si le temps n'eût pas coulé, et une fois en ménage, le temps ne coulerait plus, à jamais immobile. Il ne détesterait même plus Emilie, elle n'était pas assez étrangère pour cela. Bon gré mal gré, il reprendrait l'habitude de dire nous, de parler en leur nom à tous deux, de supporter qu'elle fît de même. Il lui demanderait seulement de ne pas trop le combattre, en échange de la même tolérance. Ils ne se verraient presque qu'à la nuit, lorsque les corps sont aveugles et s'asservissent l'un à l'autre par habitude. Il n'aurait pas de confidences à lui faire, et ainsi il garderait autant de dignité qu'Emilie. Elle revenait la première, sans déshonneur pour lui; si elle conservait de la rancune, il en pourrait trouver bien davantage contre elle, et ainsi il serait préservé du seul péril, qui était de s'attendrir sur une femme sans tendresse.

Et malgré tout, l'aventure n'offrait qu'un vaste échec. Il avait cru se donner le beau rôle; il avait presque menti, presque forcé sa conviction pour ce piètre contentement. Il gardait plus de secrets encore que jadis, et il n'était plus très sûr ce soir-là de n'avoir pas obéi à des illusions

chagrines: où était-elle, la responsabilité? où donc la conscience d'une faute plus vieille que lui-même? où donc le devoir de se condamner à une destinée haïe; de renoncer à tout ce qui entretient le désir de vivre? Beaux résultats en vérité : une femme acariâtre qui l'encombrerait de nouveau, et qui, ayant lu sa lettre sans la comprendre, en retirait sans doute la seule conviction qu'il était fou, qu'il était faible, qu'il était vaincu... Une enfant qui l'aimait et qui l'eût aidé à renouveler toute son existence; à présent elle le maudissait sûrement, riait de lui, et tournait Dieu sait comme!... Et puis un soupçon éveillé sur lui-même, qui ne servait qu'à l'humilier davantage, à l'enrager aussi, à lui faire exécrer le sort... Beaux résultats en vérité. N'y avait-il pas moyen de fuir, de s'échapper pour toujours? Les riches s'en vont simplement, déménagent, voyagent, changent de ville, de nom, de peau... Mais que peut faire un Jean Soreau?

Il rentra, il monta ses étages comme d'habitude, en brûlant ses doigts avec une allumette. Une enveloppe l'attendait sous la porte. C'était une carte glacée, ornée dans un coin d'une couronne d'or, et par laquelle Sabine et Emery de La Provenchère avaient la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère Bruno. Cette nouvelle le mit en fureur. Il déchira le carton et l'émietta par la fenêtre dans la cour.

A ce moment, il haïssait aussi La Provenchère, qui avait été un homme vraiment libre, qui ne l'était plus qu'en secret, et qui était rentré à l'étable, broutant au râtelier, buvant à l'abreuvoir... et qui ne vivait plus que par certains signes imperceptibles, que seul un vieil ami pouvait remarquer... Si je lui avais dit, à lui, mon histoire, mes idées sur ma naissance, qu'est-ce qu'il aurait pensé? Il m'aurait peut-être donné des assurances et des consolations vulgaires; il m'aurait tapé sur l'épaule, il m'aurait rabâché : Allons, il ne faut pas se faire ces idées-là! Ou bien il aurait haussé les épaules, il m'aurait répliqué : « Mon vieux, nous sommes tous d'origine in-

fâme, depuis Adam! » C'est bien une phrase dans son genre, cela! Et il a des clins d'œil ironiques, des inflexions chantantes à la fin de certains mots, qui seuls montrent encore qu'il juge mieux qu'un abruti ordinaire. Un bourgeois, pourtant, ce n'est plus qu'un bourgeois. Il n'est marqué d'aucun signe. Il aurait peut-être été scandalisé. Que peut-on espérer du gendre de M. Charrau?

Pour étonner ces gens-là, pour s'en faire respecter, ce n'est pas la vertu qu'il faudrait, mais le vice, la grande vie, la liberté! Si je les revois, je les bafouerai, moi, je leur montrerai qu'ils vivent comme des crapauds dans un trou, et que moi après tout, j'ai eu des aventures : j'ai séduit une fille charmante; j'ai échangé des coups de feu, ou presque, avec un bandit masqué, qui n'était autre que mon supérieur hiérarchique; j'ai fait plier ma femme; je l'ai ramenée au logis par les cheveux; j'ai en somme semé le malheur et la soumission autour de moi. Pourquoi est-ce que je ne serais pas un homme fort, moi aussi? Est-ce que mes préjugés ne sont pas vaincus? Si je voulais, moi, je ferais comme Hulin, je rejouerais aux courses et je séduirais des midinettes; et même comme M. Latapie, je prendrais mon plaisir où il se trouve. En voilà au moins qui savent vivre, qui sont heureux...

... *Samedi 11 octobre,* disait le calendrier ce matin-là, au-dessus du placard aux registres. Le froid venait, on avait fermé toutes les fenêtres, le bureau sentait le formol et le citron d'un désinfectant que Menoux y répandait. Dans le cercle des guichets, le jeune Moulinier chantait un vieil air : *Roule, roule, train de plaisir, vers la plage fleurie!* Et Hulin de temps en temps grognait à son adresse : « Dis, change un peu ton disque! ». Le gosse rougissait, et baissait le ton. Aucun client ne s'était présenté. Il était dix heures et demie, car la marchande venait de passer dans l'avenue Gallieni, criant « Les carottes nouvelles! » et comme d'habitude Hulin avait dit finement : « Va carotter ailleurs! » Le bureau était

presque au complet, sauf M. Latapie, et M[lle] Yvonne qui était encore en vacances : même le père Pintré avait montré la veille à Menoux un bien curieux état dressé par lui-même. Ce papier avait passé de main en main, suscitant des rires énormes ou des gloussements scandalisés. M. Boucard trouvait la chose incorrecte. Hulin, qui eût pu se montrer susceptible, avait déclaré le truc très rigolo. Et Menoux avait dit gravement : — Ça pourrait rendre des services... dans le service. Mais ce qu'ils vont inventer tout de même!

M. Pintré avait simplement noté depuis trois ans avec minutie les dates où M[lle] Yvonne paraissait distraite et insupportable. Il en avait tiré des constantes physiologiques, et un tableau qui en indiquait le retour. Le titre disait en gothique : « Epoques de précautions » et cela semblait très spirituel, même à M. Latapie, qui avait confisqué le papier pour le mettre dans son dossier personnel.

M. Latapie, ce samedi, n'était pas encore arrivé; et la pendule atteignit onze heures sans qu'il parût. L'opinion publique lui était défavorable, et derrière la porte vitrée, Jean Soreau entendait de sévères jugements sur le fondé de pouvoirs. A onze heures et demie, Hulin s'écria même : « Mes coupons sont finis. Qui est-ce qui va signer le courrier? Il y a des gens qui ne s'en font pas dans le monde! »

A ce moment précis, un uniforme bleu parut dans les vitres de la porte. C'était un gendarme, un gendarme bellâtre et laid, aux moustaches lissées, aux dents affreuses qui pointaient sous de grosses lèvres. Il s'approcha paisiblement du guichet des titres et dit :

— Un de ces messieurs, s'il vous plaît!

— Voir renseignements, lui répondit Hulin sans lever la tête.

Mais le gendarme dit tout haut : Il faudra téléphoner à votre directeur, parce qu'un accident est arrivé à M. Latapie, demeurant chemin de l'Epine. C'est bien de chez vous, M. Latapie?

— Un accident? s'écria-t-on en chœur.

— Un peu, dit l'autre, il s'est suicidé.

Au lieu du tumulte, le silence s'établit aussitôt. Quelqu'un chuchota : — Ça ne m'étonne pas! il a dû faire des tripotages. Et quelqu'un dit au gendarme :

— Est-ce qu'on va mettre des scellés? M. Pintré seul, qui servait de caissier, et Menoux qui gardait le coffre, s'écrièrent : Mais ça n'est pas possible. Les comptes sont en règle. Eh! Soreau, Soreau!

Jean sortit à ce moment-là où le gendarme disait d'un air entendu :

— Pour moi il n'y a pas d'histoires de finances. Il a laissé une lettre sur sa table. C'était plutôt une affaire de mœurs.

— Ah! s'écria le bureau tout entier.

Les visions disparurent, les affiches vertes : « Prière de s'adresser au liquidateur! » les volets fermés, la barre de fer, le chômage peut-être... Tout fit place à une joie et à une curiosité sans mélange. Le gendarme téléphona lui-même au Siège central de Paris, et, pendant qu'il ânonnait dans l'appareil, tout le monde debout racontait des histoires scandaleuses, effroyables. Seul Menoux, qui avait déjà quitté sa tunique à boutons, ne disait mot; il semblait atteint dans ses respects, dans sa foi, dans son affection aussi. Il s'approcha de Jean et lui dit à voix basse :

— Vous croyez à ça, vous?

— Oui, ça devait mal finir.

— Pauvre Monsieur, dit Menoux, définitivement convaincu.

Midi sonnait sur ces entrefaites. On s'habilla dans un bruit inusité; le Directeur général annonçait sa venue en voiture. Comme on fermait la grille de la porte, il fit son apparition, salué jusqu'à terre. Il fumait une belle cigarette; il portait une barbiche argentée : un grand chien montrait sa tête sur la couverture verte dont ce

grand personnage était emmailloté. Une fois descendu, il courut au gendarme, parlementa et dit :

— Allez, messieurs, vous êtes libres, comme d'habitude. Les obsèques auront lieu lundi, vous serez prévenus. Dites bien partout que cette mort est sans répercussions; une affaire privée, entièrement privée... Ah! pour cet après-midi, un tour de garde comme d'habitude. Et pour le courrier, on me l'apportera signer à Paris. Le chef des titres sera provisoirement responsable. Allez, messieurs...

Il se ravisa et dit: — Un de vous, s'il vous plaît, pour venir avec moi reconnaître la dépouille... Oui, le garçon de bureau d'abord, en uniforme, s'il vous plaît. Et la casquette, hein? mon ami?... Quelqu'un encore, qui fût en rapports directs avec le défunt? Il y a ici le comptable? Bon! venez avec nous, monsieur.

Jean descendit dans la vallée, à côté de Menoux et à distance respectueuse. L'auto du directeur ronflait doucement derrière cette délégation. On traversa la route, la voie du tramway. Les passants étaient les mêmes que d'habitude et se retournaient à peine. Mais quand on fut à la haute maison de M. Latapie, le directeur vit un groupe de voisins qui causaient avec les gens du rez-de-chaussée et qui dévisagèrent les arrivants avec insolence. Il soupira aussi :

— Cinq étages! en banlieue! c'est bien ma chance!

Un peu asthmatique, précédé du gendarme, il montait lourdement en prenant garde aux murs de plâtre souillé, à la rampe poisseuse. Jean se trouvait derrière lui; il souffla et s'en donna prétexte en causant :

— Dites-moi votre avis sur cette regrettable histoire. J'espère que M. Latapie laissera des regrets unanimes, que sa fin courageuse, mais un peu sensationnelle, ne peut atténuer?

— Oui, monsieur le directeur.

En haut, il y avait des voisins et un autre gendarme.

Celui-ci expliqua que nul n'avait remarqué le bruit, mais que la lettre était parvenue au maréchal des logis ce lundi à neuf heures. M. Latapie l'avait écrite le samedi soir, et s'était détruit dimanche, de sang-froid. Le médecin-légiste était venu, avait signé sans scrupules un permis d'inhumer. D'ailleurs la lettre était explicite. On la montra au directeur. Et l'ayant parcourue, le directeur la passa à Jean Soreau. Elle disait seulement que M. Latapie quittait ce monde, sain de corps et d'esprit, parce qu'il avait passé l'âge du plaisir et de l'amour, et qu'il s'était toujours promis de n'y point survivre. Il ajoutait que tout était en ordre dans la succursale de la Banque I. C. A. des Participations, et que les papiers étaient prêts pour une passation des comptes et des pouvoirs.

— C'est parfait, proclama le directeur. Il n'y a rien de particulier.

Mais un des gendarmes sourit dans sa moustache. On était dans une petite salle à manger à suspension de faux bronze, au papier de tenture déchiré. Sur un poêle de faïence, des piles de journaux s'amoncelaient, écroulés d'un côté vers un fauteuil; la cheminée portait une boîte à cigares vide...

— Il y avait ça dans son placard, dit le gendarme.

Il montra un album. « C'est des photos, et pas convenables, vous savez. Un maniaque, qu'est-ce que vous voulez? comme il y en a...

— Passons, passons, fit le directeur. Je n'ai plus rien à faire ici.

— Vous ne voulez pas voir le corps? dit Menoux.

On allait oublier l'essentiel. On poussa la porte de la chambre, et l'on vit, sur un lit assez propre, M. Latapie, allongé, calme, respectable, d'autant plus qu'une serviette voilait la figure, ne laissant voir qu'une barbe blanche étalée sur une redingote.

— On l'a retourné, on l'a étendu, expliqua un voisin.

Et un autre poussa le coude à Jean, lui désigna le mur

au-dessus du lit. Là, à la place des anciens crucifix, M. Latapie avait suspendu un tableau encadré d'or, qui représentait un cochon rose assis, les deux pattes en l'air et saluant.

— Pénibles détails, soupira M. le directeur.

— Celui-là, au moins, il aimait la vie! fit le voisin inconnu avec admiration.

Sur cette parole, Jean descendit les longs escaliers, et il ne l'entendit vraiment qu'une fois dehors, traversant un potager où la terre était noire, où des arrosoirs, des boîtes vides, traînaient parmi les treillages crevés. Il plaignait M. Latapie, mais non pas d'être mort; et il ne se plaignait plus lui-même. Il se soumettait de nouveau, et de nouveau il avait peur, peur de ce que ne craignent pas les autres hommes... Pour une si brève révolte, pour les pensées honteuses de la veille, déjà cet avertissement? Quelle punition alors attendre?

Il était sur la chaussée, il marcha inconsciemment sur le dur ballast où courent les rails. Le tramway de Paris arrivait justement. Il vit une femme descendre avec des gestes anguleux, retenant sa robe. Il reconnut Emilie. Elle était un peu brunie, un peu grossie, pas déplaisante à voir. Elle tendit sa joue d'elle-même. Elle dit :

—Je pense que je suis à l'heure? Tu as bonne mine. Rien de nouveau?

— Rien de nouveau, répondit Jean.

Il se mit à marcher docilement près d'elle. Sous le pâle soleil de ce matin-là, leurs ombres inégales peu à peu se confondirent.

ANDRÉ THÉRIVE.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Félix Gaiffe : *Le Mariage de Figaro*, Malfère. — Daniel Mornet : *La Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau*, Mellottée. — René Groos : *La vraie figure de Rivarol*, Librairie de France. — Rivarol : *Discours sur l'Universalité de la Langue française*. Edition critique avec une introduction et des notes par Marcel Hervier, Delagrave. — *Le Président de Brosses en Italie. Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740 par Charles de Brosses*. Préface par Edmond Pilon, Les œuvres représentatives, 2 vol — *Lettres du Président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gémeaux*, publiées pour la première fois par Yvonne Bezard, Firmin-Didot.

Dans la collection : *Les grands Evénements littéraires*, dont nous avons plusieurs fois indiqué l'intérêt, M. Félix Gaiffe, qui s'est déjà signalé à l'attention du public par son curieux volume : *L'Envers du Grand Siècle*, s'est chargé de nous retracer l'histoire du **Mariage de Figaro**. Cette histoire est fort compliquée et fort divertissante à la fois. Visiblement, M. Félix Gaiffe l'a écrite en homme que son sujet amusait, qui excelle à clarifier les faits et qui veut nous faire partager son plaisir.

Il ne s'embarque pas à nous faire une biographie de Beaumarchais jusqu'à l'heure où celui-ci prit la plume pour écrire le *Mariage de Figaro*. Cela serait superflu et maints ouvrages importants nous ont renseignés sur les événements d'une vie singulièrement mouvementée. Il nous rappelle cependant que Caron de Beaumarchais était, en réalité, Caron tout court, sorti du peuple, fils d'horloger, ayant lui-même pratiqué l'art d'horlogerie, et excellé dans cet art au point d'y faire quelques inventions.

Il est bon de se ressouvenir, en effet, que Beaumarchais, malgré ses prétentions nobiliaires, était du peuple, si l'on veut mieux comprendre l'accent particulier de son théâtre. Il avait beaucoup roulé, commis maintes frasques et fait maints bruits de plume, acquis même quelque réputation de vaurien quand le succès de son *Barbier de Séville* le surprit. Avait-il l'intention

d'y donner une suite ? Cela ne ressort point des documents. Cette suite d'ailleurs il la donnait dans la Préface de la pièce, quand celle-ci parut en librairie, sans manifester aucun désir de la dialoguer. On assure que, mis au défi par le prince de Conti de porter au théâtre ce qu'il avait imaginé de l'avenir de ses héros dans la susdite Préface, il releva le défi. Voilà donc l'origine du *Mariage de Figaro*.

La comédie, dont un plan primitif subsiste, fut écrite assez allégrement. Les comédiens l'acceptèrent avec enthousiasme. Mais cela ne suffisait point. Il fallait, pour la jouer, l'approbation des censeurs. M. Félix Gaiffe étudie avec beaucoup de soin les démêlés de Beaumarchais avec la censure. L'homme était suspect ; on se méfiait de lui et de ses incartades de plume. Les juges cependant se montraient disposés à l'indulgence, lorsque Louis XVI voulut connaître une œuvre dont il soupçonnait l'esprit frondeur. Tout de suite, plus avisé que son entourage, il en discerna les répercussions probables et fit obstacle à sa représentation. Beaumarchais dut se résigner à faire des lectures dans le monde et à solliciter de nouveau les censeurs et le roi. Il crut, un moment, obtenir gain de cause, mais Louis XVI persistait dans son interdiction avec tant de vigueur que l'écrivain jura, dit-on, de faire jouer son œuvre « malgré le roi et au besoin dans le chœur de Notre-Dame ».

En fait, il parvint à braver le souverain grâce à la complicité du comte d'Artois. Le *Mariage* fut donné à Gennevilliers devant ce prince et une assistance choisie. On le représenta aussi à l'étranger, chez le prince de Ligne, à Belœil et chez le prince de Nassau-Siegue, à Varsovie. Beaumarchais cependant n'était point satisfait. Ce qu'il voulait, c'était la scène de la Comédie française, les suffrages publics, la liberté. A force d'importuner et de faire importuner le roi, il parvint à ses fins. On avait persuadé à Sa Majesté, pour obtenir d'elle un acquiescement, que la pièce tomberait dès qu'on autoriserait sa représentation.

En réalité, elle fut jouée dans une atmosphère de scandale, devant tout Paris enfiévré. Elle allait susciter des polémiques sans nombre, exciter les passions et, en définitive, valoir à son auteur un emprisonnement.

M. Félix Gaiffe fournit des renseignements nombreux sur sa carrière, mais, considérant sans doute que cela a été maintes

fois dit, il n'envisage point le problème de son influence sur l'esprit public. A tort ou à raison, Beaumarchais est considéré cependant comme ayant, dans cette œuvre, porté les coups les plus rudes au régime monarchique et à l'aristocratie, celle-ci l'aidant puissamment à la combattre. Pourtant la Révolution dont il contribua, dans une mesure sans doute minime, à provoquer l'explosion ne reconnut point en lui un homme du peuple et un zélé serviteur. Elle le traita assez cavalièrement et il eut bien de la peine, ayant commis quelques imprudences, à conserver sa tête sur ses épaules.

§

Jean-Jacques Rousseau, dont on fait le plus puissant animateur du mouvement populaire, eût eu probablement, s'il eût vécu, un sort identique au milieu des violences déchaînées. Les vertueux et les purs du terrorisme n'eussent pas reconnu en lui, qui eût sans nul doute blâmé leur férocité, l'homme qui leur donna des principes de vertu et des exemples de sensiblerie.

Sur la **Nouvelle Héloïse** qui forma tant de générations d'hommes mêlés à la crise révolutionnaire, M. Daniel Mornet vient de nous donner une étude qui dispensera bien des gens de lire, dans son texte intégral, le fameux roman.

M. Daniel Mornet avait déjà été, avec beaucoup d'intelligence, et en témoignant de sa grande érudition de spécialiste du XVIII[e] siècle, l'éditeur et le commentateur de cette œuvre lente et lourde, mais solidement construite et, en définitive, admirable. Il en publia, en effet, récemment un texte qui semble définitif, dans la *Collection des Grands Ecrivains* de la librairie Hachette. Nous avons signalé ce texte, muni de variantes et de notes de tous genres, accompagné aussi d'une substantielle préface contenant l'histoire de l'œuvre depuis sa conception jusqu'à nos jours.

M. Daniel Mornet, dans le nouveau volume qu'il lui consacre, reprend, en les réduisant à l'essentiel, les faits qu'il avait réunis dans son précédent travail. Il nous montre comment Rousseau, après une jeunesse orageuse, parvenu à l'âge de 40 ans, ayant passé « le temps d'aimer » et souhaitant de connaître les ivresses de l'amour, les rêva faute de les pouvoir savourer réellement, écrivit même, dans cet état de rêve, les lettres qui reparaîtront, sous une autre forme, dans la *Nouvelle Héloïse*, quand le phi-

losophe, ayant rencontré Mme d'Houdetot, incarnera sous les traits de cette coquette le personnage de Julie.

La *Nouvelle Héloïse*, c'est, en effet, le roman de Jean Jacques, de la subtile comtesse et de son amant Saint-Lambert. M. Daniel Mornet étudie, dans sa Préface, les diverses transformations morales que subit l'écrivain sous l'influence de cette passion. Il précise quels décors véritables encadrent les personnages de Rousseau, examine comment fut rédigée et publiée l'œuvre, quelles doctrines nouvelles se font jour en celle-ci, en apprécie les qualités de style, etc... Il résume ensuite, donnant, entre chaque résumé, des extraits caractéristiques, un texte abondant qui, dit-il, « tourne sans cesse à la dissertation, au sermon, à l'ennui ».

Ainsi espère-t-il lui attirer plus de lecteurs. Nous avouons ne pas être partisan de cette méthode d'allégement. Nous avons lu, sans éprouver d'ennui véritable, la *Nouvelle Héloïse*, voici bien des années. Les dissertations et les sermons y sont compensés par tant de pages d'une si grande beauté, soit qu'elles traduisent des émotions du cœur ou des impressions de nature, que nous ne voyons guère la nécessité de diminuer, d'élaguer, de couper en morceaux. Importe-t-il beaucoup, en effet, que les gens trop pressés connaissent ou ne connaissent pas les œuvres importantes de notre passé ?

§

M. René Groos accuse avec quelque indignation l'Université d'avoir volontairement, à travers le temps, amoindri la figure morale de Rivarol. Selon lui, dans notre Sorbonne, le vigoureux pamphlétaire de la contre-Révolution aurait été lentement travesti en sarcastique faiseur d'épigrammes, en médiocre « salonnier », tout au plus bon à bavarder devant les dames, en incurable paresseux. Par fanatisme politique, on se serait même efforcé d'étouffer son œuvre, sur laquelle les manuels feraient le plus complet silence. « Qui n'est pas bon démocrate, écrit M. René Groos, on empilera ses livres dans les caves ».

Nous ne croyons pas que « la contre-Eglise républicaine ait mis Rivarol à l'index ». Les milieux sorboniques, M. René Groos l'oublie volontiers, ne sont pas composés uniquement de gens de gauche. Les gens de droite y composent une importante phalange qui n'est pas astreinte, espérons-le, à écrire et à enseigner

selon certaines traditions et certains dogmes. Les gens de droite négligèrent-ils donc comme les autres de réserver dans leurs ouvrages la place à laquelle Rivarol a droit ? Cela serait bien extraordinaire. D'ailleurs n'est-ce pas un universitaire, M. André Le Breton, qui, de l'aveu même de M. René Groos, consacra à Rivarol un « livre remarquable » ?

Mais « ce livre remarquable » n'a pas entièrement satisfait M. René Groos, puisque celui-ci publie à son tour, **La vraie figure de Rivarol**. Cette *vraie figure* nous apparaît plutôt comme une esquisse, un portrait rapide d'admirateur passionné, mais non aveuglé, et qui s'efforce d'être équitable. M. René Groos souhaite d'y prouver que son héros ne fut point, comme on l'a trop dit, un paresseux et un oisif, mais fut un épicurien, ce qui n'est point la même chose. Saint-Evremond épicurien ne fut jamais, en effet, un paresseux.

M. René Groos nous montre, en outre, que, loin d'être un simple bel esprit et un personnage de bel air, Rivarol disposa d'un merveilleux sens critique appuyé sur une culture approfondie et qu'il faut voir en lui, plus que le folliculaire des *Actes des Apôtres*, un historien véritable ayant un sens aigu des réalités et de plus une vue très nette de la politique générale et de la politique intérieure. Le philosophe que M. René Groos découvre en lui apparaît moins positivement; par contre, le linguiste a donné sa mesure, qui est étendue, dans le *Discours préliminaire au nouveau Dictionnaire de la langue française* qu'il projeta d'élaborer et n'élabora point, et plus spécialement dans le **Discours sur l'Universalité de la langue française** dont, M. Marcel Hervier vient de publier une excellente réimpression accompagnée d'une excellente notice et de notes savantes.

De quoi, en définitive, M. René Groos se plaindrait-il ? Jamais, à l'heure où il écrit, Rivarol ne connut une telle renommée posthume. Remy de Gourmont, qui était un homme de gauche, fit tout ce qu'il put pour lui rendre son prestige un peu fané. Il publia ses « plus belles pages » ; il commenta son œuvre avec intelligence. Il signala l'importance du *Discours sur l'Universalité* et émit le vœu que cette œuvre courte, mais pleine d'aperçus originaux et de science réelle, fût sortie de l'oubli par les éditeurs modernes.

Nous attendons de M. René Groos lui-même une réimpression

des œuvres complètes de Rivarol. Souhaitons que, la publiant, il en commente les textes en se mettant dans un état complet de neutralité. La passion en matière historique est toujours fâcheuse et inutile. Elle discrédite l'historien qui s'y abandonne.

§

Un autre écrivain du XVIIIe siècle, de moindre qualité assurément que Rivarol, connaît une singulière fortune. C'est le président de Brosses. Il ne se passe guère de lustre sans qu'on lui consacre quelque petit ouvrage ou quelque notice, et de décade sans que l'on réimprime ses **Lettres familières écrites d'Italie**.

M. Edmond Pilon devait tout naturellement, au cours de ses travaux de prédilection sur le XVIIIe siècle, rencontrer cet aimable Bourguignon et s'attarder en sa compagnie. L'homme était fait pour lui plaire. Il se révèle à qui le va chercher dans la poudre des bibliothèques, bon vivant, un tantinet épicurien, amateur des rieuses conversations et des douces agapes, artiste, archéologue, juriste, homme de sciences, historien, érudit, et, par-dessus tout cela, merveilleux ami.

M. Edmond Pilon ne pouvait faire moins, ayant passé de très doux moments avec lui, que de réimprimer à son tour les *Lettres familières* et de tracer le portrait de leur auteur. Il vient de publier les unes dans deux gros et beaux volumes qui eussent agréé, pour leur belle forme et leur poids imposant, au magistrat dijonnais; il vient aussi de dessiner l'autre avec une prestesse de style si grande et de si vives couleurs que le dit magistrat eût certainement préféré ce portrait écrit au pastel que Perronneau fit de lui.

Ce qu'il y a de piquant, dans la notice de M. Edmond Pilon, c'est que, pour la première fois, il nous y est révélé que les fameuses *Lettres écrites d'Italie* ne furent point, hors quelques unes d'entre elles, écrites d'Italie. M. Edmond Pilon doit cette certitude à Mlle Yvonne Bezard, laquelle vient à son tour, de publier les **Lettres du Président de Brosses à Ch. C. Loppin de Gémeaux**, celles-ci complètement inédites et sorties d'archives bourguignonnes.

Ces nouvelles *Lettres* contiennent, en effet, des passages indiquant très nettement que Charles de Brosses écrivit, bien des

années après son retour, et à tête reposée, sa relation épistolaire de voyage. De là les qualités de style, l'équilibre, les jugements circonstanciés de cette relation. On n'eût pas soupçonné le président d'une telle supercherie. Cela ne va-t il pas lui faire perdre une part de son prestige ? Ne lui enlevons pas notre sympathie. En agissant de cette façon, il se conformait à une longue tradition. Tous les épistoliers qui le précédèrent œuvraient pour la galerie et leurs brouillons subsistent souvent.

Les vraies lettres d'Italie sont à jamais perdues. A ces lettres spontanées et peut-être moins brillantes, Mlle Yvonne Bezard substitue d'autres vraies lettres, celles-ci adressées par Charles de Brosses à son cousin et ami Charles-Catherine Loppin de Gémeaux. Elles englobent une période s'étendant de 1738 à 1776. Elles commentent non seulement les événement publics, mais mille faits de tous ordres de la vie privée. On y peut trouver ces éléments précieux qui permettent d'élucider maints mystères d'une existence. On y rencontre de plus des détails nombreux sur les mœurs, la société mondaine, le milieu parlementaire, sur l'exil du président, ses démêlés avec Voltaire, ses amours, sa famille, ses travaux, etc... Bref, Mlle Yvonne Bezard apporte un document de belle importance et que les historiens utiliseront avec profit.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Armand Godoy : *Le Drame de la Passion*, Emile-Paul frères. — Philéas Lebesgue : *Présages*, Delpeuch. — R. de Maratray : *Poèmes à une Seule Femme*, Delpeuch. — Léon Bocquet : *Les Branches lourdes*, Messein. — Léon Bocquet : *Crucifixions*, Messein. — Lucien Boudet : *Fantasques*, Messein.

Il y a, dans la conception du nouveau poème de M. Armand Godoy, **le Drame de la Passion**, une certaine grandeur qu'il s'est efforcé de maintenir dans le développement des trois parties qui le composent, mais souvent l'expression défaut et trahit ses desseins ; la conclusion où il aboutit en amoindrit la portée presque jusqu'à la dérision. Je m'incline devant cette courageuse résolution de transposer en vers français les paraboles sacrées et les versets des Evangiles. D'autres, avant M. Godoy, s'y sont exercés, sans qu'on puisse affirmer ou que leur tentative fût bien utile, ni même ennoblie par une ressemblance quasi

parfaite avec le texte transcrit. Ce fut la mode, voici un nombre modéré de lustres, de représenter la Passion au théâtre, durant la Semaine Sainte. D'illustres poètes en ont donné des versions dramatisées, qui, pour respectueuses et discrètes qu'elles voulussent être, n'en impliquaient pas moins un contresens initial et, dans le détail de la mise en œuvre, des séries de méprises, d'à peu près de sens et surtout d'intention, ou des ignorances, par quoi la futilité de leur effort se soulignait douloureusement. Sans doute objectera-t-on à qui déplorerait cette profanation de textes consacrés, les usages du moyen âge et les premiers spectacles par le clergé encouragés, tolérés tout au moins, au parvis même des églises ; mais il y a beau temps que le clergé a répudié cette coutume primitive, et puis les exigences, les minuties de l'exégèse, le contrôle critique ont resserré les possibilités d'interprétations dans des limites plus rigoureuses ; la lettre, en vivifiant l'esprit, y insuffle une signification de plus en plus idéale et plus épurée ; il ne suffit plus de ne s'en tenir qu'à elle ; elle n'est que revêtement ou visage visible d'un symbole insaisissable et mystique.

Tant que M. Godoy se contente de reproduire les termes même dont usent les Evangélistes, on ne lui saurait rien reprocher à cet égard, sinon, s'il n'y avait autre chose, l'inutilité de sa transcription. Tout au long des pages de son drame, *les situations annoncées*, épisode après épisode, comme il sied, par l'Evangéliste — sur une sorte de récitatif entrecoupé, — et réalisé par les paroles de Jésus et de ses apôtres, *une voix* les commente, un *chœur* les exalte, comme de prosélytes ardents et extasiés. Dans la seconde partie, en outre, interviennent Pilate, Barrabas, Caïphe, les Pharisiens, prenant à l'action la part due. Et tout ceci prépare à l'ultime partie, paraphrase, semble-t-il, illustration de ce qu'Alfred de Vigny a appelé de saisissante façon le « silence éternel de la Divinité ». Les Pharisiens narguent le Christ, le défient de reparaître ; les Morts l'appellent, la Nuit l'invoque, le Rossignol l'adore, l'Alouette ; un Aveugle l'implore, l'Eclair, la Foudre s'offrent, un Mendiant, un Lépreux, Judas même tendent à lui leur espoir, les Fleurs, la Mer, l'Avenir, un Chœur de Jeunes Filles, Satan, la Mort, la Samaritaine, les Disciples, les Trois Rois Mages, Marie-Madeleine, la Mère divine, tous l'interrogent, tous le désirent, qui par un sonnet en vers de

trois, qui par un sonnet en vers de quatre, de cinq, six, sept, huit, et ainsi de suite, série double, jusqu'aux vers de quinze syllabes, en vain..... Après chaque sonnet, une attente, et toujours le « silence éternel de la Divinité ». Soudain (*Sinite parvulos venire ad me*), un petit enfant anxieux, tourmenté, dit ces trois vers :

> Jésus, Jésus, je tombe de sommeil.
> Puis-je dormir sûr de Te voir à mon réveil ?
> Vas-Tu ressusciter demain ? Est-ce bien vrai ?

Et Jésus répond :

> Oui, oui, tu peux dormir. Je ressusciterai.

Et pour en venir à cette rupture du silence tout le drame a été conçu ! J'avoue comprendre à peine. Je crois bien, il est vrai, porter en mon cerveau peu de traditions ou d'images évangéliques ou de croyances vraiment chrétiennes, mais cette conclusion m'apparaît puérilement inconséquente, inadmissible. L'enfant d'aujourd'hui sera l'homme de demain, l'homme d'aujourd'hui a dû être naguère l'enfant que Jésus a rassuré. Comment ne s'en souviendrait-il plus ? Christ n'est-il venu que pour les enfants, ou indistinctement pour tous ? M. Godoy affirme tout au plus sa tendresse personnelle, sa faiblesse, si l'on veut, envers les tout petits ; Jésus les admettait à l'écouter, à le suivre, il les réconfortait parce qu'ils étaient faibles, et qu'il était venu pour soutenir tous les faibles, les innocents, les purs, mais non ceux-là plutôt que les autres. Sa parole était la même pour tous.

Un poète, à mon avis, justifie l'emploi qu'il fait d'un mythe ou d'un mystère lorsqu'il parvient à rendre vraisemblable son interprétation. M. Godoy n'y a pas réussi. Pourquoi ? Parce que le fléchissement, par endroits, de sa pensée est trop flagrant, parce que, dans l'expression, trop de négligences heurtent l'attention du lecteur ; parce que trop souvent le *style*, la tenue fait défaut. M. Godoy est trop direct, M. Godoy manque de *self-control*, comme disent les Anglais ; sa simplicité maladroite plutôt que calculée prête à être confondue avec de la platitude.

Au début de son poème, *l'Evangéliste* (p. 16), puis *Jésus* parlent avec une sobriété et une netteté de langage qui est (ou à peu près) irréprochable et tout de suite impressionnante. (Cela vient-il de lui ? ou des Livres Sacrés ?) — Puis *Une Voix* monte et chante, et je retiens ce quatrain :

Jésus bien-aimé,
Aimer est Ton crime.
Je suis opprimé !
Ton amour m'opprime.

Qu'est-ce que cela ? Des vers ? Non, sans doute... ou pour être chantés dans quelque opéra à la façon de Meyerbeer. — Et quatre lignes plus bas, *les Pharisiens* commencent :

Tenons donc occulte
Notre projet : dans la fête Il pourrait provoquer un tumulte.

Sans m'arrêter au « donc occulte », je n'apprécie guère non plus la lourdeur embarrassée de ces pseudo-vers. — Au hasard, je rencontre plus loin : Mer amère... Tes grands yeux ensorceleurs [en parlant des yeux de Jésus !]... Les brebis brameront... [ce qui est à peu près imprononçable] .. Pour approcher ce corps il faut être à genoux [voulant dire, non pas approcher ce corps, mais approcher *de* ce corps, ce qui est précisément le mouvement inverse], et cent autres défaillances qui proviennent d'un manque d'application, de recherches, de volonté de style.

A maintes reprises j'ai eu dans mes chroniques à parler des poèmes de M. Armand Godoy. Il m'a enchanté naguère par la fraîcheur langoureuse et le rythme assuré de ses *Chansons Créoles* ; elles demeurent à mon opinion le plus pur joyau de son œuvre. Bientôt, trop confiant en des forces naissantes, en des moyens qui se forment, il s'est satisfait de plus en plus aisément. *Triste et Tendre*, le *Carnaval de Schumann*, *Hosanna sur le Sistre*, demeurent des recueils de poèmes d'un mérite incontestable, quoique parfois bâclés comme à la hâte, improvisés au petit bonheur, et vacants de ce support musical dont l'ampleur en souvenir des partitions suggérées ne se réalise pas toujours en eux. Mais n'importe, un grand nombre de poèmes sont très lumineux et chantent fièrement vers le ciel. Dans *Monologue de la Tristesse et Colloque de la Joie*, la disparité s'accuse : que de réserves déjà il y avait à faire, que d'avertissements à donner à l'auteur. Eh quoi ! cet étranger qui, à l'en croire, possède la langue française depuis peu d'années, se hausse sur un tel pavois que des complaisants et des naïfs le tiennent désormais pour le plus grand des poètes français actuels ; n'a-t-on pas poussé la complaisance jusqu'à le comparer à Baudelaire ? Non. Ce qu'il a fait est plus qu'estimable, certes, j'éprouve à son égard une réelle

admiration, beaucoup de sympathie ; je le lui ai déclaré, il le sait bien, mais non sans réserve. Il lui reste énormément à apprendre, et par-dessus tout à se connaître, à se comparer à d'autres avec humilité, à peiner pour acquérir, et à ne plus s'en laisser imposer au point de s'illusionner comme il le fait, sur soi-même. A ce prix, j'estime qu'il pourra s'élever haut. Il a été, un temps, en bon et glorieux chemin, pourquoi s'en laisse-t-il détourner ?

Qu'il le sache d'ailleurs, dans le *Drame de la Passion*, des pages sont nobles et belles, d'un poète qu'on ne peut qu'aimer. Mais n'est-il pas capable, actuellement, d'un effort plus soutenu ?

De M. Philéas Lebesgue une série de poèmes nouveaux, **Présages**, clament la coutumière sagesse, la grave et enthousiaste sérénité. Il semble qu'en respirant l'air libre de ses champs, le poète aspire et complète la forme même de ce qu'il désire chanter. Sans doute se soucie-t-il peu de dessiner son œuvre selon des théories en faveur. Lignes châtiées ou relâchées lui conviennent tour à tour, l'intelligence ou la sensibilité tour à tour l'inspire et le guide. Il chante parce qu'il est heureux de chanter, parce qu'il aime la terre, les arbres, ce qui est beau et grand dans la nature. S'il ne chantait plus, il mourrait, sa foi est absolument joyeuse en les splendeurs sacrées, il résorbe en lui-même les clartés du monde, « et tout le reste est vain ! »

Cycle Mélodique, ainsi M. R. de Maratray qualifie ses **Poèmes à une Seule Femme**, qui est son amour, qui est sa religion. Il marque son recueil à la sagesse acquise de trois poètes parmi les plus grands : « De la musique encore et toujours », lui conseille Verlaine. Mallarmé précise : « Le poète n'a que faire de rien outre la musicalité de tout. » Enfin, Valéry le constate : « Les plus sages et les mieux inspirés des hommes veulent donner à leurs pensées une harmonie et une cadence qui les défendent des altérations comme de l'oubli. » Et dans *l'envoi* M. de Maratray s'avoue le disciple, en ce qui concerne le nombre, de Chénier, en ce qui concerne le mouvement, de Musset. On ne saurait mieux dire, et le poète nouveau venu n'est pas indigne de se réclamer de tels maîtres. Elévation mystique dans l'amour de la femme, qui est l'amour de tout, de la vie, de tout l'amour essentiel. L'expression simple et souple, vers aisés, surtout les

réguliers, un peu d'insuffisance précisément musicale ou de souplesse à la plupart des rythmes libres.

« La vie est, ce matin, plus belle qu'un beau rêve », s'écrie au début d'un poème de son recueil **les Branches lourdes** M. Léon Bocquet. N'est-ce le secret de l'inspiration, la vie est belle et crée les rêves auxquels le poète s'adonne et obéit ? Les poèmes simples, purs et emplis d'une ardente sérénité sont sous les doigts experts de M. Bocquet des joyaux nets et lucides. Dans **Crucifixions**, M. Bocquet réunit les poèmes irrités, implorants, de deuil ou d'allégement, qu'il écrivit sur la Guerre. Ils sont frémissants, chaleureux et noblement irrités et d'une sincérité émouvante.

Fantasques, de M. Lucien Boudet, recueil qui n'apporte rien d'inattendu ou de primesautier. Est-ce de Tristan Klingsor, est-ce de Franc-Nohain que provient l'inspiration subie ? De l'un et de l'autre probablement, mais l'un est plus adroit et plus émouvant quand il déduit ses plus gracieux caprices d'âme ou d'esprit, l'autre a plus de malice, d'ironie et même de savoir-faire. M. Boudet a beaucoup à apprendre de ses maîtres.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Henri Béraud : *Le 14 juillet*, Librairie Hachette. — Claude Farrère : *L'autre côté*, E. Flammarion. — Jean Giono : *Colline*, Librairie Grasset. — Jacques Bainville : *La tasse de saxe*, Librairie Grasset. — Pierre Dominique : *L'Indienne de Blois*, Librairie Grasset — René de Weck : *Un fou revient parmi les sages*, Librairie Plon. — Marc Elder : *La belle Eugénie, Les dames Pirouette*, J. Ferenczi et fils. — Lucien Warney : *L'homme qui vécut sa mort*, Librairie de la Revue Française. — Raoul Gain : *Aux crochets de Dieu*, Editions Montaigne.

Comme il a des origines (voir *La Gerbe d'Or*) qui ne sont pas sans analogie avec celles de Michelet, M. Henri Béraud rappelle notre grand historien-poète par son amour de Jacques Bonhomme et par sa foi dans la démocratie, style 48. C'est du reste à cette Révolution, où Michelet voyait l'aboutissement des efforts de dix-huit siècles, que vont ses curiosités et ses préférences. Il se sent le contemporain des «jours lointains» où le bon peuple de France secoua le joug des tyrans, comme il le dit dans l'avant-propos de sa nouvelle œuvre : **Le 14 juillet**, et c'est en témoin, bien plutôt qu'en érudit, qu'il évoque ces jours. « Reconstruire ainsi

le passé, dans une imagination qui n'est sans doute qu'une mémoire », écrit-il encore, « c'est mon opium ». Un opium, alors, qui, au lieu d'endormir sa volonté, la stimule. Car ce diable d'homme qui a du radium dans les veines, et qui est, probablement, un des plus fougueux polémistes d'aujourd'hui, compose, ici, avec verve, une fresque éclatante et animée de l'investissement, de l'assaut et de la reddition de la Bastille. Drame admirable et dont, après nous avoir montré le prologue aux Tuileries, M. Béraud suit au pas de charge les péripéties au Palais-Royal et dans les faubourgs. Une impression de « vie vécue », ainsi qu'on disait naguère, se dégage du volume de M. Béraud qui a, cependant, malgré son souci de vérité, de l'enthousiasme et nous en communique la chaleur. Il en faut, et d'une qualité que j'ignorerai toujours, pour parler comme il le fait de la prise de la légendaire prison d'Etat — les manifestations collectives, fussent-elles épiques, ayant à mes yeux un caractère trop trouble dans leur semi-inconscience, pour m'emballer... Et puis... Mais le livre de M. Béraud est un livre très réussi, et qui se lit avec un plaisir égal à celui qu'on peut éprouver en feuilletant un beau livre d'images.

C'est un ouvrage de la même veine que *Fumée d'opium*, c'est-à-dire un ouvrage de même qualité que le recueil de « contes insolites », **L'autre côté**, de M. Claude Farrère. Alors que les Anglo-Saxons, tout nourris d'esprit celtique, excellent non dans les récits légendaires ou merveilleux, à proprement parler, mais dans les histoires dont le mystère psychique fait les frais, nous sommes assez malhabiles à y réussir, parce que, pour les rendre plausibles il faut commencer par y croire soi-même. Or, même avec la foi religieuse la plus profonde, nous nous montrons presque toujours sceptiques relativement aux phénomènes de prémonition, de double vue, ou de télépathie, et en général à tout ce que l'on appelle des intersignes. Pour un Villiers de l'Isle-Adam, nous avons cent Anatole France, et un Barbey d'Aurevilly lui-même ne développe avec véhémence ses « diableries » que dans le domaine du réalisme dramatique. Aussi l'originalité est-elle assez rare dont témoigne M. Farrère dans son volume où règne l'irrationnel. Sans doute est-il tout imprégné d'orientalisme... Mais il fait preuve, aussi, de beaucoup de talent, car loin que ses récits prêtent à rire ou seulement à sourire, ils

troublent et émeuvent. Et l'on se prend presque, le livre fermé, à regretter que — du moins pour l'individu trop normal que l'on est — le monde soit si simple, hélas ! et la vie si « quotidienne »...

Comme dans les contes de M. Farrère, il y a du mystère et de l'essence psychologique dans le récit de M. Jean Giono, **Colline**, auquel le prix Brentano's a été attribué. La chose est d'autant plus remarquable et paraîtra d'autant plus surprenante, à première vue, que M. Giono a situé l'action de son livre en Provence, dans un pays de clarté. Mais qu'on fasse attention qu'il y a pas mal d'éléments grecs et arabes dans la population de nos montagnes des Maures et que c'est d'Orient, encore une fois, que nous viennent la plupart des rêveries sur l'au delà ou des intuitions de l'inconnaissable. Autant que le brouillard, d'ailleurs, l'éclatante lumière hallucine, et l'on sait qu'à maintes reprises les hommes qui ont vécu près des tropiques nous ont parlé du délire que provoque le soleil. Ici, chez des paysans, une terreur naît du spectacle d'un vieillard agonisant. Peu à peu les superstitions s'agglutinent étrangement pour composer une atmosphère opaque, toute peuplée de fantômes, autour de cet alcoolique qui déraisonne avec des airs extra-lucides. C'est très pathétique. On pense au *Jour d'orage* de M. Léon Daudet en lisant le roman de M. Giono chez qui, d'autre part, on pourrait découvrir certaines analogies avec M. Ramuz. Comme cet écrivain, M. Giono sait, il est vrai, dégager la poésie de la réalité, et de la réalité la plus brutale ou la plus vulgaire. Mais il témoigne de plus de subtilité, sinon d'artifice, et recherche, peut-être, des effets de contraste ou d'antithèse. Je ne sais si l'on doit seulement l'admirer de trouver des images comme celle-ci que je cite au hasard, entre maintes autres : « Le ciel est maintenant comme une grande meule bleue qui aiguise la faux des cigales. »

On ne saurait comprendre mieux ce que je viens d'écrire à propos de MM. Farrère et Giono qu'en lisant, tout de suite après les contes de l'un et le roman de l'autre, les petites nouvelles que M. Jacques Bainville a groupées sous le titre de la première d'entre elles : **La tasse de Saxe**. Plus rien dans cet ouvrage de surnaturel, en effet. La réalité même, et vue ou plutôt *pensée* par une intelligence précise que hérisse la notion seule de l'incompréhensible. M. Bainville, qui est nourri des écrivains du XVIIIe siècle (du Montesquieu des *Lettres persanes*, en particu-

lier), en a l'esprit positif et rien n'égale pour lui la joie de « voir clair dans ce qui est ». Il ne cherche pas au delà de ce qui tombe sous le sens ; mais comme il est rompu aux travaux de l'histoire, comme il sait établir des rapports entre les événements ou les confronter dans le temps, comme son ironie, enfin, contrôle ses jugements, il ne dit rien qui rappelle les spéculations trop souvent utopiques des Encyclopédistes. Aussi lit-on avec le plus délicat plaisir ses récits et ses dialogues, tantôt satiriques, tantôt philosophiques, tantôt indulgents ou apitoyés, toujours alertes et dont le style dépouillé et net est, d'ailleurs, à lui seul, un charme.

Il est écrit, dans la « prière d'insérer » qui accompagnait les envois de presse de **L'Indienne de Blois**, que l'héroïne de ce roman est une femme que les circonstances ont empêchée de donner sa mesure... Mais je demande à M. Pierre Dominique ce qu'il entend que doive être « donner sa mesure » pour une femme. Celle dont il nous raconte l'histoire, avec cette verve âpre et même cruelle qui caractérise son talent, ambitionne seulement *d'avoir*, me semble-t-il. Elle ne peut rien par elle-même. Ce n'est pas d'accroître son individualité profonde qu'elle se montre en souci, mais de créer de l'agitation autour d'elle, d'être un centre et d'étendre son rayonnement, celui-ci dût-il être emprunté. C'est une sauvage, il est vrai : féroce, surtout rusée, quoique fière et brave, comme « les rouges » dont le sang bouillonne dans ses veines. Aussi M. Dominique a-t-il voulu nous montrer quels ravages une force comme la sienne peut faire dans notre civilisation, en province, en particulier chez des gens médiocres. Elle sème, avec le désir, le crime et la mort sur ses pas, et M. Dominique a peint d'elle un portrait qui a de la grandeur. Portrait romantique, parce que passionné, sans doute, M. Dominique étant stendhalien. Peut-être a-t-il eu tort, à la fin de son récit, de transformer le mari de l'Indienne en héros. Mais le sacrifice est très dramatique du vieil amoureux acceptant que sa femme le tue pour se débarrasser de lui et reprendre sa liberté. Sa liberté, pourquoi faire, encore une fois ? Pour continuer son œuvre de destruction. L'hypothèse ne me déplaît pas. Il y aurait, alors, sous la générosité du bonhomme, un sadique désir de vengeance...

J'ai trouvé beaucoup d'intelligence et d'observation dans l'inté-

ressant roman de M. René de Weck, **Un fou revient parmi les sages**, mais aussi je ne sais quoi d'un tantinet contraint et qu'il faut attribuer, je pense, au désir trop visible de l'auteur d'être véridique. Un fils de famille, qui a dû s'exiler à la suite d'erreurs de jeunesse, est rappelé dans sa ville natale par un héritage. Comme il a passé la quarantaine, il ne lui serait pas trop difficile de faire peau neuve, après de longues années de vie besogneuse, si le vieil homme ne regimbait en lui contre le renoncement qu'une telle transformation lui impose... Drame tout en dessous violents sous le mensonge des apparences, et dont M. de Weck a su rendre la complexité, non sans en signaler aussi les contradictions avec ironie. M. de Weck, qui écrit dans une langue simple, a de très sûres qualités de réaliste. Il ne lui manque qu'un peu plus d'aisance pour les mettre en valeur comme elles le méritent.

En même temps que **La Belle Eugénie**, qui date déjà, hélas! de l'année dernière (mais le moyen avec la surproduction actuelle de tenir une chronique « à jour »?) je viens de lire de M. Marc Elder **Les dames Pirouette**, son nouveau roman, et je sors tout à fait charmé de cette lecture. Sans doute, retrouve-t-on dans *La Belle Eugénie* les solides qualités de l'auteur du *Peuple de la mer*. Mais si j'ai été vivement intéressé par ce roman d'aventures, qui, en nous reportant au XVIIIe siècle, nous emmène sur le navire d'un marchand de bois d'ébène dans les mers du Sud, l'histoire des dames Pirouette m'a procuré un plaisir plus délicat. M. Marc Elder a su, en effet, en la narrant, composer l'atmosphère provinciale de la première moitié du XIXe siècle, à la façon dont l'eût pu faire Balzac s'il avait emprunté le tour de l'Alfred de Musset des *Contes et Nouvelles*. C'est dire qu'il y a, avec du réalisme, beaucoup d'esprit et de sensibilité, l'imagination du détail la plus délicate dans le récit qu'il nous fait des amours de la gentille modiste Adèle et de l'avantageux comédien Clodomir.

M. Lucien Warney est bergsonien, et c'est en manière d'illustration des théories de l'auteur de *Matière et Mémoire* qu'il a écrit **L'Homme qui vécut sa mort**. Ce roman, vous le pensez bien, ne convaincra que les convaincus, c'est-à-dire ne persuadera de la survivance du pouvoir spirituel qui, selon M. Bergson, « déborde le cerveau de toutes parts », que ceux

qui en sont déjà persuadés. N'importe. S'il ne fait pas oublier *Le dialogue de Monos et Una* et autres contes d'inspiration aussi transcendentale d'Edgar Poe, il est ingénieux, suggestif même, parfois, et toujours intéressant. Aussi, laissé-je au lecteur le plaisir de savoir comment le savant physicien Jacques Lordier, après avoir fabriqué et mis au point un appareil susceptible de séparer momentanément son âme de son corps, afin de pouvoir révéler au monde ce qui se passe après la mort, se fait expédier dans l'au delà par l'ami qui l'a secondé dans sa téméraire entreprise.

Déjà, dans *Les Américains chez nous*, qu'il publia l'année dernière, M. Raoul Gain avait témoigné du peu de sympathie que lui inspire la mentalité yankee. Avec **Aux crochets de Dieu** il s'élève, encore une fois, contre « l'idéal » de l'argent « qui dessèche les âmes » et qu'il dit nous être venu d'outre-mer. Cet idéal, il l'incarne ici dans une jeune Américaine, Ulalum, dont le nom, à l'*e* près, est celui du plus éthéré des poèmes de Poe... Ironie, sans doute. Ulalum dirige, en effet, une association qui se propose de créer une sainte pour pouvoir spéculer, grâce à elle, sur des terrains... M. Gain a l'esprit satirique et son livre est, ensemble, amusant et sévère. Je lui reprocherai seulement de manifester par le choix de ses images, qui n'est pas toujours heureux, et par le ton général de son style, d'un trop grand souci d'originalité.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Le théâtre d'Azorin. — Azorin est un délicieux écrivain qui devrait être beaucoup plus connu en France. Ce qui malheureusement limite ses chances de large diffusion, c'est qu'il n'a pas fait de romans. Comme Montaigne, un de ses auteurs favoris, il est fragmentaire : essayiste, humoriste, critique, maître incomparable dans le genre impressions et croquis. Et j'omets d'autres faces de son activité si diverse.

Après une carrière littéraire de plus d'un quart de siècle (il a débuté presque adolescent), voici qu'Azorin aborde le théâtre. Il n'y paraissait guère prédisposé, lui qui écrivait dans *Voluntad* :

Rien de plus faux qu'une action cohérente. La vie n'en a pas ; elle

est diverse, multiforme, ondoyante, contradictoire, tout plutôt que symétrique, géométrique, rigide..... Au théâtre, vous ne verrez que des personnages qui ne font rien autre que suivre la marche tracée par l'auteur, qui sont esclaves du nœud dramatique, qui ne se préoccupent que d'entrer et de sortir au temps voulu. Ce sont comme des marionnettes qui se meuvent dans une ambiance anormale, et qui vont automatiquement vers l'épilogue..... C'est là le défaut capital du théâtre; aussi le théâtre n'est-il qu'un art industriel, étranger à la littérature.

Mais ne nous étonnons pas qu'Azorin soit revenu sur ce dédain, exagéré ou trop généralisé. C'est, comme il l'a souvent déclaré : « un esprit avide, curieux, papillonnant, qui cherche à goûter de tout. » Dans ses débuts au théâtre, il n'y a qu'une chose qui nous surprenne un peu, c'est que notre auteur, si foncièrement espagnol jusqu'alors, ait eu la tentation de suivre les modes septentrionales, et de rivaliser avec les répertoires d'avant-garde parisiens ou berlinois. On le constatera particulièrement dans les deux dernières des quatre pièces dont nous allons donner l'analyse.

Old Spain (1926), « comédie » en trois petits actes et un prologue. C'est la seule pièce qui porte la marque espagnole, en partie au moins. Azorin y confronte la vieille Espagne avec l'Amérique du Nord, l'existence calme et douce dans les bourgs de Castille avec la vie mouvementée, fébrile des Yankees, le passé et ses charmes avec le progrès et ses mérites. Le thème est d'importance, mais Azorin ne l'a traité qu'en esquisse et en pochade. Un richissime New-Yorkais, fils de père espagnol et de mère américaine, ressentait depuis longtemps le désir de connaître l'Espagne. Pour initiation plus complète, il n'y vient pas en touriste multi-millionnaire, mais il prend les apparences les plus modestes et s'installe incognito dans la *casa de huespedes* d'un bourg de Castille. (Il parle assez bien l'espagnol pour ne pas se trahir.) Pendant quelques semaines, il est enchanté de la vie paisible, des campagnes pittoresques, des vieilles églises et autres monuments du passé. Puis, la monotonie et l'inaction finissent par lui peser. Il s'en irait, s'il ne s'était épris d'une charmante *condesita*, rencontrée dans un vieux château des environs. Elle lui accorde sa main. Et tout en donnant bien des regrets à sa chère Espagne, elle consentira à le suivre à New-York. Ainsi qu'il était advenu pour le Yankee, elle se sent attirée par une existence contrastant avec celle qui était la sienne. Je néglige les

incidents burlesques mêlés capricieusement à cette fable, où il est même réservé ample cours aux facéties et clowneries d'un paillasse. Je préfère citer un couplet où l'on retrouve cette « émotion du paysage » qui est une des notes favorites d'Azorin :

Par un jour gris de Castille — de cette terre de Castille voisine du pays basque, — par un jour gris cendré, de ciel bas, quel plaisir d'être à une fenêtre pour contempler l'horizon ! Nous ne savons pas l'heure qu'il est ; la lumière est fine, égale tout le jour durant ; le ciel est d'argent bruni, la campagne est verte. Le temps ne passe pas. Nous avons arrêté le cours des heures. Nous ne sentons ni inquiétude ni chagrin, pour rien. Dans notre esprit, il y a autant de paix que dans la campagne et dans la voûte grise du ciel. Et derrière nous, derrière notre personnalité, nous sentons un passé spirituel de siècles et de siècles ; et c'est lui qui rehausse et ennoblit toutes les choses et tout le paysage.

Comedia del'arte (1927). Sous forme dramatique, Azorin nous donne, à son tour, un paradoxe sur le comédien : l'acteur est un homme à part, il vit dans la fiction, il en est « intoxiqué », il ne peut ni ne veut s'en libérer. Absorbé en entier dans son art, il est tout désorienté quand il prend contact avec les réalités de la vie. Ne pouvant mener qu'une existence anormale, il est voué à une destinée tragique, à une fin malheureuse. Beau sujet romantique, et (ce qui, j'imagine, a dû tenter aussi l'auteur) beau rôle pour l'interprète à qui la pièce est dédiée : Francisco Fuentes.

L'action est peu compliquée. Un grand acteur, Antonio Valdès, a vécu selon la dite conception, hypnotisé par son art, et dédaignant la fortune et l'amour. Arrivé au milieu de la vie, il voit avec mélancolie s'approcher le déclin et la misère. C'est alors qu'un bonheur inattendu lui échoit. Il a conquis, sans le savoir, l'admiration passionnée d'une jeune débutante, très modeste encore, mais charmante et bien douée. Pacita — c'est son nom — s'offre timidement à lui pour être son Antigone, et dans la prochaine représentation de Sophocle, — et dans la vie. Le pacte se fait d'une manière originale et poétique. Valdès et Pacita se sont mis à répéter le début d'*Œdipe à Colone*. Entraînés par une situation conforme à la leur (ou, du moins, qui paraît telle à leur imagination) ils interrompent le texte de Sophocle par des phrases improvisées où ils traduisent d'une manière plus expresse leurs propres sentiments. Bref, ils font de la *Comedia de l'arte*,

d'où le titre de la pièce d'Azorin. Ainsi, Valdès dit, improvisant: « Auras-tu toujours foi en moi ? Une enfant ne peut sacrifier sa jeunesse à la vieillesse. » Et Pacita lui répond, de même : « J'ai foi, j'ai confiance, je te sacrifierai tout. » Là finit le premier acte.

Le second se passe dix ans après. Valdès est devenu aveugle depuis huit ans. Pacita l'avait quitté auparavant. Lancée par ses débuts aux côtés de Valdès, elle est partie pour l'Amérique du Sud, où elle fait brillante carrière. Elle a gardé à son ancien maître, à défaut d'amour, une durable reconnaissance, et c'est elle qui pourvoit, de loin, à sa modeste existence madrilène, en s'arrangeant de façon à ce qu'il croie que les subsides lui viennent de son ancienne troupe. Du reste, Valdès, malgré la cécité, poursuit de son mieux sa vie d'illusion théâtrale ; il se récite ses auteurs ou les relit dans des éditions pour aveugles ; il donne bénévolement des leçons de diction aux jeunes débutants. Un beau jour, Pacita, revenant d'Amérique pour une tournée en Espagne, lui fait sa visite imprévue. Après les effusions réciproques, elle lui propose de remonter sur la scène avec elle, pour un soir, dans ce rôle d'Œdipe qu'il jouera, hélas ! plus au naturel qu'autrefois. Et Valdès accepte.

Le dernier acte a lieu dans le foyer du théâtre. Le public vient de faire une ovation enthousiaste à Valdès, dès les premiers mots : « Fille d'un vieillard aveugle, Antigone... ». L'ovation a continué lorsque le vieil acteur, inconsciemment et sous une impulsion irrésistible, a improvisé, comme jadis, pour exprimer ses propres souffrances et émotions. Puis, il s'est évanoui sur la scène. On l'apporte au foyer. Bientôt ranimé par le médecin, il exige que la représentation continue : « Je jouerai tant qu'il me restera un souffle de vie ! » On lui obéit.

Dans un dernier tableau, après la représentation triomphale, les artistes soupent et sablent le champagne. Valdès est avec eux, mais il souffre de sa fatigue, du chagrin de ne pouvoir, comme ses compagnons, saluer la lumière matinale. Il souffre plus encore de les entendre boire à l'amour, tandis que Pacita et le jeune premier unissent tendrement leurs voix pour débiter les stances du *Magico prodigioso* où Calderon célèbre l'amour comme « la plus grande gloire de la vie ». Sur quoi, après avoir murmuré, en écho, les premiers vers du couplet : *Hermosisima*

Justina... Valdès s'évanouit de nouveau, pour ne plus se réveiller. La conclusion d'Azorin — qu'il n'a peut-être pas suffisamment préparée — serait donc qu'au-dessus de l'art et de l'idéal il y a l'amour.

La pièce est bien romantique pour notre temps. Mais elle séduit par ses qualités littéraires, et par des moments poétiques, émouvants.

Brandy, mucho brandy (1927). Saynète burlesque, mêlée d'élément fantastique. Une modeste famille madrilène hérite d'un riche cousin de Calcutta, dont elle ne se rappelait même pas l'existence. Cet héritage est soumis à diverses conditions. La première est d'héberger l'exécuteur testamentaire, un Anglais qui était le factotum du défunt. Ce *Mister Fog* tient un rôle de comique et de clown. Il estropie l'espagnol, à l'anglaise ; il a des accès de spleen qu'il noie dans le brandy. A son exemple, toute la famille devient singulièrement *humide*, et c'est « comme une maison de fous ».

Une autre condition du testament, c'est de suspendre dans la salle à manger le portrait du *de cujus*. Un soir, après avoir sans doute siroté un peu de brandy, Laura, la fille de la maison, s'endort dans un fauteuil en face de ce portrait. C'est une jeune fille romanesque, aspirant à des amours poétiques, à des voyages lointains. Pendant son sommeil, elle a des hallucinations. Le cousin défunt se détache du portrait pour lui apparaître, d'abord comme un vieillard qui prêche la sérénité, le renoncement aux illusions ; et ensuite, comme un jeune homme qui célèbre le désir, la vie libre et affranchie.

Cette seconde apparition l'emporte, et Laura, s'éveillant, veut courir à un rendez-vous qui lui a été donné pour enlèvement. Mais, à ce moment, survient à propos un jeune et honnête notaire qui depuis longtemps lui faisait la cour pour le bon motif. Il la chapitre, il l'adjure. Sans succès. Elle lui lance un adieu, et se précipite au dehors. Mais, quelques instants après, ayant reculé devant son coup de tête, elle réapparaît silencieuse, anéantie, gémissante, et elle tombe dans les bras que lui ouvre le notaire. Ce finale muet doit donner un joli jeu de scène.

Lo Invisible (1928). Petite trilogie lugubre. Après un court prologue sur le théâtre, où l'auteur dialogue avec la Mort costumée en spectatrice, le premier acte ou sketch nous présente une

jeune phtisique au dernier période, qui attend fébrilement le retour de son mari, officier au Maroc. Les siens n'osent lui apprendre qu'il vient d'être tué. Elle le devine à l'anxiété qui plane autour d'elle, — et elle s'éteint. C'est intitulé *La Arañita en el espejo*, parce qu'une rayure a été découverte dans un miroir, signe funeste.

Deuxième sketch : *El Segador* (*Le Faucheur*). Une pauvre paysanne, veuve depuis peu, n'a pour consolation que son enfant à la mamelle, qui semble plein de santé. Arrive malencontreusement un paysan des environs (elle vit dans un coin isolé) qui lui apprend qu'une épidémie fauche les nourrissons dans toute la contrée. Epouvante de la mère, qui adresse à la Vierge ses supplications éplorées. La toile tombe, sans qu'on sache si l'enfant se meurt ; mais son triste sort paraît fixé.

Troisième sketch : *Doctor Death*. Dans la salle de clinique du dit docteur, personnage invisible. Ceux qui entrent là ne peuvent plus sortir que par la porte de la mort. Un vieillard, dégoûté de la vie, s'y est rendu en connaissance de cause. Il révèle la situation à une malade qui n'était venue là que pour consulter, croyant avoir affaire à un médecin ordinaire. Son erreur la plonge dans des angoisses navrantes, avec alternatives de résignation. Finalement, elle meurt dans les bras d'une sœur de charité qui récite les prières des agonisants.

Oh ! pourquoi étiez-vous si triste, cher Azorin, quand vous avez écrit ces choses ? Vous que l'on aimait à se représenter souriant, doucement ironique, sensible à toutes les séductions que la vie peut offrir à une nature d'artiste ! Et puisque vous avez pratiqué les philosophes, pourquoi ne vous êtes-vous pas remémoré Spinoza et sa forte maxime, que Gœthe avait faite sienne : « L'homme libre désire agir, vivre, conserver son être ; il pense à tout plutôt qu'à la mort ; sa sagesse est, au contraire, une méditation de la vie ».

Pourtant je n'oublierai pas qu'avec vous il faut souvent prendre les choses *cum grano salis*. Or, je remarque dans votre avant-propos : 1° que vous étiez sous l'influence des *Cahiers* de Rilke (et, sans doute, sous celle de Maeterlinck) ; 2° que vous avez « écrit ces trois actes pour qu'une actrice (Rosario Pino ?) puisse y développer tout son art. » J'espère donc que votre accès d'idées noires aura été tout passager. Permettez-moi seulement de

conclure par le précepte gœthéen, si oublié aujourd'hui : « L'Art doit éviter ce qui est pénible ».

CRITILE.

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE. — Dr Pierre Janet : *De l'angoisse à l'extase. Etudes sur les croyances et les sentiments*, tome II, Alcan, 1928. — Maurice Mignard ; *L'unité psychique et les troubles mentaux*, Ibid., 1928. — H. Piéron ; *L'Année Psychologique*, 28e année, 1927, Ibid., 1928.

L'apparition du tome II de l'ouvrage **De l'angoisse à l'extase** est un événement psychologique, bien que les spécialistes de la psychologie aient été familiarisés d'avance avec les principales idées de ce livre, soit par les cours du maître au Collège de France, soit par diverses publications qu'il a données au cours des dernières années. Si étroite que soit la connexion qui relie ce tome II au précédent, qui avait trait aux fonctions intellectuelles et au domaine de la croyance, le présent ouvrage forme un tout qui se peut lire et approfondir isolément. C'est le problème de l'affectivité, dans son ampleur, qui se trouve ici traité.

Il faut être bien peu averti de la psychologie contemporaine pour ignorer la méthode de Pierre Janet. Des observations de quelques malades particulièrement significatifs constituent la base. Des théories que l'auteur estime « seulement indispensables pour l'enseignement (588) » résument et interprètent les faits. Un déblaiement préliminaire et de temps à autre une critique pertinente font justice des théories antérieures, convaincues d'insuffisance. Madeleine, Flore fournissent plus d'expérience psychologique que Nahlowski ou Ribot... pourvu qu'elles soient analysées par Pierre Janet. Ajoutons qu'en l'espèce, le clinicien se doublant d'un professeur incomparable, les systématisations esquissées pour le simple enseignement sont toutes chargées de sens et de fécondité.

Le comportement d'une auto ne dépend pas de la seule puissance du moteur, mais des accélérateurs, des freins, des mécanismes de marche arrière ou d'arrêt. L'idée centrale de l'illustre psychologue est qu'il se trouve aussi dans l'esprit des régulations de l'activité : ce sont tout juste les sentiments. Le dynamisme psychique varie d'intensité selon quatre sentiments élémentaires : effort, fatigue, tristesse, joie, — auxquels correspondent les

réactions d'accélération, de freinage, d'échec et de triomphe. Si ces modalités font toutes défaut, c'est le sentiment du vide, qui manifeste, lui-même, des délires. Il y a enfin des formes secondaires des sentiments, « quand l'action à laquelle ils se rattachent devient moins visible » : émotions, béatitudes.

Presque tout est personnel dans ce livre, bien qu'il s'accorde — il la dirige plus qu'il ne la suit — avec l'évolution de la psychologie contemporaine en présentant les faits psychologiques comme des conduites ou des actions. Par contraste, les théories classiques apparaissent toutes métaphysiques et peuvent être renvoyées dos à dos ; l'une spiritualiste, qui tient les sentiments pour résultant de ce qui se passe dans l'âme favorisée ou gênée dans ses aspirations ; l'autre, matérialiste, qui ne voit en eux qu'un retentissement des phénomènes viscéraux. Leur péché commun fut de ne considérer l'affectif que comme un reflet sans consistance propre. Ce n'est ni dans l'âme, ni dans le ventre, déclare avec énergie Pierre Janet, que se produit le sentiment ; il exprime une modification de l'ensemble de la conduite.

Maurice Mignard (1881-1926), médecin des asiles publics d'aliénés, avait eu une formation philosophique. Il en garda de vives convictions métaphysiques, non seulement qui résistèrent à l'expérience clinique, mais qui s'y renforcèrent. Les épreuves de la guerre et la perte de sa santé accentuèrent cette évolution de Mignard, qui trouva dans la foi chrétienne l'ultime équilibre de son esprit.

Sa thèse sur les *Etats de satisfaction dans la démence et dans l'idiotie* (1909) avait été très remarquée. A maintes reprises, et encore dans l'ouvrage ci-dessus mentionné, Pierre Janet a exprimé tout le cas qu'il fait des descriptions où le jeune psychiatre montrait que « le sentiment du bonheur n'est pas toujours la conscience d'un bien véritable ». Dans son dernier ouvrage, **l'unité psychique et les troubles mentaux**, Mignard revient au vieux dualisme de l'âme et du corps, comme constituant l'hypothèse qui rendrait le mieux compte des faits. D'un côté l'activité mentale, nue, spontanée, consciente ; de l'autre côté, des automatismes neurologiques. Pas d'inconscient dans l'intervalle ; du moins pas d'inconscient psychologique ; tout au plus une subconscience, partie indistincte de la conscience. Pas non plus de véritables dédoublements de la personnalité ; tout au plus une

transformation partielle de la personnalité propre en quelque chose d'impersonnel ou d'étranger. Parmi d'excellents conseils d'orthopsychie, qui terminent le volume, on trouvera, par delà une critique de la mystique morbide, une justification de la mysticité saine, épanouissement et apogée de la spiritualité. Ce spiritualisme métaphysique et religieux surprend chez un médecin. Il n'a nullement compromis la fine exactitude des observations cliniques ; il a même servi à dénoncer plus d'un préjugé commun chez les psychiatres.

L'Année Psychologique, cet admirable répertoire bibliographique des travaux de psychologie à travers le monde entier, paraît cette fois en deux volumes. On sait avec quelle conscience, quelle objectivité sont traitées ces analyses, par Piéron et sa phalange de collaborateurs. Citons les travaux originaux : P. Kucharski : « L'excitation auditive en fonction du temps » ; M. Foucault : « La perception des longueurs par la peau » ; H. Piéron : « Excitation lumineuse intermittente ou alternante » ; Dr Quercy : « Les images consécutives et leur pouvoir hallucinogène » ; St. Vélinsky : « La certitude associative et la psychologie de l'apprentissage » ; M. François : « Température interne et appréciation des durées » ; A. « Fessard, Précision et cohérence dans les examens par tests » ; H. Laugier et D. Weinberg : « Le facteur subjectif dans les notes d'examen » ; J.-M. Lahy : « le facteur psychologique dans la construction des machines à écrire » ; Fr. Baumgarten : « les tests de Binet-Simon et la technique moderne ».

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Georges Bouligand : *L'intuition mathématique* (« Revue scientifique » du 25 mai 1929). — L'œuvre de Pierre Boutroux. — Edmond Noël et Jean Prévost : *Deux heures de mathématiques*, préface d'Emile Meyerson, collection Fontenelle, Kra. — Mémento.

Encore que les mathématiques — au dire même des savants qui s'en occupent — aient cessé de faire « bande à part » vis-à-vis des autres sciences, les ouvrages accessibles à un esprit moyen, non spécialisé, restent rares, si on ne tient compte, bien entendu, que de ceux qui offrent de sérieuses garanties de forme et de fond (d'exposition et de science.)

Nous tenons tout d'abord à signaler un article sur **L'intui-**

tion mathématique, écrit par Georges Bouligand, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers, qui, par ses ouvrages, a beaucoup contribué au rapprochement des mathématiques et de la physique.

Géométrie et physique, écrit-il (p. 289), nous apparaissent chaque jour plus étroitement solidaires : vouloir s'isoler dans la mathématique, n'est-ce pas se vouer à un corps sans âme, en attendant de le réduire à son squelette, la logique formelle ?

Malgré cela, il existe bien, incontestablement, un domaine de la mathématique pure. Chaque compartiment en prend son objectivité, du fait qu'il représente une théorie physique ; par exemple, *l'arithmétique* des nombres entiers, fractionnaires, incommensurables, est une théorie du continu naturel à une dimension ; de la même manière, la *géométrie* classique est la théorie qui synthétise les propriétés métriques des solides usuels. Ce qui fait ordinairement ranger ces constructions de notre esprit dans le domaine des mathématiques, c'est, d'une part, leur aptitude à la forme logique ; d'autre part, le concours qu'elles prêtent à une foule de théories physiques, dont l'objet diffère de l'objet originel de ces théories initiales.

L'auteur insiste aussi sur les courbes à sinuosités variables, pour lesquelles la tangente n'a pas de direction déterminée.

§

Il est utile de rappeler ici le nom et l'œuvre d'un mathématicien trop tôt disparu, Pierre Boutroux, fils d'un philosophe nuageux qui eut son heure de gloire ; il semble d'ailleurs qu'Emile Boutroux ait infiniment moins agi sur le cerveau de son fils que sur celui de son gendre, Henri Poincaré (influence qui, à mon sens, fut très regrettable).

Les deux petits livres : *L'idéal scientifique des mathématiciens* (Collection Borel, Alcan) et *Les mathématiques* (Collection Cosmos, Albin Michel), sont tellement limpides que le lecteur le plus profane (mais doué néanmoins d'un minimum d'intelligence) en tirera le plus grand profit. Le premier traite des grands courants de la pensée mathématique depuis l'ancienne Grèce, pour parvenir « au point de vue moderne » et « à la mission actuelle du mathématicien ». Le second est une initiation mathématique, qui aborde successivement les propriétés des nombres et des figures, la démonstration mathématiqne et le calcul algé-

brique, les fonctions et leurs dérivées, les équations différentielles, la théorie des fonctions.

A côté de ces deux petits ouvrages, Pierre Boutroux écrivit une magistrale étude, en deux volumes, intitulée *Les principes de l'analyse mathématique, exposé historique et critique* (Hermann), qui est d'une lecture relativement facile et à laquelle il est bon de se référer, lorsqu'on désire se documenter sur une question quelconque, même tout à fait simple, du domaine des mathématiques ; un index alphabétique, inséré à la fin du second tome, facilite les recherches. Nous devons nous borner à citer les titres des subdivisions : les nombres, les grandeurs, les figures, le calcul combinatoire, le calcul algébrique, le calcul des fonctions, l'algèbre géométrique, la géométrie algébrique, extension de l'algèbre et constructions logiques, les développements en série, la méthode analytique en mathématiques, analyse infinitésimale, analyse de la notion de fonction.

§

Sous le titre : **Deux heures de mathématiques**, la librairie Kra nous offre « des notes de M. Edmond Noël, rédigées par M. Jean Prévost ».

Edmond Noël ? ne cherchez pas son nom parmi les mathématiciens de première ou de deuxième grandeur : c'est un pseudonyme qui, paraît-il, cache la vraie personnalité d'un jeune Russe, neveu de Salomon Reinach (1).

Quant à Jean Prévost, on est quelque peu surpris de voir sa signature sur la couverture d'un ouvrage de mathématiques ; cet ancien normalien (Normale-Lettres), s'inspirant de l'exemple du « Neveu de Rameau », apprend les mathématiques en mettant au net des notes destinées à l'imprimerie. A la réflexion, on s'aperçoit qu'il « déplace beaucoup d'air » (pour reprendre l'expression vulgaire qui fait image), non pas tant parce qu'il possède une exceptionnelle vigueur d'esprit ou qu'il a des choses importantes à dire, que parce qu'il y est poussé par le besoin congénital de s'agiter et qu'il témoigne d'un désir inné de faire parler de lui. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'après avoir publié

(1) Un des directeurs de la « Collection Fontenelle », qui débute par cet opuscule : *Deux heures de mathématiques*.

une anecdote grivoise (1), assez spirituelle d'ailleurs, il ait à cœur de ressusciter un métier quelque peu désuet : celui de ces écrivains publics, qui gagnaient quelques sols en tournant les billets d'amour des villageois illettrés. On ne saurait trop glorifier un « littéraire » — pour la rareté du fait — de manifester des préoccupations scientifiques, mais il est permis de se demander si ce rôle a été, ici, très utile, puisque le dernier chapitre (où Prévost n'est pas intervenu) n'est ni mieux, ni plus mal écrit que les autres.

La centaine de pages de l'opuscule n'a qu'un but : donner au profane une première idée de ce qu'est une dérivée et une intégrale. Les explications sont parfois intéressantes, quoique traînant en longueur et tombant dans la superfétation : cette brochure de vulgarisation est très inférieure aux publications similaires de Pierre Boutroux et même au petit ouvrage sans prétention (2) que l'auteur qui signe Noël ne connaît évidemment pas : *Le calcul intégral, facile et attrayant*, par Gustave Bessière, Dunod, ouvrage à la fois plus clair, plus riche en exemples, aussi accessible et moins rabâcheur. Notons néanmoins ces quelques passages :

Tout le monde sait ce que c'est que (*sic*) l'arithmétique élémentaire et très peu se doutent (3) qu'elle peut avoir une suite (p. XXXII).

Zénon d'Elée raisonnait comme si le [quotient] de deux quantités infiniment petites était nécessairement nul (p. 33).

[Si on supprimait les signes et les formules], un problème d'algèbre des plus simples atteindrait la longueur d'un article de revue... La clarté que nous recherchons serait noyée dans une accumulation de mots, qui ne serait que confusion (p. 110-111).

Nous avons d'autre part relevé un certain nombre de contradictions (p. 27-28, 35-36...), d'obscurités (qu'est-ce que « l'intensité d'un foyer ? » p. 19), d'erreurs, notamment (p. 106) sur les données des problèmes de mécanique (4). Quatorze pages sont

(1) *Merlin, Petites amours profanes* (N. R. F., 1927).

(2) Cf. *Mercure de France*, 15 août 1928, p. 153-155.

(3) Ils ne s'en douteront guère davantage, après la lecture des notes de Noël recopiées par Prévost.

(4) En outre : on ne dit pas « continuer une ligne droite » (p. 54), mais *prolonger* ; le mot Leibniz ne prend pas de *t* (p. 5 et 39) ; les numéros des figures ne sont pas indiqués dans le texte, ce qui n'est pas pour faciliter la compréhension...

consacrées à la « théorie des ensembles » : ces développements dépassent certainement le niveau de la plupart des lecteurs, et il n'y avait nulle raison valable d'ajouter cet appendice, qui n'a aucun rapport avec le reste de l'exposé : pourquoi avoir préféré cette théorie à la « théorie des fonctions » ou à la « théorie des probabilités », par exemple ?

L'intérêt principal des notes de Noël transcrites par Prévost réside en la primeur (sous forme de préface) d'un large extrait d'un prochain ouvrage d'Emile Meyerson. Il s'agit de la vulgarisation du savoir ; nous en retiendrons ces quelques phrases :

On connaît la boutade du vieux Samuel Johnson : « Je puis vous donner des raisons, mais je ne peux pas vous donner de la raison pour comprendre mes raisons » (p. VIII-IX).

La pensée, pour peu qu'elle contienne une révélation, un progrès, naît nécessairement trouble et n'est clarifiée qu'après coup (p. X).

Aucune compréhension, en matière de science, n'est possible sans un effort, parfois considérable, de la part de celui qui cherche à s'initier (p. XVI).

Les sciences se partagent nettement en deux classes : il y a d'abord celles qui maintiennent la conception du sens commun, telles les sciences historiques, juridiques... ; les secondes, tout au contraire, sont obligées de créer un instrument d'expression, un langage, au fur et à mesure de leurs progrès. Or, même le langage constitué par l'ensemble des symboles mathématiques — de beaucoup le plus précis de tous ceux que l'homme ait été capable d'imaginer — repose sur des implications fort malaisées à préciser verbalement, c'est-à-dire en termes empruntés aux notions dont le sens commun a accoutumé d'user (p. XIX-XX).

Ceux qui ont protesté contre la théorie de la relativité savent fort bien qu'il s'agit de concepts de mathématiques, que l'on y est parvenu en observant les règles de cette science, et que c'est leur manque de préparation qui empêche que les choses leur soient expliquées ; et pourtant ils continuent à faire valoir des objections tirées du sens commun (p. XXVI-XXVII).

Mémento. — *Les Nouvelles littéraires* (11 mai et 8 juin 1929). Nous poursuivons notre tentative de présenter aux profanes une idée du mouvement scientifique contemporain. Signalons des descriptions des travaux qui s'effectuent au laboratoire de M. Langevin et au laboratoire de chimie organique de la Sorbonne. Nous avons reproduit une page d'Henry Le Châtelier sur les rapports entre *la science et l'industrie*. L'auteur de ces lignes retrace l'histoire des *transmutations de la ma-*

tière depuis les alchimistes jusqu'à Ernest Rutherford, non sans stigmatiser les « alchimistes » contemporains, qui ameutent la grande presse et se refusent aux vérifications les plus simples (1); d'autre part, je montre que Maurice Maeterlinck (*La Vie de l'Espace, la Grande Féerie*), profitant de son renom de poète, n'arrive malheureusement pas à s'assimiler les résultats de la science, mais réussit, par une magie commercialement hypertrophiée, à dévoyer les esprits curieux, qui vont à lui sans méfiance. Enfin André Metz nous retrace les étapes de la théorie de la relativité et nous fait pressentir en quoi consiste *la récente théorie d'Einstein*.

La Science et la Vie (juillet 1929). — Louis Houllevigue, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, consacre un article aux *rayons cosmiques*, ces radiations extraordinairement pénétrantes, découvertes récemment par l'Américain Millikan et qui sont sans doute émises par les nébuleuses. J'y ai moi-même dressé un tableau illustré de tous les procédés d'électrisation (il y en a 14) et étudié la *piézoélectricité*, électrisation par compression, qui a notamment permis à P. Langevin la réalisation des sondages sous-marins par ondes ultrasonores. Les autres études (électrification, force motrice, télégraphie, structure du vent, transport des métaux fondus...) sont plus techniques, mais nous nous appliquons à y rester aussi « scientifiques » que possible, étant donné la nature des sujets traités et le niveau moyen des lecteurs.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Louis Rougier : *La mystique démocratique ; ses origines, ses illusions*. Flammarion. — Dr P. Guérin : *Les Assurances sociales*, Documents nationaux, 18, Boulevard Ornano, Paris. — Dr E. Lieck : *Les Méfaits des assurances sociales en Allemagne et les moyens d'y remédier*. — Mémento.

Les lecteurs du *Mercure*, qui ont déjà pu apprécier le mérite de M. Louis Rougier, liront avec fruit son volume **La mystique démocratique, ses origines, ses illusions**. Ce mot « mystique » est pris maintenant dans un sens nouveau, mais légitime, de croyance indépendante du raisonnement ; et l'on pourrait dire aussi bien superstition, folie, fanatisme, mais mystique vaut mieux, le mot étant d'ailleurs plus courtois.

(1) Dans son propre journal, le roi des alchimistes vient de déclarer (juillet 1929) que ses expériences doivent être faites avec des produits « non point tellement purifiés qu'ils soient morts » (?) Voilà une restriction bien imprudente : lorsqu'une expérience de contrôle ne donnera pas d'or, il lui sera loisible de se retrancher derrière la mort (!) des produits utilisés, et nous n'en sortirons jamais.....

L'auteur se garde bien, d'ailleurs, de confondre la mystique démocratique avec la doctrine du gouvernement démocratique. Celle-ci est très admissible, et sa construction est affaire, comme il le dit, de technique et d'opportunité, alors que celle-là est une pure sottise, fille de la passion et mère de l'aveuglement. La mystique démocratique, qui poursuit stupidement l'égalité absolue, n'aboutit qu'à l'injustice, la tyrannie et la misère universelle, sans même assurer le règne de cette égalité, car la nature cupide et rusée de l'homme tourne les obstacles, même les Tcheka et les Guépéou, et provoque au sein de tous les communismes la naissance d'une ploutocratie honteuse et gueuse qui n'en est pas moins une ploutocratie. Les gens d'argent passent toujours par mailles, même en pleine Terreur, à la différence des gens de conscience et d'étude. Le bolchévisme n'a jamais supprimé la spéculation, l'exploitation et le parasitisme, mais il a fort bien tué tout ce qui est liberté, intelligence et dignité humaine.

Les désastreux effets de la mystique démocratique doivent d'ailleurs mettre en garde contre la doctrine elle-même si catastrophiquement corruptible. La démocratie n'est supérieure aux autres régimes qu'à la condition d'être vertueuse ; on prend ici le mot vertu dans le sens de vertu civique que lui donnait Montesquieu, et même dans celui plus large de vertu éthique ; un peuple composé en majorité de violents, de haineux, de fourbes, ne donnerait qu'une démocratie déplorable ; aussi seulement un peuple composé en majorité d'intrigants et d'égoïstes, ce qui est, hélas, un peu le cas du nôtre; nos compatriotes recourent plus volontiers à l'intrigue politicienne et au parasitisme socialiste qu'au travail libre et indépendant, de là notre démocratie souillée de mille tares; à un point de vue moins irritant, un peuple composé de célibataires ou de gens mariés à enfant unique n'aura aucun souci des pères de familles nombreuses qui sont pourtant la force, la richesse et la vie même du pays, et c'est également trop notre cas. On voit donc que la démocratie n'est pas bonne par elle-même (le dire, ce serait tomber dans la mystique démocratique) et qu'elle ne le devient que par la bonté de ses membres ; mais alors ce régime, impliquant un effort général de tous les individus, se trouve être supérieur aux autres régimes qui ont leur mystique, eux aussi, non moins sotte que la mystique démocratique ; il y a une mystique autocratique qui est tout

aussi dangereuse que l'autre, ne serait-ce que pour cette raison qu'elle l'engendre : le terrorisme Jacobin a été le résultat de l'autocratie royale d'avant 1789, comme le terrorisme bolchévique a été l'effet de l'autocratie tsariste d'avant 1917.

Le régime idéal serait celui qui réunirait les avantages *d'uno di pocchi e di tutti* comme on disait du gouvernement de Venise, et ce n'est pas desservir la démocratie, au contraire, que de vouloir lui inoculer un peu de sève mono ou aristocratique.

La constitution des Etats-Unis, avec son président élu pour quatre ans par le peuple et gouvernant sous le contrôle des chambres, peut sembler préférable à la nôtre, où si facilement et si souvent ce sont les chambres, et en fait quelques « camériers » politiciens, qui gouvernent sous le contrôle impuissant et impatient du seul président du conseil, puisque le président de la République n'existe guère. Je crois, néanmoins, que nous pourrions continuer à garder notre régime, à condition de lui apporter quelques améliorations, par exemple le cabinet nommé pour un laps de temps fixe, et des consultations nationales ou spéciales éclairant le Parlement, celles-ci qui auraient l'avantage de remédier au mal politicien dont nous souffrons.

M. Rougier, à ce propos, dit avec raison que le problème de l'avenir n'est pas tant la solution du pseudo-conflit du travail et du capital, dont les intérêts sont solidaires (tout ce qui se fait contre le capital se retourne, en effet, contre l'ouvrier, de même que tout ce qui se fait pour l'ouvrier profite très heureusement au capital), que la solution du recrutement des élites intellectuelles. Ce par quoi l'on voit que la démocratie parfaite est celle qui d'elle-même fleurit son aristocratie et permet sa monocratie courante. Et dans une note en appendice, l'auteur cite quelques livres ou articles d'auteurs qui se sont attaqués à ce problème, Renan, Hauriou, R. Hubert, Bernard Lavergne. Oserai-je indiquer ici que mon nom aurait pu être ajouté à ceux-ci, car j'ai donné dans la *Revue politique et parlementaire* de septembre 1926 une étude intitulée *Vraie et fausse représentation nationale*, où je me suis efforcé de réaliser cette représentation des corps sociaux que demande M. Rougier. L'ensemble de cette réforme, qui est, je crois, la plus complète et la plus détaillée de toutes celles qu'on a proposées, comprend trois plébiscites, un sous-parlement économique, sept chambres consultatives spéciales et trois organis-

mes judiciaires. Tout cela conçu de façon pratique, dans le mode souple et silencieux. Si cette machinerie était adoptée, nul doute que notre démocratie ne s'approchât de la perfection, plus encore que l'américaine. Mais il ne semble pas que mes idées, puisque M. Louis Rougier lui-même les ignore, aient chance d'être adoptées prochainement.

§

La question des assurances sociales est à l'ordre du jour. On sait qu'une loi récente, du 5 avril 1928, a organisé chez nous, ou plutôt a statué qu'on organiserait un vaste système d'assurances couvrant sept risques : vieillesse, invalidité, maladie, maternité, décès, charges de famille, chômage. Depuis plus d'un an on travaille à cette organisation, et comme les difficultés naissent à chaque pas, on prévoit (*Journal des Débats*, 26 mai) que la loi n'entrera pas en pleine application le 1er janvier prochain. Très sagement, on vient de décider qu'on procédera par paliers comme il a été fait en Allemagne, et on commencera par le risque vieillesse ; mais il faudra alors éviter ce qui a déjà fait avorter la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, et sera-ce possible ? En réalité, il n'y aurait qu'un moyen pratique de réaliser l'idéal conçu, ce serait de laisser agir l'initiative privée qui déjà a obtenu dans ce domaine des résultats merveilleux, résultats que compromettrait la lourde machine étatiste que la dernière Chambre a votée à la veille de sa séparation et dans un but évident de réélection. C'est en ce sens que se prononcent tous ceux qui ne sont pas obsédés par l'esprit politicien et la manie socialiste, et sur ce point on lira avec fruit le tract du docteur L. Guérin, **Les Assurances sociales**, paru dans les *Documents nationaux* (7 mars), 18, boulevard Ornano.

Puisque l'Allemagne a pratiqué avant nous pendant quarante ans ce système des assurances sociales, il serait bon de commencer par savoir si elle s'en est bien trouvée. Ici on se documentera à souhait avec le livre du Dr E. Lieck, dont une traduction par MM. Lantzenberg vient de paraître : **Les Méfaits des assurances sociales en Allemagne et les moyens d'y remédier**. Il s'agit seulement de l'assurance-maladie, qui est celle où les abus sont les plus fréquents, et les plus difficiles à combattre ; d'après une statistique suisse que le *Temps* a repro-

duite, le non assuré guérit en 4 semaines, l'assuré à une compagnie privée guérit en 8, le bénéficiaire d'assurances sociales d'Etat guérit en 12, et, ajoutait de façon plaisante, le journaliste, l'assuré italien ne guérit jamais. En outre, l'assurance-maladie d'Etat est une prime à la fraude non seulement des malades et demi-malades, pour qui on peut être indulgent, mais des médecins, ce qui est pire. La profession médicale, qui jadis était la plus honorable et honorée de toutes, est en train, faute aux médecins marrons, de devenir une des plus suspectes. C'est à ce méfait que s'en prend le docteur Lieck ; ancien médecin des Caisses locales d'assurances d'Etat allemand, il dépeint les vices résultant de l'hostilité entre les dites Caisses et les médecins qui deviennent leurs humbles et faméliques valets (sur 100 médecins de ces Caisses, 95 ne pourraient vivre sans elles), et propose d'y remédier en allant jusqu'au bout de l'étatisation ; les médecins des caisses deviendraient de purs fonctionnaires publics. Et c'est, alors, ce remède que critique à son tour, dans la préface qu'il a mise à ce livre, le docteur G. Weiss, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg : la solution du docteur Lieck serait pire que le mal actuel, et le vrai remède est, au contraire, l'indépendance à la fois de l'assuré vis-à-vis du médecin (dans le système des assurances sociales, l'assuré ne peut pas choisir son médecin) et du médecin vis-à-vis de son client, lequel ne doit pas être la Caisse locale (tiers payant), mais l'assuré lui-même, aidé d'ailleurs par la Caisse. Ici comme partout, c'est la liberté qui seule peut donner de bons résultats, et tout ce qui est étatisation socialiste ne peut qu'en donner de mauvais.

A propos de ces assurances sociales, je poserai une question que je n'ai vu soulever nulle part. Pendant quarante ans, disais-je, l'Allemagne a pratiqué ce système ; elle a donc, de ce fait, versé des milliards et des milliards en vue des pensions futures à servir ; que sont devenus ces milliards ? Si, comme c'est probable, ils ont été volatilisés dans la banqueroute universelle et frauduleuse du Reich, n'est-ce pas un précédent bien réfrigérant ? On va nous faire verser à nouveau milliards sur milliards ; qu'en adviendra-t il si, dans quarante ans d'ici, l'Allemagne nous retombe dessus ?

Encore une observation : s'il fallait choisir entre les divers risques à assurer, je me demande si la préférence ne devrait pas

être donnée au risque maternité ; quelque pitoyable que soit le sort du vieillard, de l'infirme, du chômeur, le souci de l'avenir devrait l'emporter ; le vieillard, hélas, a fini sa course et l'infirme aussi ; si on se mettait au point de vue social, ce serait l'enfant, le futur enfant, qu'il faudrait avant tout protéger et favoriser, laissant à la charité privée le soin de prolonger les autres déchets, mais on sait que le propre des socialistes est de dédaigner tout ce qui est d'intérêt social ; il n'y a pour eux que l'intérêt politicien et électoral qui compte.

Mémento. — Adolfo Posada : *Les fonctions sociales de l'Etat*, Marcel Giard. Ce livre du savant professeur à la faculté de droit d'Oviedo fait partie de la Bibliothèque sociologique internationale dirigée, depuis la mort de René Worms, par M. Gaston Richard. L'auteur étudie le choix difficile que toute société doit faire entre la direction de son opinion publique et celle de ses techniciens et il conclut très sagement en faveur des formules d'harmonie, modifiables suivant les cas ; c'est très juste, mais on est un peu dépité d'avoir avalé 200 pages de considérations graves, graves, graves, pour n'aboutir qu'à ces conclusions simplettes — A. Rothstein : *Une époque du mouvement ouvrier anglais. Chartisme et traditionalisme*. Editions sociales internationales. Ce livre, très dense et très détaillé, pourra servir aux historiens du socialisme anglais ; il est à peine besoin d'ajouter, puisqu'il fait partie de la *Bibliothèque marxiste*, qu'il est écrit au point de vue sectaire de la lutte des classes « sans merci ». Il devra donc être consulté avec précautions. — *Pédagogie prolétarienne, thèses, rapports et débats des journées pédagogiques de Leipzig organisées par l'Internationale des travailleurs de l'enseignement*. Pâques, 1928. Paris, 8, avenue Mathurin-Moreau. Le titre développé indique suffisamment ce dont il s'agit. Les auteurs se plaignent que le gouvernement allemand n'ait autorisé l'entrée en Allemagne que d'un seul des délégués soviétiques et ait interdit au délégué français de parler en public. Ici encore, la lutte des classes et la dictature du prolétariat dominent tout. — Une Belge : *Pourquoi je ne suis pas socialiste*. Bruxelles, Imprimerie Vancampenhout, 6, rue des Hirondelles. Voici la contre-partie des précédents, pleine de sagesse comme l'indique l'épigraphe : « Pour la collectivité contre le collectivisme. » Le malheur de ces brochures de propagande, c'est qu'elles ne convertissent que ceux qui sont déjà convertis. — Charles Heyraud : *La grande faute. Le problème des élites*, Perrin. Ce livre complète heureusement celui de M. Louis Rougier dont il a été parlé plus haut. Il est certain que les sociétés ne vivent que par leurs élites (il y a d'ailleurs des âmes d'élite et même des groupes d'élites dans les classes les plus humbles) et qu'un peuple devrait avoir pour préoccupation

primordiale la formation et le fonctionnement de ses élites. M. Paul de Rousiers a écrit sur ce sujet un livre qui fait autorité. M. Heyraud, qui est dans ses idées, ajoute avec le sien des considérations très judicieuses ; il insiste tour à tour sur l'incompréhension des élites par la masse et la méconnaissance de leurs responsabilités par les élites elles-mêmes ; d'où la nécessité d'une éducation préalable de ces *aristies*, comme nous aimions à dire il y a déjà d'assez longues années. Tout cela est pleinement approuvable.

HENRI MAZEL.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Louis Lépine : *Mes Souvenirs*, Payot.

M. Léon Daudet nous dit dans son *Paris vécu* n'avoir gardé de M. Lépine que l'impression d'un « *adjudant de quartier, prodigieusement vantard et ostentatoire* ». Or, le livre que M. Lépine publie aujourd'hui: **Mes Souvenirs**, nous le montre sous un jour bien différent. On y découvre son véritable caractère, et combien M. Clemenceau avait raison de dire de lui, à la tribune de la Chambre : « *C'est un homme brave et un brave homme* ». Au cours d'une émeute, provoquée par la fermeture de la Bourse du travail, il lui advint d'être assailli par des syndicalistes, qui lui en réclamaient violemment la réouverture. Il était seul, séparé de ses troupes. Sans s'émouvoir de leurs injures ni de leurs poings tendus, M. Lépine s'avisa de leur répondre en souriant : « Alors, c'est la Bourse ou la vie ? » Cette intrépide bonne humeur, ce sang-froid au milieu du danger, était sa caractéristique.

Qui oserait lui faire grief de se targuer des éminents services qu'il a rendus ? Pour ce qui est de son « ostentation », elle lui fut commandée par les circonstances. Son humeur naturelle l'inclinait, comme il le dit lui-même, à « passer inaperçu ». Ce n'est qu'à la Préfecture de Police que M. Lépine se mit en évidence et fit appel à la popularité, mais par pure tactique et pour réhabiliter dans l'opinion une administration qu'il avait trouvée « honnie et calomniée ». Il s'inspirait de ce principe :

Un préfet qu'on ne voit pas, dont la silhouette n'est pas familière, dont on ne reconnaît pas la physionomie dans les caricatures des journaux, qu'on n'a pas coudoyé dans la rue, avec lequel on n'a pas échangé quelques propos, ce préfet-là peut avoir toutes les qualités du monde ;

pour un Parisien, il lui en manquera toujours une : « Ce ne sera pas son homme ».

Jusque-là, M. Lépine s'était tenu à l'écart du bruit. Il avait fait « sans ostentation » son tour de France, de sous-préfectures en préfectures. Il avait été député. Mais la fortune lui est toujours venue en dormant. C'est souvent par les journaux qu'il avait appris ses diverses affectations administratives. Il n'avait pas même sollicité ce poste de Préfet de Police. De même, il est devenu gouverneur général de l'Algérie, membre de l'Institut, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, membre du conseil d'Administration d'un tas de choses, sans intrigues ni démarches humiliantes. On peut donc dire que ce fut un homme heureux, ce qui ne l'empêche pas de conclure, à 82 ans, en jetant un regard désabusé derrière lui :

Ce que m'a appris la vie, c'est que le bruit, les distinctions, ce qu'on appelle les honneurs, ce n'est que vent et fumée.

Il accueille ses souvenirs, comme ils lui viennent, en ordre dispersé, se souciant fort peu de la chronologie, et n'entend pas faire œuvre d'historien :

Au surplus, dit-il, j'avais des notes sur bien des sujets, mais rien sur la Prétecture de Police. Par principe, je n'en ai emporté aucun document, surtout pas de petits papiers.

C'est prévenir les amateurs de scandales qu'ils seront déçus. Il va de soi qu'un homme, dans sa situation, toujours lié à l'opinion par son Passé, et au gouvernement par des fonctions honorifiques, ne saurait être un casseur de vitres. M. Lépine nous trace le tableau des divers services de la Préfecture de Police et nous parle des réformes qu'il y a introduites, mais ne nous livre rien de ses secrets, pas plus qu'il ne nous dévoile les mystères de la politique dont il prit révélation au cours de sa longue carrière. Plus qu'à tout autre s'imposait à lui le respect du secret professionnel. Pourtant, celui qui sait lire entre les lignes n'a souvent besoin que d'un mot pour deviner ce qu'on lui cache. M. Lépine parle, en courant, de l'affaire Dreyfus. Il assistait à la première séance du Conseil de guerre, et cette simple silhouette qu'il dresse du colonel Henry suffit pour éclairer les dessous de l'affaire :

Sanglé dans un uniforme neuf, constellé de décorations, ce soudard prétentieux posait pour la galerie.

On sait ce que j'ai dit dans mes *Souvenirs de police*, parus à la même librairie Payot, de la bombe Vaillant et de l'affaire du Fort-Chabrol. M. Lépine, tenu à plus de discrétion, fait allusion, sans y insister, à la bombe jetée par Vaillant à la Chambre des députés, mais je ne sais quel scrupule le pousse à déclarer : « *Vaillant est mort courageusement. C'était un convaincu* », comme s'il avait des raisons particulières de ne pas trop accabler sa mémoire.

Pour ce qui est de l'affaire du Fort-Chabrol, M. Lépine la tient pour sérieuse. Il est bien obligé, néanmoins, de reconnaître la facilité avec laquelle les conjurés se sont rendus, sur la seule annonce qu'un assaut résolu leur serait livré le lendemain. « On craignait une effusion de sang », dit-il. Evidemment, les opérations les plus anodines, quand s'y mêlent les passions de la foule, peuvent aisément tourner au tragique. Guérin, le chef de la bande insurgée, n'était pas chiche de menaces. Il vociférait volontiers derrière ses grilles et jouait facilement de son revolver à l'adresse des gens de police. J'ai essuyé, moi-même, ses coups de feu, mais il n'a jamais eu l'intention de tuer personne. Il tirait à blanc ou en l'air. Après tout, il est possible que M. Lépine ait ignoré qu'il s'agissait là d'un *bluff*. M. Puibaraud se méfiait de sa droiture et ne le tenait pas toujours au courant de ses machinations retorses. En voulez-vous un exemple ?

M. Lépine s'excuse de n'avoir pu prévenir le saccage de l'église Saint-Joseph, parce qu'il n'en avait rien soupçonné d'avance : « *Mes agents secrets, dit-il, avaient été joués.* » Or ce saccage était l'œuvre d'une troupe d'anarchistes, dont les meneurs émargeaient à la caisse de la Préfecture. Comment admettre que le chef de la brigade des anarchistes, M. André, n'ait pas eu vent de leur incartade ? L'acte isolé d'un convaincu pouvait lui échapper, non une levée en masse de ses « casseroles ». Or, il y avait eu plan concerté, mot d'ordre donné au préalable, puisque les émeutiers s'étaient assigné rendez-vous place de la Bastille, pour de là se diviser en deux bandes. L'une avait pour objectif la place de la Nation, l'autre, Belleville, avec consigne d'y porter le désordre. Il ne s'agissait donc pas d'une manifestation spontanée.

M. Lépine ne savait rien, mais M. André savait et, par lui, M. Puibaraud, dont il était le subordonné et l'homme-lige. Et j'ai des raisons de supposer que la manifestation avait été or-

ganisée par les deux compères, dans un but, somme toute, défendable, et que j'ai exposé dans mes *Souvenirs de police*. Ils voulaient mater l'opinion publique et se la rendre malléable, afin de faire cesser plus vite l'agitation nationaliste. S'ils ne s'en sont pas ouverts à M. Lépine, c'est qu'ils le savaient ennemi de ces sortes de tractations louches, même employées à bonne fin, et qu'ils craignaient de le voir étouffer la manifestation dans l'œuf.

Sans doute, il n'était pas prévu au programme qu'un commissaire de police y serait assommé, mais ce commissaire, M. Goulier, attaché au quartier Sainte-Marguerite, ne fut pas assailli dans son bureau, comme l'écrit M. Lépine. Il courut s'exposer bénévolement aux coups des *anarchos* en apprenant qu'ils faisaient du bruit à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Qui l'aurait imaginé si brave que de tenter de s'opposer, seul, à une horde déchaînée? Car, aux « casseroles » de Puibaraud, s'étaient joints des exaltés libertaires, recrutés en cours de route, et qui n'avaient pas les mêmes raisons de ménager un agent de l'autorité. Si donc, il y eut quelqu'un de « joué » dans la circonstance, ce fut ce pauvre Goulier, qui mourut quelques mois plus tard des conséquences de ses blessures.

M. Lépine dut s'en rendre compte par la suite. Il est assez symptomatique qu'au cours de ses *Souvenirs*, il évite soigneusement de parler de M. Puibaraud, qui a tenu, à ses côtés, une si grande place à la Préfecture de Police. Il est avéré, d'ailleurs, qu'il réprouvait ses pratiques. Il dit lui-même, à sa louange, qu'il n'a jamais voulu se prêter aux manœuvres de la police politique. Son caractère loyal y répugnait. Après le départ de M. Puibaraud, on le vit procéder avec hâte à la liquidation de ses services et licencier les chefs de ses brigades.

Un Préfet de Police n'est pas toujours maître de son entourage; encore moins des événements et de leurs répercussions. Un autre fait en témoigne suffisamment : l'arrestation d'Arton, ce fameux démarcheur de l'affaire du Panama, qui tenait entre ses mains l'honneur des 104 députés « chéquards ». Arton avait disparu, assuré de puissantes complicités, et se cachait à Londres où les agents de M. Lépine s'avisèrent de le découvrir et de s'en emparer.

Quand le bruit s'en répandit à la Chambre, ce fut la panique. M. Bourgeois, alors président du Conseil, « abasourdi par ce coup

qui l'inquiétait fort », s'emporta contre son Préfet de police et lui adressa « tout autre chose que des félicitations ». Seul, le garde des Sceaux, M. Ricard, donna des signes de satisfaction :

A la nouvelle que je lui apportais le lendemain matin, pendant son déjeuner, dit M. Lépine, le ministre se leva d'un bond, jeta de joie sa serviette sur la table et esquissa, dans la salle, une sorte d'entrechat. Je n'avais pas compris jusque-là pourquoi on l'appelait la belle Fatma (1).

C'était un « naïf », conclut M. Lépine, qui avait sans doute éprouvé que la loyauté est, en politique, un fardeau bien encombrant, et que l'honnêteté souveraine ne va jamais sans une part d'ingénuité. Il avait eu, sous les yeux, l'exemple de Waldeck-Rousseau, si honnête homme qu'il ne soupçonnait rien de ce qui se tramait de coupable à son ombre, et qu'il laissa, sans méfiance, prendre pied dans son intimité celui que M. Léon Daudet appelle « cette crapule d'Ewards, le fondateur du *Matin*, l'assassin de la petite Lantelme », dont il ne put se désolidariser que trop tard. Il en fut abreuvé d'outrages. Il s'en consolait en confiant à ses amis : « *Je ne sais pourquoi Edwards se donne tant de mal pour me nuire. Il n'a qu'à dire qu'il est mon beau-frère* » Mais la preuve la plus éclatante de l'ingénuité de Waldeck réside dans ce fait qu'à ses derniers moments, il fit venir M. Lépine et le conjura de témoigner hautement à tous, pour que le bruit s'en transmît à la Postérité, qu'il n'avait jamais été « ni radical ni socialiste », comme si cela pouvait avoir la moindre importance aux yeux de la Postérité.

Mais à l'époque, cela lui paraissait un titre de gloire, et je crois bien que M. Lépine n'était pas loin de partager sa conviction. C'est pourquoi il estimait tant M. Waldeck-Rousseau, dont il nous donne un portrait fort poussé. Celui qu'il trace de M. Clemenceau ne l'est pas moins. Il vante « son entrain, son esprit, sa sincérité, sa décision ». On voit que, s'il est vrai, comme l'affirme M. Léon Daudet, que M. Lépine ait été cassé de son grade de Préfet de police par un coup de téléphone dudit Clemenceau, il ne lui en a pas gardé rancune, et que ce n'est pas l'intérêt personnel qui lui dicte ses jugements. Il est un autre ministre à propos

(1) Ce surnom avait été donné à M. Ricard parce qu'au cours d'une tournée officielle en Algérie, il avait assisté à un spectacle de danses du ventre, où figurait la « belle Fatma ».

duquel M. Lépine ne tarit pas d'éloges, c'est M. Barthou, dont il admire sans réserves « l'agilité d'esprit, l'énergie et la souplesse remarquables ».

Il parle avec moins de chaleur de ses prédécesseurs, qu'il a vus à l'œuvre, lorsqu'il n'était encore que secrétaire général à la Caserne de la Cité : M. Gragnon, « *fonctionnaire de province lancé dans la vie parisienne, et que rien n'intéressait en dehors de la grande vie et des couloirs de la Chambre* » ; M. Bourgeois, « *faible, hésitant, toujours prêt à pactiser ou à négocier avec les facteux de l'Hôtel de Ville* ». Il dit du bien de M. Lozé, qui pourtant ne s'intéressait pas plus que M. Gragnon à sa Préfecture, qu'il n'avait acceptée que dans l'espoir de décrocher plus vite un poste d'ambassadeur, mais M. Lozé se déchargeait de ses fonctions sur M. Lépine, son subordonné, et lui laissait les coudées franches. M. Lépine rêvait déjà de mettre la main sur la police municipale. Ce qui n'était guère aisé, car elle appartenait alors à M. Caubet, politicien influent, grand Manitou de la franc-maçonnerie, qui n'était pas disposé à laisser empiéter sur ses prérogatives, « bien qu'il ne connût rien de son métier », assure M. Lépine. Il en avait, du moins, une conception assez singulière dont j'ai déjà ici même trop souligné les effets néfastes pour éprouver le besoin d'y revenir (1).

Le secrétaire-général Lépine était déjà hanté par son idéal de manieur de foules, de tacticien de la rue. On le lui a reproché. Il ne s'en défend pas. Les manifestations boulangistes, où il avait constaté trop de fois la carence ou l'impuissance de la police, l'y avaient amené. C'est pourquoi, dès sa nomination de Préfet, il fit son fief de la police municipale. Il en édicta le statut nouveau et en renouvela les cadres de fond en comble, en y mettant à la tête l'homme le plus qualifié pour l'assister dans cette tâche, le sage et avisé M. Touny.

M. Lépine pouvait d'autant mieux consacrer tous ses soins à la réorganisation de la police municipale qu'il était assuré, pour la direction de la police administrative, du dévouement de son secrétaire général et futur successeur : M. Laurent, dont il loue « l'activité inlassable ». Et voilà encore pour répondre à M. Léon Daudet, qui traite M. Laurent de « somnolent ».

Il est un passage de ses *Souvenirs*, où j'aurais voulu M. Lé-

(1) *La Préfecture de police* (numéros du 1er et du 15 juin 1918).

pine plus explicite. Il nous laisse entendre qu'il a identifié l'auteur de l'attentat dont fut victime Laurent Tailhade au restaurant Foyot :

C'est, dit-il, par une maladresse, peut-être voulue de la part du Parquet, que les premiers résultats de mon enquête, que je trouvais concluants, furent écartés, et l'affaire se termina par un non-lieu.

Il est regrettable que le nom de cet inculpé ne nous ait pas été révélé. Nous y aurions évité bien des suppositions fâcheuses.

J'aurais d'autres réflexions à faire concernant les *Souvenirs* de M. Lépine, notamment en ce qui concerne ses idées sur la police des mœurs et sa défense de l'article 10, mais cela m'entraînerait trop loin pour aujourd'hui ; j'y reviendrai un autre jour. Je ne veux pas, néanmoins, les quitter sans en extraire une dernière anecdote, qui démontre combien le hasard règle, ici-bas, la marche des événements, surtout quand il trouve un homme de ressources à son service.

Au cours d'une émeute anarchiste, des manifestants, refoulés des boulevards extérieurs avaient tenté d'escalader en silence la montée Müller, à Montmartre, dans le but d'envahir l'église du Sacré-Cœur pour y occasionner du scandale, après en avoir enfoncé les portes.

C'était en pleine nuit. En haut des marches, se trouvaient cinq gardiens de la paix, plantés là à tout hasard, sous les ordres d'un sous-brigadier, lequel, voyant ascensionner vers lui cette foule muette, mais visiblement animée de mauvais desseins, s'avisa d'un ingénieux stratagème pour la disperser. Disposant ses cinq hommes en évidence, au sommet des marches et dont les silhouettes se profilaient à la lueur d'un bec de gaz, il cria d'une voix de stentor : « Garde à vous ! Chargez ! Lâchez les chiens ! » Un chien se trouvait là qui se mit à aboyer comme quatre. Il n'en fallut pas davantage pour jeter la panique chez les manifestants, qui en redégringolèrent si vite du haut en bas de la rampe, qu'on y fit, par la suite, une récolte de chapeaux.

Ces petites anecdotes sont le sel du livre de M. Lépine. Evidemment, ces souvenirs datent déjà autant que le peuvent faire les miens et ceux de M. Andrieux, qui s'inscrivent au catalogue de la même librairie. Le monde évolue si vite ! Il y est question de gens qui ont fait figure de leur temps et dont les générations présentes ont oublié jusqu'au nom, mais, somme toute, la lecture

n'en laisse pas d'être fort attrayante. C'est un document d'autant plus précieux que vécu. Et, comme le dit l'auteur : « Après ce trou fait par la guerre dans notre Histoire, les curieux du Passé y noteront des traits de mœurs et la mentalité d'une société disparue. »

ERNEST RAYNAUD.

QUESTIONS RELIGIEUSES

René Leyvraz : *Les Chemins de la Montagne*, Bloud, Gay. — Léon Meunier : *Le Vrai Message de Jésus*, Editions Jean Meyer, rue Copernic.

Le livre de M. René Leyvraz : **Les Chemins de la Montagne**, est l'historique d'une conversion, de sa propre conversion au catholicisme, et il est fort intéressant. Né protestant, dans un petit village des Alpes de Vaud d'une centaine de feux, l'auteur nous explique d'abord comment, dès sa dix-huitième année, et bien que né d'une *mère chrétienne*, il en vint à rejeter toute croyance et se précipita avec fougue vers le socialisme matérialiste et révolutionnaire. Dans son pays natal, qui dépendait d'une autre paroisse, il n'y avait pas de pasteur à demeure et le service ne s'y célébrait que deux ou trois fois par mois. Le temple, fermé dans l'intervalle, restait comme étranger à ses pensées et nul ne songeait à y aller prier. Enfin, dans les familles, à de rares exceptions près, on ne lisait même plus la Bible, et la jeune génération ne priait pas. Seule, la mort rappelait quelquefois aux villageois de ce pays, réunis à cette occasion dans le petit cimetière, que la vie est brève et une vague inquiétude s'emparait d'eux, momentanément, devant le mystère de leurs destinées. Mais cela ne durait guère. Cependant, nous dit M. René Leyvraz, la foi n'était pas morte, car le tempérament vaudois est foncièrement religieux ; seulement, elle restait ralentie, latente, presque secrète. Tel fut le milieu dans lequel s'écoula son enfance. Il en reçut, cependant, des impressions assez vives qui ne s'effacèrent jamais et, l'heure venue, purent aider à sa conversion ; mais ce qu'il ne pouvait tenir de son entourage, c'était une formation chrétienne cohérente et solide, où sa vie tout entière eût pris son rythme et son sens. On voulut en faire un « régent » et on l'envoya à Lausanne, à l'Ecole Normale. En quittant la maison paternelle, malgré tout, le petit paysan avait conservé un

attachement sentimental à la religion de son enfance. Là, ses nouveaux maîtres, quand il aborda l'enseignement religieux qui faisait suite au catéchisme, ne lui présentèrent qu'un *plaidoyer* pour le christianisme, subtil, farci d'érudition, se glissant discrètement dans la compagnie huppée de ces dames : la Science, l'Evolution, la Pensée moderne, etc. Et ce n'était même pas le protestantisme libéral, au sein duquel il aurait pu sans doute se mouvoir plus à l'aise, mais l'observance moyenne de l'Eglise Nationale, sous la forme d'un calvinisme amenuisé et arrangé où, néanmoins, le dogme persiste, mais sous une forme désuète. M. René Leyvraz nous dit qu'il ne veut pas ignorer les bonnes intentions des maîtres qui dirigeaient ces études. On essayait de prévenir la fuite des âmes attirées comme des papillons nocturnes par les lumières du siècle. Besogne vaine, du moins pour lui ; car, brochant sur le tout, une indigeste, une fastidieuse érudition biblique, inadaptée à son âge et à ses besoins, remplaçait les vastes vues sur les grands mystères de la foi et sur le sens profond du dogme, dont on ne disait rien. Alors l'enfant se souvint des enseignements d'un certain Dr F. qu'il avait connu quand il était encore dans son village, matérialiste convaincu et athée militant dont les brochures étaient venues jusque chez son père, brochures qu'il avait à peine parcourues. Il se mit alors à les rouvrir ; et il devint franchement athée ou plus exactement, il en vint à se réclamer d'un christianisme sans Dieu, sans dogmes, sans miracles. Il ne perdit plus une occasion de proclamer sa certitude et inquiéta ses professeurs. On lui fit comprendre, discrètement, qu'il allait beaucoup trop loin ; mais en vain. Aussi, quand il arriva au terme de ses études, soit qu'elles fussent vraiment trop incomplètes, soit qu'on ne se souciât guère de donner un tel directeur moral aux jeunes générations, à l'examen on l'écarta. Sa vie était brisée. C'était désormais un *raté* sans ressources, sans profession définie, bref un déclassé. La Société le rejetait, il entra en révolte contre elle. Après quelques-unes de ses lectures, ses tendances socialistes, jusqu'alors sentimentales et diffuses, se précisèrent et il devint alors disposé à accueillir avec ferveur l'enseignement de Marx, prêt, ainsi qu'il écrit, « à s'y plonger tout entier avec une farouche énergie ».

Peu de temps après sa sortie de l'Ecole Normale, M. René Leyvraz devint secrétaire de rédaction au *Droit du Peuple* à Lau-

sanne. C'était un organe socialiste et le jeune homme fonça sur la bourgeoisie et sur le capital avec une ardeur que son directeur dut parfois tempérer un peu. Ses articles témoignaient d'une orthodoxie socialiste irréprochable ; cependant, au bout de peu de temps, sa mystique révolutionnaire s'ébranla et s'affaiblit. Ces défaillances le surprirent d'abord et il s'en vengea en redoublant de zèle ; mais inutilement. C'est que, vers cette époque, il comprit la nécessité d'une règle de vie, d'une morale. Et cela, le socialisme ne pouvait le lui fournir. Ainsi par exemple la « morale sexuelle », qui a officieusement cours dans le parti, ressortit, nous dit l'auteur, soit à un matérialisme pseudo-scientifique, soit à l'évangile rousseauiste des instincts. Elle comprend et excuse l'union libre, le divorce, la limitation des naissances ; et quant à celle-ci, on peut même affirmer qu'elle la prescrit. Dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, tout le mal doit être attribué à l'organisation actuelle de la société. Ainsi, la débauche est une tare imputable à cette forme. Dans la cité future, où régnera une heureuse et salubre liberté, cette imperfection s'atténuera jusqu'à disparaître. Et M. René Leyvraz nous fournit là-dessus quelques citations de M. Léon Blum, l'oracle des socialistes français, qui, dans son livre *Du Mariage*, a écrit, entre autres choses, ceci : « La liberté de l'instinct ne gâtera donc pas la fraîcheur de leur jeunesse. Elles reviendront (les jeunes filles) de chez leur amant avec autant de naturel qu'elles reviennent à présent du cours ou de prendre le thé chez une amie ». Cette morale « futuriste » instinctivement déplut à M. René Leyvraz. C'est celle d'ailleurs pratiquée maintenant par les révolutionnaires russes.

Dans un curieux chapitre : « Le Catholicisme entrevu, l'auteur nous fait en quelque sorte assister à ces débats d'une âme en somme déjà profondément chrétienne et qui ne sera satisfaite que par la vérité *absolue*. Le sentimentalisme religieux ne lui suffit plus et l'issue ne saurait être douteuse. Si Dieu existe, dit-il, le socialisme en l'éludant ne peut bâtir que sur le néant ; et il ne tarde pas à se diriger peu à peu vers la vieille Eglise traditionnelle où la Révélation, préservée des atteintes de l'individualisme, lui apparaît avec son merveilleux équilibre de l'Autorité et de la Liberté, comme l'asile unique où se réfugier. A ce moment, M. René Leyvraz quitta le *Droit du Peuple* où, pour des raisons d'écono-

mie et sans doute aussi parce qu'il effrayait un peu la direction, on se priva de ses services ; et nous le retrouvons bientôt à Constantinople, où il avait trouvé une place de professeur dans un collège américain : *Anderson Hall*. C'était encore un milieu protestant et dont l'attitude religieuse ne pouvait que lui répugner. Il nous dit : « Ce qui souvent n'est chez nous qu'à l'état de déviation intellectuelle, atténué par un bon sens foncier et contenu par une barrière de traditions, devient chez les Américains une véritable déformation de l'idéal chrétien, remplacé par une sorte de vertuisme social, humanitaire et sportif ». Le séjour en terre d'Islam favorisa aussi son évolution religieuse. Il nous apprend que Constantinople lui rendit complètement le sens de la chrétienté, de ses limites et du devoir d'y monter la garde. Après un long débat intérieur, il se rendit à Bébek, village voisin, où se trouvait une école tenue par des pères maristes. Le frère directeur l'accueillit avec une bonté touchante et ne tarda pas à le mettre entre les mains d'un missionnaire jésuite, le Père Louis Baille. Le catholicisme compta bientôt un adepte de plus.

Ce qui rend la lecture du livre de M. René Leyvraz si attachante, c'est la constatation que ces efforts d'une âme vers un idéal absolu ne sont pas dus seulement à un souci unique (mal compris, d'ailleurs) de salut personnel. Ce qui l'avait poussé vers le socialisme était ce besoin « de justice et de bonté » qui se trouve l'essence de l'enseignement de Jésus, du Catholicisme et de tout le Christianisme. Apaisé moralement et religieusement ; étant enfin entré au port de la grande Eglise traditionnelle ; le socialisme écarté à cause de sa base purement matérialiste ; M. René Leyvraz, de retour dans son pays, décida de consacrer sa vie à la solution des problèmes sociaux. Seulement, cette fois c'est vers le corporatisme chrétien qu'il s'achemina. Il avait enfin trouvé sa voie. Il entra comme rédacteur au *Courrier de Genève*, journal catholique. Le mouvement auquel il participe à présent, totalement incompris par les libéraux, est en butte à l'hostilité violente des socialistes, déconcerte même une partie de ses coreligionnaires.

Il n'importe ; le corporatisme chrétien, défendu avec désintéressement par son journal, prend de plus en plus d'ampleur, nous dit l'auteur, et embrasse aujourd'hui, dans son pays, la plupart des professions industrielles, le personnel des administrations,

les travailleurs de la terre. La moisson sera riche, car les ouvriers sont pleins de foi et de bonne volonté...

Dans son ouvrage : **Le vrai Message de Jésus**, M. Leon Meunier commence par nous dire, dans sa préface, que « de tous les hommes illustres, Jésus est le plus méconnu ». Il entend donc nous donner une biographie autrement lumineuse et vraie que tout ce qui a été dit jusqu'ici et qui paraît avoir été écrit pour les seuls petits enfants. C'est l'auteur, bien entendu, qui s'exprime ainsi, ou à peu près. Je serai malheureusement obligé d'être bref, faute de place, renvoyant le lecteur que cela pourrait intéresser au livre lui-même.

Pour M. Léon Meunier, Jésus fut un *réincarné*, chargé d'une mission transcendante, et devant servir de trait d'union entre le vieux monde Oriental et l'Occident. Cette thèse *spirite* ne me paraît pas précisément nouvelle ; mais de ce point de vue, elle est présentée très ingénieusement et peut être dite originale. Citant un passage de saint Jean (XIV) : « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père et que vous êtes en moi et que je suis en vous », l'auteur affirme que Jésus, « que nous nommons Christ, a proclamé là l'existence du Cosmos Spirituel. »

Tout sortirait de ce Cosmos et serait destiné à le réintégrer après des vies successives. Nous pouvons donc, nous devons donc tous devenir Christ. C'est la vraie destinée de l'Homme. Jésus nous montre la voie. Aussi bien que moi, le lecteur retrouvera ici les vieilles idées indoues : chacun des hommes peut devenir Bouddha. Seulement, il y a dans l'ouvrage une addition des idées alexandrines, des vues de Swedenborg et des thèses spirites modernes. Je répète que je regrette de ne pouvoir entrer un peu dans le détail. Je n'ajouterai donc qu'un mot : c'est que ce livre, qui m'a paru vraiment intéressant, me paraît faire partie du courant contemporain, très fort, qui s'oppose de plus en plus au monisme matérialiste, lequel a si longtemps, on pourrait dire, accablé le monde Occidental. Et j'ai aussi songé parfois, en lisant : *Le vrai Message de Jésus*, aux idées de « l'Evangile Eternel », sorties des écrits si singuliers du vieux Joachim de Fiore et qui, au XIIIe siècle, firent tant de tapage dans notre Université de Paris.

AUGUSTE CHEYLACK.

LES REVUES

Sur Georges Courteline. — *La Muse française* : « tout est dans Hugo », déclare M. Maurice Rat. — *La Revue de France* : Joffre à l'Elysée en janvier 1915 ; le prince de Galles et sa haine contre le Kronprinz. — *Revue Universelle* : le Corrège vu par Stendhal. — Mémento.

Hier, j'ai vu **Georges Courteline** sans une ride, sur son lit de mort, dans la chambre de l'hôpital Péan où on l'avait recouché après l'amputation qui pouvait encore lui prolonger la vie.

Près de quarante années, je l'ai connu. Nous nous aimions bien. C'était un honnête homme, prompt à la colère si l'on attaquait l'un de ses dieux. Il plaçait Molière et Hugo au-dessus de tous les autres. Il refusait qu'on osât le comparer au premier. Il ne savait pas l'inestimable valeur de ses œuvres. C'est qu'il les avait écrites avec une telle conscience, avec un effort si continu vers la perfection, qu'il douta toujours de l'avoir tant approchée.

Il était humain, rien qu'humain. Je ne connais pas d'éloge supérieur. Une bonté profonde lui a fait découvrir toutes les misères du pauvre soldat à la caserne et dans la garnison, tous les chagrins du médiocre employé, toutes les souffrances de l'homme moyen qui aime sans parvenir à se faire aimer.

Quand la fantaisie inspire Courteline, son point de départ est toujours un fait réel. Elle construit sur une solide évidence. La déformation progresse selon un art infaillible. Le lecteur, le monsieur de l'orchestre, éclatent de rire, à la ligne, à la réplique prévues par l'écrivain.

Son théâtre ni ses livres n'ont jamais conquis les femmes. Elles ne s'y reconnaissent pas : la peinture est trop vraie, du mélange d'inconscience et de rouerie que l'on retrouve chez les moins dangereuses. Les plus vulgaires de sentiments ont aussi très souvent, l'horreur des « gros mots ». Une des trouvailles de Courteline est d'avoir su enchâsser le pire gros mot, quand il est de situation, dans une phrase dont la plasticité irréprochable participe quelquefois de la majesté oratoire d'un Bossuet.

Il faut lire à haute voix la nouvelle de *Boubouroche* ou telle page du *Train de 8 h. 47*, pour vérifier la justesse de cette remarque. Si *La Conversion d'Alceste* est un pastiche d'une incomparable réussite, partout ailleurs, Courteline, écrivain classique — c'est-à-dire : d'ores et déjà de tous les temps — n'imite personne.

Le génie de la langue était en lui. Il y joignait le don rarissime d'observer, chez l'individu et dans les mœurs, ce qui enchaîne les générations. Son grand cœur, immobile et froid maintenant, fut un foyer d'une ardeur toujours en action, soit que Courteline regardât vivre le troupeau humain, soit qu'un ami ou un confrère fût victime d'une injustice.

Que l'on veuille bien m'excuser, ici, d'avoir rendu hommage à Georges Courteline, avant que j'aie pu signaler à mes lecteurs les articles des revues qui honoreront la dignité de sa carrière et le haut mérite de son œuvre.

§

Qu'il est consolant, qu'il est heureux, de lire, émanée d'un critique jeune, cette affirmation : « *tout est dans Hugo* » ! M. Maurice Rat soit grandement loué de l'avoir écrite ! C'est dans un essai fort brillant sur la « couleur des mots ». L'art de M. Tristan Derême en fait le principal, ce qui est de toute équité. **La Muse française** (10 juin) publie l'article de M. Maurice Rat. En voici quelques passages relatifs à Victor Hugo :

Puisqu'il y a une Société, je crois, « Victor Hugo », dont font partie surtout des faiseurs de manuels, que ne donne-t-elle, en des manuels anthologiques, le Hugo-Lamartine et le Hugo-Banville, et à côté du Hugo-Verlaine, comme :

Les belles fantasques
A l'œil tendre et fou
Qui nouaient des masques
Derrière leur cou...

le Hugo-Mendès de toutes les déliquescences orientales :

Par l'ouverture de ma porte
Mon bien-aimé passe sa main,
Et je me réveille, de sorte
Que nous nous marions demain.
Mon bien-aimé passe sa main
Par l'ouverture de ma porte.

De la montagne de l'encens
A la colline de la myrrhe,
C'est lui que souhaitent mes sens,
Et c'est lui que mon âme admire
De la colline de la myrrhe
A la montagne de l'encens.

Je ne sais comment le lui dire,
J'ai dépouillé mes vêtements ;
Dites-le lui, cieux ! Il soupire,
Et moi je brûle, ô firmaments !
J'ai dépouillé mes vêtements,
Je ne sais comment le lui dire...

« Un lexique des métaphores et des images de Hugo prouverait qu'il a été le plus étonnant poète *visionnaire* », constate encore M. Rat. Et, là aussi, il a cent fois raison.

§

On ne saurait rien négliger des souvenirs d'hommes qui, dans la guerre de 1914-1918, remplirent auprès des chefs des fonctions qui leur permirent de voir et d'entendre. L'histoire officielle supprime les meilleurs éléments d'appréciation. Elle entend brosser à larges traits. Elle simplifie où il ne faudrait toujours pas. M. le colonel Herbillon, qui faisait la liaison entre le gouvernement, le pouvoir exécutif et le G. Q. G. du général Joffre, donne un nouveau fragment de son journal à **La Revue de France** (15 juin). On y trouve, à la date du 9 janvier 1915, ces lignes qui jettent un jour nouveau sur la personnalité du généralissime d'alors :

Il y a eu hier réunion à l'Elysée. Le général Joffre a été convoqué avec les ministres Il s'est naturellement opposé à toute diversion. Il me dit que la séance a été très chaude, mais il est ravi parce qu'il a convaincu tout le monde.

— J'ai nettement déclaré, ajoute-t-il, que, si on me contraignait à une diversion, je rendrais mon tablier. J'ai besoin de tout mon monde et ne puis en laisser distraire une parcelle. Je les ai assurés de la victoire et que les Allemands seraient mis hors de France. Comme le Président m'a dit qu'on n'accepterait pas ma démission et qu'on m'obligerait à rester à la tête de mes troupes, j'ai répondu que j'irais me faire tuer n'importe où à la tête d'une division, mais que jamais on ne pourrait me forcer à rester le chef responsable si on me mesurait les moyens ou si on m'engageait dans une voie dans laquelle je n'aurais pas confiance.

Le 18 janvier, M. le colonel Herbillon avait dîné à Nancy avec M. Millerand, ministre de la Guerre, le prince de Galles et de moindres convives. Il note ainsi :

Le Prince m'envie de faire tant de voyages en auto, mais me blâme

gentiment de ne pas conduire moi-même. Il est fin, élégant, simple et charmant. A un moment, il est question du Kronprinz, et il faut voir l'air dont, tout en se faisant une tartine de beurre, il le qualifie durement. Ses yeux, en général très doux, deviennent haineux.

§

M. Henri Martineau, le zélé beyliste, publie dans **La Revue Universelle** (15 juin) des pages inédites encore de Stendhal sur le Corrège. Elles débutent par celle ci qui encouragera les fidèles du *milanese* à lire les suivantes, toutes de la meilleure veine de ce prince de l'intelligence :

La réunion de quelques couleurs brillantes fait plaisir au sauvage comme à l'homme civilisé, seulement le sauvage y étant moins habitué fait éclater davantage sa joie. Le Corrège a senti cette vérité et en a profité peut-être autant qu'il est possible à un talent humain d'en profiter. Ses tableaux font plaisir à l'œil aussitôt qu'il les regarde, ils reposent la vue et la flattent doucement par la succession des couleurs les plus brillantes et des nuances insensibles qui se perdent les unes dans les autres. C'est ainsi que dans une belle soirée d'un jour parfaitement pur, la lumière qui borde encore l'Occident vient se mêler sur nos têtes au sombre azur des cieux. L'œil humain aime à contempler cette nuance d'une belle nuit d'*été*, et ces étoiles scintillantes sur le bleu foncé des cieux. Ce spectacle fait rêver, on soupire, c'est presque de la musique. Les tableaux du Corrège aperçus de loin dans la galerie de Dresde font plaisir indépendamment du sujet qu'ils représentent, ils attachent l'œil par une sorte d'instinct. Peut-être que des couleurs brillantes et qui se perdent les unes dans les autres sans rien de tranchant, sans rien qui donne à l'œil une secousse violente, ont en elles-mêmes quelque chose de beau auquel notre instinct est sensible. Peut-être les couleurs du Corrège nous donnent-elles l'idée de quelque chose de céleste et d'heureux, ou bien encore notre esprit est-il étonné de ce degré de relief obtenu sans aucune dureté comme dans le Guerchin.

Quoi qu'il en soit, le Corrège a rapproché la peinture de la musique. Un beau chant donne un plaisir physique à l'oreille, et pendant que la partie physique de nous-mêmes est doucement touchée par ce plaisir actuel, notre imagination se livre avec volupté aux images qui lui sont indiquées par le chant.

Mémento. — *Bifur* (n° 1) « éditions du carrefour, 164 boulevard Saint-Germain », recueil remarquablement imprimé d'insanités volontaires et d'œuvres très méritoires. Parmi ces dernières : « Pompon », de M. Blaise Cendrars, « Conjurations », de M. Fernand Divoire qui a bien de l'esprit et qui est mystique, « Faits divers », par M. André

Salmon, la « Conjuration des égaux », de Mme Ilya Ehrenbourg, traduit par Mme Madeleine Etard, « le bien et le mal », par M. Ribemont-Dessaignes.

Ce numéro rassemble un lot de photographies pour la plupart fort curieuses.

Le Grand Jeu (n° II), dont j'ai eu l'indulgence d'annoncer la venue au monde, veut bien m'en remercier dans ces termes :

Charles-Henry Hirsch, que nous croyions mort depuis longtemps, nous apprend dans les pages du *Mercure de France* qu'il continue de représenter la même respectable tradition d'imbécillité qui lui fait voir le *Grand Jeu* comme une suite de mots jetés au hasard, et lire avec un entêtement de veau systématique la phrase la plus simple comme une mauvaise plaisanterie ou comme langage purement gratuit. Le *Mercure* nous sert ses derniers bavements d'agonie. Il n'est guère que Mme Rachilde qu'il eût pu choisir pour nous critiquer avec une plus lamentable bêtise.

Cela est extrait d'une « critique » que signent MM. R. Gilbert-Lecomte et R. Daumal.

Ces deux messieurs signent aussi une « mise au point ou casse-dogme », qui débute par cette phrase :

Si le *Grand Jeu* a voulu qu'en le regardant les hommes se trouvassent enfin en face d'eux mêmes

CE FUT POUR FAIRE LEUR DÉSESPOIR

MM. R. Gilbert-Lecomte et R. Daumal devraient bien soumettre leurs manuscrits à l'instituteur de leur quartier. Ce conseil donné pour être utile à ces messieurs, j'ajouterai que leur ignorance de la grammaire est moins grave que leur manque de courtoisie à l'égard d'une femme, cette femme ne serait-elle pas le bel écrivain qu'est Mme Rachilde.

La Revue mondiale (15 juin) : Conclusion de l'enquête sur la Tour Eiffel. Elle est favorable à la conservation du monument.

Le Carrefour (6 juin) : « Cinéma français ou cinéma américain », par M. Léon Treich.

Le Correspondant (10 juin) : « La Sorbonne, le roi et le pape », par M. Henri Brémond. — « Le général Mangin et la République rhénane », par M. Gustave Babin.

Revue hebdomadaire (15 juin) : « La tragique histoire d'Elisabeth et d'Essex », par M. Lytton Strachey. — « André Tardieu », par M. André Mévil.

Nouvelle Revue française (1er juin) : « Suivant Montaigne », par M. André Gide.

Revue des Deux Mondes (15 juin) : Début d'un roman de M. André Lamandé : « L'escalier d'azur ». — « Le Français aux Etats-Unis », par M. F. L. Schœll. — « Une source inconnue du Tartuffe, par M. M. Magendie.

La revue nouvelle (juin) : Lettres de Marcel Proust à M. Maurice Duplay.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Adresse du Conseil Municipal de Ferriéres-sur-Sichon au ministre de la Justice. — « Mes réponses à M. Dussaud ». — Conférence du docteur Morlet. — M. Bruet chez M. Bayle.

Adresse du Conseil Municipal de Ferrières-sur-Sichon au ministre de la Justice. — Le Conseil municipal au complet a tenu à adresser à M. le Garde des Sceaux une formelle attestation de la parfaite honorabilité de la famille Fradin.

Cette unanimité est d'autant plus frappante que la chance inespérée de la famille Fradin, trouvant dans son champ des objets aussi importants, aurait pu attirer la jalousie de voisins moins favorisés.

Voici le texte de cette adresse :

Monsieur le Ministre,

Le Conseil municipal de Ferrières-sur-Sichon, réuni en séance ordinaire ce 9 juin, croit de son devoir d'affirmer que toute la famille Fradin, de Glozel, a toujours joui de la plus complète estime, due à sa parfaite honnêteté en toute circonstance.

Interprète de toute la population de Ferrières-sur-Sichon, il se permet, Monsieur le Ministre, d'appeler respectueusement votre attention sur les brimades de tous genres dont cette famille si honorable est victime depuis quatre ans, sans les mériter en quoi que ce soit, certain qu'il suffit de vous signaler ces faits pour que votre haute justice y trouve une solution.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre sincère et respectueux dévouement.

§

« Mes réponses à M. Dussaud ». — Au moment même où le procès en diffamation Fradin contre Dussaud (1)

(1) En mettant en parallèle la marche du procès Fradin-Dussaud et le nouveau projet de la loi sur la diffamation, on est obligé de reconnaître que la famille Fradin était allée au-devant de l'esprit du nouveau projet. Elle a toujours demandé que le fond même de l'affaire soit plaidé et que le diffamateur puisse s'en tirer, s'il lui était possible de faire la preuve.

Mais alors se produisit un coup de théâtre inouï. Le diffamateur refusa.

« C'est la première fois, lança d'une voix indignée Me José Théry, que je

vient d'être renvoyé aux calendes... *phéniciennes*, le docteur Morlet donne dans les *Cahiers de Glozel* (n° 8), sous le titre *Mes réponses à M. Dussaud*, tous les éléments du procès épigraphique.

A côté d'une argumentation très serrée, — qui doit être connue en entier de tous ceux qui s'intéressent à la controverse de Glozel, — le Dr Morlet ne craint pas de faire, dans son exposé, la part de l'ironie.

J'admire profondément, avait écrit M. le Professeur Mendès-Corréa, l'aise avec laquelle la méthode épigraphique de M. Dussaud se meut sur ce terrain d'inscriptions en langues inconnues et en signes dont on ne sait pas au moins s'ils sont alphabétiques, syllabiques ou idéographiques...

Le Dr Morlet va plus loin et nous montre « deux éminents épigraphistes en pleine épigraphie » :

Au nom de l'épigraphie, science précise entre toutes, M. Dussaud affirme que Glozel est faux, archifaux !

Au nom de la même épigraphie, M. Jullian assure avec la même autorité que le *Champ des morts* est un *champ magique* et que l'on est en présence d'une officine de sorcière.

Avec cette science précise, que M. Dussaud affirme souveraine, M. Jullian traduit la première tablette... fort poétiquement, ma foi !

Mais, de par la même science, M. Dussaud décrète « qu'il n'y a là que des zig-zag imprécis, des chiffres déformés ». Il donne même une équation !

. . . .

Je pourrais continuer le parallèle... Mais que serait-ce, dieux justes ! si l'épigraphie de M. Dussaud n'était pas une science précise !

vois un diffamateur refuser qu'on fasse autour de ses allégations toute la lumière. D'ordinaire, ils la sollicitent, ils l'exigent. Et M. Dussaud, lui, s'abrite sous le boisseau, sous l'éteignoir. » (Audience du 29 février 1928.)

Puis, malgré l'insistance réitérée des Fradin, réclamant sans cesse la fixation du procès, intenté depuis le début de janvier 1928, la 2e chambre correctionnelle de Paris remet l'affaire de mois en mois et d'année en année.

D'ailleurs, le 8 janvier 1929, le président du Tribunal déclare : « Mais, est-ce que cette affaire n'est pas subordonnée à une autre ? »

« Etrange procédure, rétorque M. Edmond Esquirol dans la *Presse libre* d'Alger, que de considérer le procès en diffamation Fradin contre Dussaud, comme l'annexe ou le corollaire d'un procès en escroquerie de 4 francs (escroquerie à prouver) *intenté postérieurement par un tiers contre inconnu.* »

Le procès de Paris devait enfin venir le 5 juin dernier. Mais, *la veille*, M. Emile Fradin était inculpé, sur avis conforme de M. Viple, procureur de la République, l'archéologue local qui avait détruit, le 30 juillet 1924, les murs latéraux de la *Fosse Ovale* du Champ des Morts.

Et le Dr Morlet termine son opuscule par la citation suivante :

M. Dussaud a écrit dans une *lettre anonyme* qu'« on peut tout se permettre quand on spécule sur la sottise humaine qui a le mieux donné à Renan le sentiment de l'infini ».

C'est le principe, conclut le défenseur de Glozel, que M. Dussaud a intégralement appliqué dans ses brochures à l'égard de ses lecteurs.

§

Conférence du docteur Morlet. — Le Sanatorium des Etudiants avait demandé, il y a un an environ, une Conférence au Dr Morlet au profit de cette œuvre magnifique. Le défenseur de Glozel avait accepté en principe, mais en demandant d'attendre que l'authenticité des trouvailles fût admise de tous, afin de n'avoir pas à faire de polémique.

Mais la période d'un an qu'il avait approximativement fixée devait être bien insuffisante pour clore l'ère des débats extra-scientifiques.

Cependant, lorsque, dernièrement, M. le Dr Crouzat, secrétaire général du Sanatorium des Etudiants, rappela au Dr Morlet sa promesse, ce dernier ne crut pas devoir renvoyer aux calendes grecques — ou ... phéniciennes — l'aide qu'il pouvait apporter aux étudiants souffrants.

C'est ainsi que le 20 juin, à la salle Pleyel, le Dr Morlet nous exposait les différents problèmes soulevés par les trouvailles de Glozel.

Voici les principaux passages de sa conférence :

Et d'abord, la querelle de Glozel — puisque querelle il y a — est-elle *un fait unique* en préhistoire ?

Que non pas...

« Chaque fois, écrit le professeur Bayet, qu'une découverte capitale s'est faite en archéologie, ce fut le même concert de contestations, la même fureur d'attaques. »

« C'est même à cela, ajoute-t-il, qu'on reconnait souvent le mieux qu'une découverte importante est vraie. »

Lorsque Boucher de Perthes, simple employé des douanes, établit l'existence de l'homme quaternaire, en montrant dans les alluvions anciennes de la Somme des haches en silex à côté d'ossements de grands mammifères disparus, il vit s'élever contre lui tous les savants de l'époque, même le grand Cuvier. Et la lutte dura près de 25 ans !

Quand « l'amateur » en préhistoire qu'était de Sautuola, ou plutôt quand sa petite fille, âgée de 7 à 8 ans, découvrit les étonnantes peintures quaternaires d'Altamira, on les déclara fausses.

Les préhistoriens français lui adressèrent un ingénieur, expert très compétent, dont les conclusions scientifiques furent écrasantes : tout était moderne !

Je puis vous dire d'ailleurs qu'un préhistorien connu me confiait encore à ce sujet, avec un délicieux sourire : « Les petits pâtres espagnols dessinent bien. »

Piette — qui n'était pas non plus un archéologue de profession — trouva la même opposition lorsqu'il découvrit les galets peints du Mas-d'Azil, avec d'incontestables rudiments d'une écriture. C'étaient, assurait-on, ses ouvriers qui peignaient les galets de l'Arise avec l'ocre du gisement !

Je pourrais vous citer encore bien d'autres exemples : celui de Lartet, qui révéla au monde l'existence d'un art quaternaire dans le Périgord et vit d'éminents savants de l'époque crier au faux ; celui de M. Salomon Reinach, qui, lorsqu'il publia la statuette aurignacienne d'une grotte de Grimaldi, dut affronter les mêmes dénégations, les mêmes criailleries ; celui de Ricardo Severo qui, après avoir publié les premiers documents de l'écriture d'Alvao, admise aujourd'hui même par certains antiglozéliens farouches, dut s'expatrier en Amérique pour échapper à la vindicte de ceux dont ses découvertes gênaient les théories...

Mais il faut bien le reconnaître : les progrès de la civilisation n'ayant pas atteint, sans doute, le degré actuel, on se contentait alors de discussions scientifiques.

Aujourd'hui, on fait appel au bras séculier pour trancher la controverse !

Vous me voyez donc obligé de vous dire quelques mots du problème judiciaire, ou plutôt de l'*expertise judiciaire*.

Les deux thèses opposées, — celle des partisans de l'authenticité et celle de ses négateurs — peuvent se résumer ainsi :

Thèse glozélienne : « Toutes les tablettes de Glozel sont cuites aux environs de 500°, donc des débris végétaux inclus au moment de leur fabrication auraient été détruits par la chaleur ».

Thèse antiglozélienne : « Nous trouvons des débris végétaux intacts inclus dans ces tablettes, donc elles ne sont pas cuites. »

Mais pour en discuter, il nous faut reprendre ces deux raisonnements.

Raisonnement glozélien : Les tablettes à inscriptions de Glozel, modelées avec l'argile jaune du gisement, — comme l'ont établi les analyses de M. Bruet, — sont cuites parce que leur poudre de broiement présente une coloration rougeâtre d'une intensité que l'on n'obtient que vers 500°.

Il a donc fallu des milliers d'années pour que ces tablettes — dont un certain nombre de cuisson moyenne sont trouvées ramollies dans le sol — aient *récupéré* la malléabilité première de l'argile constitutive, tout en conservant — ce point est primordial — leur coloration rougeâtre. Et la conclusion s'impose : des débris végétaux et animaux n'auraient pas pu persister dans ces tablettes s'ils avaient été inclus dans la pâte avant cuisson, au moment de leur fabrication.

Voici maintenant le raisonnement adverse, ou *antiglozélien* :

Nous montrons, provenant des tablettes de Glozel, des mousses intactes, de l'avoine, des laines de toutes couleurs, teintes, croyons-nous, à l'aniline ; or, ces débris auraient été détruits dès les premiers moments de la cuisson ; donc les tablettes de Glozel ne sont pas cuites à plus de 120°, en tout cas elles n'ont pas atteint 150°.

« C'est un cercle vicieux », me disait au téléphone un reporter d'un grand quotidien !

Non. Mais l'un est un raisonnement direct, et l'autre un raisonnement « *a posteriori* ».

Le premier suit la marche logique de la fabrication ; c'est l'énoncé déductif d'une expérience qui peut-être faite dans n'importe quel laboratoire, par n'importe qui. Il suffit d'avoir un pyromètre et de vouloir s'en servir : il est indispensable de chauffer aux environs de 500° l'argile de Glozel pour obtenir la même coloration rougeâtre que nos tablettes. Donc tout savant de bonne foi doit accepter, comme résultante, les effets destructifs de cette cuisson.

Le deuxième raisonnement, l'antiglozélien, suit la marche inverse et veut remonter de l'effet à la cause. Mais, Messieurs, qui de vous ignore qu'un effet peut ressortir à plusieurs causes ? En voulez-vous un exemple ?

Quand nos tablettes, trouvées ramollies dans le sol, comme les tablettes assyriennes et égéo-crétoises, se cassent à l'extraction, il suffit — ainsi que nous l'avons pratiqué devant de nombreux savants, venus fouiller avec nous — de réappliquer les bords de la cassure pour qu'ils se soudent sans traces de discontinuité. Il est donc possible par mégarde, expérimentalement, ou autrement, d'introduire dans nos tablettes après cuisson, après leur long enfouissement, des mousses, de l'avoine, des laines coloriées de toutes les couleurs de l'arc-en ciel !

Et la présence de ces débris végétaux et animaux ne prouve nullement qu'elles n'aient pas *été cuites, quand leur coloration rougeâtre* indiscutable demande pour être obtenue une température de 500°.

Mais le problème des cuissons dépasse de beaucoup le cadre judiciaire. C'est lui qui constitue la clef de voûte de l'authenticité de Glozel.

Un groupe important d'ingénieurs des mines et usines du Centre, visitant — il y a un an environ — le Musée de Glozel, s'éton-

nèrent grandement de me voir chercher ailleurs la démonstration de l'authenticité de nos trouvailles lorsque nous possédions des tablettes dont les inscriptions étaient à moitié recouvertes de vitrifications fortement patinées par le temps.

« On n'ira pourtant pas me dire, ironisa l'un d'eux, dont c'était le métier de fabriquer du verre, qu'on peut faire du verre dans un four à cuire le pain ou dans un poêle de cuisine. Et la forte patine que voici ne peut s'obtenir artificiellement. »

« Pourquoi m'avoir fait exécuter de longues analyses pour démontrer l'authenticité de vos trouvailles, me reprochait cet hiver M. Bruet, lorsque vous possédez des arguments pareils ? »

Ces tablettes, que j'ai décrites dans le *Mercure de France* du mois de septembre dernier, vont être projetées ici pour la première fois.

Une d'elles porte, accolé, un morceau de terre de liaison vitrifiée, absolument semblable à celle qui jointoyait les briquettes à cupules de la fosse ovale. J'insiste sur ce dernier point ; vous verrez tout à l'heure pourquoi.

Une autre est brisée en trois morceaux, et les surfaces cassées sont fortement patinées (brisure ancienne).

La troisième — de beaucoup la plus importante — a non seulement des signes alphabétiformes remplis de suintements vitreux, mais encore est à demi-recouverte par une idole qui y adhère fortement grâce à un écoulement de verre entre les deux. L'idole est elle-même en partie revêtue de traînées vitreuses qui la réunissent latéralement à la tablette.

Enfin, nous possédons un fragment de briquette à cupules, — en tout semblable aux mêmes spécimens inclus dans la construction de la fosse ovale, — qui porte en arrière une épaisse coulée de verre foncé et sur l'autre face des signes alphabétiformes pareils à ceux des tablettes à inscriptions ordinaires.

Ce morceau de briquette à cupules, gravé de signes, n'est pas le seul que nous ait livré le gisement, puisque, dès décembre 1926, j'en ai publié une autre qui fut trouvée par M. le Professeur Loth.

A propos de ces tablettes et de cette briquette avec vitrifications, une question primordiale — en dehors de la démonstration formelle de l'écriture qu'elles apportent — doit être posée.

Ne devons-nous pas les considérer comme faisant autrefois partie de la fosse ovale, découverte le 1er mars 1924, par M. Emile Fradin et dont la partie supérieure avait été anciennement détruite, mais dont les murs latéraux étaient encore revêtus d'une couche vitreuse semblable ?

Cette hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable : 1° qu'une portion de terre de liaison adhère — ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure — à une de nos tablettes vitrifiées, comme si elle avait bien été incluse

dans la construction de la fosse ovale ; 2° que des briquettes à cupules, en tout semblables à celles de la construction portent des signes alphabétiformes.

D'ailleurs, nous savons qu'une empreinte de main fut trouvée, au début, sur une des seize dalles qui recouvraient le fond de la fosse. Et depuis nous avons recueilli des morceaux de certaines de ces dalles, qui portent également des signes d'écriture.

Aussi, bien que sa destination reste indéterminée, la Fosse ovale se rattache avec certitude à la civilisation glozélienne et nos tablettes avec vitrifications, trouvées à ses abords immédiats, ont pu en faire partie, mais ont dû être rejetées, lors de sa destruction partielle, à une date inconnue.

Le Dr Morlet aborda alors les problèmes archéologique, paléontologique, épigraphique, artistique, médical même, soulevés par les trouvailles du Champ des Morts.

Pouvons-nous aller plus loin, se demande ensuite le conférencier, et d'après les ossements que nous avons recueillis faire des rapprochement ethnographiques ?

Il nous eût fallu pour cela le squelette entier de l'homme de Glozel et nous n'en possédons que des fragments, car les Glozéliens pratiquaient l'incinération partielle après décarnisation. Quelques morceaux d'os seulement, spécialement choisis, étaient conservés pour être placés dans les sépultures, alors que l'ensemble du squelette était brûlé. Cette double coutume se retrouve fréquemment à la période suivante, en particulier dans les grottes sépulcrales du Massif de la Clape, explorées par M. Genson.

Cependant, s'il n'est pas possible de faire une étude définitive du squelette, M. le Professeur Buy, chargé de l'examen des ossements recueillis, a dégagé dans les « *Cahiers de Glozel* » (n° 7) un certain nombre de faits indiscutables. En particulier : Ces os « sont tous d'une épaisseur plus marquée qu'à l'époque actuelle. Un fragment de frontal a 1cm. d'épaisseur, par conséquent le double de l'épaisseur normale. Les maxillaires inférieurs présentent des saillies plus accentuées au niveau des insertions musculaires. On constate une sorte de relèvement en tubercule élargi de la région voisine de la symphyse mentonnière. »

Au sujet de cette particularité, le Dr Morlet annonce une nouvelle découverte venant corroborer l'authenticité de celles de Glozel :

Il me faut, en terminant, vous signaler la découverte d'un maxil-

laire semblable à ceux de Glozel, faite par M. l'abbé Martin, professeur de géologie à la Faculté catholique de Lyon.

Nous venons en effet de voir que les maxillaires présentent de chaque côté de l'éminence mentonnière *deux véritables plateaux* au niveau de l'insertion des muscles peauciers :

« J'ai eu l'occasion moi-même, m'écrit M. l'abbé Martin, de recueillir bien en place, à Beynost, un maxillaire qui présente les mêmes caractéristiques. Et les détails stratigraphiques que je puis donner montrent que ce maxillaire a été trouvé dans une couche de limon *inférieure* aux assises gallo-romaines et immédiatement supérieure à un limon renfermant la faunule du lehm lyonnais.

« D'où il ressort, conclut M. l'abbé Martin, qu'avant les Gallo-Romains vivait à Beynost une population présentant certains caractères particuliers identiques à ceux que M. Buy a reconnus dans les os provenant de Glozel. »

C'est ainsi que chaque jour s'établit de plus en plus, aux yeux de tous, l'authenticité de nos trouvailles.

Il semble bien d'ailleurs que ce soit la règle générale en préhistoire.

Les magnifiques peintures d'Altamira ne furent définitivement admises que lorsque Rivière en eut découvert de semblables dans la grotte de la Mouthe.

Les galets coloriés du Mas d'Azil furent contestés jusqu'au jour où l'on s'aperçut que deux galets peints semblables se trouvaient depuis longtemps dans une vitrine du Musée de Carcassonne.

Ainsi en sera-t-il de Glozel : la hache du Musée de Folticeni est déjà venue s'ajouter aux récentes découvertes d'Alvao et à celle du masque sans bouche du Martinet...

La Vérité, a écrit au sujet de Glozel M. Afranio Peixoto, *est un soi-disant mensonge de la veille, qui alors contrariait la certitude humaine.*

. . . .

« La conférence du D[r] Morlet, champion de l'authenticité du gisement, fut intéressante et même, par instant, captivante, écrivait le lendemain le *Figaro* pourtant peu enclin au proglozélisme. Habilement construite, sans phrases à effet, bourrée de faits, elle retint, sans la lasser jamais l'attention du public qui au bout d'une heure, commençait à se sentir très familier avec la thèse de la cuisson, de la coloration rougeâtre, des substances vitrifiées, etc. »

« La Conférence a été remarquable, dit l'*Ami du Peuple*. L'orateur a exposé la thèse glozélienne avec une parfaite objectivité... comme si ce n'était pas la sienne. De nombreuses projections ont illustré son discours, et l'auditoire l'a chaleureusement applaudi, bien que ce fût un auditoire assez étrange, venu là avec l'idée de s'amuser et de blaguer.

« Aussi, seule l'autorité du docteur Morlet a su imposer le respect et le silence. »

Le *Temps* note à son tour :

Le docteur parut, et sans faire aucune personnalité, sur un mode fort objectif — contrastant avec le ton de certaines de ses lettres, — il résuma l'état du problème de Glozel.

Enfin le *Petit Journal* termine ainsi son compte rendu :

Le Dr Morlet, très applaudi, a conclu sur les paroles prononcées par M. Herriot aux obsèques de M. Depéret : « Ce sont les batailles d'aujourd'hui qui font la science de demain. »

§

M. Bruet chez M. Bayle. — « Il faut maintenant attendre une nouvelle conférence du Docteur Morlet pour connaître ses objections », écrivait ironiquement M. Latzarus en rendant compte de l'entretien de M. Bruet avec M. Bayle. Il ajoutait au sujet de la conférence de la salle Pleyel : « Toute son argumentation s'effondre. »

Pourquoi donc ? Comme nous allons le voir par la note suivante que le Dr Morlet a immédiatement fait parvenir à M. Latzarus, les expériences faites antérieurement par M. Bruet ne peuvent suivre ses variations personnelles.

Est il d'ailleurs scientifique de conclure à la non-authenticité de l'ensemble sur l'examen de trois pièces que M. Bayle a dans son laboratoire depuis 16 mois ?

La mort de M. Depéret, écrit le Dr Morlet, a été une grande perte pour la science française et pour la défense de Glozel. Beaucoup de choses ne se seraient pas produites qui vont malheureusement retarder encore le triomphe de la vérité ! M. Bruet ne se serait vraisemblablement pas laissé attirer sur un terrain « préparé à l'avance », comme je le disais au sujet d'un autre savant à qui était arrivée la même mésaventure pour s'être laissé entraîner par un reporter bien stylé dans le laboratoire de M. Bayle.

Comment ne m'étonnerais-je pas de voir M. Bruet parler de « son erreur » ? Ne nous apprend-il pas d'autre part que les échantillons par lui examinés n'avaient aucune ressemblance avec ceux de M. Bayle ? Il pouvait donc obtenir des résultats différents *sans pour cela commettre d'erreur !*

Mais pourquoi se lamenter ? Raisonnons.

Quelle que soit la nouvelle opinion de M. Bruet, ses anciennes expériences sont absolument irréfutables. Elles peuvent être reprises par n'importe quel savant. De même que la désagrégation instantanée dans l'eau d'un fragment de tablette assyrienne, en tout semblable à celle de certaines tablettes de Glozel, reste vraie malgré le revirement d'opinion de l'expérimentateur, ainsi la détermination des cuissons par la coloration, faite par M. Bruet, *ne peut varier aujourd'hui.*

Oui, je sais : « Alors, lui a demandé M. Latzarus, la couleur n'indique pas en soi qu'un objet ait été cuit ? — Non, car, à l'état naturel, certaines argiles sont plus rouges que d'autres. »

Mais voilà ! M. Bruet avait prouvé antérieurement dans le *Cahier de Glozel* n° 7 que « la roche composant la brique est bien identique à la roche qui constitue la couche archéologique. *Ce sont,* insiste-t-il, *les mêmes minéraux, sous les mêmes aspects.* »

Il ne suffit donc plus de dire aujourd'hui que « certaines argiles sont plus rouges que d'autres ». L'argile constitutive des tablettes de Glozel est celle du gisement — puisque les analyses de M. Bruet l'ont prouvé — et cette argile est de *couleur jaune.*

Et c'est encore M. Bruet qui a démontré qu'il fallait atteindre aux environs de 500° pour qu'elle prenne la teinte rougeâtre de nos tablettes.

La conversation de M. Bruet avec M. Bayle n'efface pas des expériences qui peuvent être renouvelées dans n'importe quel laboratoire.

Je rappelle mon défi : que M. Bayle obtienne cette coloration rougeâtre en chauffant l'argile de Glozel à 150°, *température maxima fixée par lui pour nos tablettes.* Pourquoi M. Bayle ne peut-il pas reproduire dans son laboratoire, si bien outillé, ce qu'il prétend être l'œuvre d'un vulgaire faussaire ? Qu'il arrive donc à faire prendre à l'argile jaune de Glozel la teinte rougeâtre des tablettes sans lui faire perdre sa malléabilité ! Alors, mais alors seulement il aura le droit d'affirmer leur non cuisson et d'en tirer les conclusions qui lui sont chères.

D'ailleurs nous possédons, comme je l'ai publié dans le *Mercure de France* du mois de septembre dernier, des tablettes dont les signes alphabétiformes sont à moitié obstrués de suintements vitreux fortement patinés. Nous sommes donc bien tranquilles : l'authenticité de l'écriture glozélienne s'en trouve assurée de façon irréfutable.

Je ne puis que répéter ce que M. le Professeur Peixoto disait au sujet de Glozel : « La vérité est un soi-disant mensonge de la veille qui contrariait alors la certitude humaine. » Aujourd'hui, il faut ajouter : la certitude *officielle.*

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Vers retrouvés de Charles Baudelaire. — L'an dernier, en édition à petit nombre, orné d'un *fac-similé du manuscrit avec l'écriture de Baudelaire*, M. Jules Mouquet nous révélait *Manoël*, fragments inédits d'un drame en vers ; cette fois, en une édition accessible à tous (et par les soins de MM. Emile-Paul frères), il nous donne de Charles Baudelaire, avec introduction et notes, un recueil de *Vers Retrouvés*, comprenant, outre *Manoël*, deux autres sections : *Juvenilia*, *Sonnets*.

De quelle façon M. Jules Mouquet a t-il été amené à une telle découverte ? Et quelles en sont l'importance et la valeur ?

Un hasard, servi par la plus patiente persévérance et peut-être, à partir d'un certain point, par quelques phénomènes d'autosuggestion, se décèle presque toujours à l'origine des trouvailles de cette sorte. M. Mouquet est un chercheur, un fureteur d'archives empli de scrupules, de patience, de sens critique, de méfiance même; la plupart de ses conclusions sont solides; il est hors de doute, si on le lit avec attention, qu'un grand nombre des vers qu'il restitue à Baudelaire ont été, en effet, écrits par lui. Je ne sais si parfois l'ivresse de la conviction, l'entraînement de son argumentation persuasive ne lui ont pas fermé les yeux à certaines difficultés, à certains doutes pour le moins. En a-t-il soupçonné l'obstacle ? Il a négligé de les discuter, d'y faire allusion.

Examinons. Je commencerai par *Manoël*, puisque *Manoël* fut la première découverte de M. Jules Mouquet.

On n'ignore pas, pour peu qu'on ait parcouru les notes laissées par Baudelaire, que dès son enfance il fut préoccupé par le théâtre, toute sa vie il songea à écrire pour le théâtre, et M. Mouquet de se demander : « Un goût profond, instinctif, le portait-il vers l'œuvre dramatique ? Ou bien, ne voyait-il là qu'un moyen de gagner de l'argent et de payer ainsi ses dettes ?... Les deux explications ne s'excluent pas forcément. » Il existe, de la main de Baudelaire, une « liste de pièces projetées », au nombre de sept ; en plus, il décrit, dans une brève note, ce que seraient les personnages et quel serait le début de son drame, *La fin de Don Juan* ; dans *la Revue de Paris* du 1er juin 1901, M. Philippe Berthelot raconte que Baudelaire aurait donné lecture à

Louis Ménard d'un drame intitulé *Masaniello*, qui jamais n'a été publié.

Or, se souvenant de ces choses, quelles durent être la joie et la surprise de M. Jules Mouquet, le jour où, à la Bibliothèque d'Amiens, compulsant les dossiers du poète et historien picard Ernest Prarond, il déchiffra sur une enveloppe (de la main de Prarond) cette inscription sur deux lignes : « IDÉOLUS, en collaboration projetée avec Baudelaire. » L'enveloppe contenait deux plans d'*Idéolus*, drame en cinq actes, en vers ; vingt-huit pages formant l'acte I d'*Idéolus* (304 vers), plus les deux premières scènes de l'Acte II (110 vers) « avec nombreuses ratures et corrections, les unes de la fine écriture de Prarond, les autres d'une écriture plus grasse, nerveuse, indiscutablement l'écriture de Baudelaire ». — Et enfin, toujours dans la même enveloppe, « quatorze feuilles volantes, non paginées, écrites au recto seulement, de l'*écriture de Prarond*, lâche et presque sans ponctuation, dans lesquelles je ne tardai pas à reconnaître —(affirme M. Mouquet) — la contribution personnelle de Baudelaire au drame projeté par les deux amis : 160 vers, dont plusieurs incomplets, qui portent la marque sûre du poète des *Fleurs du Mal*, — *que lui seul a pu écrire*. »

Prarond, contemporain, à cinq semaines près, de Baudelaire, faisait partie du groupe de jeunes gens, Levavasseur, Ph. de Chennevières, Louis de la Gennevraye et autres, que se mit à fréquenter familièrement Baudelaire aux environs de 1840, et qu'il retrouva avec plaisir au retour de son grand voyage, février 1842. A cette époque il fut même question de publier en commun un livre contenant les premières poésies de Baudelaire, Dozon, Levavasseur et Prarond. Ce livre, qui parut d'ailleurs en 1843, contient sous le titre général de *Vers*, quarante pièces de Levavasseur, quarante-une pièces de Prarond, cinquante-quatre pièces signées Argonne (pseudonyme de Dozon). Le nom de Baudelaire n'y figure pas, sinon en dédicaces, nous verrons plus loin pour quel motif, quand nous examinerons avec M. Mouquet s'il n'y a pas là à retrouver cependant des vers, en assez grand nombre, de Baudelaire.

Baudelaire, avant 1845, n'a publié aucun vers, mais il en avait composé, lu et récité à ses amis très fréquemment, et parmi eux il était considéré déjà comme un poète hors de pair, on l'admirait

pour sa maturité et pour sa maîtrise. Il projette donc un drame en collaboration avec Prarond. A la suite de quelques conversations à ce sujet, il écrit d'un jet quelques tirades. Prarond en prend la copie, qui subsiste, il complète le premier acte en y intercalant ses propres vers et parfois en modifiant certains vers de Baudelaire pour les adapter à sa conception. Baudelaire lit cet acte complété, y apporte de sa main des corrections : celles qu'a reconnues M. Mouquet dans la copie renfermée dans l'enveloppe. Mais cette lecture probablement avait fait entrevoir à Baudelaire l'impossibilité d'aboutir autrement qu'à un monstre hybride ; il se désintéressa de ce projet et, sans doute, détruisit les vers composés par lui ; ils n'existent plus que dans la copie de Prarond.

Prarond est mort en 1909. Vers 1886, il avait communiqué à Eugène Crépet des notes sur ses relations avec Baudelaire ; il n'y dit rien de ce projet de collaboration, non plus que dans aucun des 102 livres ou brochures qu'il a publiés au cours de sa longue vie.

Les deux plans d'*Idéolus* se rapportent-ils à la version primitive ? On n'en peut rien savoir. *Idéolus* est le nom du personnage principal, tel que Prarond l'établit dans le plan. Dans la copie des vers écrits d'abord par Baudelaire, ce nom n'est pas Idéolus, mais *Manoël — Manoël, jeune poète*, y est-il même spécifié. M. Mouquet s'autorise de ce fait pour attribuer au drame projeté le titre de Manoël. Les plans et la réalisation de Prarond métamorphosent, d'ailleurs, tous les noms primitifs des personnages : Antonio, ami de Manoël, Catalina, courtisane, le Vieux Maître, ami et commensal de Manoël, l'Ingénue (qui ne porte pas de nom) deviennent : Nobilis (ou le Marquis), Forniquette, Socratès, Nubilis... Manoël était poète, Idéolus sera sculpteur.

Qu'avait écrit Baudelaire ? Des vers de ce genre (je prends le début de la scène I) :

Allons ! Toujours des mots ! un travail de manœuvre,
Rien de ce que rêva l'écrivain de son œuvre !
Des mots ! Des sons ! Du vent ! Et rien de ce qui fait
Notre esprit glorieux, notre cœur satisfait !...
Sentir toujours en soi, luttes intérieures,
Deux hommes, sans repos se disputant les heures :
Le premier, contrepoids du poète fervent,
Mais trop lourd, avec lui l'entraînant trop souvent ;
Le second, plein de feu, mais coudoyé par l'autre,

Gardant, sans la vertu, des croyances d'apôtre.
D'un côté, le dégoût, les longs épuisements,
La honte ouvrant la porte aux découragements ;
De l'autre, cette voix qui saisit les entrailles,
Cette voix qui nous parle avec solennité
De gloire, de génie..............
Pouvoir mystérieux qui rend l'âme insensée...

M. Jules Mouquet a manqué de courage. Il n'a pas mis, en regard du texte baudelairien, le texte complété par Prarond. Nous savons seulement, en ce qui concerne le passage que je viens de citer, que, Prarond ayant ainsi modifié le quatrième vers :

Triompher dans l'orgueil l'artiste satisfait,

Baudelaire en a biffé les premiers mots, qu'il a remplacés comme suit :

Se mirer dans son bloc l'artiste satisfait...

De même, un peu plus bas, où Prarond propose :

Et nous ferait parfois soulever les murailles.

Baudelaire corrige :

Et *ferait quelquefois reculer* les murailles.

Prarond change le derniers vers et l'affaiblit, Baudelaire le rétablit selon son premier jet. Bien mieux, où Prarond achève sans scrupule le vers incomplet :

De gloire, de génie et d'immortalité..

la verve froidement ironique de Baudelaire s'aiguise, il biffe l'adjonction, exprime ce qu'il en pense, et le vers devient

De gloire, de génie et *de banalité.*

Sans contredit possible, je me résume, Baudelaire avait projeté d'écrire un drame, qui était pour lui *Manoël*, qui par Prarond, son collaborateur, a failli devenir *Idéolus*, et il a apporté des corrections de sa main à un texte écrit par Prarond. Qu'est ce qui autorise M. Mouquet à prétendre que les premiers vers (les 14 feuilles volantes, de l'écriture de Prarond) sont la copie des vers de Baudelaire ? Est-ce leur caractère de beauté définitive, profonde, analogue à la beauté des vers des *Fleurs du mal*? Certes, il sied de se souvenir que, Baudelaire ou Prarond, l'auteur de ces vers avait vingt ans. Mais la fermeté, la sûreté de la facture, l'horreur du convenu, du ressassé et des redites, rendent l'attribu-

tion à Baudelaire, pour le moins, plausible ; elle devient plus vraisemblable si l'on a jamais lu des vers de Prarond, bien assurément de Prarond. Par exemple, ici même, dans *Idéolus* :

Raisonnons : l'autre soir, je voyais sur ma table
Se dresser, chose à rendre un bandit respectable,
Des piles de ducats que des regards de feu
Convoitaient devant moi, suspendus sur le jeu.
C'est un plaisir alors... —

Même avec indulgence, que pensera-t-on de ces vers, auxquels Baudelaire soudain ajoute ceux-ci ;

C'est un noble plaisir pour un esprit tranquille.
Quand de la passion dans mon ciel je m'exile,
Je vois se batailler les terribles hasards
Comme sur le damier où luttent les Césars.

Voici, d'autre part, des vers lyriques de Prarond, des vers qu'on a placés dans des anthologies (*Le Pardon de Lesbie*) :

Je te prodiguerai cette grande pitié
Meilleure que l'amour, égale à l'amitié,
A la miséricorde éparse, immesurée,
Divine, éther clément dans la paix azurée,
Qui pénètre le monde et l'emplit, poursuivant
Jusqu'aux gouffres déserts tout principe vivant,
Et, du brin d'herbe à l'astre égaré, l'enveloppe...
Ne la repousse pas, dirai-je à Pénélope ;
Ne vous reculez pas, mères des vieux Romains ;
O Lucrèce, qui mis le glaive en tant de mains,
Sois-lui facile ; et vous qui vécûtes sacrées,
Vestales, oubliez des fautes exécrées. —
Et je serai pour toi le myste auguste, ayant,
Cœur plein, tous les pardons du Monde bienveillant.

Outre ce que l'on peut penser sous d'autres rapports de ces vers, essayez donc de les lire à haute voix. Qui, en son âge mûr, a eu si peu le souci de la musicalité, ou, en soi, le sens de la musique, n'a pas pu, adolescent, écrire les vers fermes de *Manoël*. S'ils ne sont pas *les plus beaux* vers de Baudelaire, il n'en manque pas dans les *Fleurs du Mal* qui les surpassent à peine et surtout qui sonnent du même métal, qui y ressemblent et qu'ils rappellent. L'expérience menée par M. Mouquet me semble convaincante ; nous possédons par lui les vers jusqu'à présent incon-

nus que Baudelaire écrivit pour ce drame projeté en collaboration avec Ernest Prarond.

§

Voici, à présent, les *Vers Retrouvés.* M. Mouquet, mis en goût d'investigations curieuses par ses premières trouvailles, s'est tout d'abord demandé pour quelles causes Baudelaire avait renoncé à donner des poèmes au recueil qu'avaient entrepris de publier, en société avec lui, ses amis Levasseur, Prarond et Dozon (Argonne). Baudelaire, raconte Levavassseur, « m'avait remis ses manuscrits. C'était l'ébauche de quelques pièces insérées depuis dans les *Fleurs du Mal* (*Spleen et Idéal*). Sans faire la grimace, je fis mes observations. Je voulus même, imprudent et indiscret ami, *corriger* le poète. Baudelaire ne dit rien, ne se fâcha point, et retira sa part de collaborateur. Il fit bien : son étoffe était d'une autre trame que notre calicot, et nous parûmes seuls. »

Son étoffe était d'une autre trame que notre calicot... Ebauche de quelques pièces insérées depuis dans les Fleurs du Mal... Or, il y a, dans plusieurs poèmes de Prarond, des *hémistiches* qui ont passé sans changement dans *les Fleurs du Mal* ; il y a des poèmes dont l'idée et la conduite sont analogues, très analogues à des poèmes des *Fleurs du Mal* ; il y a des préoccupations d'ordre moral ou métaphysique qui sont familières à Baudelaire... et ne le sont guère à Prarond, sinon par intermittences, dans le recueil envisagé ; il y a des rencontres bien singulières dans le choix des vocables, dans la coupe de certains vers et leurs rejets ; il y a ceci, par exemple :

Les nuages sont noirs, et le vent qui les berce
Les heurte, et de leur choc fait ruisseler l'averse...
Le ruisseau, lit funèbre où s'en vont les dégoûts,
Charrie en bouillonnant les secrets des égouts...

Le Bulletin de la Société des Gens de Lettres publiait, en 1847, la nouvelle de Charles Baudelaire intitulée *la Fanfarlo.* On y rencontre ce passage :

Le temps était *noir* comme la tombe, *et le vent qui berçait* des monceaux de *nuages faisait de leurs cahotements ruisseler une averse* de grêle et de pluie. Une grande tempête faisait trembler les mansardes et gémir les clochers ; *le ruisseau, lit funèbre où s'en vont* les billets

doux et les orgies de la veille, *charriait en bouillonnant ses mille secrets aux égouts*...

Ou Baudelaire a plagié Prarond, (est-ce Prarond l'auteur de ces quatre vers si... baudelairiens ? — ou Baudelaire a fait passer ses vers sous le nom de Prarond. — Idée fantastique, peut-être moins que, d'abord, on n'imagine. Déjà, au retour du grand voyage, il regardait d'un œil sévère ses *juvénilia*, les vers écrits entre 1838 et 1840. Son refus de se joindre à ses camarades leur causa une grosse déception, ils ne savaient que faire, le volume serait bien mince, le principal élément d'un succès éventuel disparaissait ; — alors l'esprit de mystification qui n'abandonnait que rarement Baudelaire le poussa à proposer de revenir sur sa décision : il donnerait ses vers, mais sans les signer ; pourquoi ne les glisserait-il pas dans l'apport d'un autre, de Prarond, précisément, qui n'en fournissait, comparativement, que fort peu ? « Levavasseur et Dozon applaudirent, heureux de voir renaître une chance de publier leurs vers. Prarond regimbait bien un peu, tout d'abord. On le sermonna : Quel risque courait-il ? Personne ne le saurait !... Et la coalition vint à bout de sa résistance : il se laissa faire. »

Telle la thèse de M. Mouquet. Elle vaut ce qu'elle vaut, mais elle n'est pas inacceptable.

« Aucun lecteur — continue-t-il, — ne s'aperçut jamais que la IIe Partie de *Vers* contenait des poésies hétérogènes : les unes médiocres, les autres d'un lyrisme original, et d'une saveur plutôt forte !

Lorsque, quatre ans plus tard, Prarond, bien seul et de lui-même cette fois, donna un recueil de *Fables*, dans *le Corsaire-Satan* des 16-17 août 1847, il put savourer une appréciation étrange de son nouveau livre où était louée sa participation au volume premier, avec force citations de poèmes « bien inspirés, écrits en un beau style, et pensés avec la sage philosophie de cette belle école française qui n'aime pas les muses *belles des blancheurs de la pâle chlorose*, elle qui ne dédaigne ni la simplicité, ni la gaieté, ni les femmes, ni le vin, ni l'amour, ni la vie ». L'auteur, qui pouvait fort bien être au courant de la supercherie, puisqu'il s'appelait Théodore de Banville, après avoir assuré que « Ronsard, Rabelais et Régnier applaudissaient » aux poèmes du premier recueil, se contentait d'ajouter nonchalamment :

Les *Fables* sont aussi un livre très honnête et très élégant, bien

imprimé, un vrai livre d'homme et de gentilhomme... De celui-là, nous ne dirons rien, car c'est un livre qu'il faut qu'on achète et qu'on lise...

D'ailleurs, une autre mystification, celle-là contrôlée, de Baudelaire donne du poids à l'hypothèse de M. Mouquet. En 1844, la revue *l'Artiste*, que dirigeait Arsène Houssaye, a publié une série de sonnets que Baudelaire avait apportés lui même et recommandés. Ils étaient signés Privat d'Anglemont, ils étaient de l'écriture de Privat d'Anglemont. L'histoire a été racontée dans *le Gaulois* par Arsène Houssaye ; Jules Levallois, dans ses *Mémoires d'un critique*, la confirme : *les sonnets étaient de Baudelaire*. Poulet Malassis attribue à Baudelaire la paternité d'autres vers signés également Privat d'Anglemont : une *Chanson* en quatre couplets, insérée par lui dans sa *Closerie des Lilas* et reproduite dans les *Œuvres Posthumes* de Baudelaire. La *Closerie des Lilas* renferme encore un *Sonnet* que Privat d'Anglemont lui même dit l'œuvre d'*« un poète aujourd'hui connu »*.

Sur ces données, dont aucune n'est indifférente, M. Mouquet appuie ses recherches. Il a extrait du volume de 1843 tout ce qui à ses oreilles rend le son de Baudelaire ; il a extrait de l'*Artiste* de 1844 les *Sonnets* signés Privat d'Anglemont. Ce n'était qu'un chroniqueur alerte d'ailleurs et curieux, à qui l'on doit deux monographies des bals à la mode : le *Prado* et *la Closerie des Lilas*. Il fit, en outre, pour *le Siècle* une série d'articles sur les petites industries parisiennes. Son ami Alfred Delvau réunit le meilleur de ses chroniques dans un recueil posthume : *Paris inconnu*, où il publie aussi les cinq sonnets de l'*Artiste*. Des vers de ce tour, de cette solidité par quelqu'un qui jamais n'en eût écrit d'autres... et qui ressemblent tant à du Baudelaire ! Ne peut-on croire...

M. Mouquet, du moins, n'éprouve aucune hésitation. Un unique scrupule peut arrêter qui le suit : tout ce qui, chemin faisant, lui apparaît de bonne et résistante trame, provient selon lui de Baudelaire, le surplus appartenant à Prarond. Il n'est point vrai, toutefois, que Prarond ait toujours été banal, gauche ou ridicule. Certes, il lui manquait le génie de son ami, sa puissante originalité, son audace sereine et sa grandeur, mais certains de ses vers, encore que maniérés et amphigouriques, ne sont point dépourvus de flamme et de savoir, ceux-ci notamment (sauf le premier :

Du côté du couchant, on pouvait deviner
Le Pnyx du ciel, aimé du riche crépuscule
Dont l'éloquence d'or s'applique à nous donner
Les secrets du soleil qui sous la mer recule...

N'a-t-il pas, à l'époque où il vivait dans l'intimité et la société constante de Baudelaire jeune, été stimulé par son voisinage, et, à vouloir rivaliser avec lui, ne se serait-il pas parfois élevé au-dessus de lui-même ? Pourquoi n'aurait-il pas alors composé des vers, peut-être des poèmes baudelairiens, plus ou moins réussis, de qualité inférieure, je l'admets, mais baudelairiens, quand même ? Tous ceux qu'exhume M. Mouquet ne constituent pas une révélation de génie, ils portent, la plupart, le cachet accoutumé des *juvenilia*, ils promettent plus qu'ils ne tiennent. Ils sont des documents curieux pour le biographe et l'historien littéraire : quelques-uns seulement font songer aux beaux vers des *Fleurs du Mal.*

ANDRÉ FONTAINAS.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Le Prix littéraire du *Rouge et Noir*. — René Golstein : *Nu devant Dieu*, Renaissance du Livre. — Eliane van Damme : *Amore*, Renaissance du Livre. — Pierre Fontaine : *Introduction à la vie des Lettres*, Le Thyrse. — Léopold Courouble : *Prosper Claes*, Renaissance du Livre. — Odilon Jean Périer : *Les Bûcherons*, Revue Nord. — Herman Closson : *Spectacles*. — Mémento.

C'est M. René Golstein qui, après des débats aussi pittoresques qu'animés, a obtenu le prix du *Rouge et Noir* pour son roman **Nu devant Dieu**. Contrairement à l'habitude, le jury chargé d'examiner les cinq ouvrages en litige avait dédaigné l'hypocrisie des séances secrètes et opérait au grand jour. La nécessité, d'ailleurs, l'y avait contraint. Formé en majeure partie des abonnés du *Rouge et Noir*, il ne comptait pas moins de cent quatre-vingts membres d'une compétence assurément discutable, mais tous animés d'un beau zèle qui n'aura point manqué d'étonner les gens de lettres égarés dans la salle.

Préparés à leur auguste rôle par des bonimenteurs pleins d'entrain qui avaient assumé la mission de commenter, de résumer et de louer au mieux chacun des livres en jeu, ces respectables citoyens, promus au rang de critiques littéraires, esquivèrent les pièges de leur ignorance en accordant, sans trop d'injustice, la palme à M. René Golstein.

Celui-ci, du reste, avait la partie belle. Auteur d'un livre attachant autant qu'adroit, il eut, par-dessus le marché, le privilège du meilleur plaidoyer. Car, si persuasifs que fussent les autres panégyristes, celui qui défendait *Nu devant Dieu* fit vibrer avec une virtuosité inégalée toutes les cordes de la lyre avocassière. Tour à tour exalté et railleur, émouvant et incisif, persifleur et bourru, il accabla de fleurs son client et de brocards ses adversaires, comme dans un beau procès.

A l'en croire, M. Golstein dépassait de cent coudées les malheureux auteurs assez fous pour le braver, et *Nu devant Dieu* était une manière de chef-d'œuvre qu'il eût été indigne de méconnaître et qu'un jury intelligent se devait de récompenser.

Les foules ne résistent ni à la flagornerie ni à la faconde. Aussi les *cent quatre-vingts* couronnèrent-ils d'enthousiasme *Nu devant Dieu*, non sans accorder, il faut le reconnaître, quelques voix de consolation aux livres de Mlle Eliane van Damme et de MM. Isi Collin, Albert Guislain et H. Frenay-Cid, dont d'autres orateurs, moins chanceux, avaient tenté la défense,

A peine rendu, ce jugement souleva, comme bien on pense, la protestation des esprits chagrins :

Puisqu'il est avéré, s'écrièrent-ils, que la plupart des membres du jury n'ont lu ni le livre de M. Golstein, ni ceux de ses concurrents, c'est l'avocat bien plus que l'auteur de *Nu devant Dieu* qui s'est attribué la victoire. Il est par conséquent nécessaire de se pourvoir en cassation contre ce verdict saugrenu et d'attendre, avant son entérinement, l'opinion de la vraie critique.

Aussi désuet que puisse paraître aujourd'hui un tel raisonnement, il n'en est pas moins respectable et, ne fût-ce que par déférence pour les derniers adversaires du prolétariat triomphant, on se sent tenu d'y répondre.

Voyons donc ce que vaut le nouveau livre de M. Golstein.

Sans être un roman au sens strict du mot, *Nu devant Dieu* en possède néanmoins les qualités majeures. Pour toucher d'un côté à la fantaisie et se dérouler dans un monde imaginaire, l'aventure qui lui sert de prétexte est teintée, en effet, d'assez de psychologie pour satisfaire nos exigences spirituelles. Mais d'un autre côté, par l'ironie qui y règne et la satire qui s'en dégage, *Nu devant Dieu* touche aussi aux contes philosophiques, si en honneur

au xviiie siècle, et rappelle par certains traits la manière voltairienne.

C'est donc, si l'on veut, un livre bâtard, à mi-côte du pamphlet et de la fiction romanesque, mais fort séduisant sous son double visage. Que l'on en juge :

Un austère magistrat vient de mourir. D'un bond, son âme franchit les espaces pour comparaître devant la justice de Dieu, tandis que, sur la terre, un cortège affligé effeuille devant sa dépouille le bouquet traditionnel des adieux et des regrets. Tout étonné de ne pas être introduit d'emblée au Paradis, que, plus que quiconque, il croit avoir mérité, il subit l'un après l'autre les interrogatoires de divers délégués célestes qui, chargés par les milliers de dieux dont ils sont les mandataires de dresser les passeports d'outre-tombe, font défiler devant ses yeux épouvantés les innombrables forfaits que, sans s'en douter, il a commis au cours de sa vacance terrestre.

Le Dieu des chrétiens, le Dieu d'Israël, le Dieu bolchevick, le Dieu Athée et une foule d'autres dieux, plus inattendus les uns que les autres, l'accablent ainsi de leurs réquisitoires. Avarice, prévarication, adultère, viol, sodomie, sont les moindres peccadilles qui figurent à son tableau d'honneur. D'abord révolté, puis lamentablement repentant, le malheureux perd pied et se sent perdu.

L'Enfer seul lui paraît capable d'abolir ses remords. Il l'appelle de tous ses vœux, l'implore à cor et à cri, s'apprête à y choir quand, brusquement, sur une pirouette de ses accusateurs, il se voit transporté au cœur même du Paradis où, en compagnie d'autres élus aussi peu recommandables que lui, il anéantira désormais, dans une béatitude éternelle, ses délits d'homme moyen, voué comme tous les mortels, par des Dieux prévenants, aux irrésistibles crimes de la chair et de l'esprit.

Comme un Dante qui aurait lu Laforgue, M. René Golstein nous promène dans son Paradis et son Enfer avec le sourire de l'homme « à qui on ne la fait pas ».

C'est une manière comme une autre d'écrire *La Divine Comédie*. Mais quelque agréable que soit le sourire de M. Golstein, peut-être pourrait-on lui faire grief de se traduire trop souvent en discours oiseux où la verve procédurière tient lieu de philosophie.

Avocat distingué « dans le civil », M. Golstein le demeure donc dans son œuvre, ce à quoi se refuse un autre avocat écrivain, M. Albert Guislain, candidat, lui aussi, au Prix du *Rouge et Noir*, et dont l'intéressant ouvrage, **Après Inventaire**, a été longuement analysé dans la *Chronique de Belgique* du 1er mars 1928.

On accusa *Après Inventaire* de ne pas être un roman, ce qui, en l'occurrence, ne put que flatter M. Guislain. Pareil reproche fut d'ailleurs adressé à un autre livre de grande classe, **Quinze âmes et un mousse**, de M. Isi Collin, auquel le *Mercure de France* a rendu hommage dans son numéro du 15 avril 1928.

Il en résulta pour ces deux excellents écrivains un handicap redoutable, que partagèrent peu après l'auteur des **Conquistadores de l'Europe**, M. H. Frenay-Cid, mollement soutenu d'ailleurs par M. Max Deauville, et Mlle Eliane Van Damme, qui avait eu la charmante outrecuidance de venir se défendre elle-même.

Les Conquistadores de l'Europe ont paru chez Calmann-Lévy.

N'ayant point eu l'honneur de les lire, c'est tout ce qu'en peut révéler le signataire de cette chronique.

Pour ce qui touche **Amore** de Mlle Van Damme, c'est le premier livre, non pas gauche et puéril comme on l'aurait pu craindre, mais exquis, débordant, allègre, malicieux, touchant et sensible, d'une jeune fille de dix-huit ans qui, tout en ayant déjà tellement de talent qu'elle ne s'en doute guère, élude les mauvais tours du démon littéraire avec une grâce désinvolte que, dans sa hâte à s'assurer la victoire, le défenseur de M. Golstein déchiqueta galamment à coups d'ongles et de bec.

Comme de juste, si le jury du *Rouge et Noir* sut gré à Mlle Van Damme de sa crânerie, il emboîta le pas à son détracteur, et c'est avec les roses piétinées d'*Amore*, le laurier dédaigné d'*Après Inventaire* et les vaines algues d'or de *Quinze âmes et un mousse*, qu'en fin de compte la *Société anonyme de critique littéraire du Rouge et Noir* (S. A. C. L. R. N.) tressa la couronne du lauréat.

Quoi qu'on en ait dit, ce fut donc un spectacle attachant, dont tout l'honneur revient à M. Pierre Fontaine, qui préside avec une

constante bonne grâce et la malice qui sied aux destinées de notre *Club du Faubourg*. Dans sa spirituelle **Introduction à la vie des lettres**, qui ajoute un chapitre inédit et on ne peut plus belge au *Traité de stratégie littéraire* de M. Fernand Divoire, M. Pierre Fontaine consacre précisément un paragraphe aux prix littéraires. C'est le *Prix Verhaeren* qui lui en fournit le prétexte.

Gentiment irrespectueux, il note les tics, manies et habitudes du jury Verhaerenien et les signale, en bon confrère, aux poètes en mal de gloriole.

Grâce à la multiplicité de ses membres, le jury du *Rouge et Noir* échappe à un tel recensement. Farouchement anonyme, il paraît incorruptible. Il est vrai que, vulnérable à la faconde, il vient de se laisser séduire par les « manœuvres de la dernière heure » d'une intrigante minorité. Nous serions cependant mal venus de nous en plaindre, puisque, gouvernée par une coterie d'avocats et engluée par elle, la Belgique jouit, en somme, d'une honnête vie moyenne dont M. Clément Vautel, Parisien belge, ne néglige jamais de prôner les vertus et où M. Léopold Courouble, Bruxellois de Paris, situe inébranlablement les sympathiques héros de ses romans.

Le dernier en date de ces héros porte le nom spécifiquement bruxellois de **Prosper Claes**. C'est un fort honnête garçon, enfant trouvé par surcroît et qui, grâce à la générosité de ses parents adoptifs, fera admirablement son chemin dans la quincaillerie.

Distingué par une charmante provinciale qui aux délices du corps joint celles de la fortune et du cœur, il l'épousera d'abord à la manière d'Hercule de Kerkabon, ensuite selon la coutume ordinaire. Bien que M. Courouble ne nous en informe point, il est permis d'espérer que Prosper Claes fera souche et que sa progéniture deviendra l'objet de quelques livres aussi alertes que celui-ci. Car, suivant son habitude, M. Courouble prodigue, dans ce nouveau roman sa verve et sa narquoiserie des meilleurs jours. Toutefois, soit que Prosper Claes pèche par excès de perfection, soit que sa naissance obscure l'incite à une vague mélancolie, ce Bruxellois pur sang, imprégné de toutes les traditions de son quartier, n'est plus qu'un débile héritier de la famille Kaekebroeck, d'illustre mémoire. Sans doute, il perpétue encore

les règles du clan, en propageant plus ou moins ouvertement le bizarre et savoureux langage qui nous vaut tant de succès outre-Quiévrain, mais vaincu par les rigueurs du temps et l'uniformisation des types, il a perdu, avec la verte bonhomie de ses pères, le respect des rites et la foi dans son destin.

Mélancolique aussi, mais pour d'autres raisons, est la résurrection du poète Odilon Jean Périer, mort l'an dernier et dont la Revue *Nord* publie, dans son premier fascicule, une tragédie inédite : **Pierre** ou **Les Bûcherons.**

Dans son *Initiation à la Littérature moderne*, M. Emile Bouvier a reproduit, comme type du poème à « signification profonde », l'Ode à *La Liberté* sur quoi se ferme *Le Promeneur*, qui fut le dernier livre paru du vivant du poète.

Malgré leur apparente retenue, ces admirables vers débordaient de romantisme et, pour peu que l'on connût Odilon Jean Périer, ils contredisaient les prédilections secrètes de leur auteur.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'allure toute classique des *Bûcherons*, écrits d'ailleurs en 1926, soit un an après *Le Promeneur*, et qui, volontairement dépouillés du moindre ornement, ressemblent davantage à un exercice prosodique qu'à une œuvre définitive.

En signe d'amende honorable aux Dieux qu'il prétend désormais servir, Odilon-Jean Périer, nourri de Corneille, de Racine, de Molière, et même de l'abbé Delille dont il goûtait la pondération lyrique, abandonne dans sa tragédie la brûlante tunique baudelairienne pour la toge de ses nouveaux maîtres et, tout en gardant à ses vers leur secrète ardeur, il les infléchit à un moule sans relief apparent, mais qui, néanmoins, trahit maintes fois l'atelier d'où il est sorti. Telles des tirades des *Bûcherons* ravivent, en effet, de tenaces souvenirs, et ce n'est pas sans songer à un récit illustre que l'on lit, par exemple, des vers comme ceux-ci :

Il est mort ! Renversé, jeté dans l'herbe noire...
Un grand arbre abattu lui passe sur le corps...
J'ai vu... Je ne saurais raconter cette mort...
Parmi vos ouvriers je faisais mon ouvrage.
Un jour presque accompli nous donnait du courage ;
Pierre s'est joint à nous comme nous achevions
De frapper de la hache au pied d'un dernier tronc.
Enfin le fer avait élargi ses blessures,

Des cordes se tendant à travers la verdure
Humiliaient la cime où nous portions les yeux... etc.

D'autres fois, par crainte de céder à ses penchants, O. J. Périer préfère sacrifier à une ravalante discipline l'élan qui va le faire bondir et les vers faux, rageusement chevillés, insultent alors, de leurs bavures, d'admirables tirades où éclate, dans sa miraculeuse clarté, le génie même de Racine.

Le sujet des *Bûcherons* est une variation sur l'amour qui évoque, toutes proportions gardées, certains poèmes de Henri Heine: Un barbon (Martin), sa jeune femme (Claire) et deux jeunes gens (Pierre et François) en sont les personnages. Ils déjouent comme ils le peuvent, et chacun à sa manière, les embûches du Dieu qui les a envahis. Pierre meurt pour lui, François s'en va à cause de lui et Claire, pour l'amour de lui, demeure auprès de Martin, dont elle embellira la robuste vieillesse.

Thème quelconque en somme et qui ne vaut que par la façon dont il est traité. A ne le considérer que comme motif à délassement technique, il a permis à Odilon-Jean Périer de s'exercer sur un instrument qui le tentait, et ce nous est une nouvelle raison de déplorer la disparition de ce poète, l'un des plus accomplis, sinon le meilleur de sa génération.

Tout autre apparaît **Spectacles**, la pièce de M. Herman Closson.

Le romancier du *Cavalier seul* est en effet aux antipodes du classicisme. Bien plus, il ne peut que détester cette manie de l'antiquaille qui jure avec sa conception du théâtre, de la poésie et du roman. Le *Mercure de France* a signalé en son temps les mérites du *Cavalier seul*, qui a rangé M. Closson parmi les écrivains les plus personnels de chez nous. Aussi était-on très curieux de connaître *Spectacles*, qui suivait de quelques années le *Cavalier seul* et *Lavatory*, un essai dramatique dont cette chronique a parlé jadis.

Si, malgré la déconcertante originalité de son sujet, *Lavatory* rappelait encore par quelques points le théâtre traditionnel, le *Cavalier seul*, bien qu'il fût baptisé roman, n'avait rien de commun avec le genre auquel il prétendait se rattacher. Lyrique, véhément, obscur, déconcertant et souvent magnifique, il n'est pas loin de devancer, par les tendances et la formule, l'étonnant *Ulysses* de James Joyce, auquel M. Denis Marion vient de con-

sacrer une remarquable étude dans le dernier numéro de *Variétés*. Il ne fallait donc pas être grand clerc pour prophétiser l'originalité certaine de *Spectacles* qui, représenté sur une scène de fortune par des amateurs de bonne volonté, accentua encore le dédain de M. Closson pour les canons dramatiques.

Mais, quelle que soit l'audace d'un écrivain, le théâtre, auquel il fait appel exige, bien plus que le poème ou le roman, des accommodements dont il importe de tenir compte. Mieux qu'aucun autre, M. Closson a dû s'en apercevoir, puisque tentant d'écrire une pièce sur le « théâtre pur », il s'est senti contraint de subordonner cette pièce, qui assassinait l'autre théâtre, aux exigences de sa victime...

Pour nous prouver ce qu'il entend par « Théâtre pur », M. Closson met en scène un auteur dramatique aux prises avec l'idée-mère d'une œuvre qui, sans affabulation précise, n'existe encore que virtuellement sur le plan de l'absolu. A peine née, cette idée-mère devient la proie de cent idées adventices, surgies, elles, d'un monde désespérément relatif. Vouée au sacrifice, elle s'annihile peu à peu au sein de ces parasites qui, usurpant et son rôle et sa place, envahissent l'œuvre soudain réalisée et emprisonnent l'auteur à la fois consentant et révolté, dans un lacis de compromissions auxquelles public, acteurs, critiques et auteur lui-même se laisseront prendre et feront fête.

Servi par un dialogue tantôt incisif et tantôt sibyllin, *Spectacles*, pour se réaliser dramatiquement, devait coûte que coûte recourir aux truchements habituels de la scène.

Ses personnages mi-réels et mi-emblématiques évoluent donc parmi des décors anonymes, mais précis et nous confient leurs réflexions comme tous les héros de comédie.

Bien plus, à la façon dont ils s'expriment et se comportent, nous reconnaissons aussitôt en eux, malgré le masque « moderniste » sous lequel ils se dérobent, les interprètes à peine vieillis des soties médiévales. Cet auteur angoissé qui nous confesse ses alarmes, c'est le vieil Adam tenté par le serpent ; ce critique acerbe et sans pitié, c'est le Diable plein de ruse et de fiel ; cet acteur imbu de lui-même et dont la moustache est si conquérante, c'est *Orgueil* ou *Vanité* qui jadis arborait d'autres appeaux... Si bien que par son développement, sa technique, ses divertissements scéniques, son dialogue et ses maladresses, *Spectacles* rap-

pelle d'un bout à l'autre les anciens « Jeux » auxquels il emprunte même sa moralité.

Car, grâce à M. Closson, qui nous l'a prouvé avec un indéniable talent, nous savons, à n'en point douter, que le théâtre pur n'existe pas.

Mémento. — *Le prix triennal de Poésie* a été décerné à M. *Victor Kinon*, pour son recueil *Les Bucoliques*, qui a fait naguère l'objet d'une étude dans la *Chronique de Belgique*.

— *Variétés* publie *Tripes d'or*, de F. Crommelynck.

— Dans *La Revue sincère* du 20 mai et dans *La Renaissance d'Occident* du même mois, Mme Marie Gevers fait paraître d'adorables poèmes.

GEORGES MARLOW.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Lettre à Henri de Ziegler, écrivain genevois, auteur de *Genève 1929* (Lausanne, Payot et Cie).

Mon cher ami,

Tu viens de m'envoyer un excellent petit livre, **Genève 1929.** J'en devrais parler ici comme je parle de tous les ouvrages que publient des écrivains romands.

Je préfère t'écrire une lettre.

Avec Alfred Lombard et Gonzague de Reynold, tu défends notre langue, menacée par de nombreux périls, dont l'odieux bilinguisme n'est pas le moins redoutable. Bravo ! Avec les meilleurs esprits de tous les temps, tu célèbres le culte, tu réclames la restauration des humanités classiques, des lettres grecques et latines, sans la vertu desquelles le français risque de perdre pour toujours son ancienne primauté. Tu combats toutes les barbaries. Bravo encore !

Mais je m'arrête, n'étant pas aujourd'hui en disposition de tourner des compliments. Ce que je veux, c'est discuter les vues que tu exprimes sur un point particulier : nos relations avec la France dans l'ordre littéraire. Tu dis bien : *nos* relations, car, en l'espèce, il ne s'agit pas seulement de Genève, mais de toute la Suisse romande.

« Ces rapports, écris-tu, ne sont pas tels à notre avis que nous puissions nous en féliciter. Il sera très difficile, très long surtout

de les améliorer sensiblement, vu le caractère et la situation des parties. Nous risquons de nous plaindre en vain ».

Avons-nous donc sujet de nous plaindre ? Tu déplores « notre grande misère » et tu opposes le dédain que nous témoignerait la France à l'accueil chaleureux que les Suisses de langue allemande trouveraient en Allemagne ? Est-ce bien ainsi que se passent les choses ? Rien ne me paraît moins sûr. Je n'ai jamais vu qu'un éditeur parisien traitât moins bien, à valeur égale, ses auteurs belges ou romands que ses auteurs français. La presse et le public de France observent la même attitude impartiale.

« A égalité de talent, poursuis tu, un Suisse plus vite qu'un Allemand trouverait un éditeur en Allemagne ». Tu l'affirmes prudemment, au conditionnel. Admettons. Si c'est exact, cela pourrait s'expliquer par le fait que l'Allemagne, au point de vue littéraire, est aujourd'hui un pays *creux*, un pays qui reçoit plus qu'il ne donne. Son rendement livresque, son industrie et son commerce de librairie sont énormes, très supérieurs en quantité à ceux de l'Angleterre et de la France. Mais la statistique est une chose et la littérature une autre chose. Dans le domaine qui nous intéresse, l'Allemagne semble loin de se suffire à elle-même. J'ai sous les yeux une liste des ouvrages français traduits en allemand dans une seule année : elle est interminable et comprend non seulement tous les succès, mais une foule d'ouvrages qui, en France, ont passé presque inaperçus. Tu me diras : « Cela indique chez les Allemands un robuste appétit ». J'en demeure d'accord. Leur fringale de livres étrangers serait tout de même un peu moins dévorante si leurs fournisseurs indigènes les alimentaient mieux. Au surplus, ne faut-il pas y voir cette passion de l'exotique et du cosmopolite qui pourrait bien être un des caractères dominants de l'Europe actuelle ? Cette passion, bien des Français la partagent. En France aussi, on traduit beaucoup. Pourtant, le marché national y paraît moins vaste et plus saturé. Ajoute que les producteurs sont relativement plus nombreux à se le disputer et tu comprendras que la littérature française soit, plus que l'allemande, objet d'exportation. Sur une échelle réduite, les choses se passent de façon analogue entre la Suisse romande et la Suisse alémanique : d'un côté, plus d'auteurs et moins de lecteurs ; de l'autre, plus de lecteurs et moins de « fabricants » du cru.

Que la situation d'un écrivain suisse de langue allemande soit plus favorable à Berlin que celle d'un Romand à Paris, c'est possible, ce serait même logique. Le premier passe en Germanie pour l'interprète de deux millions et demi de « frères séparés » ; le second n'a derrière lui que neuf cent mille congénères. L'un arrive dans un pays altéré du désir de connaître ; l'autre, dans une nation gorgée de littérature et, par là même, immunisée contre certains snobismes.

La mode de l'exotisme doit contribuer aussi à rendre la conquête de l'Allemagne par un Alémanique plus facile que celle de la France par un Romand : le *schwyzerdütsch* est plus étranger aux Allemands que notre français au langage de nos voisins occidentaux. Tu vas me répondre que les dialectes qui foisonnent à l'est de la Sarine se parlent, mais ne s'écrivent pas, ou seulement pour quelques amateurs du terroir. Je le sais parbleu bien : nos confédérés, s'ils veulent toucher le grand public, écrivent en *hochdeutsch*. Oui, mais je me suis laissé dire par de bons connaisseurs que leur accent s'accroche même à la lettre imprimée (1). Ils peuvent donc garder, aux yeux des Germains d'Empire, un fort maquillage d'exotisme.

Enfin, il faut tenir compte des facteurs politiques : si la France ne fait rien pour nous attirer, tandis que la Germanie s'applique à flatter nos *Eidgenossen*, c'est qu'il n'existe dans la conscience française aucun sentiment comparable à celui du *Deutschtum*. Tu ne vas tout de même pas demander au Quai d'Orsay de traiter l'Helvétie en pays de protectorat ?

La « fortune » littéraire des Suisses de langue allemande est-elle, sur le territoire du Reich, aussi brillante que tu l'assures ? J'en serais ravi pour eux. Pourtant, tu devrais bien ouvrir sur ce point une enquête. Il se peut qu'elle confirme tes dires. Je n'en reviendrais pas moins à ma question : « Nous, Romands, avons-nous sujet de nous plaindre des Français ? »

Tu avoues que « plusieurs de nos écrivains, depuis trente ans, ont été fort bien accueillis à Paris ». Ce qui te chagrine, c'est que personne en France ne s'intéresse aux livres composés chez nous. Si nous voulons plaire à nos voisins, nous devons nous déraciner, nous transplanter sur les rives de la Seine.

(1) Ce qui, parfois, se produit aussi pour le français des Romands, mais, sauf peut-être chez Ramuz, dans une mesure insuffisante pour « faire » véritablement « exotique ».

Tout doux ! Qu'un auteur édité à Lausanne ou à Genève rencontre plus de résistances que s'il publiait son ouvrage à Paris, c'est assez naturel, abstraction faite de la frontière. Crois-tu que le même volume, édité à Romorantin ou à Castelnaudary, se vendrait mieux, se lirait davantage ? Au point de vue de la « chose littéraire », de cette industrie du livre qu'il ne faut pas confondre avec la littérature, la France est un pays hydrocéphale. C'est un fait. Nous n'y pouvons rien. Sachons nous en accommoder.

Cependant, un livre français qui vient de Suisse a peut-être plus de chances — à mérites égaux — qu'un bouquin fabriqué en province d'attirer l'attention de la critique et de la presse parisiennes. Encore faut-il — cela va de soi — que le « service » soit fait avec quelque discernement. Cela ne suffit pas, sans doute, à créer un succès de vente, car, ici, interviennent des phénomènes économiques contre lesquels la plus étroite fraternité de l'esprit resterait, hélas ! impuissante.

Pour serrer de plus près ta pensée, j'adopte l'hypothèse à laquelle tu recours : « Un écrivain habite Genève ou Lausanne. Il y publie un ouvrage, un ouvrage d'imagination, et le malheur des temps veut que ce soit presque toujours à frais d'auteur. Supposons le livre excellent ». Première objection : la littérature éditée à compte d'auteur, quelle qu'en soit la provenance, se révèle vouée à l'échec. Et, presque toujours, c'est justice. Les exceptions que peut comporter cette règle demeurent tellement rares que les intéressés s'en transmettent le souvenir comme d'une catastrophe ou d'une bonne fortune invraisemblable. Corrigeons donc l'hypothèse, parlons d'un livre publié en Suisse dans des conditions normales. Le tirage en sera nécessairement assez modeste. Que va-t-il se passer ? Ou bien l'ouvrage plaira dans le pays où il est né et le marché indigène absorbera sans effort tous les exemplaires mis en vente, ou bien il tombera et ce n'est pas un Paris sursaturé de bons artisans qui sauvera la mise du maladroit. Au surplus, si les Helvètes qui se font imprimer chez eux veulent toucher le public français, ils devraient commencer par exiger de leurs éditeurs les moyens techniques de réaliser cette ambition. Le font-ils et, s'ils y songent, quel accueil reçoivent leurs demandes ?

Il faudrait poser la question autrement. Il faudrait se demander si notre public est capable d'assurer à un auteur qui le mérite,

pour un livre et pour des raisons qui ne soient pas uniquement « d'intérêt local », un succès véritable. Celui qui, ayant obtenu du premier coup cet avantage, s'en irait ensuite à Paris avec un bon manuscrit sous le bras trouverait sans doute à s'en défaire honorablement. Tu as donc raison d'écrire : « C'est quand nous aurons chez nous notre premier public que les circonstances seront réellement changées. C'est de ce côté que doit porter avant tout notre effort ». Parbleu !

Tu reconnais que Ramuz a réussi à franchir « l'infranchissable Jura ». Mais tu ajoutes qu'il avait « près de cinquante ans et une vingtaine d'ouvrages à son actif quand la France l'a reconnu pour de bon ». Crois-tu que, si son œuvre avait été portée, dans son pays, par un courant d'admiration unanime, l'événement ne se fût pas produit plus tôt ? Je ne veux ni discuter Ramuz ni déterminer la valeur de l'aide qu'il a trouvée dans les méthodes publicitaires de Bernard Grasset. Pourtant, tu n'ignores pas que, même en Suisse, pour une foule de snobs, Ramuz compte seulement depuis que ses livres arrivent de Paris.

Car il faut en revenir à cet axiome : qu'il soit Français, Belge, Vaudois, Moldo-Valaque ou Haïtien, l'homme qui souhaite de se faire entendre partout où l'on entend le français doit « paraître » à Paris.

Les nôtres y sont bien reçus. On ne leur demande pas, ne t'en déplaise, d'amarrer leur barque sous les arches du pont des Arts. Ils peuvent rester chez eux comme Francis Jammes à Orthez. Ramuz, dont nous parlions, en est un exemple : je ne crois pas qu'on le rencontre très souvent dans les salons et les boutiques « littéraires » de Lutèce. Et Cendrars ? Y a-t-il un être moins « parisien » que ce vagabond de la planète ? Autre exemple, encore plus probant par la comparaison qu'il autorise : ces deux frères dont l'un vit à Genève et l'autre à Paris, Robert de Traz et François Fosca. Si différents qu'ils paraissent au regard de la critique, leurs livres à tous deux poursuivent en France des carrières également honorables, sans que l'habitat de chacun des auteurs exerce une influence bien sensible sur leurs fortunes respectives.

Quant à nos cadets, ils seraient bien ingrats de récriminer. Nos aînés et nous-mêmes faisions nos premières armes dans une gazette locale ou une revue d'étudiants. Eux n'ont pas plus tôt

noirci quelques rames de papier qu'un éditeur parisien s'en empare. S'il arrive, par la suite, que ces jeunes héros « se dégonflent », ce n'est tout de même pas la faute à Poincaré !

Pour Henri IV, Paris valait bien une messe. Ne vaut-il pas, pour nous, l'effort que réclame aujourd'hui sa conquête ? Toutes les armes de la stratégie littéraire peuvent servir, mais la meilleure, c'est encore le talent. A moins que... :

A moins que le monde entier n'obéisse désormais à cette génération nouvelle dont un représentant libéré de toute complaisance affirme, dans le *Crapouillot*, qu' « elle se soucie de la littérature comme un poisson d'une pomme ». Cela encore ne serait pas une vérité nouvelle. Il y a longtemps que Flaubert disait : « On a la haine de la littérature. » Il ajoutait : « *On* veut dire : tout le monde ». Le curieux, c'est qu'il y ait toujours des écrivains. Pourquoi en sommes-nous ? Pourrais tu me l'expliquer ?

Je te serre la main,

RENÉ DE WECK.

P. S. — Au fait, quand on jette un trognon de pomme dans l'eau, est-on bien sûr que les poissons n'y mordront pas ? Il y a peut-être des espèces frugivores ? — R. DE W.

LETTRES ITALIENNES

DES POÈTES. — Dino Campana : *Canti Orfici ed altre liriche*, Vallecchi, Florence. — Angiolo Silvio Novaro : *Il Cestello*, Treves, Milan ; *il Cuore Nascosto*, Trèves, Milan ; *Il Piccolo Orfeo*, Trèves, Milan ; *Il Fabbro Armonioso*, Trèves, Milan ; *Dio è qui*, Mondadori, Milan. — Guido Manacorda : *Sinfonie e Pastelli*, Zanichelli, Bologne ; *Paolo di Tarso*, Vallecchi, Florence. — Pietro Mastri : *La Via delle Stelle*, Alpes, Milan. — Guido Marta : *Canta che ti passa*, Zanichelli, Bologne. — Diego Valeri : *Soregina*, Venise. — *Cinque Poeti*, ed. Ciclope, Palerme.

L'œuvre de Dino Campana est célèbre, et elle a été d'une grande influence sur la jeune littérature italienne ; cependant elle demeurait presque introuvable, sauf les quelques pages publiées dans les *Poeti d'Oggi*. C'est pourquoi les **Canti Orfici ed altre liriche**, que vient de réimprimer l'éditeur Vallecchi, seront pour beaucoup une révélation.

Le nom de Rimbaud vient naturellement aux lèvres lorsqu'on lit ces poésies de Dino Campana. L'un et l'autre ont le don d'isoler le mot, de le délivrer, de lui donner sa pleine valeur de représentation. Mais il y a cependant de notables différences entre Campana et Rimbaud. Celui-ci a fait en pleine conscience de la

chimie verbale ; il l'a lui-même déclaré. Il y a, dans les *Illuminations* et dans *Une Saison* en Enfer, un grand calcul d'effets et de l'idéologie. Campana au contraire a une vision tout à fait directe et immédiate. C'est dans toute la force du terme un visionnaire, mais non un halluciné. Il est fort loin de Verhaeren. Sa poésie est l'exaltation visualiste la plus caractérisée qui se soit vue ; et par là, elle est pleinement méridionale et italienne. Le poète est au milieu des choses et chacune a son être propre, une force d'individualité sur laquelle le contemplateur n'agit pas. Il va à travers ce monde gigantesque, sans effroi, même avec une sorte de joie mélancolique ; joie faite de la distraction que lui donne ce spectacle toujours changeant, mélancolie de penser que ces objets sont en dehors de lui, qu'ils lui seront toujours étrangers. Et il se promène parmi eux, comme si toujours il venait d'arriver sur une planète lointaine où on ne découvre rien que d'inattendu. Il regarde avec un étonnement tempéré de résignation toutes ces images sur le même plan, dont aucune n'a de raison de prévaloir sur les autres. Cette implacabilité de la nature finit par devenir cruelle, et l'on comprend comment le pauvre Dino Campana a pu en être brisé.

Mais quelles pages il nous aura laissées ! La plupart resteront comme le témoignage le plus profond de l'esthétique d'une école et d'un moment. On a déjà disserté sur elles. J'admire, personnellement, comment il a retrouvé la manière franche et dépouillée des maîtres du Quattrocento pour traiter le paysage toscan. La Verna, la Falterona, Marradi sont rendus avec une vigueur qui est pour ainsi dire unique, en littérature, depuis si longtemps que nous voyons la véritable nature sous des interprétations sentimentales.

Passer de Dino Campana à Angiolo Silvio Novaro, la transition est rude. Ou plutôt il n'y a pas de transition du tout. Les mondes où chacun d'eux habite semblent séparés par l'infini des espaces sidéraux. Ils n'appartiennent pas à la même espèce. Dino Campana a erré à travers l'Europe et l'Amérique, accumulant ses matériaux poétiques en blocs énormes et non dégrossis. Sa manière a toute la rudesse et la verdeur florentines. Silvio Novaro est au contraire toute douceur, toute noblesse et tout équilibre. Il a peu quitté sa Riviera natale, et la grande lumière méditerranéenne imprègne son œuvre. Elle est par ailleurs ornée d'élé-

ments auxquels on attribue une valeur de beau idéal : les fleurs, l'art, et l'intimité de la maison familiale dont la terrasse domine la mer.

C'était ce que l'on trouvait déjà dans le **Gestello,** recueil de poésies pour les petits, et dont la fraîcheur convient parfaitement à l'âme des enfants. Ces qualités atteignent leur pleine valeur dans le **Cuore Nascosto,** le **Cœur caché,** où l'amour familial est chanté avec des accents tendres et brûlants. Les pièces sont toutes sur un rythme d'une égale fluidité, avec une couleur d'ingénuité admirative qui sent la poésie populaire, mais sans jamais qu'elles s'écartent de la plus parfaite distinction. Silvio Novaro trouve que la nature est belle, et il lui apporte l'émoi de son propre cœur, de sa sensibilité d'une extrême finesse, qui ne glisse jamais jusqu'au maniérisme. Cet amour de la nature bonne et douce à l'homme, la simplicité du tour et de la mise en œuvre s'accroissent encore dans le **Piccolo Orfeo,** le *Petit Orphée*; et la netteté de certaines de ces pièces leur donnerait une place de choix dans une anthologie de véritable poésie.

Silvio Novaro paraissait ainsi destiné à ne chanter que des joies, des joies douces et sans exaltation, mais enfin des joies. C'est au contraire sous une couleur de tristesse que son œuvre demeurera ; parce que son **Fabbro armonioso,** le *Forgeron harmonieux*, en sera le centre, la partie principale à laquelle se référeront toutes les autres. Le titre est emprunté à un morceau d'Haendel, pour lequel le fils unique de Silvio Novaro, mort en guerre, avait une prédilection. Et ce livre est un long entretien avec le disparu, une effusion d'amour paternel et familial qui n'a pas d'égal dans la littérature. Cette peine des millions de pères qui, pendant la dernière guerre, perdirent leur fils, est exprimée par le poète italien avec une profondeur et une délicatesse qui font que chacun d'eux peut reprendre cette plainte comme sienne. J'ai déjà dit quelle sincérité et quel sérieux il y a dans les livres que les Italiens ont écrits sur la guerre. C'est chez eux que l'on trouvera les documents humains les plus sincères sur cette période catastrophique, parce qu'ils sont exempts de toute interprétation littéraire. Dans ce chant funèbre, pas une pointe de déclamation, pas un sentiment qui ne soit naturel, rien qui, si peu que ce soit, cède à la convention et sorte de la réalité.

Cette douleur paternelle est soutenue, je dirai même illuminée, par une sorte d'élan mystique, ce mysticisme latin qui est toujours fait de raison, même dans ses plus débordantes effusions. Il est pénétré de la vive clarté d'une foi à laquelle l'intelligence participe pleinement, et on le retrouve dans une autre très belle œuvre de Silvio Novaro, **Dio è qui**, *Dieu est ici*. C'est une suite de méditations où le poète s'élève vers Dieu en reprenant des thèmes qui lui sont familiers, mais ils réapparaissent tout à fait épurés. On dirait que ces chants sont d'un Rabindranath Tagore devenu chrétien ; et s'ils n'ont pas tout le suprême éclat de ceux du poète hindou, ils montrent une vigueur spirituelle qui nous touche davantage, parce qu'elle est le propre de notre nature occidentale. Il fallait une parfaite pureté d'idées et de cœur pour écrire un livre d'un sentiment religieux aussi intense, et qui peut être mis à côté de ceux de mystiques comme Santa Maria Maddalena dei'Pazzi ou Tommaso da Bergamo.

Sauf le langage habituel aux méditations religieuses, le vocabulaire technique, si l'on me passe une expression que je ne veux pas irrespectueuse, est remplacé ici par une poésie d'un indicible liant. Tout l'art de Silvio Novaro s'y trouve concentré, art sans affectation et qui dissimule ses recherches sous des images simples, sous un rythme d'une admirable fluidité. La vie littéraire est aujourd'hui très tumultueuse. Il y a des œuvres qui font du bruit, et des auteurs qui font encore plus de bruit que leurs œuvres. Mais ce ne sont point celles-là et ceux-ci qui plus tard seront retenus par qui recherchera l'expression fidèle d'une époque et de son esprit. Ils iront à des œuvres de pleine sincérité, à celles d'un Dino Campana ou d'un Silvio Novaro.

Cet élan spiritualiste et chrétien qui anime l'œuvre de Silvio Novaro n'est pas, en Italie, une exception ; mais un mouvement fort marqué qui commença avant la guerre. C'est non seulement une réaction contre le positivisme qui triomphait il y a vingt-cinq ans, mais aussi un retour à l'orthodoxie après le modernisme un peu lourd de Fogazzaro. *L'Histoire du Christ* en est comme le manifeste. Mais autour d'elle, il y a un certain nombre d'œuvres de distinction qui furent écrites dans le même esprit. Ainsi celle de Guido Manacorda, lequel, à la recherche d'une nouvelle mystique, groupa autour de lui un petit nombre de disciples. Ces intentions religieuses se retrouvent dans **Sinfonie**

e Pastelli. Symphonies légères et nuancées, avec une subtile orchestration. Guido Manacorda connaît bien la France méridionale, et une partie de ses poèmes en prose ont pour thème la Grande Chartreuse, Avignon, la fontaine de Vaucluse, la Provence. Il connaît aussi la montagne, cette montagne que les alpinistes jaloux n'osent traiter que dans leur littérature technique, tant ils sont honteux des sottises que les autres écrivent sur elle. Ce n'est pas le cas de Guido Manacorda. Il a cette ouverture d'esprit, cette sorte de joie intérieure qui fait qu'un homme est disposé à tout comprendre, à tout considérer d'un regard amical.

Sa manière se ressent encore du *fragmentisme* qui est en ce moment assez discuté en Italie. Elle s'accorde d'ailleurs fort bien à ces impressions de paysages, à ces idéologies légères et discrètes. Mais Guido Manacorda est capable d'une composition plus dense, et il le montre dans són **Paolo dit Tarso**, *Saint Paul de Tarse*. C'est un drame sacré, écrit pendant une période de ferveur où le théâtre religieux connut en Italie une abondante production. Le haut clergé finit même par penser qu'on mettait trop de saints à la scène. Mais le drame de Guido Manacorda n'est pas écrit pour être joué. C'est une succession de tableaux plutôt cinégraphiques et qui frappent par leur valeur représentative.

L'œuvrè de Pietro Mastri également a été une ascension vers la foi, et le poète nous fait parcourir toutes ces étapes dans la **Via delle Stelle**, ce *Chemin des Etoiles* au titre symbolique. Le recueil est imprégné d'une sorte de nostalgie, celle des choses terrestres qui suffisaient au poète à l'époque où il les goûtait avec un amour qui ne cherchait pas plus profond que cette satisfaction de surface. Pierro Mastri a abandonné ce panthéisme séduisant ; et son art, en même temps, est devenu plus ferme. Dans *l'Ile de la Vive Mort*, dans le *Tantum Ergo*, on sent l'homme qui a fréquenté Jacopone da Todi. La symbolique y est vigoureuse et directe, sans vaines subtilités. La première de ces pièces surtout est remarquable par le souffle et l'efficacité. Pietro Mastri est parmi les meilleurs poètes actuels de l'Italie.

Guido Marta n'en est pas encore à la période mystique. On se demande même si elle viendra jamais pour lui. Dans son recueil **Canta che ti passa**, il montre trop de goût pour tout ce que lui apporte la terre, les paysages et les spectacles de sa Vénétie

natale, et les belles filles que Titien peignit et que les Gozzi décrivirent. Art d'une fort belle tenue et qui sent son gentilhomme. Il reprend les thèmes de la poésie traditionnelle ; et aussi les mètres sont traditionnels ; mais le trait est précis et d'une grande élégance. Les pièces sont des pastels légers, des Rosalba où la campagne se mélange à la ville ; odeur à la fois agreste et citadine que l'on ne trouve qu'à Venise. Quelques-unes sont d'une fort belle venue ; le *Panier*, par exemple : *avec ton corsage abondant, avec la jupe — courte qui me laisse bien entrevoir, — amour tu me sembles un beau panier — plein du fruit qui s'appelle femme.*

Diego Valeri, Vénitien aussi, a composé sur une légende montagnarde une jolie féerie, **Soregina**, qui a été représentée avec intermèdes musicaux à la Fenice de Venise. On ne peut lui faire qu'un reproche : elle est d'un art bien subtil pour le théâtre. Mais les Vénitiens sont réputés pour leur finesse.

Les éditions du *Ciclope* ont publié, sous le titre **Cinque Poeti**, des morceaux d'Agueci, de Bonavia, de Mignosi, de Sciortino et de Pignato, précédés d'un manifeste polémique de ce dernier. Ces jeunes poètes, se référant à Croce, combattent l'académisme et affirment qu'ils veulent être tout à fait modernes. Ils ont raison. Cet opuscule de combat ne contient d'ailleurs que des pièces publiées antérieurement dans des plaquettes devenues rares.

Voilà une très belle moisson poétique. On pourrait la grossir encore. Mais même limitée ainsi, elle est capable de satisfaire les plus difficiles.

Mémento — Sous le titre *La Signora d'Epinay e l'Abate Galiani*, Fausto Nicolini vient de publier, chez Laterza à Bari, les lettres que Mme d'Epinay a adressées à l'Abbé Galiani. Nous ne connaissions jusqu'ici que les lettres de ce dernier. Je me borne aujourd'hui à signaler ce volume, et je reviendrai prochainement sur ce sujet qui, par quelques côtés, est d'une piquante actualité.

PAUL GUITON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

C. Smogorzewski : *La Pologne et la guerre à travers les livres polonais*, Gebethner. — C Smogorzewski: *L'Union sacrée polonaise*, Costes. — L. Smo-

gorzewski : *La Guerre polono-soviétique*, Gebethner. — Sig. St. Klingsland : *Pilsudski*, Kra.

De nombreux livres ont paru en Pologne sur les deux guerres qui ont amené sa résurrection. M. Smogorzewski a rendu au public français le service d'en faire connaître la substance dans d'excellentes publications. **La Pologne et la Guerre** nous promène *à travers les livres polonais* sur celle-ci. On y voit combien étaient forts les liens entre les Polonais de Galicie et la Monarchie austro-hongroise. Les premiers n'entrevoyaient de succès pour leurs revendications que par la victoire des Allemands. Sauf Pilsudski, les chefs galiciens ne rêvaient au plus qu'un agrandissement de la Galicie au détriment de la Russie. Dès le 5 août 1914, Pilsudski réunit ses premiers francs-tireurs, se nomma commandant en chef des armées polonaises et proclama que la Pologne cessait d'être esclave, mais les Autrichiens, dès le 13 août, lui ordonnèrent de s'affilier à la Landsturm et de prêter serment ou de dissoudre ses trois compagnies. Bobrzynski avait été nommé commissaire pour la Pologne russe. De concert avec Bilinski, il demanda à François-Joseph de signer un manifeste aux Polonais. Le monarque y consentit le 15, mais sous réserve de l'approbation de Tisza. Celui-ci la refusa le 22, parce que « ce manifeste rendrait impossible à la Russie de signer la paix au moment opportun ». Les Polonais se résignèrent et décidèrent d'organiser les Légions sous le haut commandement de l'Autriche. Le 4 et le 5 sept., près de 5000 légionnaires prêtèrent serment à celle-ci. Le 22, Pilsudski annonça à ses soldats que le Gouvernement national secret de Varsovie reconnaissait l'autorité politique du N. K. N. (Comité national suprême de Cracovie).

Le Gouvernement secret de Varsovie était une mystification de Pilsudski pour faire croire qu'il pouvait faire une guerre de guérillas derrière le front russe. Pour traiter avec les Allemands, Pilsudski créa une autre fiction : l'Organisation polonaise nationale (P. O. N.) Elle conclut avec Hindenbourg un traité pour l'entrée ensemble à Varsovie, mais le 2 nov., Hindenbourg, s'étant aperçu qu'il avait été dupé, rompit les relations avec elle. Le 15 suivant, Pilsudski et ses amis décidèrent de liquider la P.O.N., mais, simultanément, fondèrent l'organisation militaire polonaise (P. O. W.) secrète.

En septembre, les Russes s'étaient avancés. La Légion orien-

tale fut alors sommée de prêter serment à l'Autriche. Sur 6500 hommes, 1600 seulement y consentirent. Pour cette même raison, 9 membres sur 20 quittèrent le N.K.N.; il se transporta à Vienne. Le 31 déc., le gouvernement autrichien autorisa le recrutement pour les Légions dans le territoire russe occupé par les Autrichiens, mais il resta interdit dans la zone allemande.

Les défaites russes de 1915 amenèrent l'occupation de Varsovie. Pour les Polonais qui avaient combattu *volontairement* pour les Centraux, la question se posait : comment les décider à agir en faveur des Polonais ou à prendre des engagements envers eux? Le N.K.N. était d'avis de persévérer patiemment dans la politique austrophile. Pilsudski quitta alors le front, vint à Varsovie et le 16 août dans une réunion déclara : « Continuer à envoyer des recrues fraîches aux Légions serait contraire à l'honneur... Les Allemands ayant remplacé les Russes en Pologne, il faut résister aux Allemands. » Le lendemain, il reçut l'ordre de quitter Varsovie. Le 3 sept., il donna sa démission, qui fut acceptée le 20. La tendance austrophile s'accentua parmi les Polonais occupant des positions officielles. Un de ceux-ci, Studnicki, avait jadis abandonné une brillante situation en Sibérie pour agiter contre la Russie en Galicie. Il vint travailler dans le royaume avec les Allemands et leur persuada de lui laisser organiser une manifestation dans les rues de Varsovie pour la fête nationale du 3 mai. Elle impressionna le gouverneur von Beseler, qui se laissa gagner à l'idée d'un Etat polonais qui mettrait tout de suite une armée sur pied. Le 12 août 1916, à Vienne, les Empires centraux, sur la demande de Bethmann, résolurent de proclamer l'indépendance de la Pologne. En octobre 1916, une délégation de personnalités ayant des idées analogues à celles de Studnicki alla à Berlin et à Vienne demander la proclamation de l'indépendance. Elle le fut le 5 novembre.

Les Allemands y avaient consenti dans l'espérance d'être appuyés par de nombreuses troupes polonaises : peu de volontaires furent recrutés. En revanche, les Polonais de Galicie demandèrent immédiatement leur autonomie pour « créer en Galicie une petite Pologne sous le sceptre de l'empereur d'Autriche ». Il n'y aurait eu qu'une union personnelle austro-polonaise ; la Galicie devait être la « dot » du futur roi de Pologne. Bilinski alla trouver l'empereur Charles pour le gagner à ce sacrifice. Ce monarque,

qui n'était pas arrivé à un arrangement sur la question avec les Allemands, ne put que répondre : « Je réfléchirai et Czernin vous répondra. » Charles devint même « furieux » quand les députés polonais, réunis à Cracovie, se prononcèrent le 28 mai 1917, à l'unanimité, pour « une Pologne indépendante et unifiée avec accès à la mer ». Cet accès ne pouvait en effet être obtenu que par une mutilation du territoire allemand et c'était une véritable félonie des Galiciens de la demander à l'allié de l'Allemagne. Celle-ci, ainsi prévenue, ne put que prendre la résolution de favoriser les ennemis de la Pologne. Après la paix de Brest-Litovsk, elle fit céder le pays de Chelm à l'Ukraine. Les Polonais y avaient prétendu pour eux-mêmes. Leur indignation fut telle que le circonspect Bilinski s'écria dans la Chambre des Seigneurs : « Toutes nos relations avec la dynastie cesseront tant qu'elle ne reviendra pas à son ancienne politique : « Union personnelle avec toute la Pologne russe. »

Pendant ce temps, d'autres Polonais avaient agi auprès de Wilson. La révolution russe leur permit d'agir aussi auprès des Alliés. C'étaient en général des russophiles, c'est-à-dire des partisans de la réconciliation avec la Russie, tendance qui était celle de l'immense majorité des Polonais du royaume et de la Posnanie. L'un de ces derniers, Seyda, a écrit : « Il n'y avait pas de haine véritable entre les Russes et les Polonais, tandis que les Allemands nourrissaient pour les Polonais une véritable haine de race ». Le 3 juin 1918, les efforts des Polonais ententophiles aboutirent : les Alliés déclarèrent que la « création d'un Etat polonais avec libre accès à la mer constituait une des conditions d'une paix solide et juste ». Ainsi encouragé, le Conseil de Régence de Varsovie osa répondre à la demande allemande d'une rectification de frontière à l'est par la demande inverse. L'écroulement de l'Allemagne survint quatre mois plus tard.

Conscients de la tendance nouvelle des Polonais à faire cause commune avec les Alliés, les Allemands le 20 juillet 1917 avaient arrêté Pilsudski. Il fut enfermé au secret à Magdebourg et crut rêver quand, le 9 nov., deux officiers allemands, déjà en civil, lui déclarèrent qu'il était libre. Le 10, il fit son entrée triomphale à Varsovie ; le 11 le Conseil de Régence lui remit l'autorité militaire, puis le 14 le pouvoir civil. Ce fut l'époque de l'**Union sacrée polonaise**. La Pologne renaissait, mais n'avait pas en-

core de frontières. Il fallut le 22 nov. reprendre Lemberg aux Ukrainiens, puis le 26 décembre Posen aux Allemands. En octobre, les Polonais avaient demandé de ne pas trop presser l'évacuation de leur territoire par les Allemands parce qu'ils se sentaient encore incapables de le défendre contre les Bolcheviks ; le 16 février 1919, ils purent conclure à Trèves avec les premiers un armistice qui leur assura la tranquillité de ce côté. Il était temps, car les Bolcheviks s'avançaient de l'autre ; le 9 février, les Polonais leur avaient repris Brest-Litowski, le 20 avril, Pilsudski leur reprit Wilna. La fin de l'année se passa en préparatifs. 1920 vit **la guerre polono-soviétique** et la victoire de Varsovie, « exécutée par les généraux polonais suivant un plan polonais » et expliquée par M. Smogorzewski d'une façon vraiment lumineuse.

M. Sig. St. Klingsland a raconté toute cette histoire dans un petit volume intitulé **Pilsudski** et écrit avec un enthousiasme qui lui a fait adopter un ton lyrique. C'est une sorte d'épopée en prose fort réussie et dont la lecture inspire le désir d'en savoir davantage. Notons-y un détail : on sait que le livre blanc allemand a justifié les déclarations de guerre par d'imaginaires violations de frontière par les Russes et les Français ; on peut mettre en regard de ces calomnies le fait que les Autrichiens laissèrent Pilsudski attaquer la Pologne russe le 6 août à 3 h. 30, quinze heures avant la déclaration de guerre.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Julio Cejador y Franca : *Alphabet et inscriptions ibériques. I : Généralités. Epoque du renne pyrénéen.* Traduction de M. le Dr J. Brouta. (Cahiers d'Aïsna n° 2) ; Catin. 16 »

Art

Marcel Braunschvig : *La femme et la beauté.* Avec 8 pl. h. t. ; Colin. 30 »

Cinématographie

René Schwob : *Une mélodie silencieuse ;* Grasset. 12 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Henri Regnault : *Léon Denis et l'expérience spirite.* (Comment on peut expérimenter, etc.); Leymarie. 3 »

Ethnographie, Folklore

Stephen Chauvet : *Musique nègre.* Considérations. Technique. Instruments de musique (92 fig.). Recueil de 118 airs notés; Soc. d'édit. géographiques, maritimes et coloniales. 100 »

Finance

Marthe Hanau : *La vérité sur l'Affaire de la « Gazette du franc »*; Imp. moderne, Robert Jon. 1 »

Hagiographie

R. P. Miquel d'Esplugues : *Le véritable visage du Poverello,* traduit du catalan par Adolphe de Falgairolle; Le livre libre. 10 »

Histoire

Alfred Bertholet : *Histoire de la civilisation d'Israël,* traduction française par Jacques Marty; Payot. 40 »

G. Bourgin : *La formation de l'unité italienne;* Colin. 9 »

M. N. Pokrovski : *Pages d'histoire.* La méthode du matérialisme critique appliquée à quelques problèmes historiques concrets; Edit. sociales intern. 12 »

Dr Albert Vast : *Un faux Dauphin. Hervagault et le mystère du Temple 1781-1812,* d'après de nouveaux documents. Avec 4 grav.; Payot. 25 »

Linguistique

L. Homburger : *Les préfixes nominaux dans les parlers peul, haoussa et bantous;* Institut d'ethnologie, 191, rue Saint-Jacques, Paris, 5e. » »

Littérature

Duchesse d'Abrantès : *Mémoires.* Avec une introduction de Georges Girard. Tome II : *Souvenirs historiques sur le Consulat;* Cité des Livres. » »

Jacques Bainville : *Une saison chez Thespis,* essais et chroniques; Edit. Prométhée. » »

Pierre Calmettes : *La grande passion d'Anatole France.* Avec 65 illust. Tableaux et dessins de Pierre Calmettes. Photographies de Henri Malorey; Edit. Scheur. » »

Raymond Clauzel : *Sagesse de Paul Verlaine.* (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Joseph Delteil : *Il était une fois Napoléon.* (Coll. *Le Passé vivant*); Hachette. 12 »

Divers : *En souvenir de Joachim Gasquet;* Libr. de France. » »

René Jasinski : *Les années romantiques de Th. Gautier;* Vuibert.

René Jasinski : *L' « Espana » de Th. Gautier,* édition critique; Vuibert. » »

Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII. Préface et notes d'André Mary; Jonquières. » »

Aimé Lafont : *Narcisse ou les amours de Lamartine.* Avec des reprod. h. t.; Edit. Scheur. » »

Georges Lecomte : *Au chant de la Marseillaise.* (Danton et Robespierre. L'ouragan de la Marseillaise. Marceau et Kléber); Fasquelle. 12 »

Yves Le Fèbvre : *Le Génie du Christianisme.* (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Chevalier de Méré : *Conversations avec le Maréchal de Clérambault;* Stock. 12 »

Georges Mongrédien : *Athalie de Racine.* (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

L. Montassier : *Mademoiselle de*

Montpensier. *Séjour et exil de Mademoiselle à Saint-Fargeau;* Imp. l'Universelle, Auxerre. 5 »

Edmond Pilon : *Vieux portraits, jeunes visages,* précédés d'un sonnet de Henri de Régnier; Plon. 12 »

Marise Querlin : *Les drogués;* Edit. de France. 12 »

Rabelais : *Œuvres complètes. Le Quart livre.* Texte établi et présenté par Jean Plattard; Edit. Fernand Roches. 18 »

Georges Rème : *Mes évasions;* Edit. de France. 12 »

Carlo Suarès : *La nouvelle Création;* Sans Pareil. » »

Maurice Talmeyr : *Souvenirs de la comédie humaine;* Perrin. 12 »

René Vittoz : *Essai sur les conditions de la poésie pure;* Edit. Jean Budry. » »

Colette Yver : *Femmes d'aujourd'hui,* enquête sur les nouvelles carrières féminines; Calmann-Lévy. 12 »

Musique

Eug. Dupont et Marcel Clavié : *Un bohème lyrique. Antoine Renard 1825-1872;* Libr. des Humanités contemporaines. 12 »

Henry Prunières : *La vie illustre et libertine de Jean-Baptiste Lully.* (Coll. *Le roman des grandes existences*); Plon. 15 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Edmond Delage : *Le drame du Jutland;* Grasset. 12 »

Erich Maria Remarque : *A l'ouest rien de nouveau,* traduit de l'allemand par A. Hella et O. Bournac; Stock. 12 »

Général J. Rouquerol : *L'aventure de l'amiral Koltchak.* (*La guerre des rouges et des blancs*). Avec une carte et 20 illust. h. t.; Payot. 20 »

Marc Stéphane : *Verdun. Ma dernière relève au bois des Caures, 18-22 février 1916.* Souvenirs d'un chasseur de Driant. Avec un portrait de l'auteur; Libr. Liot. » »

Philosophie

C. Spiess et L. Rigaud : *Psycho-synthèse et occultisme;* Delpeuch. 30 »

Poésie

All-Bert : *Le burnous amarante,* poème dramatique; La Caravelle. 12 »

Armand Godoy : *Foch;* Emile-Paul. » »

Henry Kléber : *Ton cœur est le mien;* Edit. de la Revue française. 12 »

Pierre Lambry : *Les chants de la vingtième année;* Fouque. » »

Gabriel Trarieux : *Les nuits et les jours;* Stock. » »

M. A. Vigoureux de Kermorvan : *Soleil de France;* Edit. de la Revue française. 12 »

René Vittoz : *Dix Elégies;* Le Chandelier, Berne. » »

Politique

Jacques de Carency : *Joseph Pilsudski, soldat de la Pologne restaurée, étude biographique;* Renaissance du Livre. 12 »

E. Devoghel : *La question romaine sous Pie XI et Mussolini;* Bloud et Gay. 12 »

Yvon Lapaquellerie : *Emile Combes ou le surprenant roman d'un honnête homme;* Flammarion. 12 »

Richard Lewinsohn : *Zaharoff l'Européen mystérieux.* Avec 16 grav. h. t.; Payot. 20 »

Michel Matveev : *Les hommes du 1905 russe;* Les Revues. 12 »

Frank H. Simonds : *Histoire de l'Europe d'après guerre, de Versailles au lendemain de Locarno,* traduction et préface par Edmond Dupuydauby; Payot. 30 »

Questions coloniales

René Chavagnes : *Le feu d'artifice marocain ou l'envers d'une façade... Et l'aventure syrienne*. Avec une carte et des documents; Delpeuch. 10 »

Georges Grandjean : *L'épopée jaune*. Missionnaires et marins en Indo-Chine; Malfère. 12 »

René Vanlande : *Chez les Pères blancs (Tunisie, Kabylie, Sahara)*. Avec des notes, commentaires et extraits divers sur les missions méthodistes américaines et sur la situation politique en Kabylie; Peyronnet. 12 »

Questions juridiques

H. Donnedieu de Vabres : *La justice pénale d'aujourd'hui;* Colin. 9 »

Questions médicales

Dr J. Flesch : *Maladies professionnelle et hygiène du musicien*, traduit par le Dr Pierre Heff; Payot. 20 »

Edm. et Et. Sergent et L. Parrot : *La découverte de Laveran. Constantine, 6 novembre 1880;* Masson. » »

Questions religieuses

Paul Doumergue : *Servir*. Pour une chrétienté nouvelle; Berger-Levrault. 12 »

R. P. Ehrhard : *Le besoin de spiritualisme et de religion dans l'homme moderne. La vie de Dieu est en nous;* Aubanel frères, Avignon. » »

R. P. Ehrhard : *L'idée de Dieu;* Aubanel frères, Avignon. » »

R. P. Ehrhard : *La philosophie du droit;* Aubanel frères, Avignon. » »

R. P. Ehrhard : *Qu'est-ce que ce monde?* Aubanel frères, Avignon. » »

R. P. Ehrhard : *Le sens de la vie;* Aubanel frères, Avignon. » »

Georges Goyau : *Dieu chez les Soviets;* Flammarion. 12 »

I. de Récalde : *Les mensonges de Ribadeneyra. Des miracles et de la mort de saint Ignace. Sur le fléau de la « Sollicitation en Espagne au XVIe siècle »*; Libr. moderne. 12 »

Roman

Paul Achard : *Nous, les chiens*. Préface de Tristan Bernard; Les lettres françaises. 12 »

Pierre d'Anniel : *Eros s'amuse;* Fort. 12 »

A. Augustin-Thierry : *Un ménage d'aventuriers;* Malfère. 12 »

Pio Baroja : *L'arbre de la science*, traduit de l'espagnol par Georges Pillement; Nouv. Revue franç. 12 »

Capek-Chod : *La fille de Jaïre*, traduit du tchèque par Jules Chopin; Renaissance du Livre. 12 »

Claude Chauvière : *La route et la maison;* Malfère. 12 »

Jeanne de Coulomb : *Justicière;* Flammarion. 12 »

Charles Courtin : *La brousse qui mangea l'homme;* Edit. de France. 12 »

André David : *Le vice d'une femme;* Edit. de France. 12 »

Henri Davignon : *Un plus grand amour;* Plon. 12 »

Tristan Derème : *Patachon petit garçon;* Emile-Paul. 12 »

René Derville : *Claude Daniel. Un drame à vingt ans;* Mercure de Flandre. 12 »

Doderet : *Jicky;* Renaissance du Livre. 12 »

André Dorny : *La dame de Hungerstein;* Plon. 12 »

Marie Dujardin : *La guérison immorale;* Emile-Paul. 12 »

Alexandre Fadéev : *La défaite*, traduit du russe par Maurice Parijanine; Edit. sociales internationales. 12 »

Maxime Gorki : *Les Artamonov*, traduit du russe par Dumesnil de Gramont; Calmann-Lévy. 12 »

André Gybal : *Macro;* Edit. de France. 12 »

Teresa de La Parra : *Mémoires de*

Maman Blanche, traduction et avant-propos de Francis de Miomandre; Stock. 21 »
Pierre Lestringuez : *Le bateau pervers;* Edit. de France. 12 »
Jean Lorrain : *L'art d'aimer.* Introduction de M. Georges Normandy; Baudinière. 12 »
Victor Margueritte : *Le talion;* Flammarion. 12 »
Arthur Martial : *Au pays de Paul et Virginie;* Figuière. 12 »
Amélie Murat : *La bête divine;* Artisan du Livre. 12 »
Ernest Pérochon : *Le crime étrange de Lise Balzan;* Plon. 12 »
Jules Romains : *Psyché.* III : *Quand le navire...*; Nouv. Revue franç. 12 »
Isabelle Sandy : *Le dieu noir;* Plon. 12 »
Arthur Schnitzler : *Mademoiselle Else,* traduit de l'allemand; Stock. 12 »
T. S. Stribling : *Fombombo,* traduit de l'anglais par Paule de Leslay. Préface d'Albert de Pouvourville; Stock. 12 »
E. Zamiatine : *Nous autres,* traduit du russe par H. Gauvet-Duhamel; Nouv. Revue franç. 12 »

Sciences

P. Bricout : *Ondes et électrons;* Colin. 9 »
A. F. Holleman : *Traité de chimie organique à l'usage des universités*, 4e édit. franç. revue et augmentée par l'auteur, transcrite par Marcel Bernheim. Avec une préface de A. Haller; Albin Michel. » »
M. Papin : *Unités de mesure.* Grandeurs, unités, équations de dimensions, homogénéité, changements d'unités, différents systèmes, exercices. Avec la collaboration et une préface de L. Barbillon. (Bibl. de l'ingénieur électricien; Albin Michel. 15 »
Maurice Thomas : *L'Instinct. Théories. Réalité;* Payot. 30 »

Théâtre

L. Audibert et L. Moriaud : *La rose effeuillée ou un miracle de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus,* miracle en 5 tableaux, d'après le film célèbre. Préface de Pierre l'Ermite; Figuière. 12 »

Varia

Annuaire de la Presse française et étrangère et du monde politique 1929. Guide de la publicité; Paris, 7, rue Portalis. » »
Paul Daubigné : *Chiens de lapins, chiens du petit chasseur;* L'Eleveur. 15 »

Voyages

Gabriel Faure : *Suite italienne;* Fasquelle. 12 »
André Lafond : *New-York 28,* impressions d'Amérique. Préface de Lucien Romier; Edit. du Journal de Rouen, Rouen. Dépôt Messageries Hachette, Paris. » »
G. Peytavi de Faugères : *Roumanie, terre latine;* Revue mondiale. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort de Georges Courteline. — Mort d'Edouard Ducoté. — Le Souvenir de Stuart Merrill. — La commémoration de Paul Verlaine au Luxembourg. — Prix littéraires. — Le Prix Moréas. — Racine historiographe. — Un Huysmans annoncé et qui n'a pas paru. — Les plus beaux titres de Ponson du Terrail. — Le Sottisier universel.

Mort de Georges Courteline. — Georges Courteline est mort le

mardi 25 juin, à l'Hôpital Péan, 9, rue de la Santé. Atteint de gangrène sèche consécutive au diabète, il avait été amputé des deux jambes.

Il s'est éteint doucement. Depuis l'avant-veille, son état était jugé désespéré par le chirurgien Delaunay, qui l'avait opéré en 1924 et cette année encore.

Au début de l'après-midi de lundi, l'aumônier de l'hôpital lui administra les derniers sacrements.

Peu après, Georges Courteline, après s'être entretenu faiblement avec les siens, perdait connaissance. Des injections de sérum, des piqûres de caféine lui furent administrées, sans succès.

La nuit fut fiévreuse, les pulsations devinrent irrégulières. Le matin, tout espoir était perdu.

Dans le vestibule de l'hôpital, de nombreux amis de Courteline s'étaient réunis, attendant avec angoisse l'instant suprême. Peu à peu, ils se groupèrent dans la chambre. Au pied du lit, se tenaient déjà le fils et la fille de l'écrivain et Mme Georges Courteline. Un peu avant midi, un prêtre âgé demanda à voir l'agonisant. C'était l'abbé Paul-Emile Coqueret, curé de la paroisse de Courteline et grand ami de celui-ci. Il s'agenouilla au pied du lit et pria. A midi 45, Courteline rendait le dernier soupir. Il était âgé, jour pour jour, de 71 ans. (C'est par erreur que la notice qui lui fut consacrée dans *le Mercure* du 15 décembre 1926 le fait naître en 1860 ; il était né en 1858.)

Son élection à l'Académie Goncourt est du 24 novembre 1926 ; il n'y en avait pas eu depuis la sienne.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise après un service religieux célébré en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-vous. L'abbé Coqueret étant souffrant, l'absoute fut donnée par le premier vicaire, l'abbé Georges Nicolas.

La sépulture de Courteline, achetée l'an dernier, est située avenue Aguado, tout en haut du cimetière, à gauche du Columbarium, dans la 89e division, derrière la tombe de Charles Lecocq, non loin de la porte donnant place Gambetta.

Onze discours furent prononcés : M. Pierre Benoit parla au nom de la Société des gens de lettres ; M. Gaston Rageot, au nom de la Critique littéraire ; M. Paul Strauss, au nom des Journalistes républicains ; M. Henri de Weindel au nom des Journalistes parisiens ; M. Max Maurey, au nom de l'Association des directeurs de théâtres ; M. Pierre Wolff, au nom des amis de Courteline ; M. Charles Méré, au nom de la Société des auteurs ; M. André Dumas, au nom des Poètes français ; M. J.-H. Rosny aîné, au nom de l'Académie Goncourt ; M. Marraud, au nom du gouvernement.

Jusqu'au moment où le corps avait été ramené, le matin des obsèques, au domicile du défunt, 43, avenue de Saint-Mandé,

d'innombrables personnes avaient défilé à l'hôpital Péan pour présenter leurs condoléances à la famille. De même, les obsèques furent suivies par une foule considérable d'amis connus et inconnus.

Un char funèbre spécial précédait le corbillard, garni jusqu'au-dessus du faîte par une profusion de fleurs et de couronnes. On vit rarement tant de sympathies anonymes se manifester autour du cercueil d'un homme de lettres et pareille unanimité dans les regrets. Grand écrivain, l'auteur de *Boubouroche* était aussi un écrivain extrêmement populaire et aimé de tous. — L. DX.

§

Mort **d'Edouard Ducoté.** — Edouard Ducoté est mort le mercredi 26 juin, en son domicile, 19 *bis*, boulevard Delessert, des suites d'une longue et douloureuse maladie. Il était né à Douai — où son père, officier, était en garnison — le 29 octobre 1870.

Ses études terminées à Lyon, il vint s'installer à Paris où, deux ans après ses débuts littéraires, chez Lemerre (*La première étape*), il succédait à Henri Mazel comme directeur de *l'Ermitage* (1896), revue qui révéla bon nombre d'écrivains nouveaux. A la table générale des Sommaires, établie en 1903, on relève les noms de Charles Guérin, Paul Claudel, Hugues Rebell, Francis Jammes, Henri Ghéon, Charles-Louis-Philippe, Jacques des Gachons, André Gide, Maurice de Faramond, Pierre Dufay, Fagus, etc. Une enquête de *l'Ermitage* faite, en 1902, sur une idée de Remy de Gourmont, auprès de deux cents poètes, avec cette question : « Quel est votre poète ? » eut un grand retentissement (Hugo arriva en tête avec 93 voix.)

Edouard Ducoté collabora en outre au *Mercure de France*, à *Durendal*, *La Plume*, *l'Hémicycle*, au *Pays de France*, au *Beffroi*, à la *Revue de Paris*, la *Nouvelle Revue française*, etc., qui publièrent avant leur réunion en volumes ses ouvrages dont voici les titres :

La première étape, Lemerre, 1894 ; *Le Septenaire de notre amour*, Librairie de l'Art indépendant, 1895 ; *Aux Ecoutes*, Librairie de l'Art indépendant, 1895 ; *Circé*, poème, collection de l'Ermitage, 1896 ; *Poèmes divers d'Ausone*, Librairie de l'Art indépendant, 1896 ; *Aventures*, Mercure de France, 1896 ; *Fables*, Perrin, 1897 ; *Renaissance*, poèmes, Mercure de France, 1898 ; *Le chemin des ombres heureuses*, poésies, Mercure de France, 1899 ; *Merveilles et moralités*, Mercure de France, 1900 ; *Hercule chez Omphale*, comédie héroïque en vers, collection de l'Ermitage, 1900 ; *Le Barbier de Midas*, comédie en vers, collection de l'Ermitage, 1901 ; *Le Songe d'une nuit de doute*, suivi de plusieurs poèmes, Mercure de France, 1902 ; *En ce monde ou dans l'autre*, prose satirique, collection de l'Ermitage, 1903 ; *La Prairie en Fleurs*, poésies (c'est la réédition de *Aux Ecoutes*, *Fables*, *Renais-*

sance, Le chemin des ombres heureuses, le Songe d'une nuit de doute), Mercure de France, 1904 ; *Le Servage*, roman, Calmann-Lévy, 1905 ; *L'amour sans ailes*, roman, Calmann-Lévy, 1907.

Son dernier roman, d'une note satirique fort plaisante, *Monsieur de Cancaval*, parut dans le *Mercure* du 1er juillet au 1er août 1922 puis chez Grasset en octobre 1923. Poète, Ducoté fut fidèle au vers libre assonancé et son inspiration alterne entre le doute et le renoncement.

Il s'est ainsi défini lui-même dans une lettre à M. A. M. Gossez : « Une humeur plutôt inquiète et curieuse de nouveautés... j'ai la passion du voyage et la satisfais... La littérature est toute ma vie... ». — L. DX.

§

Le Souvenir de Stuart Merrill. — Dimanche 23 juin a été inauguré, 22, boulevard du Roi, à Versailles, une plaque commémorative sur la maison habitée par Stuart Merrill et où il est mort le 1er décembre 1915. M. Marcel Batilliat, président de l'Académie de Versailles, a remis cette plaque à la municipalité de Versailles, représentée par son maire, M. Yves Le Coz. Après leurs discours, ont pris successivement la parole : M. Charles-Henry Hirsch, au nom de la Société des Gens de lettres ; M. André Dumas, président de la Société des poètes français ; M. Gaston Rageot, président de la Société de la critique littéraire ; M. Albert Mockel, de l'Académie royale de Belgique ; M. Philippe Berthelot, au nom du ministre des Affaires étrangères ; M. Pol Neveux, de l'Académie Goncourt, au nom du ministre de l'Instruction publique. On entendit ensuite Mme Colonna Romano, de la Comédie-Française, qui dit un poème de M. A.-Ferdinand Herold à la gloire du poète des *Quatre saisons*, et M. Alcover, qui déclama un des plus beaux poèmes de Stuart Merrill.

§

La commémoration de Paul Verlaine au Luxembourg. — Dimanche 30 juin a eu lieu la réunion annuelle des « Amis de Verlaine » au Luxembourg. La pluie ayant empêché la commémoration de se célébrer comme d'habitude devant le monument, la réunion s'est tenue sous un abri du jardin. Sous la présidence de M. Gustave Kahn, président de la Société des Amis de Verlaine, les discours d'usage furent prononcés, l'un par M. André Romanet, au nom des jeunes poètes, l'autre, remarquable étude sur l'art verlainien, par M. André Fontainas. Une *Offrande* à Verlaine, du poète Jacques Feschotte, fut lue par son auteur. Voici la fin de cette belle invocation :

Et ceux qui t'ont vraiment connu,
Qui ont vu vivre ton visage,
Ecouté ton cœur battre à nu
Aux soirs où le génie haussait ton front sauvage,

Ceux-là qui ont, pieusement,
Instauré ton culte,
Et érigé le Monument
Malgré l'ironie ou l'insulte,

Ceux-là qui, tous les ans, raniment le flambeau
Devant ton souvenir immortel, ô Poète,
Et décorent de fleurs fidèles le tombeau,
Peuvent être assurés que, pour jamais, ta fête
Réunira, le cœur ivre d'un même émoi,
Les hommes qui gardent la foi
Dans l'harmonie impérissable des Poèmes,
Ceux qui t'aiment parce qu'ils aiment
Et parce qu'ils souffrent d'aimer.

Oui, dans le vieux parc embaumé
Par l'odeur profonde des roses,
Tu verras, chaque année, en des apothéoses
S'accroître et s'affirmer l'unanime ferveur,
Et l'offrande des fleurs et l'offrande des palmes
Monter sous le ciel tendre et calme
Et s'exhaler vers toi l'encens de tous les cœurs.

Puis on entendit, dans des vers de Verlaine, Mlle Alice Reichen et M. Gauthier, de la Compagnie Pitoëff, M. Louis Bourny, régisseur de la Comédie-Française, MM. Maurice Donneaud, Jean Marchat, de Rigoult et Mlle Clairval, de la Comédie Française ; Mme Segond-Weber dit le poème composé par Gustave Kahn pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Verlaine :

Tu marchais front penché parmi les allées grises.

Un déjeuner réunit ensuite les Amis de Verlaine au restaurant de l'Hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. André Dumas, président des Poètes français, qui prit la parole au café dans une délicieuse improvisation, pleine de souvenirs et d'anecdotes littéraires. Et de nouveau des vers furent dits ou lus, de Verlaine, de Laforgue, de Gustave Kahn, d'André Romanet, par M. Bourny et par Mlle Clairval.

§

Prix littéraires. — Le prix de 8.000 francs fondé par le Comité de l'Afrique du Nord a été ainsi réparti : 5.000 francs à M. Edmond Gojon pour son livre *En Algérie avec la France* ; 2.000 francs à Mme Mathéa Gaudry et 1.000 francs à M. Aimé Dupuy pour leurs travaux sur l'Afrique du Nord.

§

Le Prix Moréas pour l'année 1929 est, comme les précédents, de cinq mille francs. Il sera décerné à un recueil de vers lyriques en langue

française paru en librairie dans le courant de 1928 ou ayant le premier novembre 1929.

Les candidats doivent envoyer un exemplaire de leur livre *avant la date du premier novembre*, dernier délai, à chacun des membres du jury.

L'envoi doit être fait directement par le candidat et non par l'intermédiaire du président ou du secrétaire du jury.

Rappelons que le jury est ainsi composé :

MM. Henri de Régnier, président, 24, rue Boissière (16e).
Marcel Coulon, secrétaire, 2, place de la Calade, Nîmes (Gard).
André Dumas, 43, avenue de Saint-Mandé (12e).
André Fontainas, 21, avenue Mozart (16e).
Paul Fort, 34, rue Gay-Lussac (5e).
Alfred Poizat, 10, square Delambre (14e).
Ernest Raynaud, 14, villa Collet (14e).
Silvain, 22, avenue La Lauzière, Asnières (Seine).
Paul Souday, 9, rue Guénégaud (6e).
Paul Valéry, 40, rue de Villejust (16e).

Le prix sera décerné dans la première semaine de décembre.

§

Racine historiographe. — Dans un de ses récents « *Courrier littéraire* » (*Temps* du 11 juin), M. Emile Henriot a étudié, avec son érudition coutumière, Racine et Boileau historiographes de Louis XIV, et démontré que, « si Boileau, malade et peut-être moins courtisan, cessa vite pour sa part de courir les camps, l'auteur de *Bérénice* y suivait le roi avec beaucoup d'assiduité ». Malheureusement, nous ne connaissons guère que des fragments de cette histoire officielle.

Le *Mercure de France* du mois de mars 1745, à propos du brevet d'historiographe du roi, que Louis XV venait d'accorder à M. de Voltaire, rappelle que les deux poètes ne furent pas, cependant, revêtus de cette charge.

Ce titre d'historiographe, dit le *Mercure*, a été possédé par Alain Chartier, depuis par Dupleix, par Mezerai et par l'abbé de Cordemoi, qui est le dernier qui en ait été revêtu, car Racine et Despréaux, quoique pensionnés par le feu Roi pour travailler à l'Histoire de ce Monarque, n'ont jamais eu le Brevet d'historiographe. Cette place donne les droits de Commensal de la Maison du Roi, et Dupleix prenoit le titre de Conseiller du Roi en ses Conseils. » (*Mercure de France*, mars 1745, p. 208-209).

J. G. P.

§

Un Huysmans annoncé et qui n'a pas paru. — Dans le premier volume des Minutes parisiennes : Midi ; *le déjeuner des petites*

ouvrières, par Georges Montorgueil (Ollendorff, 1899), est donnée la liste des *Minutes* à venir. On y trouve celle-ci qui changea d'auteur et de sujet :

4 HEURES. *Quais, Jardins publics, Flânerie*, texte de Huysmans, dessins de A. Lepère.

Parut à sa place :

HEURES. *L'essoyage*, texte de Pierre Valdagne, dessins de Balluriau. — L. DX.

§

Les plus beaux titres de Ponson du Terrail. — On a beaucoup cité, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du Vicomte Ponson du Terrail, les cocasseries qui se trouvent dans ses romans — et même celles qui ne s'y trouvent pas ; on a moins souvent rappelé les titres de ses ouvrages ; il y en a pourtant de bien beaux dans l'abondante bibliographie de cet auteur qui, en mourant, à peine âgé de quarante et un ans, laissait une centaine d'ouvrages.

Citons donc : *Les Coulisses du Monde*, 1853, Baudry édit., 3 vol. in-8 ; *La Baronne trépassée*, 1854, Baudry, 2 vol. in-8 ; *Les Tonnes d'or*, 1855, de Potter, 5 vol. in-8 ; *Les Cavaliers de la Nuit*, 1855, de Potter, 4 vol. in-8 ; *Dragonne et Mignonne*, 1856, Boisgard, in-4 ; *Les Spadassins, de l'Opéra*, 1858, de Potter, 8 vol. in-8 ; *La dame aux gants noirs*, 1859, de Potter, 10 volumes in-8 ; *Les Gandins ou les mystères du demi-monde*, 1861, de Potter, 6 volume, in-8 ; *Le Serment de quatre valets*, 1862, de Potter, 12 volumes in-8 ; *Le Pacte du Sang*, 1864, Charlien et Huillery, in-4 ; *Le Testament de Grain-de-Sel*, 1864, de Potter, 8 vol. in-8 ; *La Trompette de la Bérésina*, 1865, in-12.

Dirons-nous nos préférences ? *La Trompette de la Bérésina* nous paraît être le plus joli titre imaginé par le fertile vicomte, — *Rocambole* étant, bien entendu, mis à part pour la beauté et la sonorité du mot emprunté, comme l'on sait, à une échalotte d'Espagne, une sorte d'ail plus doux que l'ail commun. — L.-DX.

§

Le Sottisier universel.

Hugues Capet eut des fils et des petits-fils sans interruption aucune de 987 à 1328. — DUPONT-FERRIER, *La Formation de l'Etat français et l'Unité française*, p. 68.

Deux Hessois, MM. Schneider père et fils, entreprennent le tour d'Europe avec leur maisonnette lilliputienne montée sur une bicyclette à quatre roues. — *La Petite Gironde*, 12 juin (légende d'une photo).

Notre ami F. de la Tombelle et même M. Marc Delmas répondent : « Oui, mille fois oui » et tous, embouchant le même buccin, forment avec eux un remarquable unisson. C'est l'accord parfait. — *L'Orphéon*, 15 mai 1928.

2768. Wagner (Richard), le grand compositeur de musique allemand (1813-1883). — Lettre autog. sig. en allemand à M. Verleger. — *Le Biblio-autographophile*, n° 219. Victor Lemasle.

Ce jour-là le reliquaire et la cloche de Saint-Roman sont portés en procession. Cette cloche, en argent, est formée de deux feuilles de laiton maintenues ensemble par un rivet. — Chanoine H. PÉRENNÈS, *La Grande Troménie de Lacroman* (*Les Eglises historiques de France*, mai 1929).

Rappelons que le mot « chic » est dans le dictionnaire de la Compagnie : il y fut introduit sur l'insistance de feu Mgr Perrin, évêque d'Amiens. — *Gringoire*, 28 juin.

Transporté à la ferme, l'automobiliste reçut peu après les soins du docteur... qui constata une fracture du crâne gauche. — *L'Ouest-Eclair*, 12 juin.

Une jeune femme pourtant souffrait visiblement de cette station verticale. Elle était enceinte et, bien que je n'aie pas grande compétence en la matière, il me parut, d'après son embonpoint, que ce devait être d'au moins douze à quinze mois. — *L'Européen*, 19 juin.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.